AVEC CE NUMÉRO « LE MONDE LOISIRS »

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12287 – 4 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Laurens | – SAMEDI 28 JUILLET 1984

Mauvais coups pour l'Europe des communications

L'Europe des communications que les dix Etats de la CEE appellent officiellement de leurs vœux a connu le 26 juillet une bien mauvaise journée. Deux événements, apparemment sans liens entre eux, l'un à Paris, l'autre à Londres, risquent fort de brouiller les cartes et d'hypothéquer les laborieuses tentatives pour créer un front commun européen dans les télécommunications face aux appétits des groupes américains.

Dans ce combat, le gouvernement français paraissait en flèche. Il fut un des premiers à mettre en garde ses partenaires sur les dangers d'une déréglementation désordonnée des réseaux européens de télécommunication, sous la pression américaine. Pour les tenants de la déréglementation, un monopole sous contrôle d'Etat – en l'occurrence les PTT – ne peut qu'entraîner des tarifs élevés. Il faut, disent-ils, rétablir la concurrence, c'est-à-dire déréglementer et laisser s'installer aux côtés des PTT des sociétés privées et internationales qui offriront aux grands utilisateurs (les sociétés internationales notamment) des tarifs préférentiels.

En décidant d'instaurer une taxe fiscale de 10 centimes sur chaque communication, le gouvernement français apporte – involontairement ? – de l'eau à leur moulin. Plus les tarifs des PTT seront élevés, plus les rangs des partisans de la déréglementation grossiront.

Autant on peut comprendre le souci gouvernemental de rétablir les comptes des entreprises publiques par la vérité des prix, autant, dans le cas des PTT, qui dégagent, eux, des excédents (déjà ponctionnés par le budget général), il paraît anormal de charger la barque.

Ce qui se passe outre-Manche – dans le domaine purement industriel – risque d'être aussi lourd de conséquences pour l'Europe. En lançant une offre publique d'achat sur le constructeur britannique d'informatique International Computer Limited, la société Standard Telephons and Cables, qui reste très liée au groupe américain ITT, risque de remettre en cause les ébauches d'alliance européenne.

Sous l'impulsion de la Commission européenne, les grandes entreprises électroniques de l'Europe des Dix apprennent peu à peu à coopérer. A travers le programme de recherche Esprit, mais aussi par la multiplication de petits accords ponctuels et l'adoption de positions communes dans les instances internationales chargées de définir les normes en matière d'informatique et de télécommunications.

Face à la puissance d'IBM et à ses nouvelles ambitions dans le secteur de la communication, les rares survivants européens dans l'informatique – Bull, Siemens, ICL – cherchaient également depuis deux ans à resserrer leurs liens. Malgré ses difficultés, le groupe britannique occupe, dans ces grandes manœuvres, une position-clé. Or, la réussite de l'OPA de STC risque de remettre en cause une stratégie qui tient beaucoup à la volonté européenne des actuels dirigeants d'ICL.

Outre-Manche, il ne manque pas de gens qui estiment vaine la lutte contre IBM. Une fusion avec STC ne sera-t-elle pas l'occasion pour ICL d'abandonner en douceur l'informatique traditionnelle, laissant ainsi le champ libre à IBM, et de faire avorter la coopération qui s'amorçait, ô combien laborieusement, entre les firmes européennes de l'électronique ?

Les laïques prêts à un compromis

Insistant sur la « rénovation de l'école publique » M. Pommatau nous déclare qu'il ne s'opposerait pas à un projet de loi ne traitant ni de la titularisation ni des obligations financières des communes

M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN (Fédération de l'éducation nationale) et président en exercice du CNAL (Comité d'action laïque), nous a accordé l'entretien suivant :

« Vous avez reproché à M. Savary, le lendemain de sa démission, « une trop grande prudence ». *Pensez-vous que le nouveau ministre de l'éducation nationale, M. Jean-Pierre Chevènement, sera moins prudent ?*

– Nous avons toujours reconnu à M. Savary une très grande honnêteté et un sens éminent de la justice. Mais il a fait preuve d'un excès de prudence et de scrupules. Or rien ne se fera dans l'éducation nationale sans conflits. Nous attendons du nouveau ministre qu'il prenne des décisions. Je pense notamment aux collèges, qu'il faut transformer profondément, et à l'enseignement technique, qui doit être adapté aux nouvelles données économiques.

– Et le débat public privé, vous le laissez tomber ? Ce n'est plus une priorité ?

– C'est une priorité, mais un combat de longue haleine. Nous n'avons jamais cru que la loi Savary instituerait du jour au lendemain le grand service public unifié et laïque de l'éducation que nous réclamons.

– Toujours est-il que cette loi est retirée...

– Elle n'est pas retirée. Le président de la République en a suspendu le débat au Sénat et a, semble-t-il, chargé le nouveau ministre de l'éducation nationale d'examiner ce qui peut être maintenu dans ce texte et ce qui devrait être éliminé. J'ai le sentiment que M. Chevènement présentera un nouveau projet à l'automne.

– Un projet que vous seriez susceptible d'approuver ?

– Dans le projet Savary, il y avait des choses favorables à nos thèses, comme la titularisation, et d'autres éléments positifs pour les tenants du privé. Il est impensable qu'on se contente d'éliminer les uns sans éliminer parallèlement les autres. Si un équilibre était trouvé, nous pourrions comprendre les raisons du gouvernement de limiter la portée du texte. Ce qui déterminera notre jugement, c'est la possibilité d'une unification ultérieure du système éducatif. Il ne faut pas que la porte soit fermée.

Propos recueillis par ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 9 et page 2 les points de vue d'ANDRÉ MANDOUZE JEAN CARDONNEL et GASTON PIETRI.)

JO Vingt-cinq médailles pour les Français ?

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – Noyés dans les eucalyptus et les magnolias, les grands bâtiments de brique et de verre de l'université de Californie du Sud (USC) ont servi de décor à plusieurs films et séries télévisées. La délégation française au Jeux olympiques de Los Angeles, qui y est logée, n'a pas été dépaysée.

Des tireurs d'élite patrouillent sur les toits. Les gardiens sont souriants, mais très fermes sur les consignes, au point que certains entraîneurs et médecins des équipes nationales, qui ne logent pas dans l'université, ne peuvent pas pénétrer dans les locaux de la délégation. A cet inconvénient s'ajoute un climat « préolympique » assez lourd, avec la multiplication des cérémonies officielles et les entraînements où l'on commence à s'épier du coin de l'œil. Aussi de nombreuses fédérations ont-elles choisi de s'installer à l'écart de Los Angeles.

Les tireurs – qui, avec Michel Carrega, déjà médaillé aux Jeux de 1972, constituent quelques-unes des meilleures chances françaises, – sont installés aux portes du désert de Mohave, à Chino, où doivent avoir lieu les concours. Le pas de tir olympique est situé dans ces collines calcinées par le soleil. Au bord d'un petit lac, les Français ont garé leurs « mobil homes » climatisés. Ils y gagnent en tranquillité et en temps de transport.

Les escrimeurs ont établi leur camp beaucoup plus au sud, à Escondido, à deux heures trente d'autoroute de Los Angeles. Ils y sont arrivés le 12 juillet, avec leurs deux tonnes de matériel comprenant huit pistes électrifiées et les appareils de soins très spécifiques pour traiter la phlébite de l'épéiste Riboud. L'arrivée des bretteurs français n'est pas passée inaperçue dans cette petite ville. L'accueil réservé aux escrimeurs par la population a été tellement chaleureux que le directeur technique de la Fédération française de judo, Pierre Guichard, s'en est un peu inquiété lorsqu'il est arrivé à son tour à Escondido, le 22 juillet, avec la moitié de l'équipe nationale. Il a donné des consignes très strictes pour que l'« extinction des feux » ait bien lieu à 22 h 30.

Les athlètes sont logés avec les mêmes facilités dans des motels voisins. Ils s'entraînent avec les étudiants de l'université locale qui a mis son stade à leur disposition. Pour eux, les chances de médailles sont moins nombreuses. Toutefois, Gérard Lelièvre compte bien mettre un terme à sa carrière de marcheur en montant sur le podium, tandis que Bruno Marie-Rose voudrait honorer sa première participation aux Jeux, à dix-neuf ans, en contribuant à gagner une médaille dans le relais du 4 × 100 mètres.

Le niveau de la préparation et l'absence des pays de l'Est ont, de toute façon, ouvert de larges perspectives de résultats aux Français. Et quand Henri Courtine, responsable du « haut niveau » au Comité national olympique, parle de vingt-cinq médailles, cela ne semble pas trop optimiste.

ALAIN GIRAUDO.

La majorité sénatoriale refuse le projet de référendum

LIRE PAGE 6
LE COMMUNIQUÉ DU GROUPE RPR

La croissance et ses limites

par FRANÇOIS SIMON

La croissance. Le mot est à nouveau prononcé avec insistance. Devant l'Assemblée nationale par M. Laurent Fabius : « *Toute amélioration nette de l'emploi passe par une certaine croissance.* » En prenant pied rue de Rivoli, par M. Pierre Bérégovoy : « *J'ai souvent dit que le seul moyen de faire reculer le chômage était de retrouver un taux de croissance supérieur à celui de nos partenaires.* » La croissance comme moyen de redresser la situation de l'emploi.

Tournerait-on le dos à un passé récent ? Une relance de l'activité est-elle envisagée ? Le fait est que par le biais des diminutions d'impôts (suppression du 1 % sur les revenus au profit de la Sécurité sociale, allégement de l'impôt sur les revenus et de la taxe professionnelle) le gouvernement s'apprête à « réinjecter du pouvoir d'achat » et à favoriser pour partie la consommation, pour partie l'investissement.

Tout se passe comme si les socialistes avaient exorcisé la peur que leur a provoquée le dérapage de 1981. Avant que la gauche n'arrive au pouvoir, les experts du PS avaient misé sur les vertus de la croissance et avaient mis au point, pour la développer, un plan de relance portant, notamment, sur l'augmentation du SMIC et des prestations sociales. Ils en attendaient des effets retentissants comme le rappelle Michel Beaud dans un livre qu'il a précisément intitulé *le Mirage de la croissance* (1).

Selon le schéma devenu classique, la reprise de la consommation devait entraîner un redressement de la production, lui-même favorisant la reprise de l'emploi et des investissements. L'accroissement des revenus procurait des rentrées fiscales supplémentaires, ce qui permettait de réduire d'autant les déficits publics. Toujours selon le schéma théorique, il s'ensuivait également un allégement des coûts fixes pour les entreprises, une réduction des tensions inflationnistes, un renforcement du franc et une amélioration des déséquilibres extérieurs.

Hélas ! Ce fut pratiquement le contraire qui se produisit. Le « *cercle vertueux* », auquel fait référence notre auteur, a eu d'autant moins de suite qu'il aurait dû se combiner avec une reprise internationale en 1982. Or, non seulement celle-ci n'a pas eu lieu, mais la reprise de l'activité intérieure elle-même fit long feu. Alors que de mai 1981 à mai 1982 la consommation des ménages augmentait de 4 %, la production nationale ne progressait que de 1,5 %. Ce sont les industriels étrangers qui tirèrent profit de cette situation, d'où le déséquilibre croissant de nos échanges commerciaux.

C'est un fait que la France ne produit plus, ou pas assez, de quoi satisfaire la clientèle que l'on dotait d'un pouvoir d'achat renforcé. Le taux de pénétration de nombreux produits (c'est-à-dire le volume des importations de ces produits rapporté au volume de la production intérieure) avait évolué parfois considérablement depuis le premier choc pétrolier. De 1973 à 1980, ce taux avait augmenté de 62,6 % pour le matériel électrique, de 33 % pour l'électroménager, de 152 % pour le cuir, de 84,5 % pour le textile, de 79 % pour le verre, de 40 % pour la chimie, et même de 50 % pour l'automobile.

(Lire la suite page 16.)

(1) Michel Beaud, *le Mirage de la croissance, la politique économique de la gauche*, tome 1, Syros.

Un contre-portrait de Laurent Fabius

par PHILIPPE BOGGIO

La mise à l'épreuve, enfin. A coup sûr, un test révélateur, le premier « challenge » peut-être, pour celui qui, à trente-sept ans, passe pour avoir réussi facilement tous ses examens. Ses adversaires ou les envieux s'en réjouissent, ses amis, malgré la confiance affichée, le redoutent. Et lui-même l'a très bien compris : Laurent Fabius pourra difficilement éviter désormais l'aveu de sa véritable personnalité.

Est-il aussi « *lisse* » que certains le prétendent ? Pétulant d'intelligence mais sec de cœur et de chair ? Doit-on essentiellement voir en lui, comme on le lit ces jours-ci, le produit d'un formidable contrôle de soi et d'une capacité d'ordinateur ? Le premier ministre est-il vraiment ce chanceux béni des dieux de la meilleure bourgeoisie, ce « surdoué » à la séduction d'angelot auquel de bonnes fées, inconsidérément prodigues, ont en plus permis de devenir l'« héritier » du chef de l'Etat ?

Les réponses à la plupart de ces questions, vraisemblablement dans quelques mois. L'Hôtel Matignon, lieu exposé par excellence, s'accommode mal, en effet, des profils brouillés et des âmes trop bien dissimulées. La fonction, rue de Varenne, accuse les traits de caractère. Elle en distingue, dans une lumière parfois cruelle, les pleins et les déliés et ronge les défenses psychologiques les plus enracinées.

Malheur au truqueur ou simplement à l'immature ! Que souffle le vent sur Matignon, que la presse donne l'assaut et que l'opinion s'impatiente, et il faut vite montrer là à la tâche au moins autant de tempérament que d'habileté. Même par temps calme, le plus introverti se voit vite contraint à un minimum d'extériorisation, à un engagement personnel qui, au-delà de la compétence technique et du savoir-faire, réclame d'abord de l'étoffe.

Laurent Fabius, sur ce chapitre de l'expression personnel, se sent-il en retard ? Se rend-il compte que le passage par Matignon nécessite une métamorphose et qu'il lui appartient de l'accélérer ? Il a en tout cas rapidement tiré les leçons des portraits publiés dans la presse à l'annonce de sa nomination et mesuré le poids des qualificatifs employés. « *Prudent* », « *réservé* », « *retenu* », « *distant* »... Toujours dans le même sens, celui de la discrétion, voire de la rétention.

Le nouveau premier ministre est souvent décrit comme un homme plutôt mystérieux, sans aspérité apparente, davantage défini par ses facultés intellectuelles ou son parcours sans faute de jeune homme pressé que par son sens du contact ou son rayonnement. Quelques articles s'achèvent même sur une évidence : aussi masqué, préservé qu'il ait pu être jusqu'ici, il doit maintenant se découvrir.

Et, surprise, il en convient lui-même bien volontiers. « *Je dois*, dit-il, *ouvrir les fenêtres.* » Il va même s'y efforcer dès son installation en nous fixant quelques rendez-vous dans le bureau du premier étage, laissé libre par Pierre Mauroy, le temps d'une marche dans le septième arrondissement, d'un trajet en voiture vers la Haute-Normandie ou d'une promenade – toute mitterrandienne de style – dans le parc de Matignon. Confidences ébauchées puis interrompues, retours en arrière appliqués mais rétifs... l'auto-portrait ne dépasse pas vraiment, pas complètement en tout cas, le stade de l'esquisse à gros traits. « *Je suis pudique* », s'excuse-t-il avant d'ajouter un peu plus tard : « *C'est s'imposer peut-être trop aux gens que de porter son affectivité en bandoulière.* » Il lui arrive pourtant, entre une citation et une anecdote, de confesser sans détour un secret – « *je me suis rendu compte que j'avais une relation très privilégiée avec les personnes âgées* » – et surtout, malgré ses prudences, de lâcher l'essentiel, cette importance rare attribuée à sa vie privée, à « *elle* » et à « *eux* », à Françoise Castro, sa femme depuis 1981, et à ses deux enfants. « *Un chagrin, une déception dans ma vie personnelle me porterait un coup terrible.* » Trois, quatre fois dans la conversation, la confession de sa joie et de ses peines éventuelles concernant le cercle familial est ainsi mise en avant.

Laurent Fabius, pour le reste, est plus à l'aise dans le contre-portrait, dans une sorte de contestation des portraits publiés récemment dans la presse. Il a même la dent particulièrement dure : « *Certains journalistes écrivent comme on photocopie : par duplication.* » Il se dit persuadé qu'un même portrait-robot jauni illustre depuis des années sa jeune carrière, resservi à chaque nouvelle occasion avec les mêmes informations, qu'il juge caricaturales. Le premier ministre, visiblement, se sent à l'étroit dans le cadre que délimitent quelques stéréotypes très marqués : des origines bourgeoises, des études brillantes, une politisation plutôt tardive, une réussite facile, la science du calcul plus que l'art de la conviction...

A force d'être régulièrment publiées, certaines précisions, fausses, lui tiennent lieu désormais de réputation. Par exemple, ce goût des voitures de sport qu'il entretiendrait depuis ses études à Normale Sup' et à l'ENA. « *Je n'ai jamais possédé*, explique le premier ministre, *que des voiture normales. Il est vrai que, pour mon malheur, j'avais acheté, pendant mes études, une Lancia d'occasion, qui avait déjà parcouru 150 000 kilomètres et qu'il fallait pousser au démarrage lorsqu'il pleuvait. Mes autres voitures, à cette époque, n'ont été qu'une Fiat 500, une Peugeot 203, une Renault 14... Cela dit, je trouve très bien, si on en a l'envie, de posséder une voiture de sport.* » Pourtant, c'est ainsi, les anciens condisciples de Laurent Fabius à l'ENA ne se souviennent plus de lui autrement qu'au volant d'une Porsche ou d'une Aston-Martin.

Il en va de même, selon le premier ministre, de cette impression donnée de son parcours personnel, « *cet état de préparation permanente* », dans lequel on le dit placé depuis sa prime jeunesse, de cette certitude, acquise dès l'enfance, d'être « élu », promis à un destin exceptionnel.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Faux numéro

Ce qui n'allait pas, entre le précédent gouvernement et nous, c'était la communication. Nous étions tout le temps coupés. Et il y avait beaucoup de friture sur la ligne.

Le nouveau a une meilleure tonalité. Ses indicatifs sont clairs et plutôt satisfaisants.

Hélas ! Au prix où il nous fait payer l'unité, beaucoup de Français vont se remettre aux abonnés absents.

JACQUES CELLARD.

idées

L'Eglise l'Ecole et l'Etat

Pour André Mandouze, la *cause* de l'école, celle de l'Eglise et celle de la *liberté* n'en font qu'une : mais à condition qu'on regarde la vérité en face, ce que n'ont pas fait les manifestants du 24 juin, dupés par un discours à ses yeux mensonger. Le Père Cardonnel, *de son côté*, croit que l'Eglise n'a rien à *gagner* à *céder* à sa clientèle traditionaliste. Quant à Gaston Pietri, il juge indispensable qu'elle fasse le départ entre Dieu, qui seul est Dieu, et César, *qui* n'est que César. Ce qui suppose que son engagement commence par être distance.

La foi prend corps dans la vie publique

par JEAN CARDONNEL (*)

SI nous croyons que la solidarité, la force d'aimer, n'est pas une aspiration vague, ou l'un des privilèges du Dieu unique d'abord souverain inaccessible mais l'estime créatrice devenue homme, mêlé aux causes perdues jusqu'à finir exécuté comme le dernier des maudits, un terroriste, nous voici plongés dans l'histoire, l'invraisemblable brassage. Il n'existe rien qui *mène aussi loin, en pleine* vie collective, qu'un supplicié pour crime de révélation du pouvoir créateur contagieux, *livré, offert, proposé* à tous sans la moindre puissance dominatrice. Se passionner pour le monde, faire corps avec lui, ses pauvres, ses damnés, bouscule les hiérarchies, conduit au gibet mais donne une vitalité capable de traverser la mort, d'en libérer l'univers.

J'expose là *un résumé* des actes de l'homme fidèle à son choix d'incarner l'amour lutteur, cordial qu'il est aux racines d'une création plus vraie que nature, cruelle et sélective. Oui, le cas Jésus qui diffuse l'heureuse nouvelle de la mise en commun et n'a donc aucun besoin d'école privée.

Je ne saisis pas que des fidèles d'une fraternité faite chair parmi les hommes, *femmes, de toute* appartenance sociale, religieuse, puissent investir leurs énergies dans la lutte pour un milieu scolaire particulier dont aurait besoin la foi. S'il y avait menace d'étatisation de l'enseignement, les ripostes spectaculaires seraient légitimes. Mais telle n'est pas du tout la situation : les pouvoirs publics de la République française reconnaissent et aident financièrement l'extrême *variété* des écoles privées, libres, confessionnelles, religieuses, chrétiennes, catholiques. Même si quelques dispositions législatives permettent un contrôle des établissements privés, il n'y a pas lieu de brandir le spectre du collectivisme et d'appeler aux manifesta*tions pour la liberté.*

Un mot a joué le rôle de détonateur : titulariser. La direction de l'enseignement catholique a vu rouge : ses sujets, instituteurs, professeurs d'écoles libres, pouvaient librement choisir leur statut et, au besoin, ne pas juger l'originalité pédagogique du privé incompatible avec le fait d'être rattaché à la fonction publique. Nos enseignants nous appartiennent, disent en clair les autorités d'une scolarité confession*nelle. Ils sont notre propriété privée,* nos clercs, commes les enfants le bien des familles. Dans cette perspective, la titularisation fonctionnariserait les enseignants arrachés au projet éducatif spécifique, livrés à l'Etat indissociable d'une idéologie périlleuse pour la foi. C'est méconnaître les courants multiples qui traversent l'école laïque.

Restauration ou bonne nouvelle libératrice

Sous la pression de sa clientèle d'ordre traditionaliste, l'Eglise a régressé chez nous. Elle pouvait se dégager d'une assimilation au secteur privé scolaire d'un message de salut public. Or elle s'est laissée pri*vatiser. Les troupes cléricales* qu'avait un instant déconcerté l'audace de Vatican II sont parties à sa reconquête. Se crisper sur un enseignement privé, c'était revenir aux vieilles habitudes, préserver les siens et non courir le risque de chercher à rendre cordiale la vie publique.

Par peur d'une plongée baptismale dans les eaux communes, l'Eglise regagne le camp de la libre entreprise privée. Mais le retour aux affrontements des cléricaux d'instinct de droite par le goût d'une ségrégation et des laïcards sectaires d'un *autre âge masque la réalité* : qu'il s'agisse du privé ou du public, le vrai motif d'inquiétude est celui d'une non-remise en question de notre système scolaire. Nous ne pouvons éluder un problème fondamen*tal : le contenu d'une véritable laï*cité. Celle-ci ne saurait se caractériser par la chimère d'enseignants neutres vis-à-vis des rapports humains, sociaux, de l'ouverture aux questions ultimes sur l'homme, la vie, la mort, le mal.

Je crois que l'Eglise, l'enseignement confessionnel ou laïque, la famille, se heurtent à la même difficulté : comment transmettre sans inculquer ? Façonner, distribuer un savoir, paraît plus sûr qu'éveiller à *la convergence des interrogations.*

Partout, on restaure. Chaque clan célèbre d'autant plus son idéologie, ses valeurs, qu'il s'abstient de les explorer. Ce dont nous avons le plus besoin, c'est d'une réalité complexe au-delà des particularismes religieux et appelée par les chercheurs chrétiens l'intelligence de la foi. Une adhésion si forte au transgresseur des frontières par excès d'amour du *monde qu'elle est capable d*'aiguillonner les possibilités créatrices de la pensée humaine.

Après un bouillonnement de discussions sur l'homme-Dieu accueilli ou rejeté mais non sans débat, les batailles pour savoir ce qu'implique dans tous les domaines le fait que la parole d'amour subversif s'incarne, meurt, se manifeste vivante à jamais, quel désert théologique ! *C'est du même mouvement que* l'Eglise défend son morceau, ses écoles, milieu privilégié, privé, d'une foi non stimulée par l'appétit d'un monde autre et se méfie de toute réflexion populaire sur l'amour, homme partisan à l'œuvre dans les efforts, combats pour vaincre toute misère, servitude, libérer le pauvre, briser les chaînes dorées qui alourdissent le riche, lui retirent son humanité.

Au fond, c'est très simple : ou bien l'Eglise cède à sa clientèle qui organise des manifestations monstres pour sa propriété privée, ou bien elle est au service d'une vie publique structurée par le geste du Christ, réelle et prophétique mise en commun.

(*) Dominicain.

Trois causes qui n'en font qu'une

par ANDRÉ MANDOUZE

EN cette affaire de l'école privée, c'est bien l'école catholique qui, d'une façon écrasante, a accaparé la vedette.

Catholique, tout au moins au sens sociologique du terme : car, pour ce qui est d'une référence précise à la foi chrétienne, le débat révèle plus d'une ambiguïté.

On aura sans doute remarqué en effet que, mis à part quelques attardés des bagarres remontant au début du siècle, les représentants les plus authentiques de *ceux qu'on* appelle les laïques se sont bien gardés de profiter de l'orchestration très politique du débat pour régler un compte à la religion catholique *en tant que telle. En face, j'ai* eu beau chercher, tendre l'oreille, lire les déclarations des responsables des APEL, du secrétariat de l'enseignement catholique ou même des *évêques : c'est systématiquement* qu'on a plaidé la liberté en général et non la foi en particulier. Et pour cause.

Car, si l'originalité de la recher*che pédagogique dans certaines* écoles confessionnelles (et non pas dans toutes) est d'autant mieux représentées que les subventions de l'Etat (de cet Etat pourtant *abhorré !) permettent* ici ce que l'austérité interdit au secteur public, en revanche les écoles qui étaient naguère celles des curés ont pour la plupart depuis longtemps renoncé, *surtout dans les grandes classes*, à former véritablement des chrétiens. Qu'on veuille bien consulter sur ce point les prêtres appelés occasionnellement à prêcher dans ces établissements des retraites ou à essayer d'y faire de l'instruction religieuse : sauf exception, on sera vite fixé.

Alors pourquoi cette mobilisation *de tous les rouages de l'institution* ecclésiastique dans cette bataille qui a culminé le 24 juin ? Tout simplement parce que, non pas la foi chrétienne, mais précisément l'insti*tution hiérarchique a bel et bien* un *projet de société*, ou plus exactement se raccroche à un reliquat historique de ce que fut la chrétienté. A Rome, Jean-Paul II, à Paris, le *cardinal Lustiger, incarnent* cette volonté. Comme ce sont deux hommes qui ne sont pas ordinaires et savent manier admirablement des vocables à sonorité moderne *pour habiller des réalités archaï*ques, ils ne manquent pas, à l'occasion, d'être accueillis avec sympathie par un grand nombre de non-chrétiens sensibles à leurs dis*cours aussi généreux que généraux* sur les droits de l'homme, mais qui ne se sentent pas concernés par les interdits que ces deux hommes n'arrêtent pas de ressasser et qui, *en dépit de l'histoire réelle* de l'Eglise, bloquent celle-ci et lui font perdre inexorablement les plus évangéliques de ses membres, laïques aussi bien que clercs, qui répu*gnent au double jeu.*

Je suis de ceux qui pensent que *dans cette équipée du 24 juin*, et pour reprendre le mot d'un correspondant de ce journal, un million de dupes ont emboîté le pas de quelques milliers de menteurs. Etre *dupe n'*est certes pas très honorable, et j'ai toujours regretté que le clergé aime souvent mieux former des enfants de chœur que des chrétiens adultes. Mais des menteurs, *quelle horreur ! Quelle honte pour* ceux qui se prétendent responsables de l'Eglise catholique !

Un exemple entre mille. Il était peut-être habile, Jean-Marie Lustiger, *de jouer aux offensés* en vous écriant sur le mode rhétorique dans une récente interview publiée dans ce journal : *« Nous accuser de dénigrer l'école publique et les catholiques qui enseignent est aussi faux qu'injuste. »* C'est pourtant, monseigneur, ce que votre parti — car c'en est bien un — n'a cessé depuis des mois de faire. La calomnie — *qu'on se souvienne de la fameuse* affiche suggérant que l'école publique était un goulag — a été l'arme favorite de ce parti. A croire les *défenseurs de l'école qui a vos faveurs, l'autre n'était que ramassis* de fonctionnaires bornés et paresseux, d'élèves laissés à l'abandon et exposés à tous les dangers. De plus, privée de toute perspectives *pédagogiques, cette même école*, à leurs dires ne pouvait conduire qu'à des résultats scolaires médiocres. Dernier point évidemment contraire aux statistiques, mais n'est-ce pas, *quand on est sur la voie des malhonnêtetés*, on n'en est pas à une près !

On pourrait, sur les détails de ce dénigrement systématique, en *écrire des pages, et qui tourneraient* à la confusion complète des faussaires. Ne doutons pas d'ailleurs que tel mémoire de sociologie ou d'histoire immédiate fera un jour ou *l'autre le relevé de tous ces man*quements à l'objectivité. Notons, en attendant, le scandale que les partisans de l'école dite catholique aient servi de relais à de pareilles contre*vérités et que, croyant sans doute* limiter les dégâts, trois évêques se soient faits, au petit matin du 24 juin, les piteux complices d'une exécution capitale, celle de la crédi*bilité de l'Eglise de France.*

Liberté et vérité

Ce qui me fait tout naturellement passer, pour conclure, de la cause de l'Ecole et de *la cause* de l'Eglise à celle de la Liberté. Car, si on y regarde d'un *peu près, ces trois* causes n'en font qu'une.

Si on veut être crédible, il ne faut pas biaiser sur la vérité. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il faille assurer par la contrainte le triomphe de la vérité. Seule la liberté assure, *non pas un triomphe, mais* le passage à l'acte de vérité. Une école qui, privée ou publique, confessionnelle ou laïque, voudrait imposer aux enfants comme règle absolue *les perspectives de ses théoriciens*, de ses organisateurs, voire des parents, contreviendrait à l'intérêt même de ses usagers : ceux-ci doivent être progressivement amenés à choisir *leur métier, leur vie, leur* idéal. Bref, loin d'être voués à être déterminés en tout par un groupe, un Etat ou leurs parents, ils doivent être formés à conquérir leur liberté d'hommes et de femmes à leur tour responsables.

Il n'en va pas autrement pour les églises et pour l'Eglise. Dieu sait si, sans jamais définir les termes, le clergé aime aujourd'hui à parler du « peuple de Dieu » et de la « liberté des enfants de Dieu ». *Ce* peuple de Dieu ne peut être que celui de tous les hommes, et la liberté qui revient à ses membres n'en n'est pas une s'ils n'ont pas le droit de risquer, de se risquer, de la risquer. Quel parent, notamment chrétien, ne *connaît pas en permanence* le souci de voir l'enfant qui grandit risquer de choisir d'autres valeurs que celles qu'il tient lui-même pour vraies ?

Et pourtant, sans ce risque, il n'est pas d'éducation qui se respecte. C'est cette liberté-là, certes, qui a fait que tant de chrétiens baptisés sont sortis d'une Eglise qui les a *déçus*, mais c'est aussi cette même liberté qui fait que ceux qui y restent s'y veulent libres. Ils ont choisi Jésus-Christ comme guide, l'Evangile comme difficile journal de bord, les Béatitudes comme idéal à la fois impossible et essentiel, les pauvres, les petits, les paumés comme compagnons. Et n'importe lequel des mandements ecclésiastiques *n'a* pour eux de sens que si c'est cela qui est rappelé.

Et cela *ne constitue pas seule*ment un viatique pour la vie éternelle, mais c'est la base très exigeante d'une éthique pour cette vie-ci. Comment diable — c'est le cas de *le dire* — le responsable épiscopal des problèmes d'enseignement a-t-il pu avoir *l'incroyable* légèreté de traiter de *« creuses »* les valeurs véhiculées par l'école publique ? Pauvre homme ! Il n'avait donc pas compris que, s'il n'est plus de chrétienté, il existe — en dépit de certains nihilistes, qui se croient modernistes — *une morale* fondamentale où les vrais laïques — au sens fort du mot — et les vrais chrétiens — ceux qui sont libres — se sont toujours sentis solidaires ? *Et c'est bien cela* la force de la République.

La bonne distance

par GASTON PIETRI (*)

VERS la fin de ses *Mémoires*, Raymond Aron fait confidence au lecteur que, n'étant « croyant d'aucune Eglise », il ne peut que laisser « vide la place pour la foi transcendante ». Et, comme si une hésitation le gagnait, il nous livre alors l'une de ces questions limpides dont les grands débats ne sont guère familiers : *« En laissant de côté les Eglises traditionnelles et en concentrant mon attention sur les religions séculières, ai-je manqué l'essentiel ? »* Qu'une intelligence aussi avide de comprendre les choses politiques ait osé pareille question, c'est bien le signe qu'elle est aussi délicate que pertinente.

En certaines régions de la planète, c'est le renversement le plus inattendu qui s'est produit ces dernières années : des philosophies qui oppriment, une foi religieuse qui se fait le ressort des révoltes les plus essentielles. Voltaire ne s'y reconnaîtrait *plus. Il n'y a pas lieu certes de* triompher trop vite. Qu'une « foi transcendante » se fourvoie dans la politique, et le pire aussi peut arriver. C'est le cas en Iran. Et l'histoire de l'Occident chrétien, à cet égard, a de quoi nous rendre modestes. Mais quand la politique engendre *l'une de ces « religions séculières »* dont Raymond Aron a si bien étudié les mécanismes, est-il si surprenant que la foi devienne une chance pour la liberté ? Sans enjamber les frontières de sa compétence mais en retrouvant simplement sa veine native qui est d'attester que Dieu seul est Dieu et *que* César *n'*est que César. *De telle sorte que* l'engagement des Eglises n'est authentique que s'il commence par être distance.

Il est une distance de pure abstention ; elle démobilise. Il en est une autre qui est le lieu même du témoignage ; et elle est féconde. En définitive, aux « religions séculières » la foi chrétienne ne peut qu'opposer la fière réplique des apôtres devant le sanhédrin : *« Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ».* Mais la politique, alors, peut trouver son véritable espace, à la *fois sa limite et* sa vocation. Plus concrètement, c'est quand la politique cesse de vouloir par elle-même prendre en charge tout l'homme et lui procurer le bonheur qu'elle est bien placée pour être, en son ordre, sainement efficace. Au-delà d'un certain seuil, les *effets* s'inversent. *Et la* pente totalitaire n'est jamais très loin.

Les chrétiens, pour leur part, n'ont alors d'autre ressource que d'ouvrir les yeux sur le sens ultime de la *démocratie, un peu stupéfaits* sans doute qu'elle ait si longtemps connu ou connaisse encore des résistances dans leurs rangs. Il aura fallu, en effet, les ravages du totalitarisme en notre siècle pour que Jacques Maritain soit réellement entendu dans son plaidoyer pour la démocratie comme l'aboutissement profane de *« l'inspiration évangélique en travail dans l'histoire ».* Inspiration qui se résume en un principe simple mais dérangeant : *« La personne, tout en faisant partie de l'Etat, transcende l'Etat par le mystère inviolable de la liberté spirituelle et par sa vocation aux biens absolus. » (Christianisme et démocratie,* 1932).

La distance pourtant restera toujours ambivalente. Tantôt, à travers ses silences surtout, elle paraîtra *faire le jeu de l'ordre établi. Tantôt,* dans telle remise en cause de l'absolu de César, elle prendra des couleurs contestataires. Et si l'Eglise se met à renvoyer aisément les adversaires dos à dos, on sourira une fois de plus de ces chrétiens introuvables : mauvais conservateurs et révolutionnaires peu sûrs. *Une* analogie vient à l'esprit : celle des différentes lectures du personnage grec d'Antigone. Péguy, dans son interprétation chrétienne, y voit le témoin qui sait braver les pouvoirs à cause de la justice et de la vérité. Nous sommes au moment de l'affaire *Dreyfus. Quant à* Barrès, il admire la piété d'Antigone envers les morts, lui qui a fondé la patrie sur « la terre et les morts ». Mais arrivé à la scène des lois, il ne peut retenir sa protestation : *« Si on laisse faire Antigone, il n'y a plus de société. »*

Oscillation significative. Quelques penseurs, à la suite de Rousseau, ont cru déceler dans la foi chrétienne le danger de mettre l'homme au-dessus du citoyen et par là de *désorganiser* le jeu social. *Les* uns du reste pour l'accuser d'être une force conservatrice, les autres pour lui attribuer des arrière-pensées révolutionnaires. C'est dire que la distance, quand elle est positivement vécue, brouille inévitablement des classements trop commodes. Ce qui, de nos jours, porte les esprits partisans à juger en termes fort simples de ce qu'ils croient être des alliances : quand on *attend l'Eglise à gauche, elle est à* droite ; quand on l'attend à droite, elle est à gauche.

Michèle Bertrand pense que, dès l'instant où le champ religieux et le champ politique sont plus nettement distingués qu'hier, la religion ne peut rencontrer désormais la politique que sur un terrain spirituel. Et elle ajoute cette précision intéressante : *« C'est en agissant (...) sur les consciences particulières, en leur donnant des raisons d'agir (...) qu'elle intervient dans les transformations historiques » (le Statut de la religion chez Marx et Engels).*

D'autres que les chrétiens savent pratiquer, à leur manière, cette dis*tance féconde. Raymond* Aron y pensait-il en redisant, dans les dernières lignes de ses *Mémoires*, sa volonté de *« faire son salut laïc » ?* Pour le chrétien, Dieu doit avoir toute la place sous peine de n'être plus Dieu. Mais au croyant il restera toujours à montrer que ce Dieu de Jésus-Christ ne peut être enrôlé pour aucune croisade ni servir aucun manichéisme. Car il fonde l'autonomie des choses séculières dans le moment même où il inspire les libres *choix des consciences.*

(*) Prêtre.

LU

« LA VIE QUOTIDIENNE EN LORRAINE AUX XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES », de Guy Cabourdin

Un fief de la Contre-Réforme

AU moment où l'actualité *attire tristement l'attention* sur la Lorraine, ce livre de l'historien nancéien Guy Cabourdin fait revivre une autre image de cette province, à une époque où les hauts fourneaux et les laminoirs n'existaient pas et où la plus grande partie de la population vivait de l'agriculture.

La Lorraine connut deux épo*ques de relative prospérité*, au début du XVIIe siècle, puis dans la seconde moitié du XVIIIe (entre les deux, elle mit du temps à se remettre de la catastrophe de la guerre de Trente Ans et de l'épidémie de peste qui l'accompagna). Guy Cabourdin retrace avec minutie la vie domestique et sociale des Lorrains, décrit leurs façons de se nourrir, de travailler et de se distraire, leurs traditions et leurs croyances. Cette évocation fait ressortir en particulier l'emprise de l'Eglise sur la vie publique et personnelle, dans une région qui fut un foyer de la *Contre-Réforme. Les congréga*tions et les confréries y étaient nombreuses et actives. L'encadrement clérical était particulièrement élevé. La lutte contre la sorcellerie fut *menée* avec une exceptionnelle férocité (elle fit au moins deux mille morts entre 1580 et 1630) et le culte de Marie était célébré avec ferveur.

Il n'était guère de domaine de la vie personnelle qui ne fût fer*mement réglementé, que ce fût* dans le choix des conjoints, l'éducation des enfants ou l'organisation des divertissements. La volonté de l'Eglise d'étendre la foi la conduisit à prendre en charge de façon particulièrement active l'instruction des enfants, ce qui a donné à la Lorraine un niveau élevé d'alphabétisation : elle fut la première province française à assurer l'instruction gratuite des filles, et, à la fin du XVIIIe siècle, plus de 75 % des Lorrains *savaient signer, alors que cette* proportion n'atteignait pas 50 % pour l'ensemble du royaume. L'université de Pont-à-Mousson, créée en 1572 par les jésuites, connut un rayonnement international, avant d'être transférée à Nancy en 1768.

Cet effort pour tenir fermement les esprits à l'abri du péché et des *tentations n'était toutefois pas* toujours couronné de succès. C'est ainsi que la hiérarchie ecclésiastique dut à plusieurs reprises attirer l'attention des fidèles sur *le danger des ouvroirs et des* assemblées féminines qui attiraient les garçons, et au cours desquelles il arrivait que les femmes chantent *« des chansons déshonnêtes »*...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ *La Vie quotidienne en Lorraine aux XVIIe et XVIIIe siècles.* Hachette, 319 p., 78 F.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

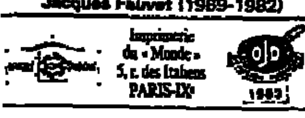
PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	685 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	838 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

étranger

DIPLOMATIE

LA VISITE DE SIR GEOFFREY HOWE A PÉKIN

Un abîme sépare encore les conceptions des deux parties sur l'avenir de Hongkong

Le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe est arrivé, vendredi 27 juillet, à Pékin où, pour la seconde fois cette année, il doit avoir des conversations sur l'avenir de Hongkong. *« Bien que des questions importantes restent à régler, les négociations sont en bonne voie »*, a-t-il déclaré au cours d'une halte, jeudi, dans la colonie.

De notre correspondant

Pékin. – La dix-neuvième session des pourparlers sino-britanniques sur l'avenir de la colonie de Hongkong s'est achevée mercredi 25 juillet à Pékin. Comme les précédentes, elle a été marquée par un communiqué laconique de l'agence Chine Nouvelle, qui témoigne bien du secret savamment entretenu par les deux parties sur ces difficiles négociations. Mais cette session n'a certainement pas été comme les autres. Elle intervient en effet alors que – à deux mois de la date butoir du *30 septembre fixée par les Chinois* – les deux parties ont du mal à accorder leurs violons. C'est dans ce contexte qu'est arrivé ce vendredi 27 juillet à Pékin, sur l'invitation de son homologue chinois, M. Wu Xueqian, le chef du Foreign Office, Sir Geoffrey Howe. Il a fait escale dans le territoire de la Couronne – le mot «colonie» semble de moins en moins à la mode – avant et après sa visite de quatre jours à Pékin. Il n'aura pas trop de son talent de diplomate à la fois *pour arrondir* les angles avec les Chinois et pour rassurer les habitants de Hongkong. Agacés et inquiets du silence sur les différentes propositions, si l'on excepte les rumeurs savamment distillées par Pékin, ils se demandent, à juste titre, de quoi leur sort sera fait après la date fatidique de 1997, au-delà de laquelle le territoire repassera, d'un commun accord entre Pékin et Londres, sous la souveraineté de la République populaire.

Crise de confiance

Les négociations sur Hongkong ont débuté fin 1982, au lendemain d'une visite à Pékin de Mme Thatcher. La «dame de fer» avait irrité ses interlocuteurs par ses propos, d'un style très «guerre des Malouines» sur l'appartenance de Hongkong à la Grande-Bretagne. Propos hérétiques pour des nationalistes chinois qui n'ont pas oublié *que la colonie fut occupée lors des* guerres de l'opium, à la suite de «traités inégaux». Très vite, Chinois et Britanniques s'étaient mis d'accord sur le transfert de souveraineté en 1997, négocié entre eux sans en référer aux principaux intéressés, les cinq millions de Chinois de Hongkong. Les choses semblaient aller tant bien que mal, en dépit des frissons qui secouaient la place financière de Hongkong devant l'inéluctabilité de la passation de *pouvoir*. Même si bien des gouvernements et sociétés intéressés à l'ave*nir économique de Hongkong* affirmaient que tout se passerait bien. Même si *les Chinois, qui voulaient* faire du retour en douceur de Hongkong au sein de la mère-patrie un test de leur bonne volonté et de leur bonne foi envers Taiwan – un morceau encore plus gros, – multipliaient les déclarations apaisantes.

Ainsi, *sous* l'égide de M. Deng Xiaoping, l'« ancien » qui supervise *de haut la politique* chinoise mais semble garder la haute main sur la question de *Hongkong (il a d'ail*leurs délégué le droit de parler de manière autorisée sur ce problème à quatre personnes, dont le premier ministre, et pas au secrétaire général du PC). Pékin a annoncé que Hongkong bénéficierait du statut de « zone administrative spéciale ». Ainsi, selon le principe « un pays deux systèmes », Hongkong garderait son système socio-économique capitaliste, ses lois, sa position comme port franc et place financière internationale, sa monnaie convertible, sans que des cadres chinois puissent se mêler de ses affaires internes. Ce statut serait *garanti pour* cinquante ans, au moins.

Bons principes sur lesquels tout le *monde pratiquement* serait d'accord. D'autant que, par sa politique *des « quatre modernisations »*, la Chine tente, dans un certain nombre de zones le long de la côte, et en particulier à Shenzhen, de libéraliser son économie et de l'ouvrir vers l'étranger. Mais Pékin n'a pas toujours mené une politique aussi pragmatique, et M. Deng est âgé de quatre-vingts ans. D'où une crise de confiance rampante à Hongkong, que de nombreuses délégations se rendant à Pékin tentent de résoudre. Mais le silence pesant qui entoure les pourparlers, le ton longtemps condescendant des Anglais et des Chinois, persuadés *qu'il fallait faire* le bien de Hongkong malgré elle si *nécessaire, et enfin des déclarations* peu rassurantes venues de Chine *n'ont pas contribué à apaiser les* esprits. Ainsi par exemple quand, en mai, prenant le contrepied de ce qui était généralement pensé, M. Deng affirma pour la première fois que des soldats chinois pourraient être stationnés à Hongkong (*le Monde* daté 27-28 mai). Même si, selon lui, leur rôle devait se limiter à la défense du territoire national à l'exclusion de toute ingérence dans les affaires intérieures du territoire, le mal était fait. D'autant que, en critiquant d'autres responsables chinois pour des déclarations qu'il estimait inconsidérées, M. Deng laissait apparaître, comme certains *le craignaient, des fissures dans* l'unanimité de la direction chinoise.

Recevant le 23 juin trois représentants du conseil exécutif de Hongkong – nommés par le gouverneur *britannique, Sir Edward Youde*, – M. Deng leur avait fait la leçon, devant les caméras de télévision, sur un ton assez vif. Parlant de la *« fierté chinoise »*, il déclarait que *« ne pas croire en la capacité du peuple chinois d'administrer bien Hongkong relève d'une mentalité de colonisé »*, avant de rejeter, d'un revers de la main, les craintes de la population locale. En bref, leur disait-il, notre politique est correcte, vous le comprendrez quand l'accord sera *signé et publié. Finalement*, alors que les conversations semblaient *tourner à l'optimisme*, après une période de chaud et de froid, les Chinois ont lancé une nouvelle proposition qui a encore plus tendu l'atmosphère, cette fois à Londres comme à Hongkong : la création d'un bureau de liaison commun. D'abord présentée officieusement comme le moyen, pour Pékin, de s'initier aux arcanes de l'administration de la colonie et de suivre son évolution, elle a été considérée par les Britanniques comme une tentative de *former* une *sorte* de contre-gouvernement. D'où la réaction très vive *de Londres, pour qui* le Royaume-Uni gouvernera seul le territoire jusqu'en *1997. C'est* ce qu'est venu affirmer à Hongkong à la mi-juillet M. Richard Luce, assistant de Sir Geoffrey. Les Chinois paraissent avoir reculé, parlant désormais d'organisme de « liaison » et non de surveillance.

Deux conceptions

Alors que les négociations semblaient sur le point de s'achever, ce débat montre que, en fait, les points de vue n'ont jamais été aussi différents. Et ce, paradoxalement, moins sur le fond que sur la forme car les deux parties sont d'accord sur l'avenir de Hongkong. Deux conceptions de la politique, du droit, s'affrontent. Les Britanniques veulent un *accord précis*, détaillé, assorti de garanties internationales. Les *Chinois sont en faveur* d'une *sorte* d'accord-cadre général, dont les modalités *seraient précisées ulté*rieurement. Ils posent, en quelque sorte, la question de confiance. Quant au débat sur la démocratie, il demeure faussé de part et d'autre. La conception de la démocratie de M. Deng n'est guère aussi libérale que sa vision du développement économique. Vieux révolutionnaire issu du terroir traditionnel chinois, il a certainement du mal à comprendre la démocratie à l'occidentale. C'est pourquoi lorsqu'il a affirmé que Hongkong serait dirigé après 1997 par une majorité de « patriotes » du *territoire*, les habitants de ce dernier n'y ont pas tous vu la confirmation *de leur* autonomie après 1997 mais aussi la volonté permanente de Pékin et des *Chinois* du Nord de faire mainmise sur eux.

Les Britanniques, pour leur part, n'ont jamais pratiqué de système démocratique et électif à Hongkong. Pour de bonnes raisons, politiques ou économiques, ils ont toujours su repousser l'échéance. Le gouverneur administre actuellement le territoire avec l'aide de deux conseils, nommés, l'exécutif ou « Exco » et le législatif ou « Legco », regroupés dans un « Umelco ». Un Livre vert publié le 18 juillet prévoit seulement l'élection, d'ici à 1991, d'une moitié de *représentants* à l'Umelco, les autres étant nommés (*le Monde* du 20 juillet). Ce projet n'a guère suscité l'enthousiasme à Hongkong, bien qu'il ait l'aval de certains milieux conservateurs effrayés par le parlementarisme. Pékin de son côté ne se sent pas concerné par ce projet. Comment, dans ces conditions, connaître vraiment les sentiments des habitants de Hongkong ? Londres, *qui* refuse un référendum, va mettre en place une commission chargée de sonder la population. Ce qui ne pourra pas se faire avant que le projet d'accord ait été publié, à moins d'envisager une rupture ou un échec et la publication unilatérale, fin septembre, ou début octobre par les Chinois de leur projet. Pékin estime que, une fois connu, l'accord sera accepté par la quasi-unanimité des habitants : *« Si nous avons adopté une position correcte, les gens nous soutiendront »*, a déclaré M. Deng.

Pour le moment, les arguties entre les deux négociateurs ont un effet inverse à celui recherché de calmer à la fois la population et les milieux d'affaires. Ces derniers s'inquiètent, comme le montrent les baisses spectaculaires sur le marché immobilier et à la Bourse. Le retrait d'un gros projet immobilier du « capitaliste rouge », M. Wang Guangying (*le Monde* daté 29-30 avril), n'a pas *contribué à rassurer une opinion* inquiète, même si les exportations se portent *bien* et *si les Japonais* continuent d'investir. Un échec serait catastrophique pour les Chinois, les habitants de Hongkong et les Britanniques. Beaucoup de ceux qui le peuvent, à Hongkong, pensent qu'il leur faudra un jour partir. Les Chinois, qui veulent faire de la récupération de Hongkong un test de leur bonne volonté envers Taiwan, auraient aussi beaucoup à perdre, et *récupérer* un Hongkong exsangue et ruiné serait beaucoup moins intéres*sant. Une solution doit être rapide*ment trouvée. C'est l'objet de la *visite* ici de *Sir Geoffrey*. Ce ne sera pas facile, car l'on parle déjà, à mots couverts, d'une nouvelle visite fin août ou en septembre.

PATRICE DE BEER.

MALGRÉ L'ACCORD CONCLU A MADRID

Français et Britanniques se disputent la direction du projet d'avion de combat européen

Il y a un peu plus de quinze *jours, à Madrid, la France et la* Grande-Bretagne se sont officiellement réconciliées, devant leurs partenaires ouest-allemands, italiens et espagnols, pour tenter de construire à cinq un avion de combat pour la fin du siècle (*le Monde* du 11 juillet). Le projet a été baptisé FACE, pour futur avion de combat européen. En réalité, les deux pays se livrent en sous-main une compétition acharnée pour que la responsabilité de ce programme de 30 milliards de dollars environ, avec un millier d'avions à construire, revienne à leurs propres industriels.

Il a fallu beaucoup de bonne volonté à chacun des cinq pour parvenir à une décision commune sur le projet FACE lancé, à l'origine, à partir de deux programmes différents : l'un, issu d'une première entente industrielle entre British Aerospace et Messerschmitt Bolkow Blohm, pour le Royaume-Uni et l'Allemagne fédérale, et auquel l'Italie pouvait *s'unir*, l'autre, résultant d'une entente entre Dassault-Bréguet et Dornier, entre la France et l'Allemagne fédérale. Le coût de ces projets a été tel qu'il a conduit à créer en Europe ce que les industriels de l'aéronautique appellent *« une dynamique de coopération »*, à laquelle s'est ralliée l'Espagne, qui frappe à la porte de la Communauté des Dix.

Après bien des marchandages et des compromis, les états-majors des armées de l'air dans ces cinq pays ont *jeté* les bases d'un programme commun unique : celui d'un avion d'*interception, biréacteur, pesant* 9,5 tonnes à vide, livrable à partir de 1995 et dont les caractéristiques lui *permettraient aussi d'être embarqué* sur des porte-avions. Mais là *s'arrête, semble-t-il, la définition* commune. Car, si tous les partenaires *s'accordent pour réclamer* que le projet soit réalisé à moindres *frais grâce à « une maîtrise des coûts industriels »* par les Etats concernés, chacun, ensuite, présente une série d'exigences incompatibles entre elles, ou difficilement conciliables.

Six mois de réflexion

C'est le cas pour la Grande-Bretagne, qui cherche à coordonner dans le temps deux besoins spécifiques : l'entrée en service d'un nouvel avion qui puisse succéder à ses Jaguar et le nécessaire remplacement (ce qu'on appelle la « remotorisation ») des réacteurs qui équipent aujourd'hui la version de défense aérienne de son avion Tornado. Pourquoi, donc, ne pas installer sur le FACE des réacteurs dérivés du RB-199 Rolls Royce du *Tornado* ? A *quoi* les Français répliquent que les deux problèmes ne sont pas liés *dans le temps et que la* logique de la coopération implique : à nouvel avion de l'an 2000, nouveau réacteur, différent de l'actuelle génération.

D'autant que le choix existe, avec la présence sur le marché, outre celle du *RB-199 britannique*, du M.88 français (en cours de mise au point à la Société nationale d'études et de construction de moteurs d'aviation) et du GE-404 américain. D'où la décision, il y a quinze jours à Madrid, des ministres de la défense impliqués dans le projet, de donner à leurs subordonnés (administration de l'armement et industriels de l'aéronautique) six mois supplémentaires *pour examiner la catégorie de* moteur qui devra équiper le prototype *du FACE lorsque sa construc*tion sera décrétée.

Rolls Royce et la SNECMA étant de longue date deux sociétés rivales et le gouvernement français ne voulant pas être accusé de brader les intérêts nationaux en succombant à la *séduction des Britanniques, on* imagine aisément la vigueur de la *querelle* entre *industriels, soutenus* par les pouvoirs publics de part et d'autre de la Manche. D'ores et déjà, la France a fait savoir qu'elle n'entendait pas baisser les bras en la matière, surtout depuis que la SNECMA s'est assurée un renom international avec l'aide de General Electric. Elle s'est déclarée prête à conserver *« sa capacité de synthèse technique »* à la SNECMA, qui devra demeurer apte, en toutes circonstances, à concevoir, seule, l'intégralité d'un réacteur d'avion militaire.

Un combat identique oppose les fabricants éventuels de la cellule du FACE et, du même coup, les responsables de l'intégration technique et industrielle de l'ensemble du projet. La fonction du maître d'œuvre, qui conduira le développement du programme au nom de tous les associés, est déterminante dans une coopéra*tion à cinq, nécessairement* tumultueuse et foisonnante. Face à face, donc, British Aerospace, pour le compte du Royaume-Uni, et le groupe *Dassault-Bréguet*, pour la France.

Dans le magazine spécialisé *Jane's Defence Weekly* publié à Londres, Sir Raymond Lygo, président de British Aerospace, est catégorique : *« Il me semble d'une implacable logique que le leadership du programme et le PC qui le pilotera reviennent à la Grande-Bretagne. Nous sommes le seul pays en Europe à disposer de la capacité de développer un tel avion avec un réacteur britannique. »* De son côté, la société Dassault revendique, dans une note interne, *« le leadership technique de ce programme au sein d'un bureau d'études commun situé à Paris »* et l'adoption du réacteur M.88 de la SNECMA. Elle allègue que le groupe français, depuis la réussite de ses avions Mirage, a *« une expérience inégalée, non seulement en Europe, mais dans le monde, avec ses succès à l'exportation, en matière d'avions de combat »*, de la formule « Delta-Canard » envisagée pour FACE.

Un enjeu de taille

A *ce jour, les cinq gouverne*ments, qui n'ignorent rien de l'importance *de cette confrontation* à venir, ont choisi de retarder le type d'organisation industrielle retenue pour le FACE et, partant, la désignation du maître d'œuvre. Ils ont promis de se revoir, à l'occasion d'une prochaine réunion des ministres de la défense qui devrait avoir lieu en mars 1985, probablement en terrain neutre, à Rome.

L'enjeu est de taille, en effet. Pour les Britanniques, qui n'hésitent pas à l'exprimer en termes vifs, il ne s'agit rien moins que de restaurer le pôle d'équilibre de l'industrie aéronautique en Europe, dès lors que la France, à Toulouse et à Paris, a déjà attiré les sièges des consortiums Airbus (pour le moyen-courrier) et Euromissile (pour les missiles tactiques). *Pour les Français, en revan*che, outre le fait que la construction *aéronautique, civile et militaire*, participe de ces secteurs économiques « sensibles », *dits* de *souveraineté* nationale, il s'agit de préserver libre et entière la capacité de cette industrie à exporter les matériels de pointe qu'elle conçoit. Deux Mirage sur trois, en moyenne, ont été vendus à l'étranger. Le marché du FACE, estimé à un millier d'exemplaires pour les cinq pays bailleurs de fonds, se compléterait à l'exportation par des commandes évaluées à quatre cents avions de plus.

JACQUES ISNARD.

LE CONFLIT NAMIBIEN

Les négociations entre la SWAPO et Pretoria ont capoté dès l'ouverture

De notre correspondant en Afrique australe

Johannesburg. – Une fois de plus la paix n'était pas au rendez-vous. Après les échecs de Genève en 1981 et de Lusaka en mai dernier, des négociations destinées à mettre un terme au conflit namibien ont capoté. La rencontre, mercredi 25 juillet aux îles du Cap-Vert entre le mouvement indépendantiste SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) et l'administrateur général de l'Afrique du Sud en Namibie, M. Willie Van Niekerk, s'est soldée par un fiasco assorti de menaces. Dans un communiqué diffusé à Pretoria, le ministre des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, à qui M. Van Niekerk est venu rendre compte, a clairement fait savoir qu'une escalade était possible. *« Si la SWAPO continue à commettre des actes de violence au-delà de la frontière* [angolo-namibienne], a-t-il déclaré, *des mesures efficaces et appropriées seront prises pour la combattre. »*

La première rencontre officielle en tête à tête de représentants de Pretoria et de l'*Organisation de libé*ration namibienne, après dix-huit ans de guerre, va-t-elle entraîner une aggravation du conflit ?

Le président de la SWAPO, M. Sam Nujoma, refuse toujours de dissocier tout cessez-le-feu de la mise en application de la résolution 435 des Nations unies, a annoncé M. Van Niekerk, précisant que *« cette organisation refusait de modifier son point de vue dépassé »*. Il tente ainsi de faire porter la responsabilité de l'échec à l'intransigeance du mouvement, ajoutant : *« M. Nujoma aura de grandes difficultés à justifier son point de vue auprès des pays africains favorables à la SWAPO, qui ont été déçus par l'attitude récalcitrante de son organisation. »*

M. Van Niekerk a *affirmé* que le seul objectif des pourparlers du Cap-Vert était *« de mettre fin à la perte de vies humaines dans la zone opérationnelle... »*, et M. Botha a assuré que *« le seul but des opérations en Namibie était de protéger les populations »*. Pour Pretoria, la trêve doit impérativement être le premier pas du processus de paix. M. Van Niekerk a souligné que le cessez-le-feu prévu comme la première étape de la résolution 435 précédait l'arrivée sur le territoire d'une force multinationale. *« Il n'y a rien*, a-t-il indiqué, *qui oblige les parties de continuer à se battre jusqu'à ce qu'un accord soit obtenu sur le retrait des troupes cubaines d'Angola et l'application de la résolution 435. Une telle situation entraîne des pertes en vies humaines considérables et inutiles. Elle est complètement contraire à l'esprit de paix créé ces derniers mois dans la région. »*

La résolution 435, votée en 1978, prévoit, outre l'arrêt des hostilités, le *départ des troupes de Pretoria* supervisé par une force multinatio*nale et l'organisation d'élections* sous le contrôle des Nations unies. L'Afrique du Sud veut imposer comme condition préalable à la mise en application de ce texte un cessez-le-feu effectif. M. Botha a révélé que cette offre avait été faite déjà le 7 juillet dernier à la SWAPO par l'intermédiaire du gouvernement angolais.

La SWAPO refuse cette condition préalable, car la signature d'un cessez-le-feu *de facto*, – en dehors des garanties prévues par l'ONU – affaiblirait sa position et la mettrait *en quelque sorte* sur le même plan que les partis politiques internes *namibiens. Elle perdrait ainsi son* label de mouvement national de *résistance* et sa position privilégiée pour assumer plus tard les destinées du pays. *Un statut* que lui a justement conféré l'ONU.

Le mouvement indépendantiste n'en a pas moins accepté de s'asseoir en face de son ennemi à une table de négociations. L'initiative avait été si discrète qu'elle a, semble-t-il, surpris plusieurs dirigeants de l'organisation. Ils auraient déclaré à Lusaka, où se trouve son siège, n'être *« pas au courant »* de cette rencontre. Lors du sommet de Lusaka, M. Nujoma avait été dûment man*daté par le comité central* pour réclamer un cessez-le-feu et l'appli*cation de la résolution* 435. Pour l'instant, la SWAPO n'a fait aucun commentaire sur l'échec des pourparlers du Cap-Vert, ce qui confirme, *une nouvelle fois*, la situation de blocage dans laquelle se trouve le conflit namibien depuis de nombreuses années.

A chaque rencontre, les différentes parties constatent l'étendue de leurs divergences. On voit mal comment il est possible actuellement de sortir de l'impasse. Les Sud-Africains conditionnent toujours l'application de la résolution 435 au retrait des Cubains d'Angola. Et la SWAPO ne déposera les armes que si ce processus est mis en route. En attendant les bombes continuent d'exploser au nord de la Namibie et le désengagement sud-africain d'Angola est toujours en panne.

MICHEL BOLE-RICHARD.

« HOMME FORT » DE LA BIRMANIE

Le général Ne Win fait sa première visite à Paris

Le général Ne Win, qui demeure l'« homme fort » de la Birmanie, bien qu'ayant abandonné le pouvoir depuis 1980, a commencé, jeudi 26 juillet, à Paris, une visite privée d'une semaine en France. Il sera reçu le 1er août par le président Mitterrand. Un déjeuner sera offert, ce même jour, en son honneur par M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. Après la République fédérale d'Allemagne et la Suisse, la France est la troisième étape d'un voyage de plusieurs semaines en Europe. *Pour sa première visite à Paris*, rendue pourtant à titre privé, le général Ne Win est accompagné d'une délégation de cinquante membres comprenant notamment les ministres de la défense et de l'industrie.

« Ne Win », en birman, signifie « Qui brille comme le soleil ». Après s'être retiré du pouvoir, ce général, âgé de soixante-treize ans, tient à maintenir son influence. Et, de fait, en tant que président du Parti unique du programme socialiste birman (BSPP), il continue d'exercer un pouvoir sans partage, rejetant dans l'ombre le modeste président San Yu, son « successeur ».

De sa *résidence* au bord du lac Inya, dans le quartier résidentiel de *Rangoun, le général* Ne Win s'est peut-être décidé à faire sortir *la Birmanie de la léthargie* dans laquelle il l'a volontairement plongée. *Affaibli par différentes* purges, le régime de Ne Win s'est trouvé *singulièrement menacé* par deux dossiers explosifs dont ce septuagénaire *se serait volontiers* passé. D'abord l'attentat contre le président sud-coréen, *M. Chun* Doo Hwan, le 9 octobre 1983 – une explosion qui avait *décapité le* gouvernement de Séoul – et, dix jours plus tard, l'enlèvement par les Karens d'un couple français, M. et Mme Bossu, qui travaillaient sur le chantier d'une cimenterie construite par la firme française Fives-Cail-Babcock.

[Né le 4 mai 1911, à Paugdele, dans le centre du pays, le général Ne Win, de son vrai nom Shu Maung, est le fils d'un petit fonctionnaire du gouvernement de la colonie britannique. Très jeune, il fréquente les milieux intellectuels de Rangoun agités par un nationalisme né dès le début du siècle. *Dans les années 30, il adhère au parti* qui se crée sous le nom « Nous les Birmans ». *Les Britanniques répriment ce* mouvement, et le jeune Shu Maung s'enfuit au Japon en 1941. Il revient dans son pays pour aider à la constitution d'une armée de libération qu'il va bientôt commander. En janvier 1947, le drapeau britannique est amené. Premier ministre de 1958 à 1960, il laisse les affaires du gouvernement à U Nu à l'issue d'élections générales, mais le renverse en 1962 pour assumer entière*ment la direction du pays.*]

AMÉRIQUES

EN VISITE A BUENOS-AIRES

M. Cheysson dresse un réquisitoire contre la politique monétaire américaine

Buenos-Aires (AFP). – M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, a réaffirmé, jeudi 26 juillet, à Buenos-Aires, l'importance qu'accorde la France à la consolidation de la démocratie argentine, et confirmé la détermination de son gouvernement à lui apporter son appui, notamment pour le règlement du problème de sa dette extérieure.

« Toutefois, a-t-il ajouté, *il n'y a pas que la dette extérieure,* [celle de l'Argentine étant évaluée à 45 milliards de dollars]. *Il s'agit aussi de savoir comment l'Argentine peut reprendre un plan de croissance et de développement. »*

Prenant la parole devant les responsables politiques et économiques rassemblés au Centre argentin des relations internationales, M. Cheysson a, d'autre part, dressé un sévère réquisitoire contre les Etats-Unis. *« Rien n'a de sens sans les Américains. Les taux d'intérêt dépendent d'eux. La stabilisation des cours des matières premières dépend d'eux. Les Américains ne démentent pas ces analyses, mais ils ne s'intéressent pas aux conclusions »,* a-t-il affirmé.

M. Cheysson a, en même temps, critiqué le Fonds monétaire international, estimant que cet organisme agissait *« de manière trop uniforme ».* Le FMI s'efforce d'imposer à l'Argentine un plan de rigueur contesté par le gouvernement de Buenos-Aires.

« J'affirme, a-t-il ajouté, *qu'il y a maintenant la possibilité d'un accord entre le dollar, le yen et l'ECU européen. »* Il s'est également prononcé pour un allongement du rééchelonnement de la dette des pays du tiers-monde, précisant qu'un délai de cinq ans *« paraît raisonnable »,* et affirmant que *« dans des cas exceptionnels, on pourrait aller plus loin ».*

Nicaragua

Fusion et ruptures chez les « contras »

Un accord a été signé le mercredi 25 juillet, à Panama, entre les groupes armés qui luttent contre le régime de Managua : la Force démocratique nicaraguayenne (FDN), présente au nord du Nicaragua, et l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE), qui opère au sud à partir du Costa-Rica. En fait, cet accord consacre la rupture entre les diverses composantes de l'ARDE. Quatre des organisations qui en font partie et contrôlent son appareil militaire ont rejeté une fusion qui, si elle était effective, représenterait sur le terrain les douze mille combattants que revendique la FDN et les huit mille que s'attribue l'ARDE.

« La supposée délégation de l'ARDE à Panama ne représente pas la seule ARDE légitime, celle des huit mille combattants, et ce qu'elle a signé au nom de l'organisation est une imposture », ont déclaré M. Eden Pastora, chef des maquis du sud, et M. Brooklin Rivera, leader des indiens Miskitos regroupés dans le mouvement Misurata. L'Agence France-Presse, qui rapporte ces propos, ajoute que le projet de cette fusion a provoqué depuis trois mois de vives tensions au sein de l'ARDE, entre M. Alfonso Robelo, son chef politique, et M. Eden Pastora, *son chef militaire.* Ce dernier a été expulsé à la fin juin de l'Alliance, alors qu'il se remettait dans une clinique de Caracas des blessures d'un attentat commis contre lui au sud du Nicaragua, et dont il accuse ses *« adversaires au sein des mouvements antisandinistes ».*

L'ancien commandant Zéro reproche à la FDN d'être dirigée militairement par d'anciens gardes somozistes et d'utiliser dans la guerre qu'elle livre au Nicaragua les *mêmes méthodes que la garde, en ne* faisant pas de prisonniers. Outre MM. Pastora et M. Rivera, M. José Davila, du Front de solidarité démocrate-chrétien, et M. Donald Castillo, de Solidarité des travailleurs chrétiens, se sont séparés du *reste de l'organisation. Ils estiment* que les conditions d'une union avec la FDN ne sont pas réunies et dénoncent les pressions exercées dans ce sens par la CIA.

Uruguay

Plusieurs partis de gauche reviennent à la légalité

Montevideo *(Reuter).* – Dans la perspective d'un retour à la démocratie, le gouvernement militaire uruguayen a levé, jeudi 26 juillet, l'interdiction qui frappait depuis onze ans certains des partis de gauche du pays.

Cette mesure ne s'applique pas au Parti communiste ni à plusieurs petites formations accusées de liens avec le mouvement des Tupamaros, écrasé lors de la prise du pouvoir par les militaires en 1973.

La coalition du Front élargi – alliance de gauche légitimée par la décision de jeudi – a eu, dans la journée, des entretiens avec les commandants des trois armes sur les élections promises pour le mois de novembre.

Le Parti colorado et plusieurs formations de moindre importance ont pris part aux entretiens, lesquels étaient boycottés par le Parti blanco, dont le candidat à la présidence, M. Wilson Ferreira Aldunate, a été arrêté le mois dernier à son retour d'exil.

Ces consultations étaient les premières à caractère officiel depuis la rupture de pourparlers analogues l'an dernier.

Les dirigeants politiques réclament la levée de la censure sur la presse et une amnistie en faveur des quelque sept cents prisonniers politiques du pays.

Canada

« MAIN JOYEUSE »

Montréal (AFP). – Le premier *ministre canadien,* M. John Turner, dont les tapes familières sur les *croupes des femmes* au cours de sa campagne électorale font l'objet *d'une controverse nationale,* s'est vu imposer un code de bonne *conduite par les candidates de son* propre parti.

Mme Lucie Pepin, ancienne présidente du conseil du statut de la femme, appuyée par Mme Judy Erola, ministre de la condition féminine, a édicté *« un protocole de bonnes manières »* destiné à ses collègues libéraux en général et à son chef de file en particulier.

« Il faut faire en sorte que tout le monde sache où mettre les mains, a affirmé Mme Pepin. *On doit se donner la main, on peut se faire la bise, on se fait l'accolade. Mais cela s'arrête là. »*

Les pratiques de M. Turner, surnommé par la presse américaine « Main joyeuse », risquent de lui faire perdre de nombreuses voix dans l'électorat *féminin. Le premier* ministre considère quant à lui *que ses tapes sur les postérieurs* des femmes sont des *« gestes de camaraderie ».*

PROCHE-ORIENT

LE DÉPOUILLEMENT DES ÉLECTIONS ISRAÉLIENNES

Le vote des soldats prive les travaillistes d'un mandat

De notre correspondant

Jérusalem. – Le vote des soldats aux élections législatives, dépouillé jeudi 26 juillet, accorde un siège supplémentaire au Parti d'extrême droite Tehiya (Renaissance) aux dépens du Front travailliste, qui perd un mandat. La onzième Knesset *comptera quarante-quatre députés* travaillistes et cinq membres du Tehiya. Le vote militaire ne modifie le score d'aucune des treize autres listes élues. Les résultats officiels et définitifs seront publiés mardi.

Ce léger changement du rapport des forces rend la position des travaillistes encore plus difficile. Pour pouvoir empêcher le Likoud de former un gouvernement, M. Simon Pérès devra désormais obtenir, outre le soutien de ses alliés de gauche, celui *du Yahad, le parti de M. Weizman,* et du Tami de M. Abouhatzeira. Pour prétendre constituer lui-même un cabinet majoritaire, il lui faudrait, en outre, recevoir l'appui supplémentaire de l'une des deux principales formations religieuses, le PNR ou le parti Shas (orthodoxes séfarades).

M. Weizman tiendra d'autant plus le rôle-clé dans la mise sur pied de toute coalition que son parti a choisi de faire bloc avec le Tami (un siège). Il fait donc monter les enchères. Il devait rencontrer mardi 31 juillet le premier ministre sortant. Lors d'un entretien, jeudi 26 juillet, avec M. Pérès, le chef de Yahad lui a demandé le portefeuille des affaires étrangères, déjà promis pourtant au dirigeant travailliste M. Navon. Le Likoud, semble pour sa part disposé à offrir ce poste à M. Weizman. Les travaillistes doivent donner leur réponse avant dimanche. M. Weizman continue de *préférer la formation d'un gouvernement d'union nationale* conduit par le Front travailliste.

D'autre part, l'examen détaillé du scrutin indique que le rabbin Meir Kahane – dont l'élection continue de susciter de multiples réactions hostiles en Israël – a réalisé ses meilleurs scores dans les bastions séfarades : *« villes de développement »,* moshavims religieux (coopératives agricoles), quartiers pauvres de Jérusalem. Le vote en faveur du rabbin Kahane, même s'il est marginal, peut être tenu pour un nouvel épisode dans la rébellion de la communauté juive orientale, qui prend, dans ce cas précis, des accents nettement racistes et antiparlementaires.

J.-P. LANGELLIER.

Washington : craintes de blocage diplomatique

Correspondance

Washington. – La situation politique incertaine en Israël à la suite des élections préoccupe les milieux officiels qui craignent de voir s'ouvrir une longue période d'immobilisme diplomatique dans la région. Quelle que soit la coalition gouver*nementale qui sortira des pourparlers* en cours, on doute que le futur premier ministre soit en mesure de prendre des initiatives visant à préparer autour du « tapis vert » un rè*glement de paix au Proche-Orient,* ni même de répondre à celles que le gouvernement américain pourrait prendre. En fait, étant données les incertitudes créées par le scrutin israélien, le département d'Etat n'envisage pas une nouvelle initiative.

En privé, les diplomates américains ne cachent pas qu'ils auraient préféré une victoire décisive de M. Pérès, favorable à une négociation avec le roi Hussein de Jordanie en vue d'arriver à un éventuel compromis sur le problème palestinien. On assure ici qu'il était prêt à faire des concessions territoriales sur la rive occidentale du Jourdain. On es*pérait qu'avec lui, le plan Reagan* pourrait être relancé.

Les perspectives n'apparaissent *pas meilleures dans le cas où un gou*vernement d'union nationale serait formé. D'une part parce que le Likoud, sous la menace de se retirer, pourrait bloquer toute initiative im*pliquant des concessions ; d'autre* part parce que la nouvelle équipe aura à se concentrer en priorité sur les graves problèmes économiques intérieurs.

H. P.

Liban

M. Karamé affirme que le plan de sécurité sera étendu à Tripoli

– La situation à Tripoli, où vingt-six personnes ont été tuées et cent quatre-vingt-une blessées en deux jours de combats entre les sunnites *intégristes* du Mouvement d'unification islamique (MUI), qui contrôlent la ville, et les combattants alaouites du Parti arabe démocratique (prosyrien), retranchés sur une colline, a été l'un des sujets abordés à Damas par le premier ministre libanais, M. Rachid Karamé, avec les dirigeants syriens, au cours d'une visite de quelques heures jeudi *26* juillet.

M. Rachid Karamé a assuré que le plan de sécurité au Liban serait étendu à Tripoli, avant de regagner Beyrouth, d'où il doit repartir samedi pour l'Arabie Saoudite. Le MUI, dirigé par le cheikh Saïd Chaâbane, craint pour sa part que l'armée libanaise, dans le cadre du plan de pacification de tout le Liban, pénètre dans la ville avec l'aide de l'armée syrienne et y réduise son pouvoir à néant.

Au Liban du Sud, le gouvernement s'attend à un durcissement de l'attitude de l'armée israélienne après la fermeture, mercredi, du bureau de liaison israélo-libanais de Dbaye (au nord de Beyrouth). Depuis quelques jours déjà, les Israéliens ont considérablement renforcé *leurs restrictions à la circulation des* personnes. Ils délivrent au compte-gouttes les laisser-passer dans leurs différents centres de la région de Saïda (chef-lieu du Liban du Sud) *et de Jezzine. – (AFP).*

Iran

La Fédération des droits de l'homme s'élève contre la persécution des bahaïs

La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) vient de dresser le bilan des persécutions dont sont victimes les bahaïs en Iran, depuis la révolution islamique. Le bahaïsme est une foi non violente et modernisante, née en Perse au siè*cle dernier (le Monde* des 15, 16 et 17 septembre 1982). Considérée comme sacrilège en Islam, elle est combattue ou proscrite dans la plupart des pays musulmans.

En Iran, elle compte environ trois cent mille fidèles et est la première minorité du pays avec les Arméniens. Sous les Pahlavi, elle jouissait d'une relative tolérance. La révolution *islamique signifia* pour les bahaïs la reprise brutale et méthodique des persécutions. Frappés d'ostracisme, privés de leurs droits civiques par la Constitution, ils ont *vu rapidement la situation de leur* communauté se dégrader.

Aujourd'hui, radiés de l'administration, plus de dix mille bahaïs ont été démis de leurs fonctions. Les étudiants adeptes de cette foi ont été chassés des universités, et de nombreux enfants n'ont pu continuer leur scolarité. La FIDH signale également le cas d'enfants enlevés à leurs parents pour être élevés selon les préceptes du Coran. D'autre part, les arrestations et les exécutions se sont multipliées. La FIDH estime que plus de sept cents bahaïs *sont actuellement détenus. La tor*ture est fréquemment employée. Dans la prison d'Evin, les prisonniers sont fouettés avec des câbles électriques jusqu'à ce qu'ils acceptent de signer des « aveux » ou d'abjurer leur foi. Quelque cent soixante-dix bahaïs – hommes et femmes – ont déjà été exécutés depuis 1979.

Les membres des institutions bahaïes ont été particulièrement visés par cette vague d'exécutions ; *mais, comme en témoignent* les informations parvenues à la FIDH, il semble bien qu'aujourd'hui l'ensemble de la communauté soit en danger.

J.-J. B.

● *L'attaché de presse de l'ambassade d'Iran à Madrid,* M. Mohammed Jafar Nikman, impliqué, selon les autorités espagnoles, dans un *complot terroriste visant* un avion saoudien *(le Monde* du 27 juillet), a dû choisir entre quitter le pays dans les vingt-quatre heures ou être traduit en justice. Le gouvernement *iranien a accepté, jeudi 26 juillet,* que son diplomate quitte l'Espagne, en démentant *« toute participation iranienne »* au complot et en accusant les *« sionistes »* de vouloir compromettre les *« bonnes relations entre l'Espagne et l'Iran ». – (AFP-Reuter).*

Libye

UN MARIN NORVÉGIEN A ÉTÉ TORTURÉ A MORT A TRIPOLI

Un *marin norvégien a été torturé* à mort et deux autres ont été maltraités, en mai dernier, par des représentants des autorités libyennes, alors que leur bateau était immobilisé dans le port de Tripoli sous l'accusation d'espionnage, a annoncé jeudi 26 juillet le responsable de la police d'Oslo, M. Arne Huuse.

Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Torjoern Froysnes, a déclaré de son côté qu'une note de protestation allait être remise aux autorités libyennes. Il a toutefois indiqué qu'aucun plan n'avait été arrêté pour faire quitter la Libye aux soixante ressortissants norvégiens y travaillant actuellement.

Le *Germa-Lionel* avait été placé sous stricte surveillance dès son arrivée à Tripoli en mai dernier. Les autorités libyennes reprochaient à l'équipage du bateau d'avoir signalé son arrivée au projecteur et affirmaient qu'un marin s'était rendu à terre pour remettre des *« documents secrets »* à un *« complice ».*

L'ensemble de l'équipage, gardé à vue et interrogé pendant soixante-dix jours, a été libéré il y a deux semaines, après que le propriétaire du navire eut payé une forte amende, et reconnu par écrit que le marin mort s'était suicidé. – *(AFP).*

EUROPE

URSS

Iouri Lioubimov est déchu de sa nationalité

De notre correspondant

Moscou. – La carrière soviétique de Iouri Lioubimov a définitivement pris fin. D'un trait de plume, le secrétaire général du PC soviétique, M. Tchernenko, y a mis un terme, le 11 juillet, en signant le décret privant le metteur en scène de sa nationalité *(nos dernières éditions datées du 17 juillet).* La raison, spécifiée dans ce décret du présidium du soviet suprême : *« A mené des activités hostiles à l'Union soviétique (...) a porté préjudice à l'Etat soviétique. »* Le décret n'a pas encore été publié mais son contenu a été confirmé de source officielle à Moscou, et l'artiste, qui se trouve en Italie, a été prié de remettre son passeport soviétique au consulat d'URSS.

Iouri Lioubimov semblait avoir bénéficié d'un *répit du vivant de* l'ancien secrétaire général Iouri Andropov. La rumeur publique veut que I. Andropov lui ait su gré d'avoir dissuadé l'un de ses enfants *de faire du théâtre. Le protecteur* meurt à la mi-février, le protégé – qui séjourne alors depuis près d'un an en Occident – est démis de ses fonctions de metteur en scène en *chef du théâtre de la Taganka* début mars.

Peu après, le 17 mars, la cellule du Parti communiste à laquelle M. Lioubimov appartient décide de l'expulser. Le décret le privant de sa nationalité n'est que le prolongement logique de cette résolution.

Au théâtre de la Taganka, qui a fêté, le 23 avril dernier, le vingtième anniversaire de sa création en l'absence de son créateur, les programmes sont inchangés pour l'instant, même si le nom de l'ancien responsable a disparu des programmes et des affiches. Mais, selon des rumeurs dans les milieux artistiques de Moscou, la grande salle, celle où se donnaient les représentations les plus courues comme *le Maître et Marguerite,* d'après Boulgakov, semble devoir être fermée très bientôt pour *« réparations ».*

Le successeur, M. Anatoli Efros, ancien metteur en scène du théâtre Malaia Bronnaia, a connu nombre de difficultés avec sa troupe en quatre mois de présence. Deux de ses acteurs, dont Iouri Medvedev, ont démissionné pour protester, beaucoup d'autres se contentent pour l'heure de faire ce que l'un d'eux a appelé de la *« résistance passive ».*

Le prochain candidat à la perte *de la nationalité soviétique* est déjà tout désigné : le metteur en scène de cinéma Andreï Tarkovski, qui a annoncé ce mois-ci en Italie sa décision de rester en Occident. – *(Intérim.)*

[L'Humanité, dans son édition du **27 juillet,** *évoque au conditionnel et avec un point d'interrogation la mesure qui frappe Iouri Lioubimov, et ajoute en commentaire : « Si la nouvelle se confirmait officiellement, nous ne pourrions que juger regrettable cette grave mesure administrative, quelle que soit par ailleurs la nature du conflit qui oppose le célèbre créateur aux autorités de son pays. »* Le metteur en scène a accepté de diriger à partir de 1985 un « centre de création » dépendant de la municipalité communiste de Bobigny (Seine-Saint-Denis) *(le Monde* du **27 juillet).]**

A TRAVERS LE MONDE

Guinée

● LA FRANCE ACCORDE UN CREDIT DE 20 MILLIONS DE FRANCS. – A l'issue d'une réunion interministérielle consacrée au programme de coopération avec la Guinée, qui s'est tenue *jeudi 26 juillet,* le ministère de la coopération a annoncé que la France a accordé un crédit prévisionnel de 20 millions de francs à la Guinée, qui s'ajoute à une somme égale de crédits d'intervention.

Tunisie

● LE PRÉSIDENT BOURGUIBA EST SOUFFRANT. – Un communiqué signé par ses médecins a annoncé, jeudi 26 juillet, que le chef de l'Etat tunisien *« devra observer le repos au lit pendant quelques jours »* à la suite *« d'une légère inflammation bronchique ayant entraîné une élévation de température ».* Comme chaque été, le président Bourguiba séjourne à Monastir, sa ville natale du Sahel, où il doit célébrer, le 3 août, ses quatre-vingt un ans. – *(Corresp.)*

Grande-Bretagne

L'extrême gauche repart à l'offensive au sein du Parti travailliste

De notre correspondant

Londres. – En proposant une réforme des statuts du parti pour changer le mode de désignation des candidats aux élections législatives, M. Neil Kinnock vient, malgré lui, de relancer des *querelles intestines* qui divisent depuis longtemps les travaillistes et qu'il était parvenu, avec une certaine habileté, à dissimuler ces derniers mois. Il a réussi, le 25 juillet, à faire approuver son projet par le comité exécutif national mais avec une faible majorité : quinze voix contre douze. Demi-*succès,* pour les uns, demi-échec pour les autres. M. Kinnock savait qu'il mettait son autorité en jeu dans cette affaire, et ce résultat – provisoire – n'est pas très probant.

Il s'agit indéniablement de la première grave difficulté rencontrée par le leader du Parti travailliste depuis son élection lors du congrès *d'octobre 1983, événement* qui avait marqué le début du renouveau du parti. Les dissensions qui viennent de refaire surface sont d'autant plus regrettables pour M. Kinnock que deux sondages d'opinion, la semaine dernière, semblaient confirmer ce renouveau. Ils indiquaient *en effet* que le Parti travailliste pourrait ob*tenir trois à quatre points* de plus que le Parti conservateur si des élections avaient lieu actuellement.

Pareille bonne nouvelle était particulièrement appréciable au moment où le cabinet de Mme Thatcher paraissait quelque peu ébranlé par *toute une série d'ennuis allant de la* grève des mineurs et de celle des dockers à l'affaiblissement de la livre, accompagné de la hausse des taux d'intérêt, en passant par les désaveux infligés au *gouvernement par* la Chambre des lords et la Haute Cour de justice.

Le trouble provoqué par l'initiative de M. Kinnock peut-il suffire à remettre *en* cause le *profit que* le Parti travailliste pouvait tirer de la *situation ? Il serait,* pour l'instant, excessif de l'affirmer. Mais il est certain que M. Kinnock vient de s'engager dans un conflit durable qui pourrait au cours des prochains *mois affaiblir* sa position et celle de l'ensemble de la formation qu'il dirige. En tout cas, ces remous donnent à la gauche et à l'extrême gauche du Parti travailliste une occasion de se manifester de nouveau, après une période de pénitence au cours de laquelle M. Kinnock a opéré un *prudent recentrage de la* politique du Labour, qui, soulignent *ses proches,* a répondu à l'attente de l'opinion publique.

Là réside le problème. *Bien* qu'il s'en défende, M. Kinnock semble avoir cédé à ceux qui voulaient affaiblir l'aile gauche, *accusée* de « noyauter » les instances locales du *parti, principalement* les « comités généraux » qui, dans toutes les circonscriptions, choisissent le candidat travailliste avant chaque élection. Les députés sortants n'échappent pas à cette sélection, *et* plusieurs d'entre eux, qui se savaient menacés, avaient demandé à M. Kinnock de proposer une ré*forme.*

Après bien des hésitations, le « centriste » qu'est M. Kinnock s'est décidé à sauter le pas en proposant un compromis selon lequel les sections de circonscription *pourront ou* bien conserver l'ancien système qui laissait la *décision à des délégués,* ou bien demander à tous les adhérents *de se prononcer, à bulletin secret,* sur les candidatures. M. Kinnock introduit donc une nouvelle sorte de « primaires », à ses yeux *« plus démocratique ».* La gauche, surtout représentée par le groupe « Tribune », s'est farouchement opposée à ce changement et a reçu, *au grand dam* de M. Kinnock, le renfort de plusieurs *dirigeants* nationaux qui ne lui étaient pas directement affiliés. Le président du parti, M. Eric Heffer, n'a pas caché qu'il souhaitait au moins que le projet soit différé.

L'approbation du comité exécutif ayant été acquise de peu, les contestataires n'ont pas dit leur dernier mot et se promettent de porter le débat devant le congrès annuel du parti, qui se *réunira* en octobre prochain à Blackpool. Ce débat risque *d'éclipser les autres,* de même que celui qui aura inévitablement lieu à propos de la grève des mineurs, inconditionnellement *soutenue* par l'aile gauche du parti alors qu'elle embarrasse M. Kinnock, loin de partager le « jusqu'au-boutisme » de la direction du syndicat des charbonnages.

FRANCIS CORNU.

Le Sénégal, bourse plate...

III. – *En passant par Touba*

La marge de manœuvre des autorités sénégalaises est étroite : la sécheresse persistante a entraîné un déficit agro-alimentaire et un recours accru à l'aide internationale. Les experts du Fonds monétaire international imposent des mesures d'économie qui se traduisent par des sacrifices pour la population, déjà victime d'un chômage important.

Pour le président Abdou Diouf, la situation est aussi critique sur le plan social (*le Monde* des 26 et 27 juillet). D'autant qu'il lui faut faire face à une autre menace : la montée d'une certaine forme d'intégrisme musulman.

De notre envoyé spécial
LAURENT ZECCHINI

Dakar. – Ils sont une vingtaine, prosternés pour la prière. L'un d'eux, placé au bout de la rangée, saisit, dans un geste furtif, la bas de la robe d'une jeune fille qui passe à proximité de lui, tout en poursuivant ses dévotions. Deux minutes s'écoulent, puis, *la prière achevée, il se lève et part avec son amie.* L'historien à qui la saynète est racontée devant nous, éclate de rire : « *Comment voulez-vous que dans ce pays il y ait un danger d'intégrisme musulman ?* » Mais est-ce une preuve ? Il y a sans doute autant d'anecdotes montrant une plus stricte observance des « *quatre piliers* » (prière, aumône, jeûne et pèlerinage) de la *foi musulmane* que d'exemples de fantaisie dans la pratique d'une religion commune à 80 % des Sénégalais.

Jusque-là circonscrit à la propagande de quelques journaux et aux dîners en ville de la bourgeoisie intellectuelle dakaroise, le débat sur le « renouveau » de l'islam sénégalais, voire de l'intégrisme, est devenu un problème politique réel qui préoccupe le chef de l'Etat, M. Abdou Diouf. En dépit ou à cause de sa spécificité, l'islam représente un pouvoir politique avec lequel l'Etat doit composer. La dispersion, en l'espèce, ne nuit pas à la force. Celle-ci est incarnée par deux confréries dominantes, les tidjanes et les mourides. Les premiers sont plus nombreux, mais les seconds sont plus riches et plus actifs au sein de l'appareil de l'Etat et de l'économie. Ils s'identifient largement à l'ethnie la plus *importante du* Sénégal. Les Ouolofs (30 % à 35 % de la population), et à une région, le bassin arachidier. Les relations entre l'Etat et les confréries sont complexes, parce que faites d'une mutuelle dépendance. Le premier trouve dans les secondes un soutien sans faille de sa politique, et les confréries se servent du pouvoir pour faire fructifier leurs intérêts. Au Sénégal, le chef de l'Etat *ne* peut être élu contre la volonté des confréries. Lors de l'accession de M. Diouf (qui est tidjane) à la présidence, les khalifes des mourides et des tidjanes ont appelé – publiquement – à voter en sa faveur, ce qu'ils n'avaient pas fait pour M. Senghor, chrétien. Parce qu'ils ont tout intérêt à ce que les règles du jeu entre pouvoir politique et pouvoir islamique perdurent, les chefs religieux peuvent difficilement être taxés d'intégrisme.

L'intégrisme ? M. Iba Der Thiam, ministre de l'éducation nationale, ne cache pas sa colère : « *Je ne sais pas ce que c'est ! C'est un mot inventé dans les officines de la presse occidentale, un mot qui traduit des préjugés, qui est employé pour diviser nos peuples. Moi, je ne connais que des Sénégalais, pas d'intégristes. Au Sénégal, à tous les niveaux, la tolérance existe !* » Dans les colonnes de *Wal Fadjri*, « *hebdomadaire islamique africain d'information* », le Dr Ciré Ly s'explique : « *Dans nos pays, l'application de la charia* [loi islamique] *exige certains préalables afin qu'elle s'exerce sans discrimination sur toutes les couches sociales. (...) Par les médias, par l'information et l'éducation collective, il faut obtenir la mutation des individus, l'éclatement des consciences, la reconversion des mentalités et des comportements, même et surtout au niveau de la classe politique et des opérateurs économiques, étrangers ou non.* » On retrouve ces thèses dans la plupart des revues islamiques (*Wal Fadjri, Etudes islamiques, Yaakaar*, etc.), qui tendent à se multiplier, mais parfois aussi dans *le Soleil*, seul quotidien national. Au cours des derniers mois, ce journal a publié de nombreux articles favorables au « *renouveau de l'islam* ». Or *le Soleil* est étroitement dépendant du pouvoir, et l'absence de réactions de celui-ci (qui ne veut pas alimenter le débat) inquiète les défenseurs de la laïcité de l'Etat. Le soutien inconditionnel accordé par les publications islamiques à l'imam Khomeiny *n'est pas surprenant*, dans la mesure où l'Iran est leur principal bailleur de fonds. Le Sénégal, lit-on dans *Etudes islamiques*, étant musulman « à 98 % », n'est-il pas « *normal, dans une démocratie, d'appliquer la loi de la majorité* », c'est-à-dire d'instaurer une République islamique ?

Un pays de tolérance

L'intégrisme ? Cette « campagne » est orchestrée, selon M. Bamba Ndiaye, « sociologue islamisant », par les « *mounafikhouns (musulmans en paroles), les francs-maçons* [dont l'influence est réelle au Sénégal] *et les chrétiens de la néo-croisade* ». Les Chrétiens constituent une minorité d'environ 6 %, essentiellement regroupée dans les « quatre communes » historiques (Saint-Louis, Gorée, Rufisque et Dakar). Ils s'efforcent d'alerter les pouvoirs publics, via l'hebdomadaire catholique *Afrique nouvelle*. Mais leur influence est faible face à celle des diverses associations musulmanes et des partis politiques de l'opposition (*RND et PLP*), qui, tout en prônant le dialogue avec les autres religions, encouragent ce « renouveau ». L'Association nationale des imams, créée au début de l'année, demande au gouvernement de lutter contre « *l'alcool, la drogue, la prostitution, l'habillement indécent des femmes et les revues pornographiques* », et, souligne *Afrique nouvelle*, les mosquées « *poussent comme des champignons* ».

Si le danger intégriste apparaît cependant grossi par des réactions passionnelles, il n'en reste pas moins que la réforme de l'éducation (1) soulève de vrais problèmes. Les défenseurs de la laïcité de l'Etat (chrétiens ou pas) craignent que l'introduction de l'enseignement religieux *dans les écoles ne provoque* un dualisme, voire la constitution de « *ghettos non musulmans* ». Leur raisonnement est simple : comme il y aura environ deux catholiques pour trente musulmans par classe, on va nécessairement regrouper les premiers dans les écoles privées catholiques. Ces écoles qui, aujourd'hui, sont notamment fréquentées par les enfants de la bourgeoisie (*y compris ceux du président* Diouf).

Enfin, des causes externes nourrissent cette inquiétude : les pays arabes (Golfe, Arabie Saoudite, Libye, Maghreb) financent de nombreuses mosquées et « instituts islamiques » au Sénégal. Mais, là encore, il faut relativiser : l'islam noir, notamment sénégalais (de rite sunnite) n'est pas porteur des mêmes valeurs que l'islam moyen-oriental, notamment iranien (chiite). *Même si des diplomates* iraniens et libyens soupçonnés d'activisme religieux ont été expulsés, l'importation de la révolution iranienne n'est pas encore d'actualité. « *Ce n'est pas un peuple qu'on mobilise pour une jihad* », souligne un sociologue de Dakar. De plus, le Sénégal est un pays où la tolérance est une tradition ancienne. La nécessité du « dialogue des cultures », cher au président Senghor, est devenue une conviction intime pour bon nombre de Sénégalais.

La jeunesse, en revanche, est attirée par une pratique *exigeante* de l'islam. Pour elle, la crise économique qui sévit au Sénégal n'offre pas beaucoup d'espoirs. Ce phénomène, associé à un certain effondrement des certitudes idéologiques, peut conduire à un renouveau du fondamentalisme.

Attaché personnellement à la laïcité de l'Etat, le président Abdou Diouf s'efforce de maintenir un *équilibre entre les confréries* musulmanes. La lecture, dans *le Soleil*, de la liste des *audiences quotidiennes* du chef de l'Etat montre, de façon éloquente, qu'*il garde un contact* étroit avec les chefs religieux. En outre, il se rend *régulièrement à* Touba pour rendre visite au khalife général des mourides, Abdou *Lahat* M'Backé.

Touba : à 190 kilomètres à l'est de Dakar, c'est la capitale du mouridisme. Le minaret de la grande mosquée qui se détache dans le ciel annonce de loin la ville sainte. La pluie est déjà tombée et les taalibes (disciples d'un marabout) travaillent dans les champs où l'arachide a été semée. A l'entrée de la cité, non loin de l'université islamique en construction, deux panneaux avertissent le visiteur : « *Interdiction de vente et consommation de boissons alcoolisées* » et « *Interdiction de fumer* ». Lors du Magal (le grand pèlerinage des mourides), la ville accueille plus de trois cent mille personnes. C'est notamment ici que l'on rencontre la tendance la plus exacerbée du mouridisme, la *plus caricaturale* même, le mouvement Baye Fall (*au sein de ce groupe, l'encadrement et l'autorité maraboutiques s'exercent très strictement, parfois violemment*). C'est également dans la région de Touba que les daaras (communautés de célibataires travaillant pour un marabout) sont les plus vivaces et que l'on peut le mieux percevoir l'évolution de la domination maraboutique dans les campagnes.

Les marabouts et l'Etat

Chefs de village et chefs de coopérative, les marabouts bénéficient souvent de l'aide gratuite de l'Etat pour moderniser leurs exploitations, devenues parfois de véritables *entreprises capitalistes* (à ceci près *qu'elles ne versent pas de salaires*). A l'origine, la puissance économique des marabouts provient donc de l'exploitation, par les taalibes, de l'arachide. Mais cette puissance s'est diversifiée, pour s'exercer aujourd'hui dans de nombreux domaines de l'économie, avec un seul but : faire du profit : même si une partie de celui-ci est redistribué.

On ne compte plus à Dakar les cas de collusion des marabouts avec de hauts fonctionnaires ou des ministres pour l'obtention de marchés. Ces pratiques illicites (passe-droits, sous-facturations, non-perception de taxes et de droits de douane, prêts bancaires non remboursés) sont dénoncées régulièrement par la presse non gouvernementale, en vain. « *Chaque homme d'affaires*, explique le directeur de cabinet d'un ministre, *a « son » marabout.* » Les commerçants, mais aussi les cadres, s'arrangent pour être sous la protection d'un marabout. « *Pour obtenir un poste dans l'administration, il est préférable de passer d'abord par Touba* », ironise un homme d'affaires sénégalais.

Officiellement, le phénomène n'existe pas : « *Moi*, assure le ministre de l'agriculture, M. Bator Diop, *je refuse toujours quand un marabout vient me voir pour tel ou tel dossier. C'est la transparence totale.* » « *Vous savez*, ajoute-t-il, *les marabouts sont des gens très ouverts, très cultivés, ce sont des citoyens comme les autres.* » Le ministre de l'éducation nationale partage cet avis : « *Je ne me souviens pas d'un seul exemple d'une autorité religieuse ou d'un marabout imposant quoi que ce soit au gouvernement. Les marabouts, c'est comme les évêques chez vous : ils encadrent la population au plan religieux.* »

M. Iba Der Thiam n'a pas tout à fait tort : les relations entre le pouvoir maraboutique et l'Etat sont telles, que le pouvoir politique va au-devant des souhaits des marabouts, et ceux-ci n'ont donc pas à lui imposer *quoi que ce soit. Certes*, des efforts ont été faits pour lutter contre ces pratiques. *Une cour jugeant* l'enrichissement illicite a été créée; à l'initiative du président Diouf. Mais pour quelques dossiers qui aboutissent, combien sont classés sans suite faute de preuves ou à la suite d'interventions ? De plus, les magistrats ne se bousculent pas pour siéger dans une instance que certains assimilent à une « *juridiction d'exception* ».

« *Diouf est allé trop au-devant des sollicitations maraboutiques* », affirme-t-on à Dakar. Mais pouvait-il faire autrement ? La crise économique s'accentuant, le président a de plus en plus besoin du soutien des marabouts, qui contrôlent, par leur pouvoir religieux et économique, une partie non négligeable de la population. Il est exact, d'autre part, que le chef de l'Etat se sert des marabouts comme « relais » de sa politique, notamment en ce qui concerne la modernisation de l'agriculture. Mais qu'adviendra-t-il de l'influence des marabouts et de leur « clientèle » lorsque les régions du fleuve Sénégal et la Casamance auront supplanté, du point de vue des *rendements agricoles*, le bassin arachidier ? Et que se passera-t-il lors de la succession des khalifes des mourides et des tidjanes ? Nul ne le sait.

Est-ce dire que la dégradation de la situation, tant du point de vue économique, politique et social que de celui de la tolérance religieuse, est inéluctable ? Non, au Sénégal, la pluie efface tout.

FIN

(1) *L'introduction de l'enseignement* religieux (cours d'islam, de catholicisme, de protestantisme, voire d'animisme) ne constitue qu'un des points de cette réforme, qui prévoit notamment une démocratisation de l'enseignement, une scolarisation « universelle », une alphabétisation fonctionnelle des adultes, et l'introduction – par étapes – de l'enseignement des langues nationales.

Nigéria

• LE GÉNÉRAL BUHARI SOUHAITE UNE NORMALISATION AVEC LONDRES. – Le chef de l'Etat nigérian a déclaré, mercredi 25 juillet, qu'il souhaitait que les relations de son pays avec la Grande-Bretagne, extrêmement tendues depuis l'« affaire Dikko », se normalisent. Il a ainsi exprimé l'espoir que les « *malentendus* » entre les deux capitales seraient rapidement dissipés. A Londres, les quatre personnes (un Nigérian et trois Israéliens) accusées de l'enlèvement de M. Umaru Dikko (*le Monde* du 12 juillet) ont comparu, jeudi, devant un tribunal. Elles doivent de nouveau comparaître le 23 août prochain. – (*AFP.*)

LA CONFÉRENCE DE HARARE

Sauf arrêt de l'explosion démographique l'Afrique « court à la catastrophe »

estime l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture

Nairobi. – Parole d'experts : si l'Afrique ne réussit pas à maîtriser une explosion démographique sans précédent, elle va irrémédiablement au-devant d'une crise alimentaire *aux conséquences incalculables.* « *Elle court à la catastrophe* », a averti M. Edouard Saouma, directeur général de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture (FAO), lors de la treizième conférence régionale de cette agence des Nations unies, qui vient de se réunir à Harare, au Zimbabwe. « *Le taux de croissance annuel de la population, qui atteint 4 % dans certains pays, continue d'augmenter*, a-t-il précisé. *La plupart des programmes de développement agricole ne sont probablement pas à la mesure d'un taux de 3 %.* » Les quarante-cinq pays africains, signataires de la déclaration finale, dite « déclaration d'Harare », se disent « *profondément conscients* » de la responsabilité qui pèse sur eux d'avoir à satisfaire les besoins alimentaires de leurs populations. Ils affirment vouloir donner au développement agricole et rural « *la plus haute priorité* ».

Mais les observateurs doutent, compte tenu de leurs moyens financiers limités, qu'ils soient à même d'appliquer les mesures proposées pour atteindre l'autosuffisance. « *Je ne prévois pas d'augmentation de l'aide internationale, je prévois plutôt des catastrophes alimentaires pires que celle que nous connaissons aujourd'hui* », a indiqué M. Saouma dans un entretien accordé à l'Agence France-Presse.

Près de 500 millions d'Africains : au rythme actuel de la progression démographique, cette population devrait doubler en vingt-trois ans. D'ici à la fin du siècle, les *neuf pays membres* de la Conférence pour le développement et la coordination en Afrique australe (SADCC) rassembleront 107 millions d'habitants au lieu de 60 millions aujourd'hui. Sans diminution du nombre des enfants *par famille*, le Kenya devrait compter... 120 millions d'habitants en 2050 alors qu'on en recensait 17 millions en 1979. Hélas ! ces projections démographiques ne sont pas de pures spéculations. Elles sont d'autant plus inquiétantes que l'agriculture est loin de suivre ce train d'enfer, et que, notamment à cause d'une *sécheresse persistante, elle* réalise même des contreperformances. En Afrique, au cours de la dernière décennie, la production alimentaire a chuté de 10 %.

Appel à des concours extérieurs

Les Etats membres de la SADCC ont récolté, en 1981, 9,3 millions de tonnes de céréales et, en 1983, 7,3 millions seulement.

Ainsi l'écart se creuse-t-il chaque année davantage entre les exigences alimentaires à satisfaire et la production agricole mise à la disposition de la population. L'Afrique est *de plus en plus tributaire de l'étranger* pour ses approvisionnements. Au cours de la dernière décennie, ses importations de nourriture ont plus que doublé. Les pays de la SADCC, qui, en 1979-1981, s'étaient procuré à l'extérieur 1,5 million de tonnes de *céréales* ont, aujourd'hui, besoin de 2,1 millions. Si les choses suivent *leur cours, ils devront en l'an 2000* en négocier plus de 8 millions, soit la moitié de leur consommation. Pour régler cette facture alimentaire, l'Afrique, faute de devises, sera contrainte de faire appel à des concours extérieurs toujours plus *importants*. Des pays donateurs se sont déjà engagés à livrer cette année 2,3 millions de tonnes de nourriture aux vingt-quatre nations du continent les plus touchées par la sécheresse. Quant à la FAO, elle consacre à cette partie du monde 45 % de son budget : « *un effort financier trois fois plus élevé que ne le justifierait l'importance de la population* », a souligné M. Saouma. Les experts ont calculé que, pour payer leurs importations, les Etats membres de la SADCC devraient, à la fin du siècle, dépenser chaque année 4 milliards de dollars...

Les remèdes à une situation aussi explosive, tout le monde les a en tête, mais leurs effets sont à retardement. Impossible de modifier, du jour au lendemain, des tabous sociaux, des méthodes culturales, des habitudes alimentaires. Pourtant, le temps presse. Démunie de fonds propres et privée de concours extérieurs *à la hauteur du défi*, l'Afrique est engagée dans une course contre la montre qu'elle risque fort de perdre.

De notre correspondant
en Afrique orientale

Freiner la *croissance démogra- phique* ? Au Kenya, où plus qu'ailleurs le besoin s'en fait sentir, la planification familiale a du mal à entrer dans les mœurs ; beaucoup de femmes hésitent encore à contrarier la nature, à commettre un acte « sacrilège », et s'en remettent à la volonté divine... L'éducation et, plus généralement, les conditions de vie *moderne*, modifieront, à n'en pas douter, cette mentalité. *Mais quand* ? Arrêter le développement des villes où s'agglutinent des millions de « parasites » ? Le Mozambique et la Tanzanie, par exemple, s'y sont essayés en tentant, sans grand succès, de renvoyer vers les campagnes ces citoyens improductifs.

« Redécouvrir » l'agriculture, lui donner la priorité des priorités ? Beaucoup de pays africains qui, au lendemain de l'indépendance, rêvaient d'une hypothétique industrialisation ont, aujourd'hui, reconnu leur erreur. Les gouvernements qui avaient l'ambition d'embrigader le monde paysan pour faire de celui-ci l'artisan d'une « *révolution verte* » – au demeurant coûteuse – ont compris qu'il fallait d'abord « *intéresser* » les agriculteurs. Sous la pression du Fonds monétaire international (FMI), ils s'orientent maintenant vers la suppression des subventions à la consommation et le *soutien* des cours à la production. Mais cette politique de « *vérité des prix* », qui a récemment suscité, en Zambie, de vives réactions syndicales, n'est pas sans risques pour les régimes acculés à l'impopularité.

JACQUES DE BARRIN.

Le Monde

politique

L'opposition, le référendum et les offres d'ouverture

Lambeaux de rêves

L'ouverture ne passera pas, du moins au niveau des partis de l'opposition. M. Laurent Fabius n'en attendait pas de miracle. La volonté qu'il a exprimée dans sa déclaration de politique générale, les offres qu'il a lancées à quelques députés et sénateurs de l'opposition s'adressaient, en fait, au-delà d'eux-mêmes, à l'opinion.

Les trois élus de l'opposition – les sénateurs Fortier et Bécam (RPR), le député Jacques Barrot (CDS) – pressentis par le premier ministre pour participer à la réflexion sur la sécurité et les retraites se dérobent. Il n'y a là rien de bien surprenant. Les frontières entre la droite et la gauche sont tellement bien tracées depuis le début de la Ve République que la moindre tentative destinée à découper quelques pointillés timides est interprétée comme une *« magouille »* perçue par ceux auxquels elle s'adresse, comme un piège grossier.

M. Mitterrand et son premier ministre M. Fabius le savent si bien qu'ils avaient réagi de cette façon lorsque M. Giscard d'Estaing s'efforçait de *« décrisper »* puis, au lendemain de la rupture de l'union de la gauche, en septembre 1977, d'exploiter le désarroi d'une partie de la gauche. *« Magouille » : c'est aussi ce qu'avait dit* la gauche lorsque le président de la République de l'époque avait confié à M. Robert Fabre, ancien président du MRG, une mission sur l'emploi. *« Confusionnisme »*, avait dit M. François Mitterrand, premier secrétaire du Parti socialiste. Comment pouvait-on, en 1978, *« prétendre combattre la politique de la droite en y prêtant la main »* ? Comment pourrait-on, aujourd'hui, continuer de s'opposer à la politique de la gauche en acceptant la main tendue par M. Fabius ?

Certains sans doute, parmi les centristes, regrettent au fond d'eux-mêmes cette incommunicabilité entre la gauche et la droite. Mais la gauche, en tout cas, ne peut guère espérer mieux que ces *« regrets »* sans suite, dès lors que, recherche *de l'unité nationale ou pas*, elle inscrit son combat historique dans un choix de société. Et que la droite s'en satisfait dès lors que son action se situe sur le même terrain.

***L'ouverture ne passera pas non plus au Sénat*, où l'opposition a décidé pour bloquer le projet de référendum annoncé par le chef de l'Etat. *« Magouille »*, affirme la droite, afin d'éviter que l'initiative de M. Mitterrand aille à son terme. *« Mauvaise foi »*, répond la gauche.**

M. Raymond Barre, dans cette affaire, paraît bien seul aujourd'hui. Comme de coutume, l'ancien premier ministre tirera peut-être avantage de son originalité, *lui qui a salué la « sagesse » du chef de* l'Etat en exigeant toutefois qu'il remette en jeu son mandat à l'occasion d'un autre référendum, sur l'enseignement cette fois. Le premier référendum lui conviendrait si le gouvernement acceptait d'ajouter à son projet un contrôle préalable, par le Conseil constitutionnel, de la constitutionnalité des questions éventuellement posées au peuple. Or le gouvernement est ouvert à une telle suggestion.

Solitaire aussi par rapport aux partis – ou plutôt marginal au sein du RPR, – M. Jacques Chaban-Delmas est unique en son genre. L'« ouverture » pratiquée par M. Fabius lui rappelle quelque chose. Elle le projetta quinze années en arrière lorsque, premier ministre, il s'efforçait de mettre en œuvre son projet de *« nouvelle société »*.

L'ancien premier ministre rêve et déroule le temps : Pierre Mendès France, Jacques Chaban-Delmas, Laurent Fabius... Des lambeaux de ses rêves dans trente années d'histoire. Pierre Mendès France, c'est sept mois et vingt jours. M. Chaban-Delmas, c'est trois ans, quinze jours et l'échec de la *« nouvelle société »*. A lui tout seul l'ancien premier ministre ne représente pas une vaste « ouverture » pour le nouveau.

JEAN-YVES LHOMEAU.

AU SÉNAT

Le RPR et l'UDF refusent le référendum

L'opposition, majoritaire au Sénat, se retrouvera unie pour rejeter définitivement le projet de loi constitutionnelle, après la décision de M. Charles Pasqua, au nom des sénateurs RPR, d'opposer la question préalable dont l'adoption équivaut au rejet du texte.

La décision de M. Pasqua n'était pas simple à prendre... mais elle a été rendue inévitable étant donnée la conception qu'il a de son rôle de président du groupe RPR du Sénat. Pas simple dans la mesure où il s'est présenté – position approuvée par les membres de son groupe mardi 24 juillet – comme favorable à l'adoption d'amendements au projet de loi constitutionnelle. Ainsi le RPR aurait pu ne pas apparaître comme iconoclaste à la tradition gaulliste du référendum. Pas simple dans la mesure où M. Jacques Chirac s'était contenté de s'abriter derrière M. Alain Poher pour envisager d'apporter au projet du gouvernement des amendements prévoyant *« des garanties constitutionnelles parlementaires précises »*.

La majorité sénatoriale, au sein de laquelle la volonté d'empêcher le référendum a été déterminante, estimait qu'elle avait le choix des moyens pour parvenir à ses fins. Pour le RPR, il aurait été souhaitable que l'échec de l'entreprise du président de la République soit imputable à la majorité de l'Assemblée nationale, cette dernière étant censée refuser les amendements qu'aurait adoptées les sénateurs.

Pour l'UDF, le risque était grand de voir la gauche accepter ces amendements dès lors que le chef de l'Etat manifestait sa détermination de maintenir l'organisation de cette consultation, ou de se ridiculiser en proposant des amendements dont le gouvernement aurait eu beau jeu de dénoncer le caractère fantaisiste ou inacceptable.

Les réunions, organisées tout au long de la semaine, des sénateurs UDF ont révélé la tentation croissante d'opposer un *« rejet brutal »* au texte du gouvernement. Les réticences de certains pour qui il est dans la tradition sénatoriale de discuter, d'amender, plutôt que de repousser, se sont levées devant les difficultés rencontrées dans la rédaction d'amendements susceptibles de recueillir un consensus de la majorité sénatoriale. Cette constatation, M. Pasqua pouvait aisément la faire après la concertation qui a eu lieu jeudi 26 juillet, le matin et l'après-midi, entre les responsables des groupes de la majorité sénatoriale.

Dès lors, M. Pasqua, qui a, avant de rendre public le communiqué ci-contre, pris contact avec les anciens premiers ministres RPR ainsi qu'avec MM. Bernard Pons et Claude Labbé (M. Jacques Chirac est actuellement à Los Angeles), a délibérément choisi de privilégier la majorité de la majorité sénatoriale en se ralliant à la thèse du « non » immédiat au projet de révision de la Constitution.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Le communiqué de M. Pasqua

M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a rendu public, vendredi 27 juillet, le communiqué suivant :

Nous, RPR, sommes, par nature et par filiation, politique, favorables à la consulatation du peuple à chaque fois qu'un problème important se pose à la nation. Nous sommes donc, en principe, favorables à la procédure référendaire.

C'est dans cet esprit que nous avions pris l'initiative de proposer à nos collègues du Sénat une motion tendant à soumettre à l'approbation populaire le projet de loi sur l'enseignement libre. D'éminents juristes ont confirmé la recevabilité de notre démarche : pour eux, la loi Savary entrait sans aucun doute possible dans le cadre de l' *« organisation des pouvoirs publics »* au sens de l'article 11 de la Constitution.

La majorité socialiste de l'Assemblée nationale et le gouvernement ont refusé cette consultation proposée par le Sénat, car ils craignaient un verdict populaire net sur une question claire : la liberté de l'enseignement. Conscients de l'impasse politique dans laquelle il se trouvait, le président de la République a choisi un échappatoire en proposant un référendum portant non pas sur l'enseignement, mais sur la notion même de référendum.

Interrogé sur le projet de loi portant réforme de la Constitution, dont il vient d'être saisi, le président Alain Poher a rappelé qu'il était possible de faire l'économie d'un référendum sur ce texte en le soumettant au congrès réuni à Versailles. Il a marqué sa préférence pour cette solution, qui ôterait toute ambiguïté à la procédure de révision constitutionnelle et permettrait de réserver la consultation du pays à la question de fond qui le préoccupe : l'avenir du pluralisme scolaire.

Nous approuvons pleinement la démarche du président Poher. Elle contribue à la clarification du débat démocratique. Le pouvoir serait bien inspiré d'en tenir compte. D'autant plus que le texte déposé par le gouvernement ne comporte pas les *garanties parlementaires constitutionnelles* précises demandées par le Président du Sénat au président de la République afin d'éviter tout risque de déviation plébiscitaire. L'accepter tel quel reviendrait donc, sous prétexte d'élargir les libertés publiques, à donner au Président de la République des pouvoirs accrus sans aucun contrôle, ce qui serait inacceptable.

Nous R.P.R. réaffirmons solennellement notre attachement au référendum. Nous considérons cependant que la révision constitutionnelle telle qulu'elle est proposée est dangereuse : elle risquerait, dans l'avenir, de permettre à un Président de la FRépublique peu soucieux des règles démocratiques de porter atteinte aux libertés fondamentales.

C'est pourquoi, dans le cadre d'une concertation aprofondie, l'Union de la majorité sénatoriale a examiné toutes les possibilités offertes au législateur pour empêcher que la porte ne soit ainsi ouverte à l'aventure. Elle a recherché et continue de rechercher les amendements qui permettraient d'expurger le texte de loi des graves menaces dont il est porteur. Ces travaux se poursuivent et se poursuivront jusqu'à mardi prochain. Toutefois, il apparaît à mes yeux peu probable que des verrous sûrs, excluant tout risque de déviation, puissent être intégrés à un texte fondamentalement ambigû.

J'estime dans ces conditions que, pour servir la vérité, le temps est venu de dire clairement devant les Français notre rejet du projet de loi référendaire proposé par François Mitterrand.

Le groupe R.P.R. du Sénat dit : oui à la souveraineté du peuple, non aux pleins pouvoirs. C'est pourquoi il proposera d'opposer la question préalable au texte du gouvernement.

... Et celui de M. Chauvin

M. Adolphe Chauvin, président du groupe de l'Union centriste et de l'intergroupe UDF du Sénat, a ainsi commenté la décision de M. Pasqua :

« La majorité sénatoriale devra tirer les conséquences du refus du président de la République de se rendre aux solutions de sagesse proposées à de nombreuses reprises par Alain Poher. *Je me réjouis qu'une* fois de plus se manifeste l'union de l'opposition nationale, majoritaire au Sénat. Elle refusera ainsi que nous l'avons préconisé le projet de loi portant révision de la Constitution. *M. Mitterrand a refusé un réfé*rendum clair sur le pluralisme scolaire pour tenter une diversion politique. Il y substitue un référendum technique, obscur et dangereux pour l'avenir des libertés, qu'il confie à un seul homme. L'opposition unie exprimera clairement au Sénat, tant en commission qu'en séance publique, les raisons de son choix. »

Les parlementaires contactés par le premier ministre refusent ses propositions

Deux jours après avoir annoncé à l'Assemblée nationale, lors de sa déclaration de politique générale, son intention de proposer à des élus de l'opposition d'être nommés parlementaires en mission sur certains problèmes de société, M. Laurent Fabius est passé aux actes. Un communiqué de l'hôtel Matignon, publié jeudi 26 juillet, indique que *« le premier ministre, pour examiner les problèmes liés en France à l'allongement de la vie et à l'avenir à long terme de nos systèmes de retraite, a proposé (...) de travailler ensemble sur ce grand sujet de société »* à MM. Claude Evin, député (PS) de Loire-Atlantique, président de la commissions des affaires sociales de l'Assemblée nationale, Jacques Barrot, député (UDF-CDS) de la Haute-Loire, ancien ministre, Marcel Fortier, sénateur (RPR) d'Indre-et-Loire, et Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, député (PC) des Hauts-de-Seine.

M. Fabius a également demandé à M. Marc Bécam, sénateur (RPR) du Finistère et maire de Quimper (1), *« de suivre concrètement la lutte contre l'insécurité en tant que parlementaire en mission auprès du premier ministre »*. M. Bécam a été secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales, de 1977 à 1980.

Les propositions de M. Fabius n'ont guère rencontré d'écho chez les parlementaires de l'opposition pressentis.

M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a annoncé que les deux sénateurs RPR, MM. Fortier et Bécam, ne donneraient pas suite à l'offre du premier ministre. Il a ajouté : *« Il y a une majorité et une opposition, le rôle de la majorité est de gouverner, celui de l'opposition est de se préparer à prendre les responsabilités du pouvoir. Le dialogue entre la majorité et l'opposition doit avoir lieu au parlement. »* Auparavant, M. Fortier, qui s'était déclaré *« très surpris »* par la proposition de M. Fabius, avait indiqué : *« En vieux gaulliste, je me conformerai à la décision de mon groupe parlementaire. »*

M. Jacques Barrot, qui craint, a-t-il affirmé jeudi, qu'il s'agisse *« plus d'un coup publicitaire que d'une volonté authentique de dialogue »*, a déclaré : *« Je regrette que les propositions du gouvernement soient faites avec précipitation (...). Pour ma part, avec l'esprit démocratique qui m'anime, j'entends prendre l'avis de mes amis du CDS et de l'UDF, et c'est alors seulement que je répondrai au premier ministre, dont je n'ai pas encore reçu la lettre. »*

M. Jean-Claude Gaudin, président du goupe UDF de l'Assemblée nationale, qui a qualifié de *« manœuvre politicienne »* les propositions du premier ministre, a affirmé : *« Si, après trois ans d'ignorance et de mépris de l'opposition, le gouvernement veut établir un dialogue institutionnel entre la majorité et l'opposition, qu'il le fasse dans le cadre du fonctionnement normal des assemblées parlementaires et de leurs commissions permanentes ou spéciales. »*

« Dans ce cadre, et dans ce cadre seulement, a souligné M. Gandin, *l'opposition pourrait être amenée à accepter des responsabilités dont, jusqu'à présent, elle a été systématiquement écartée. Au-delà même des propositions sur la sécurité, le déficit de nos systèmes de retraite, il existe d'autres sujets qui préoccupent les Français et sur lesquels l'opposition, dans le cadre parlementaire, se presse à faire entendre ses propositions. »*

Enfin, M. Jean Charbonnel, ancien ministre, maire RPR de Brive, estime que le gouvernement de M. Fabius, malgré *« quelques gadgets dans sa composition comme dans sa déclaration de politique générale, tourne résolument le dos à toute véritable ouverture »* et *« apparaît même, de ce point de vue, en retrait sur celui de M. Mauroy »*.

« C'est donc à l'opposition républicaine, affirme M. Charbonnel, *qu'il appartient désormais de reprendre ce vaste dessein* [le rassemblement des forces vives de la nation], *en cherchant à recueillir autour des valeurs fondamentales de la démocratie les différentes familles politiques – gaulliste, centriste, libérale, social-démocrate – qui la constituent. C'est seulement ainsi qu'elle pourra faire face aux médiocres tentatives de séduction ou débauchage que le pouvoir essaiera sans doute de pratiquer dans ses rangs. C'est seulement ainsi qu'elle préparera dans la dignité et la paix civile la nécessaire alternance et qu'elle rendra l'espoir aux Français. »*

(1) La ville de Quimper, qui fait partie des municipalités représentées au sein du Conseil national de prévention, animé par M. Gilbert Bonnemaison, député (PS) de Seine-Saint-Denis et maire d'Epinay-sur-Seine, est aussi sur la liste (arrêtée par ce conseil) des dix-huit villes pilotes *« constituant un terrain d'actions pilotes en matière de police, de justice et d'action sociale »*. Le choix repose, notamment, sur le fait que les maires des communes concernées se sont *« portés volontaires pour conduire une politique cohérente de prévention de la délinquance »*.

Ouvrir la TV à l'opposition

Mme COTTA NE JUGE PAS RÉALISTE LA PROPOSITION DE M. CHABAN-DELMAS

Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de l'audiovisuel, a accueilli avec un certain scepticisme la proposition, faite dans nos colonnes (*le Monde* du 27 juillet) par M. Jacques Chaban-Delmas, d'ouvrir la télévision à l'opposition une fois par semaine. Mme Cotta a voulu se donner le *temps de la réflexion* et consulter les huit autres « sages » avant d'apporter une réponse éventuelle à la proposition de l'ancien premier ministre.

De prime abord, celle-ci ne lui a cependant pas parue *« très réaliste »*, Mme Cotta estimant que, dans ce cas, il conviendrait également d'accorder une soirée hebdomadaire à la majorité, la Haute Autorité *« étant là pour veiller aux équilibres »*. *« Je ne sais pas si les téléspectateurs seraient ravis de tout cela »*, a-t-elle ajouté.

Elle s'est cependant déclaré *« ravie »* de constater qu'*« une partie de l'opposition faisait confiance à la Haute Autorité pour veiller au bon fonctionnement d'un tel système »*.

Au secrétariat d'Etat aux techniques de la communication, on se borne à souligner que depuis la promulgation de la loi du 29 juillet 1982, le gouvernement n'a plus son mot à dire sur les programmes des chaînes.

Quand M. Mitterrand dénonçait le « confusionnisme »

Lorsque M. Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République, a confié en août 1978 une *« mission d'étude et de réflexion dans le domaine économique et social »*, à M. Robert Fabre, député de l'Aveyron, ancien président du Mouvement des radicaux de gauche, la réprobation s'est exprimée avec vigueur dans les rangs de la gauche. M. Michel Crépeau, président du MRG, s'est dit *« pour sa part étranger à toute forme de magouille »*, et le PS a exprimé sa *« tristesse »*. M. Roland Leroy, membre du secrétariat du PC a vu dans ce *« ralliement au giscardisme »* de M. Fabre, *« le révélateur de la véritable nature de la politique de François Mitterrand et de la direction du Parti socialiste »*, c'est-à-dire *« le renoncement au programme commun »*. M. Gilles Martinet, alors membre du secrétariat national du PS, reproche au Parti communiste de retrouver *« la plus pure tradition des falsifications staliniennes »*.

M. Charles Hernu, membre du comité directeur du PS, affirme : *« ni Fabre ni Marchais »*. Le secrétaire général du Parti communiste, M. Georges Marchais, accuse le PS et la gauche non communiste de *« virage à droite »*. M. François Mitterrand, premier secrétaire du PS, évoque l'affaire Fabre le 11 août sur Antenne 2 en disant : *« Lorsque je vois telle ou telle attitude qui pourrait laisser croire que l'on pourrait composer avec l'actuel gouvernement et sa politique, ce n'est pas le détail qui m'intéresse, ce qui m'intéresse c'est qu'en fait on peut créer le doute, la suspicion, l'inquiétude parmi ceux qui ont besoin de croire en leurs représentants, et quand on combat une politique on n'y met pas la main. Donc, je me garde de juger, de condamner les hommes, mais je pense que ce sont des politiques dangereuses qui, finalement, jouent contre l'objectif que la gauche doit affirmer »*.

Le 21 août, sur Europe 1, M. Mitterrand répond à une question sur la mission de M. Fabre en disant : *« Ce n'est pas servir la démocratie que de créer la confusion entre deux projets politiques distincts. Qu'est-ce que c'est que ce confusionnisme ? C'est se tromper de route que de prétendre combattre la politique de la droite en y prêtant la main. »*

Un contre-portrait de M. Laurent Fabius

(Suite de la première page.)

« Beaucoup de choses, en fait, me sont tombées dessus par hasard, contrairement à ce qu'on affirme ici ou là. » Ainsi, l'enchaînement des réussites universitaires, l'agrégation de lettres modernes, Sciences Po et l'entrée à l'ENA, le même été. Laurent Fabius conserve un tout autre souvenir de cette période : il s'oriente, après son année de philo, vers le lycée Louis-le-Grand simplement parce que *« s'y retrouvaient naturellement les bons élèves »*. Normal Sup. devait suivre, en toute logique. *« Mais, j'ai dû cravacher ferme car, au début, je n'étais pas au niveau. »*

Et Sciences Po ? Parce que la rue d'Ulm, même en lettres modernes, lui paraissait alors un endroit un peu poussiéreux et qu'on n'y enseignait pas encore l'histoire contemporaine. L'ENA ? Parce que le virus du droit et de l'économie l'avait alors atteint, qu'il n'avait pas la vocation d'enseigner et que la pépinière technocratique présentait l'avantage, pour un jeune homme encore hésitant, de ne fermer aucune porte.

Le premier ministre reconnaît plus de justesse à l'analyse de ses biographes lorsque ceux-ci relatent, pour la même période, sa facilité, vaguement ennuyée, de dilettante, son dandysme de mise, les jolies filles dont il aimait s'entourer. *« J'avais été comprimé par les études, les années précédentes. Je me suis mis à sortir beaucoup : cinéma, sports, danse, musique, etc. »*. Vrai aussi, une manière plus affective que politique de vivre les événements de mai 1968, vécus surtout comme un *« moment de liberté, un défouloir général sans conséquences dommageables pour la société »*. Véridique, enfin, l'éveil lent à la politique et surtout à l'engagement de gauche jusqu'à l'accélération par son admission, à partir 1974, dans le cercle des « sabras », du Parti socialiste, puis dans l'entourage direct de François Mitterrand, parallèlement à son entrée, comme auditeur, au Conseil d'Etat.

De toute cette période précédant 1981, Laurent Fabius semble surtout retenir son implantation locale dans la circonscription de Grand-Quevilly, en Haute-Normandie. *« Lorsqu'on parle de ma carrière politique,* s'étonne-t-il, *on oublie généralement que je suis l'élu, depuis 1978, d'une des circonscriptions les plus ouvrières de France. »* Et c'est vrai : le nouveau premier ministre passe pour un produit des milieux politiques parisiens. C'est taire qu'il a réussi, lui le grand bourgeois, l'énarque couvé par François Mitterrand, à faire apprécier ses qualités plus en aval de la Seine, dans un paysage d'usines. A l'écouter, c'est même là son principal titre de gloire à Grand-Quevilly, ses amis, et à leur tête le sénateur et maire Tony Larue, ne tarissent pas d'éloges sur le *« petit Laurent »*, réserve, bien sûr, là comme ailleurs, de cette fameuse retenue, de cette difficulté à se livrer.

Pour la suite de ce parcours sans faute, le nouvel occupant de Matignon raréfie ses confidences. Son attachement au président de la République et les projets que François Mitterrand pourrait nourrir pour celui que la presse désigne volontiers comme *« l'héritier »* ? *« Nous avons souvent des intuitions voisines. »* La confidence s'évanouit.

« Hyper-sensibilité »

Retour donc au contre-portrait psychologique pour écouter, cette fois, le premier ministre réagir à l'impressionnante — et très équivoque — brassée de lauriers que la presse lui décerne. Nombreux sont, en effet, les témoignages et les observateurs qui insistent sur les facultés intellectuels de cette machine à penser vite et juste, sur sa force de concentration et cet art de l'explication, cette *« capacité d'exposition »*, dont, à en croire un membre de l'Elysée, le chef de l'Etat ne s'est jamais lassé depuis 1974.

Laurent Fabius perçoit depuis longtemps la part négative, embarrasante, de ces qualités qui ont la pureté, mais aussi la froideur de l'acier. *« Il est illogique,* se défend-il, *de me faire tant de crédit sur les qualités qu'on me prête et de m'enlever la seule qui compte : l'existence »*. L'image de grand bourgeois, du fort en thème, ambitieux et hautain, le poursuit et il dit le déplorer. *« J'en ai été affecté,* explique-t-il. *Maintenant, je m'en moque. »* L'agace aussi cette constante comparaison avec Valéry Giscard d'Estaing : *« Nous sommes maigres tous les deux. Nous n'avons guère de cheveux et nous avons fait des études. »* Voilà des points communs. *« Mais ce n'est pas une classification politique. »*

Cette insistance de la référence giscardienne présente aussi l'inconvénient de traduire, aux yeux du premier ministre, le soupçon de *« superficialité »* et, au-delà, d'une certaine trahison de classe. Avoir choisi la gauche, et étant originaire de milieux aisés, pèse toujours, à lire les portraits brossés la semaine dernière, du poids de l'inconvenance. *« Je ne vois pourtant pas pourquoi on serait honteux d'être né dans une famille aisée et d'avoir eu la chance de faire des études »*, note Laurent Fabius. Puis il se rassure : ces handicaps, ces références obligées à l'ancien président de la République, ces marques concernant l' *« onctuosité condescendante »* de l'un et de l'autre, devraient s'estomper avec les mois d'exercice à Matignon.

Reste, bien sûr, que, comme le premier ministre le dit lui-même, les observateurs, les amis politiques, les adversaires, *« ne sentant peut-être pas la pâte, la substance de l'individu, s'attachent trop aux apparences »*. A lui, sans doute, de laisser un peu plus transparaître cette *« hyper-sensibilité »* dont ses amis le disent pourvu, mais que nient ses détracteurs, pour que s'estompent les images troubles ou fausses. *« Avec un peu de temps,* explique-t-il, encore, *les choses devraient se mettre en place elles-mêmes. »*

PHILIPPE BOGGIO.

CORRESPONDANCE

« MÉMOIRE COURTE » OU « MÉMOIRE FIDÈLE »

Sous le titre « Mémoire courte ou mémoire fidèle » un lecteur de Limoges, M. Alain Maury, nous écrit :

Indigné par les contre-vérités énoncées dans le placard publicitaire de l'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain (*le Monde* du 13 juillet 1984), je voudrais corriger quelques affirmations aventureuses ainsi développées.

Il est indiscutable que le maréchal Pétain contribua pour une large part à la victoire de la guerre 1914-1918. Il me paraît tout aussi indiscutable que son attitude dès les premiers revers de 1940 (après les ambiguïtés de son attitude dans les dernières années de la IIIe République) a été celle de la démission et de la soumission aux forces ennemies qui dominèrent notre pays jusqu'à la Libération.

Faut-il parler de trahison ? Faut-il parler de lâcheté ? Soyons indulgents et attribuons à l'âge une conduite qui aurait été honteuse chez un homme en possession de tout son caractère et de toutes ses ressources morales.

Mais indulgence ne peut jamais signifier approbation ou complaisance.

N'oublions pas que les hommes libres ou qui voulaient le rester rejoignirent le général de Gaulle à Londres, certains dès le 18 juin 1940, ou commencèrent à organiser les réseaux de la Résistance.

N'oublions surtout pas tous ceux qui, par dizaines de milliers, célèbres ou anonymes, furent abattus par l'ennemi ou par les milices de Vichy, ceux qui furent torturés, déportés, humiliés... N'oublions pas les massacres exercés sur des populations civiles innocentes, n'oublions pas Oradour-sur-Glane, Tulle, le maquis du Vercors et tant d'autres pages sanglantes ou héroïques d'une histoire encore proche, qui sont la condamnation par la patrie de la politique du maréchal Pétain.

Même si on ne peut assimiler le honteux régime de Vichy au fascisme proprement dit, n'oublions pas que la politique de Pétain et des collaborationnistes a été une déshonorante complicité avec la « peste brune ».

Le fascisme a été terrassé en 1945, mais il existe toujours des germes qui pourraient permettre une nouvelle infection. Soyons vigilants à les combattre. *« Plus jamais ça ! »*

● *Le maire de Paris reconduit à la présidence de l'AIMF.* — M. Jacques Chirac, maire de Paris, a été reconduit à la présidence de l'Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones (AIMF), dont la quatrième assemblée générale annuelle a pris fin jeudi 26 juillet à Montréal.

Le Conseil constitutionnel annule une partie de la loi sur les compétences des régions d'outre-mer

Le gouvernement n'a décidément pas de chance avec le Conseil constitutionnel pour l'organisation des régions d'outre-mer. En décembre 1952, son projet, qui confondait l'institution départementale et l'institution régionale en Guadeloupe, en Guyane, à la Martinique et à la Réunion, avait été annulé par le Conseil. Les nouvelles dispositions votées par le Parlement au printemps 1984 pour donner quelques responsabilités aux régions d'outre-mer viennent d'être, pour une faible partie, annulées par les « sages » du Palais-Royal. Toutefois, ils n'ont pas suivi les sénateurs et les députés RPR comme UDF qui jugeaient la totalité de la loi contraire à la Constitution car, disaient-ils, elle limitait la liberté des communes et des départements.

Le Conseil a simplement estimé que cette loi ne pouvait supprimer : la consultation obligatoire des communes dans la préparation de la planification régionale, puisque celle-ci l'est en métropole ; les comités départementaux des transports prévus sur l'ensemble du territoire par la loi d'orientation des transports de décembre 1982 ; les conseils départementaux de l'habitat créés par une loi de janvier 1983. Dans tous ces cas, il a estimé que de telles suppressions allaient au-delà des possibles adoptions de la législation aux spécificités de l'outre-mer.

En revanche, le Conseil a jugé que la loi pouvait transférer aux régions des taxes spécifiques à l'outre-mer jusqu'à présent collectées par les départements et cela contrairement à ce qu'estimait l'opposition.

Saisi par des sénateurs RPR et UDF, le Conseil a décidé que la disposition du projet de loi sur les réseaux câblés qui laissait à un décret le soin de fixer la limite maximale de leurs importances au-delà de laquelle ils devaient être autorisés par la Haute Autorité de l'audiovisuel, était contraire à la Constitution. Il a estimé que l'intervention d'une autorité administrative indépendante du gouvernement était une *« garantie fondamentale pour l'exercice d'une liberté publique »* et ne pouvait donc être limitée par un décret.

En revanche, le Conseil constitutionnel a jugé conforme à la Constitution la loi sur le contrôle des structures agricoles, contrairement aux souhaits de sénateurs RPR et UDF, ainsi que celle sur l'introduction de la publicité dans les radios locales privées, contrairement à ce qu'avaient demandé des députés UDF et RPR.

● *Au Sénat : la Nouvelle-Calédonie.* — Le projet de loi relatif à la composition et à la formation de l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie a été définitivement adopté à l'unanimité, jeudi 26 juillet, par le Sénat, dans le texte mis au point par la commission mixte paritaire (CMP). En revanche, Assemblée nationale et Sénat n'ayant pu se mettre d'accord sur des dispositions restant en discussion au projet de loi portant statut de la Nouvelle-Calédonie, la Haute Assemblée a opposé la question préalable dont l'adoption équivalait à un rejet du texte (*le Monde* des 30 et 31 mai et 12, 14 et 27 juillet).

GUADELOUPE : TROIS INDÉPENDANTISTES DÉCÉDÉS SONT IDENTIFIÉS

Après les explosions à Pointe-à-Pitre et à Basse-Terre (Guadeloupe) qui, dans la nuit du 24 au 25 juillet, ont fait quatre morts, la police a identifié trois des victimes, soupçonnées d'avoir posé les bombes. Il s'agit d'un architecte, Jack Berthelot, quarante-six ans, identifié dès mercredi (*le Monde* daté 27 juillet), d'un infirmier psychiatrique, trente-deux ans, Michel-Etienne Uranie, et d'un enseignant de trente-trois ans, François Casimir. Tous étaient militants de l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG), mouvement indépendantiste. Le quatrième homme, dont le corps a été déchiqueté, n'a pas encore été identifié.

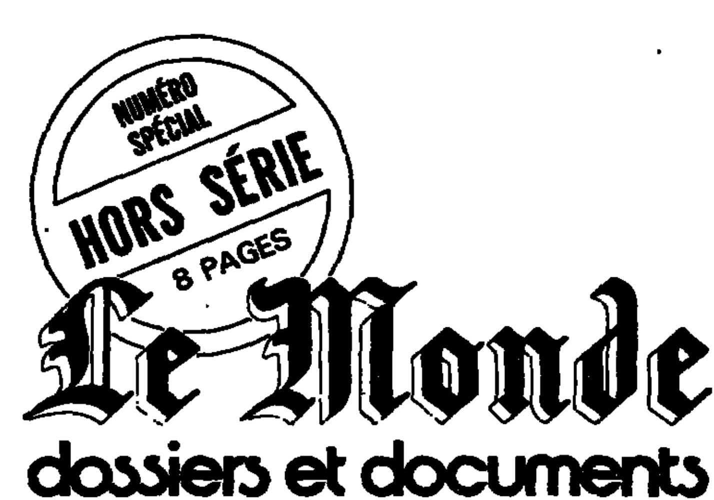
Des détonateurs, des armes et des fiches concernant différentes personnalités guadeloupéennes et leurs habitudes ont été découverts au domicile de Michel-Etienne Uranie.

● *Un communiqué du CEDETIM.* — Le Centre d'études anti-impérialistes (1) déclare dans un communiqué qu'il *« salue la mémoire des patriotes guadeloupéens morts à Pointe-à-Pitre et à Basse-Terre, dans la nuit du 25 juillet 1984 »*.

Il estime que *« le pouvoir en France porte, vis-à-vis de ces morts, une lourde responsabilité en refusant toute évolution dans une situation qu'il a lui-même qualifiée de coloniale »*.

(1) 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.





Le Monde

société

L'EXPÉRIENCE CRYOGÉNIQUE DU DOCTEUR MARTINOT

Rêve de glace

Sur demande du procureur de la République de Saumur, de nouveaux scellés ont été apposés, le 26 juillet, sur le congélateur-cercueil de la compagne du docteur Raymond Martinot, conservé depuis plusieurs mois dans la propriété du médecin à Nueil-sur-Layon, dans le Maine-et-Loire (*le Monde* du 27 juillet). Dans l'attente d'une décision, interdiction est faite au médecin d'ouvrir cette sépulture d'un nouveau genre en France.

De notre envoyé spécial

Nueil-sur-Layon. — Depuis longtemps, les herbes folles ont envahi le parc. Les dépendances s'écroulent. Lentement, ici, l'éternité s'avance. Vu de loin du côté sud, le château de Breuil, trois cents ans, a encore belle allure. Il surgit des vignes du Layon, et pour un peu on le confondrait avec un grand château bordelais.

C'est en 1970 que le docteur Raymond Martinot l'acquiert pour une poignée de millions, et c'est dans la crypte, sous le perron, que repose aujourd'hui le corps congelé de sa compagne, Monique Leroy, décédée en février dernier des suites d'une maladie.

Jadis demeure de fin de semaine, le château de Breuil est désormais le dernier refuge du docteur Martinot, soixante-deux ans, ancien médecin généraliste et gynécologue. Médecin certes, mais pas seulement. Né à Casablanca, Raymond Martinot sera d'abord marin, «élève officier au long cours». Professeur assistant de physique-chimie à Paris, licencié ès sciences, titulaire d'un diplôme de physique, le docteur Martinot est aussi un passionné de la langue française. Un citoyen soucieux du rayonnement international de son pays. A compte d'auteur, lui qui *« travaille pour la France »*, il publie un gros ouvrage à la gloire de l'Hexagone, empruntant à cette occasion le nom de son château (1). Une existence marginale et cultivée partagée entre Rueil dans la banlieue parisienne et Thouars dans les Deux-Sèvres, où il ouvre, un moment, un cabinet médical. Un curieux parcours pour un étrange personnage. Car, en 1967, il y a ce «déclic».

Un congélateur standard

A la suite notamment des travaux du professeur Henri Laborit sur l'hibernation. Le besoin, soudain, d'*« aller plus loin »*. Il théorise, commence à bâtir sa demeure *post mortem* temporaire. Il ne suit pas alors le courant américain de la cryogénie avec azote liquide et gros moyens financiers. Pas besoin de descendre à – 196 degrés pour conserver un corps humain, estime-t-il. -60 degrés suffiront : une température aisément obtenue avec un congélateur standard de gros volume.

Et puis, il y a quelques mois, le drame : la mort de sa compagne. Ce cercueil d'attente ne sera donc pas pour lui. Ayant obtenu par autorisation préfectorale un droits d'inhumation dans sa propriété, c'est le corps de Mme Leroy, qui après avoir été pris en charge un moment par les internes de l'hôpital de Rueil, sera transporté au château de Breuil.

Sur place, les voisins se doutent qu'il se passe des choses pas très catholiques. Personne pourtant ne parle. Le corps repose seul dans les dépendances, personne n'habitant alors le château. Puis survient un incident technique. Le frigoriste est absent. La température du cercueil s'élève. Le docteur Martinot fait appel aux Pompes funèbres pour obtenir du gaz carbonique. Les autorités sont alertées ; elles enquêtent, et, en l'absence d'infraction caractérisée, elles demandent seulement au docteur Martinot de transférer le corps dans la crypte, là où il est aujourd'hui enfermé dans un cercueil lui-même placé dans le congélateur. *« Au total cinq enceintes. Mieux que dans n'importe quel cimetière »* explique le propriétaire des lieux.

Dure comme de la pierre

Fébrile, tourmenté, le docteur Martinot a reçu, jeudi 26 juillet en fin d'après-midi, la visite du maire accompagné, sur demande du procureur de la République de Saumur, d'une brigade de gendarmerie. Ce fut une étrange rencontre. Un échange surréaliste, suivi d'une descente à la crypte, où les gendarmes prirent des photos et placèrent de nouveaux scellés. *« La pauvre,* dit le docteur Martinot, *elle est dure comme de la pierre. Quel mal on a pu avoir pour la mettre là ! »*. Une interruption de courant ? *Cela ne serait pas grave. Elle ne dure jamais plus de trois heures. Vous savez pourquoi ? Les gens de l'EDF ont des congélateurs et ils tiennent à leur barbaque »*. Les chances de réanimation ? *« Elles sont minimes puisque la mort est survenue avant »*. Et vous ? *« Je suis de santé fragile. Je partirai bientôt moi aussi. Un médecin anesthésiste s'occupera de moi. Plus tard on changera tous les organes, vous savez. Je fais un pari sur l'avenir à titre privé. »*

Les gendarmes n'ont pas vu dans cet étrange endroit le bouquet d'herbes et de fleurs séchées placé sur le congélateur d'acier, ni là haut, dans le capharnaüm du château, le fils du docteur Martinot, terne, perdu, absent. A la grille, les journalistes et les curieux s'agglutinent. On sort de la crypte. Au loin, la cloche de Nueil-sur-Layon sonne l'angélus du soir. Sur la façade une vierge écarte les bras et sourit. *« Quand même, et si ça réussissait vous imaginez,* a-t-on dit au docteur Martinot, *vous seriez un mort vivant »*. Et du même sourire absent, il a répondu : *« Il vaut mieux être un mort vivant qu'un vivant mort »*.

JEAN-YVES NAU.

(1) *La France, troisième superpuissance. Le fait français dans le monde*, de François de Breuil.

Une technique en panne

L'idée bizarre de congeler des cadavres est diffusée en 1964 par le professeur de physique américain Robert C.W. Ettinger, dans son livre *L'homme est-il immortel ?*. En 1967, le phénomène connaît aux Etats-Unis une ampleur surprenante.

Une société se crée, la Life Extension Society, qui édite en français une brochure au titre évocateur : *Attente-réanimation*, dont le numéro un paraît en décembre 1967.

Celle-ci évoque le cas d'un certain James Bedford, mort d'un cancer à l'âge de soixante-treize ans, premier homme à avoir été perfusé, congelé et placé dans de l'azote liquide au moment de la mort *« pour être ranimé dans le futur »*. L'initiative du docteur Bedford est reprise dans toute la presse. Les clubs cryonics, comme on les appelle, fleurissent dans l'Etat de New-York, dans le Michigan, en Californie et en Floride. Coût de la conservation : 100 000 F. Seuls, les millionnaires sont membres desdits clubs. Enthousiastes, ils portent des tee-shirts à leur enseigne. Ferventes, les familles des cryogénisés vont en procession régulièrement voir leurs défunts « congelés ».

Le projet de la société cryogénique américaine connaît alors un certain retentissement en Europe où, du côté français, le succès est immédiat ; en avril 1967, la revue *Actualité médicale* donne, sous un titre suggestif : « Ce qu'il faut faire pour congeler les cadavres », un mode d'emploi.

En 1968, sous l'impulsion du chercheur en cryobiologie, Anatole Dolinoff, l'Association cryogénique française est créée. Elle publie également une brochure : *Prolonger votre vie par suspension cryogénique*, qui se veut très didactique, très rassurante. Son but : *« Assurer à chacun de ses membres une vie de durée illimitée par suspension biologique jusqu'à l'époque où le vieillissement sera supprimé »*. La cryogénisation y est présentée comme un rempart contre l'obscurantisme auquel est assimilée la pratique de l'enterrement. La croyance en la venue d'une époque de l'immortalité se fonde sur une foi toute positiviste dans le progrès des sciences. Il est expliqué que *« mettre une personne dans un tombeau, c'est plus grave que la non-assistance à personne en danger : c'est le meurtre de quelqu'un qui avait ses chances de revivre plus tard »*.

En 1971, l'Association cryogénique française est sur le point d'obtenir de la part du maire de Beauvoir-sur-Mer (Vendée), Me Billon, l'autorisation de construire le premier cryotorium d'Europe, un cimetière destiné à recevoir des personnes en état de « suspension biologique » (*le Monde* du 25 juin 1971). Mais le projet avorte dès la fin de l'année, après l'intervention du préfet de la Vendée qui invoque des problèmes juridiques insurmontables. Comment léguer à des héritiers des biens appartenant à des êtres qui ne peuvent être déclarés morts ?

En France, le phénomène connaît une régression rapide. Le 27 septembre 1972, la revue médicale *Médecine et Hygiène* dénonce « le culte cryonique » comme une opération financière mystificatrice.

La croyance en l'immortalité, qui remonte au temps des pharaons, n'aura donc pas vécu de manière structurée en France plus de quate années. Mais l'initiative de M. Martinot signifie-t-elle qu'elle est toujours prête à ressusciter ?

V. Ms.

EN BREF

Onze nationalistes corses condamnés à Bastia

Bastia. — Le tribunal correctionnel de Bastia a rendu son jugement, le jeudi 26 juillet, dans le procès des nationalistes corses de Balagne (*le Monde* daté 22-23 juillet). Sur les dix-huit inculpés — dont trois en fuite, — onze ont été condamnés à des peines allant de sept ans à six mois d'emprisonnement, tandis que les sept autres ont été relaxés.

C'est dans l'affaire du mitraillage de la gendarmerie de l'Ile-Rousse, le 14 janvier 1984, que le tribunal s'est montré le plus sévère : sept ans d'emprisonnement pour Jean-Marie Acquaviva — en fuite — considéré comme l'instigateur de l'opération pour laquelle il aurait, au nom de l'ex-FLNC, *« testé des hommes sur le terrain »*. Ces derniers, Félix Colombani et Jean-Patrick Maestracci, ont été condamnés à quatre ans. Dans l'affaire du défilé armé avec distribution de tracts, le 13 juillet 1983 à l'Ile-Rousse, action revendiquée par l'ex-FLNC, trois prévenus ont été condamnés : Rémy Delaitre et Jean-Marie Simeoni à dix mois d'emprisonnement dont quatre avec sursis, et Dominique Leccia à un an dont huit mois avec sursis. Enfin, dans l'affaire de la cache d'armes du cimetière de l'Ile-Rousse, le plus lourdement sanctionné est Jean-Michel Rossi, avec trois ans d'emprisonnement. Il avait été condamné en juin à cinq ans pour le plasticage de la vedette de gendarmerie de Calvi. *(Corresp.)*

ACTION « ANTI-TOURISTE » AU PAYS BASQUE

Les pneus de soixante-quatorze voitures immatriculées en France hors du département des Pyrénées-Atlantiques ont été crevés dans la nuit du 25 au 26 juillet à Bidart, Ascain, Hendaye et Bayonne. Au Pays basque, où de telles actions se sont déjà produites le 14 juillet, et l'an passé, la fréquentation touristique est en baisse cet été de 15 %.

En République sud-africaine : 4 dollars d'amende par mineur tué

Une compagnie minière sud-africaine a été condamnée à une amende de 400 rands (256 dollars) pour n'avoir pas pris les mesures de sécurité adéquates dans un puits de mine où une explosion, en septembre 1983, avait fait soixante-huit morts.

La Vryheid Coal and Iron Railway Company a été reconnue coupable d'utilisation d'équipements déficients et de non-respect des normes de sécurité dans sa mine de Hlobane, près de Vryheid, à 250 kilomètres au nord-ouest de Durban. — *(Reuter.)*

Le coma de Gaétan Zampa

Marseille. — Selon le dernier bulletin fourni par l'hôpital Salvatore, l'état de santé de Gaétan Zampa, après sa deuxième tentative de suicide, est inchangé. Le truand marseillais se trouve toujours en réanimation dans un coma profond, dit du « stade 3 ».

Nombre de points obscurs demeurent sur les circonstances de sa tentative de suicide. Des détails commencent à filtrer après les confidences faites à ses avocats par Marc Schandeler, qui partageait la cellule de Zampa et aurait été chargé de surveiller le truand aux tendances suicidaires. Ses déclarations sont pour le moins surprenantes, et le parquet du tribunal de Marseille a ouvert une information judiciaire pour tenter de faire la lumière.

Il semblerait que Zampa ait utilisé, pour mettre fin à ses jours, une corde à sauter appartenant à son compagnon de cellule. Ce dernier a déclaré s'être assoupi et avoir été réveillé par des râles. Zampa — le larynx lésé — donnant des signes d'asphyxie, Schandeler aurait alors pratiqué lui-même une trachéotomie de fortune avec un couteau en attendant l'arrivée de l'interne de garde. Si tout cela se confirme, on peut s'étonner que la surveillance d'un détenu comme le « parrain » de Marseille ait été confiée à un prisonnier et que celui-ci possède une corde avec laquelle on puisse se pendre...

Le tribunal de la sixième chambre correctionelle de Marseille a décidé, le 26 juillet, de disjoindre le cas de Zampa de celui des quarante prévenus avec lesquels il comparaissait depuis le 20 juin. Une hypothétique audience consacrée au truand marseillais, dont le tribunal a confirmé la détention, est prévue pour le 13 septembre.

J. C.

SPORTS

NOUVEAU MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

M. Alain Calmat est « entièrement favorable » à l'organisation des Jeux olympiques à Paris en 1992

M. Alain Calmat, ministre de la jeunesse et des sports, a indiqué, jeudi 26 juillet, au cours d'une conférence de presse donnée en présence de Mme Edwidge Avice, que son action s'inscrirait dans la droite ligne de son prédécesseur. A propos de l'organisation, à Paris, des Jeux olympiques de 1992, le ministre a déclaré qu'il y était *« entièrement favorable »* et qu'il devait rencontrer, samedi 28 juillet, M. Jacques Chirac à Los Angeles pour évoquer la question. *« Nous allons nous battre pour obtenir l'organisation des Jeux »*, a dit M. Calmat.

Le ministre s'est montré, en revanche, très prudent à propos de l'organisation des concours de pronostics, auxquels le gouvernement s'est toujours opposé : *« Je ne suis ni pour ni contre*, a-t-il déclaré; *j'étudierai le dossier avant de me prononcer, sans esprit partisan, dans l'intérêt du sport et du respect de son équité. »* Mais, surtout, le ministre a pris position sur la question des rythmes scolaires : *« Pour que le sport français soit opérationnel, il faut revoir ces rythmes. Nous allons établir des relations étroites avec le ministère de l'éducation nationale. »*

● CYLISME : *Tinazzi conteste sa sanction pour dopage.* — Vainqueur de Bordeaux-Paris le 27 mai et déclassé à la suite d'un contrôle antidopage positif dont le résultat a été communiqué le 11 juillet par la Fédération française de cyclisme, Marcel Tinazzi, chômeur et président de l'UNCP (Union nationale des coureurs professionnels), considère que ce contrôle avait comporté des vices de forme : *« Au-delà du coureur,* dit-il, *on a visé l'homme qui n'a pas hésité à dénoncer certaines carences du pouvoir dirigeant. »* Marcel Tinazzi a confié l'affaire à son avocat.

L'ambassadeur d'Algérie s'explique sur les enfants des couples mixtes

« Nous sommes conscients de l'urgence d'un règlement global au problème des enfants de couples franco-algériens divorcés. Mais un accord dans un domaine aussi vaste ne pourra être trouvé du jour au lendemain », nous a déclaré, jeudi 26 juillet, l'ambassadeur d'Algérie en France, M. Abdelamid Mehri. *« C'est pour cela,* a-t-il ajouté, *que nous avons décidé d'examiner, parallèlement, chaque dossier qui nous sera soumis, afin de trouver pour chacun d'eux, et le plus rapidement possible, un règlement. »* Deux démarches — la discussion globale avec les autorités françaises et l'étude des dossiers cas par cas — que l'ambassadeur présente comme complémentaires. Il rappelle d'autre part que son gouvernement a promis de faciliter dès à présent l'exercice du droit de visite pour les mères dont les enfants résident en Algérie.

Quand les négociations pour la signature d'un texte franco-algérien s'ouvriront-elles ? Aucune date ne peut encore être avancée, explique l'ambassadeur : *« Nous savons que la France est prête. Cela fait des années qu'elle étudie ces problèmes et déjà elle a signé plusieurs conventions. Il n'en est pas de même chez nous. »* Le principal obstacle à l'ouverture des discussions — l'inexistence d'un code de la famille — vient d'être levé. En effet, le 9 juin 1984, l'Algérie, après des débats houleux entre intégristes et féministes, a adopté un texte qui, s'il ne contente pas tout le monde, a le mérite d'exister.

A présent, explique en substance M. Abdelamid Mehri, les autorités algériennes examinent les conventions en vigueur dans les autres pays et étudient le nouveau code pour voir de quelle façon elles pourront parvenir à un accord avec la France. *« Est-ce que l'on aboutira à la signature d'une convention ? Est-ce que l'on préférera un ensemble de lettres ? Je ne sais pas. L'essentiel est d'aboutir à une solution durable pour les deux parties. Je ne puis dire actuellemnt comment elle se concrétisera. »*

« El Moudjahid » se fâche

Les thèmes de discussions ne manqueront pas, souligne l'ambassadeur en mentionnant entre autres l'aspect juridique des couples non mariés et l'obligation de rester sur le territoire algérien pour les mères françaises ayant obtenu de la justice algérienne la garde des enfants. Il faudra aussi parler de ces pères algériens, immigrés en France, pour lesquels la question du retour se pose et que les femmes hésitent à suivre...

« Le problème est complexe et je regrette sa présentation simplificatrice après l'opération « Un bateau pour Alger » organisée par des mères et les associations qui les représentent. »

L'ambassade, dit M. Mehri, a reçu à plusieurs reprises le collectif de mères. *« A la place du bateau pour Alger, le gouvernement algérien a proposé de rencontrer, mardi 24 juillet, une délégation d'environ cinq mères, des Françaises ayant épousé un Algérien, et cela en présence de l'ambassadeur de France. »* Les femmes pouvaient être des membres des associations, mais ne devaient pas venir, en tant que telles. *« Il ne doit pas y avoir de confusion. Si nous acceptons de recevoir des mères, c'est avec le gouvernement français que nous négocions et non avec les associations. »*

Le collectif a refusé les propositions algériennes, dimanche 22 juillet. Alors que la presse algérienne était restée jusqu'à présent silencieuse sur cette polémique menée en France, des journaux ont commencé cette semaine à parler de l'affaire. Le quotidien *El Moudjahid* a publié la position de l'Algérie mais surtout, en guise de commentaire, a cité de larges extraits d'un article paru dans *la Semaine de l'émigration*, organe de l'Amicale des Algériens en Europe. Celui-ci prend avec véhémence la défense des pères algériens qui auraient emmené leurs enfants parce qu'ils ne pouvaient exercer le droit de visite, parce que l'enfant avait plus de dix ans — l'âge où, pour l'islam, l'enfant doit quitter le giron de sa mère, — mais aussi pour les soustraire à la tentation de la délinquance qui sévit en France... Les enfants élevés en Algérie verront ainsi, selon le journal, *« leur identité préservée »*, *« ils ne grossiront pas le flot de ces jeunes qui sont à la recherche d'eux-mêmes »*.

L'ambassadeur est, bien sûr, irrité de la décision du collectif de mères qui veut relancer l'opération « Un bâteau pour Alger ». *« Il faut qu'elles comprennent que nous désirons aboutir à un accord. On peut commencer les négociations, mais ce n'est pas parce qu'elles s'engagent qu'elles seront réglées en quelques jours. »*

CHRISTIANE CHOMBEAU.

ENVIRONNEMENT

Une algue brune se propage sur les côtes françaises

Le golfe des Sargasses

Une grande algue japonaise, *Sargassum muticum*, serait en train d'envahir le golfe du Morbihan au point de menacer les espèces végétales et animales autochtones.

Cette nouvelle, si inquiétante soit-elle, n'est pas surprenante. La sargasse japonaise arrive avec du naissain d'huîtres japonaises. Elle a ainsi commencé à coloniser, il y a une quarantaine d'années, la côte pacifique du Canada et elle a progressé vers le sud de 2 000 kilomètres en quelque trente ans puisqu'elle a atteint la péninsule mexicaine de Basse-Californie en 1970. De même, elle a été signalée pour la première fois aux environs de l'île de Wight (Grande-Bretagne) en 1971 et elle a, depuis lors, envahi toute la côte sud de l'Angleterre. En France, elle a été observée à Saint-Vaast-la-Hougue (Manche) vers 1975, puis elle s'est propagée le long des côtes continentales de la Manche, si bien qu'elle est arrivée aux Pays-Bas et au bout de la Bretagne. Elle a été repérée sur les côtes sud de la Bretagne en 1980 et on l'a aussi signalée dans l'étang de Thau (Hérault) à la même époque. Lors du colloque « Valorisation des végétaux aquatiques » qui s'est tenu en 1982, un groupe de travail avait d'ailleurs été chargé d'étudier le problème de la sargasse japonaise, et une enquête se poursuit sur toutes les côtes françaises.

Il est impossible d'empêcher la propagation de la sargasse japonaise : il s'agit d'une algue de plusieurs mètres de long, qui pousse très vite. Elle se reproduit soit en lâchant dans l'eau des milliers d'oosphères (des ovules qui seront fécondés par des spermatozoïdes), soit en se fragmentant. La sargasse japonaise est, en effet, une plante fragile qui est cassée en multiples morceaux par les tempêtes et chaque fragment, comme une bouture, peut donner naissance à un nouvel individu. Dès l'apparition de la sargasse japonaise sur leurs côtes, les Britanniques ont lancé une campagne d'éradication de cette intruse, et cet essai a été un fiasco total.

Outre sa très rapide prolifération, la sargasse japonaise, comme de nombreuses plantes introduites dans un milieu nouveau, bénéficie sans doute d'une phase dite « d'explosion ». Pour des raisons encore mal élucidées — peut-être l'absence de prédateurs adaptés à l'espèce intruse joue-t-elle un rôle essentiel — une espèce végétale introduite dans un milieu nouveau se reproduit et se propage avec une vigueur et une rapidité qu'elle ne possède pas dans son milieu d'origine.

Faible consolation : la sargasse japonaise peut être exploitée comme source d'alginates utilisés dans de nombreuses industries (isolants, crèmes glacées, vernis et peintures, prothèses dentaires, etc.).

Y. R.

GUERRE AUX PHOSPHATES ET AUX NITRATES DANS L'EAU

Les agriculteurs polluent la nappe phréatique en utilisant des engrais azotés. Les ménagères polluent rivières et lacs en utilisant des lessives aux phosphates. Et les industriels, souvent, apportent leur part à cette double pollution.

Trois opérations vont donc être lancées pour lutter contre les phosphates : une installation de déphosphatation au bord du lac Léman entre Thonon et Evian (coût : 2,7 millions de francs) ; une autre à la station d'épuration d'Orléans-La Source (1,1 million de francs) ; une troisième à Saint-Etienne (8 millions pour la nouvelle station).

Les sites choisis correspondent au plus urgent : le lac Léman, pour lequel les Suisses font actuellement un gros effort de dépollution, et le cours de la Loire, fleuve lent, qui est le plus sensible à l'eutrophication.

Pour les nitrates, c'est la Bretagne qui fera l'objet du plus gros effort. L'agriculture bretonne pollue la nappe phréatique de deux façons : les engrais azotés d'une part, le lisier de porc d'autre part, très chargé en ammoniaque. Le ministère de l'environnement a donc proposé la création d'un observatoire de l'eau en Bretagne, organisme de liaison dont le principe a été accepté le 17 juillet par le conseil interministériel pour la qualité de la vie, avec, pour commencer, une « enveloppe » de 300 000 francs.

ÉDUCATION

NOMINATIONS AU CABINET DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

● **Mme Yannick Moreau, *directeur de cabinet.***

[Née le 30 décembre 1945 à Nantes, Mme Moreau a fait ses études à HEC (1964-1967) et à l'ENA (1968-1971). Nommée auditeur au Conseil d'État en 1971, elle devient docteur en droit en 1975. Détachée au service « affaires sociales » du commissariat général du Plan de 1976 à 1978, elle anime la commission « vie sociale » du VIIe Plan et s'occupe des questions concernant la démographie, la famille, les jeunes, les immigrés et la justice. En 1979, elle est nommée maître des requêtes au Conseil d'État et devient en 1980 commissaire du Plan auprès des formations contentieuses. La même année, elle publie avec Mme Nicole Questiaux un rapport au Haut Comité de la population sur le vieillissement de la population. Au Parti socialiste, elle est secrétaire de la commission « retraite et socialisme ». Avant d'être nommée au cabinet de M. Chevènement, elle était conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République.]

● ***M. Bruno Gazeau, chef de cabinet.***

[Né le 5 août 1947 à Senlis (Oise), M. Gazeau a fait ses études à l'ESSEC puis à l'université de Los Angeles. Directeur de l'Agence du développement économique pour Belfort et le Territoire de Belfort de 1977 à 1981, il est nommé en 1981 conseiller technique au cabinet de M. Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, fonction qu'il conserve lorsque M. Chevènement devient ministre de la recherche et de l'industrie. Depuis 1983, il était chargé de mission auprès du directeur des industries mécaniques, métallurgiques et électroniques au ministère de l'industrie.]

● ***M. Paul Rollin, chargé de mission.***

[Né le 22 janvier 1932 à Bordeaux, M. Paul Rollin est docteur ès sciences naturelles. Il a été successivement assistant (1955), maître de conférences (1964) et professeur sans chaire (1967) à Paris. En 1969, il est nommé professeur à l'université de Rouen, dont il devient président en 1976. Il était recteur de l'académie de Rennes depuis juillet 1981.]

∴

M. Pierre Antonmattei a été nommé directeur de cabinet de M. Roland Carraz, secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de l'enseignement technique et technologique.

[Né le 20 octobre 1946, M. Antonmattei est ancien élève de l'ENA et diplômé de l'Institut d'études politiques. Il était déjà directeur de cabinet de M. Carraz lorsque celui-ci était secrétaire d'État au tourisme.]

Le poste de chef de cabinet a été confié à M. Jacques Blache, inspecteur des impôts et secrétaire général de la Fédération nationale des gaullistes de progrès et gaullistes de gauche.

● *M. Gérard Moine*, administrateur civil, a été nommé directeur du cabinet de M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie.

[Né le 8 septembre 1945 à Lunéville (Meurthe-et-Moselle), ancien élève de l'ENA, M. Moine était depuis mars 1983 sous-directeur à la direction de la comptabilité publique. De 1981 à 1983, il avait été conseiller technique au cabinet de M. Laurent Fabius, alors ministre du budget.]

Les laïques prêts au compromis

(Suite de la première page.)

– N'avez-vous pas commis des erreurs depuis mai 1981 ? S'il fallait tout recommencer, agiriez-vous de la même façon ?

– Non, probablement pas. Nous parlerions plus haut et plus fort pour dire que nous ne sommes pas prêts à sacrifier des engagements aussi facilement qu'ils ont été sacrifiés. Nous ferions sans doute moins confiance au gouvernement de la gauche.

– M. Lionel Jospin déclarait l'autre jour : « Il faudra reprendre la réflexion sur la laïcité sur des bases nouvelles... ». Etes-vous d'accord ?

– Quelles bases nouvelles ? Il faut reprendre le débat sur les principes laïques de la République. Les bases restent les mêmes. Il n'y a pas plus de nouvelle laïcité qu'il n'y a de nouvelle gauche.

– Le succès de l'école privée ne tient-il pas en grande partie aux carences de l'école publique ?

– L'école publique ne va pas bien, mais elle va mieux que l'école privée, et cela se voit dans les résultats scolaires. Il faut réhabiliter l'école publique – tout en la transformant – aux yeux de l'opinion française. C'est là-dessus que nous allons nous battre, et ce n'est pas en contradiction avec le combat laïque.

– La FEN, qui réunit un demi-million d'enseignants, ne porte-t-elle pas une part de responsabilité dans l'immobilisme de l'école publique ?

– On nous présente comme une forteresse du conservatisme. C'est tout à fait faux. Nous voulons que les choses changent. Nous voulons une plus grande ouverture de l'école sur la vie, sur les réalités économiques. Mais cette transformation de l'école au niveau d'un pays n'est pas simple. Mon père, qui était instituteur de village, savait ce qu'on attendait de lui : amener les enfants au certificat d'études. Aujourd'hui, les choses sont beaucoup plus complexes. Les enseignants ne savent plus ce qu'on attend d'eux. Il faut définir des objectifs clairs et les remobiliser. C'est ce que nous attendons du nouveau ministre de l'éducation nationale.

– Mais les événements des derniers mois ont montré que beaucoup de Français veulent choisir librement l'école de leurs enfants...

– On veut pouvoir choisir son école comme on choisit sa lessive. C'est une attitude consumériste... Mais il est vrai que l'opinion publique s'est habituée à l'idée d'une roue de secours, d'une espèce de recours. Les parents ont eu le sentiment qu'en supprimant des privilèges de l'enseignement privé on portait atteinte à leur liberté. Ils ont été trompés. Donnons des recours aux parents au sein de l'école publique. Donnons-leur les moyens d'intervenir dans le fonctionnement de l'école, d'avoir une certaine latitude quant aux options de leurs enfants, et le problème ne se posera plus.

– En somme, vous êtes favorable à un « projet éducatif » pour chaque établissement et à un assouplissement de la carte scolaire ?

– Il faut démystifier les mots et bien savoir ce qu'ils cachent. Dans une école, une équipe d'enseignants doit pouvoir discuter, confronter ses points de vue, puis mettre en place une méthode de travail commune. Si c'est cela le projet éducatif – et non des visées idéologiques – nous sommes d'accord. Des écoles peuvent évidemment avoir un caractère différent. Mais des limites s'imposent pour préserver l'égalité des jeunes Français devant l'éducation. Pour la carte scolaire, nous souhaitons que l'éducation nationale se décentralise, mais à certaines conditions. Les établissements ne doivent pas entrer en concurrence sauvage les uns avec les autres, et, en matière de décentralisation, il ne faut pas retomber sur des féodalités locales.

– Préparez-vous une rentrée « chaude » à M. Chevènement ?

– Nous engagerons certainement une action à la rentrée, sur le thème « Il est nécessaire de passer aux actes ». Parce que nous constatons depuis plusieurs mois un décalage entre le discours et les actes du gouvernement. Celui-ci sera jugé sur pièces : sur les conditions de la rentrée et sur le budget 1985. »

Propos recueillis par
ROBERT SOLÉ.

Admissions aux grandes écoles

● **ÉCOLES NATIONALES VÉTÉRINAIRES :**

(par ordre de mérite)

Option générale

Mmes et MM. Laurent Fabry, François Pouilly, Marie-Hélène Pochat, Christine Guéguen, Marie-Pascale Julien, Christophe Delerue, Sophie Bonhomme, Philippe Lassalas, Aude Giraudet, Michel Gau, Dominique Peynot, Gaël Gomot, Denis Marcellin, Valérie Hoffman, Bertrand Thorel, Olivier Prunaux, Paul Mennecier, Jean-François Médous, Caroline Livera, Thierry Durand, Brigitte Leblanc, Pascal Arné, Eric Rubinstein, Pierre Parent, Lydie Bret, Olivier Salat, Valérie Leipp, Michèle Thiry, Laurent Picart, Isabelle Morin, Jean-Pascal Gasparoux, Isabelle Jacquet, Philippe Hennet, Laurent Flaus, Antoine Bernardé, Alain Gonthier, Jean-François Parent, Jean-Jacques Catrain, Gilles Champanet, Denis Chastagnier, Olivier Cozette, Hervé Poulet, Odile Sercy, François Grosse, Jean-François Roche, Hervé Marchand, Yves Salmon, Fabienne Bosnan, Philippe Berny, Frédérique Marmasse (50e), Marc Vegnaduzzo, Franz Nin, Christophe Baud, Thomas Clément, Isabelle Novacek, Isabelle Saintantoine, Joëlle Mazert, Marielle Giral, Eric Marin, Pascal Danet, Fabrice Lauby, Florence Hamann, Philippe Mery, Catherine Beuvry.

Mmes et MM. Pierre Cherel, Frédérique Fontaine, Olivier Sionneau, Lionel Payen, François Graftieaux, Dominique Courtois, Thierry De Wispelaere, Jérôme Arnauld, Marie Loubière, Nathalie Le Redde, Thierry Pierre, Valérie Hamel, Alain Joséphine, Bruno David, Anne-Marie Boulicault, Emmanuelle Diani, Valérie Larrieu, Brigitte Bouty, Yan Fougereau, Patrick Chevaillier, Laurent Falières, Eric Talon, Franck Verniolle, Jacques Vergobbi, Guy Quéguiner, Alain Delmas, Pierre Chesnais, Anne Fournier, Laurent Galloux, Christophe Wyseur, François Martignoni, Catherine Focheux, Pascal Corlay, Dominique Auget, Pascale Ligonday, Philippe Pitarque (100e) ; Jean-Marc Baché, Yves Lahiani, Christian Jouanean, Jacques Perrot, Alain Colle, Catherine Dartois, Hervé Lefebvre, Jérôme Brochet, Yves Brottier, Anne Blévin, Jean-François Dangleterre, Eric Machayekhi, Vincent Valès, Jérôme Jornel, Isabelle Porteous, Isabelle Leroy, Pascale Mercier, Gilles Merle, Sylvie Revert, Ivan Joly, Véronique Charvat, Bruno Roy, Laurent Lapel, Emmanuel Goudal, Patricia Dufourmont, Clément Pérez, Jean-Yves Thiercy, Gael Roignant.

Mmes et MM. Patrick Mazière, Richard Fougeras, Emmanuelle Villanueva, Bénédicte Brois, Gil Rousseau, Antoine Mercier, Jean-Marc Lavaine, Frank Famose, Nathalie Pigeonneau, Valérie Siam, Clothilde Freteur, Jean-Pierre Felgines, Denis Leroux, Didier Fédida, Isabelle Le Blaye, Alain Bousquet-Mélou, Christophe Crépin, Jean-Claude Brunetaud, Christophe Malfondet, Robert Roux, Bruno Gautrais, Cathy Boehringer (150e), Henri Ferrieu, Catherine Berger, Nicole Picard, Mireille Sarech, Marc Blanc, Lionel Roret, Gilles Seignan, Yves Curtelin, Jean-Pierre Mas, Thierry Leluc, Christophe Kazek, Jean-Philippe Turlot, Xavier Mouilleseaux, Antoine Leclerc, Hugues Kenigswald, Huguette Tien, Lionel Doméon, Chritian Renaudin, Jany Seytor, Pascale Chevallier, Eric Claret, Marc Larousse, Anne Drocourt, Isabelle Roussot, Lionel Grisot, Marc Andolant, Jean-Jacques Lébé, Nadine Cariou, Christophe Diradourian, Sylvia Dumas, Philippe Rols, Gilles-Eric Pernoud, Denis Valensi, Guillaume Chevalier, Jean-Marc Bréard, Catherine Bastien, Catherine Daudré, Pierre-Jean Thollot, Jean-Marie Le Horgne, Thierry Delmer, Chantal Cros, Vincent Bertrand.

Mmes et MM. Marc Bruder, Nathalie Fontaine, Thierry Manin, Bernard Bonnemains, Frédéric Chaptal, Eric Cluzel, Bertrand Garinot, Thierry Pollet (200e), François Cellou, Françoise Costerg, Xavier Banse, Christophe Carozzo, David Robin, Patrice Rubillard, Yvan Lobjoit, Philippe Calmon, Bruno Dalodier, François Sergeant, Christine Nicolich, Jean-Luc Jobert, Emmanuelle Denis, Nathalie Blais, Bruno Ozon, Denis Girou, Xavier Tempez, Jean-Antoine Mathonnet, Pierre Colyn, Christine Legrand, Nicolas Carreau, François Blanc, Eric Mc Carthy, Marc Traverson, Stanislas De Brek, Ghislaine Morainville, Olivier Favre, Jean-Philippe Tronel, Laurent Jessenne, Christophe Allanic, Martine Poncet, Régine Soulé Dit Mota, André Regnault, Sophie Tamine, Laurent Massuyeau, Olivier Chapus, Rémy Chaland, Stéphane Blot, Nicolas Désombre, Eric Billerey, Sylvaine Lecœur, Marie-Françoise Chapelle, Richard Gaben, Virginie Auvert, Laurent Sakka, Laurence-Gabriel Lambert, Vincent Poitout, Pierre Vinot, Marc Ancrenaz, Frédéric Nguyen (250e), Sylvie Samuel, Nathalie Hébert, Eric Fauquembergue, Thierry Reviron, Gil Wittke, Bruno Hercule.

Mmes et MM. André Impérato, Nathalie Miaux, François Manfroni Nathalie Rouget, Christophe Magaud, Emmanuelle Collilieux, Julie Garnier, Joël Bried, Jean-Luc Pachot, Paul Charlèty, Frédéric Pellegrini, Frédéric Morier, Franck Furic, Eric Brazil, Noëlle Faive, Gilles Meyer, Sophie Train, Catherine Coulet, Emmanuel Bride, Pierre Borne, Christian Schuler, Franck Laurençon, Magali Marcelin, Caroline Niel, Arnaud Bourgeois, Sylvie Chiron, Jean-Pierre Berger, Daniel Fradet, Sophie Latour, Florence-Agnès Lasvergères, Xavier Ranglaret, Charles Blanc, Eric Filleul, Christopher Stockwell, Pierre Motin, Isabelle Desbonnets, Agnès Bertand, Catherine Schaeffer, Françoise Bussiéras, Christian Sadoine, Antoine Bayart, Jean-Philippe Jaudon, Thierry Merquin, Bruno Ben-Moura (300e) ; Jean Eyme, Eric Dumoulin, Anne-Sandrine Africati, Olivier Dubuc, frédérique Boucher, Emmanuel Mailly, Frédéric Guire, Olivier Movella, Eric Longueville, Fabrice Thoulon, Denis Chauchet, Ronit Aboutboul, Virginie Bruyère, Sylvie Hurlin, Eric Masson, Philippe Haudiquet, Marc Memmi, Aude Galley, Laurence Marrama, Jean-Luc Suire.

Mmes et MM. Stanislas Frenay ; Anne-Violaine Lapointe ; Joseph Gourbeyre ; Chantal Bailly ; Sylvie Rousseau ; Frédéric Sebbah ; Emmanuel Vallois ; Guillaume Covillault ; Colette Schillio ; Hervé Leroux ; Philippe Migaud ; Xavier Durand ; Jean-Philippe Léger ; Yves Archimbaud ; Jean-Louis Laurent ; Thierry Miallon ; Alain Vicari ; Edith Lecaille ; Muriel Saigé ; Eric Lastennet ; Béatrice Courtois ; Roland Brugidou ; Laurent Frayssinet ; Renaud Cherrier ; Sophie Guiter ; Valérie Barneoud-Arnoulet ; Corrine Vial ; Nathalie Berthaut ; Isabelle Langlois ; Xavier Para (350e) ; Xavier Pasquier ; Stéphane Lemière ; Laurent Philipp ; Daniel Huard ; Simon Scarano ; Fabienne Delauzun-Deschamps ; Olivier Jongh ; Françoise Pral ; Jean-Philippe Chèze ; Daniel Zalko ; Caroline Guittré ; Patrick Capitaine ; Pierre Blostin ; Christophe Blanc ; Martin Plateaux ; Pascal Crespel ; Christine Trollet ; Marie-Christine Steiner ; Jean-Marc Fuzier ; Nathalie Lepoittevin-Bergeot ; Jeannine Lemaire ; Marianne Berdugo ; Tristan Velcin ; Olivier Croquette ; Luc Bellocq ; Philippe Garcia ; Charles-Henri Moulin ; Jean-Marc Toullieu ; Henri-Pierre Beguin ; Eric Laporte ; Philippe Malet ; Anne Alaphilippe ; Denis Pachoud ; Hélène Piquet ;

Mmes et MM. Patrice Sage, Alain Thirion, Isabelle Louis, Bruno Duhautois, Sylvie Stéphan, François-Xavier Temple, Jean-Pierre Lautier, Stéphane Levy, Philippe Goustat, Claire Communarmot, Rolindes Arroyo, Fabrice Robert, Emmanuelle Coville, Philippe Riou, Fabienne Tendel, Stéphane Bertagnoli (400e) ; Myriam Chauvière, Anne Zucchi, Jean-François Lay, Sylvie Carrère, Geneviève Karsenty, Isabelle Melloul, Jean-François Dujardin, Frédéric Moulin, Bruno Gauclère, Sophie Steiner, Frédéric Lanot, Priscilla Boudaud, Jack-Yves Deschamps, Pascal Pouant, Pascale Ferry, Jean-Claude Maille, Laurence Feuillet, Jean-François Roulland, Thierry Rebillard, François Delaunay, Sylvie Mignot, Nathalie Debaux, Bernard Loisy, Catherine Millot, Jean-François Cuveillier, Caroline Hercek, Patricia Brot, Arnaud Deleu, Isabelle Boulert, Catherine Lavau, Isabelle Garnier, Catherine Poncet, Véronique Toully, Laurence Giquet, Hélène Chavanne, Bruno Serrurier, Philippe Ledru, Isabelle Vialatte, Véronique Grange, Jacqes Guérin, Serge Lingénieur, Odile Senecat, Emmanuelle Ilgart, Florence Billaud, Agnès Pichard, Stéphane Rouet, Rachèle Daniel, Daniel Avedissian.

Mmes et MM. Benoît Rossignol, Pascal Chenneveau (450e) ; Lionel Chenal, Frédéric Deloche, Dominique Haug, Jean-Luc Ardeeff, Philippe Janel, Isabelle Caranhac, Christian Montois, Philippe Massard, Patrick Renan, François Dadant, Yves Lambert, Fabrice Decorsaire, Nathalie Fiks, Jean-Claude Filliot, Vincent Parez, Thierry Azoulay, Mathieu Chevalier, Claire Griesser, Hugues Lefranc, Yvon Saintagne, Christophe Le Bras, Hélène Garmont, Roger Le Grand, Laurent Larivière, Yann Guillevic, Frédéric Lacroix, Lars Nielsen-Kolding, Caroline Holodenko, Jean-Charles Riglet, Alain Bastien, Valérie Andrieu, Emmanuelle Prat, Eric Dean, Marc Gobin, Rodolphe Valet, Marie-Christine Dupuy, Vincent Pfister, Philippe Lebreton, Vincent Auvigne, Fabrice Feugeas, Cécile Kermin, Sylvie Favrel, Philippe Prothet, Eric Le Frapper, Pascale Renard, Marie-Hélène Dick, Vincent Bosquet, Marc-Antoine Sallé, Joëlle Lemetayer, Patrick Garcia Calero (500e) ; Nathalie Kerbaol, Xavier Goupil, Alain Dehove, Christine Lamour, Catherine Renaudat, Sylvie Régnier, Bernard Lebreux, Jean-Marc Thiallier, Cyril Mayer, Edouard Tison, Olivier Dossier, Xavier Hirardot, Didier Cléva, Frédérique Aselmeyer, Muriel Vautier, Vincent Laudinat, Christophe Dérozier, Frédéric Beziat, Marie-Anne Strauch-Hausser, Isabelle Louvard, Sylvie Brunnet, Christophe Deforet, Benoît Fevre, Luc Guérin, Valérie Freiche, Jean-Bernard Legay, Catherine Salvat, Jean-Pierre Genin, Philippe Simonnet, Nicolas Straub, François Verhaeghe, Jean-Christophe Bertaux-Delamasure, Olivier Le Duy, Véronique Lemaire, Olivier Plot (535e).

● *OPTION AGRONOMIE*

Michel Buggin, Christine Savy.

● *OPTION BIOCHIMIE-BIOLOGIE*

François Chopin, Michel Blecic, Moktar Jaafar.

● **ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE LYON**

(par ordre alphabétique)

Mme et MM. Laurent Abensour, 69; Gilles Amouyal, 21; Rinske Appelo, 85; Thierry Avalle, 113; Benjamin Bach, 112; Claire Baconnet, 16; Hervé Baculard, 162; Frédéric Bagarry, 134; Christian Barbier, 70; Pierre Baudey, 93; Armand Baudry, 107; Elisabeth Baur, 50; Thierry Beaugeant, 163; Mohammed Benabdesslem, 9; Marc Benoit, 66; Sophie de Bergh, 121; Mylène Berrebi, 156; Philippe Billot, 158; Patrick Blandin, 58; Laurent Boudoin, 27; Isabelle Boulon, 159; Thierry Bourdel, 76; Fabienne Bourdelle, 127; Denis Boutang, 145; Agnès Boutier, 125; Jean-Yves Bouvet-Maréchal, 2; Clémence Briffod, 140; Ian Brown, 18; Patrick Buffard, 161; Pierre-Christophe Caille, 103; Anne Carcanague, 31; Hélène Carre, 106; Michèle Ceresoli, 104; Marie-Françoise Chaise, 12; Françoise Coatnoan, 63; Christine Coignard, 31; François Collin, 4; Pierre-Christophe Courduroux, 41; Nathalie Court, 83; Marianne Da Ros, 30; Michel Dalonneau, 165; Jacques Darmet, 74; Catherine Delaye, 55; Patricia Delon, 84; Olivier Descazeaux, 101; Isabelle Domercq, 51; Nathalie Doury, 82; Frédéric Dromby, 65; Patricia Dubois, 20; Sylvie Ducrocq, 57; Jean-Bruno Dufour, 46; Nicolas Dupont, 133; Sabine Durand, 94; Alice Elbaz, 144; Catherine Escal, 154; Romain Feist, 91; Jean Foltzer, 45; Gilles Fons, 150; Anne-Carole Forestier, 14; Anne Fortin, 79; Emmanuelle François, 160; Renaud Gabay, 7; Anne Gabrot, 61; Philippe Galin, 96; Fabrice Galzin, 56; Evelyne Gaucher, 97; Fidelis Gbikpi, 98; Olivier Généreux, 8; Nathalie Gigandet, 129; Frédéric Girard, 23; Jean-Michel Gourmet, 150; Béatrice Gouyet, 17; Marie-Christine Grocq, 54; Laure Haguenauer, 25; Béatrice Halsouet, 147; Laurent Hanout, 130; Eric Hauchecorne, 5; Gilles Huline, 108; Philippe Jacob, 89; Marie-Luce Joanny, 117; Frédéric Junqua, 110; Patrice Kefalas, 1; Anne-Marie Khouri-Dagher, 32; Jérôme Kinas, 72; Jean-Luc Klein, 33; Corinne Klomp, 77; Etienne Krieger, 37; Louis-Jacques de La Granville, 152; Hélène Lalanne, 24; Bruno Larivière, 26; Sophie Lavergne, 73; Edouard Layani, 59; Edouard Le Maréchal, 115; Catherine Lefebvre, 146; Maxime Lebrhaupt, 111; Philippe Letroublon, 3; Anne Levêque, 78; Florence Levêque, 118; Pierre Lignot, 64; Christophe Lombard, 116; Christophe Lutz, 44; Ariane Mahler, 137; Jean-Marc Mansvelt, 53; Philippe Marc, 43; Laurent Marguet, 11; Frédéric Marion, 29; Béatrice Martinez, 88; Flore Matter, 109; Cécile Mayer, 6; Florence Mazzaschi, 155; Ababacar Mbengue, 138; Wieger Mensonides, 67; Nicolas Metro, 95; Pierre-Eric Millet, 122; Eric Miramond, 42; Ludovic Monroe, 124; Jean-Paul Moulin, 39; Vincent Moulle, 102; Anne-Marie Nakhle, 15; Olivier Nespo, 75; Hung Nguyen Ngoc, 35.

Guillaume Oreckin, 10; Rémy Ossmann, 13; José Paez, 34; François Pannetier, 81; Agnès Papon, 48; Emmanuelle Pennecot, 49; Jean-Marc Pennequin, 87; Rémi Perrin, 141; Marie-Paule Pinay, 139; Frédéric Plas, 105; Christophe Richon, 22; Christine Riveau, 126; Amaury Rivericulx de Varax, 40; Gilles Roland, 120; Olivier Rudigoz, 132; Philippe Sabbah, 164; Salem de Sabb, 80; Françoise Sansoni, 36; Bruno Schoen, 99; Véronique Schreiber, 90; Béatrice Sevat, 28; Sonia Simottel, 114; Bernard Slede, 38; Caroline Soulie, 149; Nicolas Sterckx, 68; Philippe Taieb, 153; Marianne Tanguy, 136; Florence Tantot, 92; Stephen Tardif de Petiville, 148; Stéphane Theurian, 47; Elisabeth Thouati, 60; Denis Toulouse, 100; Christiane Toumelin, 62; Sylvie Tribouillard, 123; Sabine Turkieltaub, 128; Franck Vallée, 142; Frédéric Veyne, 157; Isabelle Vidal, 135; Marguerite Vidovic, 19; Pierre Vigna, 86; Franck Vitali, 52; Alexis Vovk, 119; Xavier Weisrock, 71; Muriel Zingraff, 143.



Le Monde

culture

FESTIVALS

AVIGNON

Jan Has : tout est affaire de temps

Jean-Luc Douin, responsable des programmes de cinéma, organise, après la rétrospective Philippe Garrel, un hommage à Wojciech Jan Has. Rien de commun entre notre saint Jean-Baptiste au sourire de Vinci et le cinéaste polonais, dont on ne connaissait que trois films : *les Adieux, le Manuscrit trouvé à Saragosse et la Clepsydre.* Il est massif, clair, avec des cheveux blancs, quelque chose de boudeur dans son visage carré aux yeux mélancoliques. Rien de commun entre leurs films si ce n'est peut-être leur singulière perception du temps. Philippe Garrel l'arrête, Jan Has le retourne vers le passé et les sautes de mémoire. Et tous deux sont des auteurs.

Il arrive souvent à Jan Has de s'inspirer de romans. Selon lui, la littérature est le meilleur des supports, juste un support. Il ne s'agit pas d'adapter une intrigue, mais de recréer un climat. Il écrit tout, décrit minutieusement les moindres détails et dit avec une satisfaction railleuse que les acteurs, le décorateur, les cameramen, chacun a besoin de son texte et de le suivre. L'improvisation, il ne connaît pas et il reconnaît qu'il n'est pas commode.

D'où – c'est son explication – une carrière à éclipses. Elle a commencé en 1947 avec des courts métrages documentaires et éducatifs. Avant (il est né en 1925), il suivait des études de peinture tout en se formant au cinéma, « *et le cinéma est un bacille qui ne vous lâche pas* ». Il réalise son premier grand film seulement en 1957 : « *J'avais besoin d'acquérir une expérience personnelle, pas seulement technique.* » Il travaille à peu près régulièrement jusqu'en 1973. C'est *la Clepsydre.* Le film est présenté à Cannes et obtient un prix. En France, le succès public ne vient pas. Probablement parce que cette fantasmagorie grinçante qui suit les enroulements de la mémoire vient trop tôt. En Pologne, il lui faut attendre dix ans pour réaliser *Histoire banale,* d'après Tchekhov.

Jan Has gagne sa vie comme professeur dans la fameuse école de Lodz, d'où sont sortis entre autres Polanski et Skolimovski. Il ne voit pas ce poste comme l'aimable mise au placard d'un gêneur. *La Clepsydre,* qui est un film d'art et d'essai, a bénéficié d'un budget de grande production commerciale. Mais après 1974, ce genre d'opération n'était plus possible, il fallait songer à la rentabilité, tourner en décors naturels, alors que Jan Has ne veut que du studio. « *La Pologne s'est mise à suivre des modes avec quelques années de retard.* »

A l'Ouest, ce n'est pas tellement mieux, puisque, depuis trois ans, il essaie de monter une coproduction, *l'Ane qui joue de la lyre.* Il a obtenu l'avance sur recettes qu'il a été obligé de rendre parce que le reste n'est pas venu assez vite. Et tout est à recommencer. Gaumont s'intéresse à l'affaire et doit diffuser plusieurs de ses films. Jans Has est philosophe, chaque société connaît les éternels méfaits de la bureaucratie. Bien entendu, il n'a rien à faire de la mode, de la rentabilité, il préfère « *apprendre à enseigner* » et enseigner aux élèves comment faire un film et aussi « *comment se faire ses propres ailes. Il faut provoquer leur propre vision des choses, ce n'est pas facile. Comme tout le monde, les étudiants ont envie de plaire* ». Jan Has a imposé que les films de sortie de l'école ne soient pas soumis à des pressions commerciales. Avant, ils devaient passer à la télévision et on ne pouvait pas ne pas y penser.

La télévision n'intéresse pas Jan Has. D'abord, parce que les sujets et les formes sont imposés. Ensuite parce qu'il ne supporte pas l'idée que ses films soient vus seulement une soirée, même s'ils ont vingt millions de spectateurs. Il les a fait naître pour une longue vie dans les mémoires, avec des sautes et des retours, des croisements chronologiques, il les a mis au monde pour des vies multiples et imprévisibles, au hasard des rencontres avec un souvenir...

COLETTE GODARD.

Une banale histoire

Le héros de cette histoire banale est un homme usé, malade de lassitude. D'apparence, il demeure solide : médecin et professeur, il est un maître *honoré à qui on demande* conseil. Au bord de la ruine, il cache sa misère. Chef de famille, il tente sans y croire d'aider sa fille à être heureuse. Et il éprouve pour sa pupille, ancienne comédienne, un sentiment trouble.

Conscient du chemin de la mort en lui, le regard fixé sur le néant si proche, il arrache à petits coups les liens affectifs et ceux de l'habitude qui le rattachent aux personnes vivantes. Le film se passe dans l'instant sans *fin entre veille et sommeil, entre* vie et mort. Cet instant de lucidité aiguë où l'esprit retourne aux détails essentiels du passé.

Etendu tout habillé sur un lit sans draps dans la chambre délabrée d'une auberge déserte, *il se souvient. Il retrouve* avec une netteté inexorable les visages qui l'ont entouré, y décèle les marques de la médiocrité, de l'indifférence désabusée. Ils sont, ces visages, les miroirs de sa peur. Sa pupille *vient le trouver, lui annonce* qu'elle va partir loin et pour longtemps. Mais sans doute rêve-t-il qu'elle ne lui survivra pas...

Le dernier film de Jan Has frappe par sa cruauté feutrée, par une douceur désespérée, que rompt brusquement la vision d'un combat d'oiseaux pendant *un orage dans la confusion d'un* buisson : derniers soubresauts des corps si fragiles, longs cous minces qui fléchissent comme sous une caresse, gris mouillé des plumes collées aux os, pattes roses translucides qui se tendent.

Les êtres humains glissent au *milieu des boiseries et de lourds* meubles d'apparat sans les voir. L'histoire, tirée de Tchékhov, se passe à la fin du siècle dernier. Les hommes sont engoncés dans leurs redingotes noires, les femmes sont maintenues dans les corsets et les cols montants. Les tissus, les tentures, les boiseries étouffent les voix qui ne savent plus crier.

La caméra de Jan Has glisse au milieu des décors et des personnages, et les fixe en belles images raffinées, comme pour un dernier adieu.

C. G.

« DOCTEUR X HERO »

Jeunesse

Ils sont jeunes, coiffés punk, vêtu copie Gaultier. Ils feraient rigoler les loubs de Londres et les rapaces des *nuits de Paris* à cause de leur côté gentils petits, qui se sont déguisés pour la fête aux Bains-Douches. Ce sont des comédiens, copains de Saskia Cohen-Tenugi, qui est belle, avec une voix rauque et une indomptable vitalité.

Elle a – ce n'est pas péjoratif – un talent de camelot. Elle pourrait vous vendre n'importe quoi, y compris ses spectacles. Encore faudrait-il qu'il y ait un spectacle. Son *Docteur X Hero* est juste un petit canular qui semble improvisé de la veille, un de ces fouillis BD qu'on commence à avoir beaucoup vu, un collage de pastiches, dont malheureusement le drôlerie est absente. Sous le nom de Meriba de Cades, elle en est l'auteur. Elle aurait préféré reprendre son *Marchand de Venise* qu'elle a monté au TGP de Saint-Denis la saison dernière. A l'époque, elle disait qu'elle aurait préféré monter un texte contemporain. Si c'est celui-là, on a bien fait de dire non. Manque de confiance, manque d'argent, les deux fois elle a été contrariée. Pour la prochaine, on lui souhaite vivement de faire ce qui lui plaît ou de s'adapter à ce qu'on lui offre, et on verra si elle tient ce que son bagout promet.

C. G.

SALZBOURG

Nouveau conflit

Le conflit entre Herbert von Karajan et l'Orchestre philharmonique de Berlin a rebondi, jeudi 26 juillet, avec l'annulation des concerts que la formation devait donner, sous la direction de son chef, les 27 et 28 juillet, pour le Festival de Salzbourg. L'orchestre s'est, en *quelque sorte,* vengé du maestro autrichien qui avait lui-même annulé, cette année, le traditionnel concert de la Pentecôte que le Philharmonique devait donner dans la même ville de Salzbourg. Affront supplémentaire, Karajan s'était permis, ce jour-là, de diriger le rival de toujours, le Philharmonique de Vienne, qu'il va d'ailleurs diriger à Salzbourg à partir du 31 juillet pour *le Chevalier à la rose,* de Strauss, et le 15 août pour le *Requiem* de Verdi. La querelle avait commencé en janvier 1983, quand Karajan avait voulu imposer à l'orchestre la présence d'une jeune clarinettiste alors que les statuts de la formation prévoient qu'elle coopte ses nouveaux membres.

M. JACK LANG ET LA FERMETURE DU MUSÉE RENÉ CHAR

M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, a demandé, le 17 juillet, au maire de L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse), M. Xavier Battini, qu'il lui soit *« rendu un compte exact de l'utilisation des diverses subventions accordées par le ministère »* au titre de soutien aux activités du musée-bibliothèque René Char. *C'est la seconde fois que* M. Jack Lang s'inquiète des différends qui ont abouti, en avril dernier, à la fermeture du musée-bibliothèque *(le Monde* du 28 avril). Le poète René Char accuse M. Battini d'avoir entretenu des *« contrariétés graves »* qui rendaient impossible le maintien de ses collections dans l'hôtel de Campredon. De son côté, M. Lang a déploré que *« dès le départ, de nombreuses erreurs aient été commises dans l'entreprise de restauration de l'hôtel ». « La municipalité a entendu garder un pouvoir discrétionnaire pour tout ce qui concernait la gestion du musée-bibliothèque, ne cessant de réduire et de minimiser le fonctionnement de l'institution »,* a ajouté le ministre.

● *L'Orchestre philharmonique de Lorraine* a été mis en règlement judiciaire par le tribunal de grande instance de Metz. Un syndic et un juge commissaire ont été cependant désignés pour examiner les possibilités de survie de l'orchestre. Subventionné à 90% par la ville, l'Etat et la région, l'orchestre a enregistré, en 1983, un déficit de 1,6 million de francs.

EXPOSITION

LES DESSINS DE SEMPÉ A CAEN

La légèreté de l'être

Sempé est né en 1932 à Bordeaux. Mais c'est la ville de Caen, par l'intermédiaire de M. Philippe Briet, responsable des arts plastiques, qui a pensé à exposer *les œuvres de l'humoriste* : 600 dessins originaux, *destinés pour la plupart aux dix-huit albums* édités depuis 1961 chez Denoël, ainsi que les couvertures réalisées pour le *New Yorker.* Tout cela est présenté au théâtre municipal. Après la Normandie, l'exposition se rendra en RFA, où *le Petit Nicolas* a fait connaître Sempé, puis aux États-Unis.

Lors de sa brève expérience de représentant de commerce à vélo, à l'âge de dix-sept ans, Sempé avait pris l'habitude de *« dessiner sur le papier à en-tête des courtiers en vin »* pour lesquels il travaillait. Ces débuts lui faisaient découvrir les contraintes d'un support exigu et, déjà, une sorte de vertige « minimaliste ». Il conservera toujours le goût de travailler en réduction, sur des surfaces de papier de plus en plus grandes, à peine entamées par le dessin.

Un espace ouvert au rêve

Perdus dans l'espace immense de la feuille, ou comprimés dans une foule monstrueuse, anonyme, les personnages de Sempé semblent en effet appartenir à l'infinitésimal. Le trait à l'encre de Chine, d'une *finesse extrême, est nerveux, à la* fois sûr et tremblé. Ébauché au crayon, le dessin définitif est tracé directement à la plume, et rarement retouché. Pourtant, les esquisses exposées montrent à quel point le perfectionnisme harcèle Sempé. Inlassablement, il recommence une scène, une silhouette, *une attitude,* pour gagner plus d'expressivité, avec les moyens les plus simples. Ces « états successifs » permettent de mieux comprendre les expressions de joie, de surprise, de panique, qui semblaient avoir surgi au hasard, au gré de la plume.

L'apparition de la couleur *dans les dessins de Sempé* annonce une ambition nouvelle : *introduire* une dimension poétique pure. Chaude et nuancée, elle allège les compositions fantaisistes qu'il réalise pour le *New Yorker.* Dans son album préféré, *les Musiciens, il accorde aussi* une grande importance à l'harmonie des couleurs, reflet de l'harmonie musicale. Beaucoup plus sophistiqué, le dessin cesse alors d'être le support d'une « situation » humoristique habilement *saisie, pour devenir* un espace ouvert au rêve. Musiciens de jazz, grotesques et touchants, petits pianistes de génie pleins de zèle, tous jouent avec entrain et gravité sous le regard complice de Sempé.

Doux-amer, l'humour naît d'un dérapage imperceptible *entre les rêves trop grands, trop* fous, et les existences trop étriquées de ces personnages ténus que le ridicule guette sans cesse. *« Le drame,* constate l'un d'eux, pathétique, *c'est que même mes extravagances sont ordinaires... »* Dans l'univers de Sempé, la lucidité commence avec le rire, mais elle n'exclut jamais l'imaginaire. Discret de nature, il se sent incapable de parler de son travail. Il avoue pourtant dans le texte du catalogue (1) : *« Ce qui me séduit tellement dans le dessin humoristique, c'est qu'on exprime certaines choses avec pudeur. C'est, sûrement, une façon de parler de soi sans en avoir l'air. »*

V.B.

★ Théâtre municipal de Caen (Calvados), jusqu'au 30 septembre.

(1) *Sempé, livre de l'exposition,* édité par le ville de Caen et diffusé par Denoël. 160 p., 160 F.

ARTS

Deux sculptures de Modigliani retrouvées dans un canal à Livourne

Peut-être a-t-on découvert dans un canal, à Livourne, le chaînon décisif qui manque à la connaissance de l'œuvre de Modigliani : deux têtes de femme sculptées, d'une quarantaine de centimètres de hauteur. Ainsi, la « légende » que beaucoup de critiques d'art ont quelque peu négligée serait vraie. Modigliani aurait bien jeté, en 1909, dans le Fosso Reale, certaines des sculptures qu'il avait faites.

Personne, pour le moment, ne se hasarde encore à déclarer ces deux têtes authentiques. Elles sont entre les mains des experts. Depuis plus d'une semaine et à la suite d'un long combat mené notamment par Mme Vera Durbé, qui organise à Livourne une exposition sur le peintre, les recherches avaient commencé dans la base du canal.

La première tête qui a été retrouvée est sculptée dans un bloc de granit provenant sans doute de l'île d'Elbe. Un long nez droit, une bouche ronde. La seconde est plus large, travaillée à plat. Toutes deux ont été trouvées dans le canal, à deux pas de l'atelier de Modigliani, via Gherardi del Testa. Exactement à l'endroit où, selon les témoignages d'autres artistes, Modigliani aurait jeté ses sculptures par dépit.

C'était en 1909. Le peintre avait fait la connaissance de Constantin Brancusi, Français d'origine roumaine, grand initiateur de la sculpture moderne, qui l'avait encouragé à travailler la pierre. Sans doute alors qu'il séjournait à Livourne, Modigliani se rend il à Carrare. Il commença à sculpter, mais, dans un accès de fureur ou d'ivresse dont il était coutumier, il chargea ses œuvres sur une charrette à bras et les jeta dans le canal. Près de quatre-vingts ans plus tard, ce sont peut-être celles qu'on vient de retrouver.

PH. P.

A LONDRES ET A NEW-YORK

Un marché de l'art florissant

Les tableaux de maîtres, les bijoux précieux et les meubles anciens se sont arrachés à des prix record au cours des douze derniers mois, à Londres et à New-York, ont indiqué mardi 24 juillet les deux grandes salles des ventes de la capitale britannique, Sotheby's et Christie's, en présentant leur bilan annuel. Pour Sotheby's, le chiffre d'affaires a augmenté de 47 % *par rapport à l'exercice* précédent pour atteindre 401 millions de livres.

Chez Christie's, le volume des ventes à New-York est en hausse de 70 %. A elle seule, la vente des bijoux de la collection Florence Gould a rapporté 5,6 millions de livres, plus du double du précédent record atteint pour une collection de bijoux aux États-Unis. A New-York toujours, Sotheby's a vendu, au cours *d'une seule soirée,* des tableaux impressionnistes et modernes et des sculptures, appartenant notamment à la collection Dreyfuss-Wolf, pour un total de 28,1 millions de livres. Un autre record établi par Sotheby's a été le prix de vente d'un manuscrit du douzième siècle, les Évangiles de Henri le Lion, *qui a atteint 8,14 millions* de livres.

Selon Alfred Taubman, le nouveau propriétaire de Sotheby's : *« Trois raisons expliquent ces records : la mise sur le marché de collections exceptionnelles, la guerre que se livrent entre eux de nouveaux collectionneurs privés et la force du dollar par rapport aux monnaies européennes »,* à quoi il faut ajouter des institutions comme le musée Getty de Californie, qui disposent d'énormes moyens financiers.

Le British Museum, que le haut niveau des prix handicape fortement, a déclaré, après la vente début juillet à Christie's d'une collection de dessins (dont une partie a été acquise par le musée Getty), pour la somme de 21,5 millions de dollars : *« Ces prix montrent une nouvelle fois les difficultés des institutions nationales qui disposent de fonds limités pour un marché où les prix atteignent des records. »* La vente de ces dessins a provoqué une grande inquiétude en Grande-Bretagne devant l'« évasion » des œuvres d'art, contre laquelle le gouvernement britannique ne semble pas avoir engagé d'action efficace.

MUSIQUE

L'ENSEMBLE A SEI VOCI EN TOURNÉE

Les répons de Gesualdo

La famille de Carlo Gesualdo, prince de Venosa, l'un des artistes les plus singuliers du XVIIe siècle italien, était assez nombreuse pour que sa descendance se perpétue *jusqu'à nos jours.* Dans la *demeure* familiale on montre fièrement au visiteur les portraits de tant d'ancêtres fameux, mais il en est un dont on ne parle pas, sauf à voix basse, le seul qui compte pourtant aux yeux des musiciens : Carlo. On ne lui pardonne pas d'avoir fait assassiner son épouse et l'amant de celle-ci. Les cris d'admiration de cent musicologues pendant cent ans ne parviendraient pas à briser le silence qui s'est fait autour du prince maudit.

La gloire posthume de Gesualdo, auprès des mélomanes tout au moins, est relativement récente : à peine un quart de siècle; sans l'hommage de Stravinski et des milieux d'avant-garde trop heureux de découvrir un précurseur, ses madrigaux ou sa musique religieuse n'auraient, longtemps encore, figuré qu'au rayon des curiosités musicologiques. Modulations imprévisibles, ambiguïtés tonales soigneusement entretenues, frottements entre les voix, fréquents atermoiements entre le mode mineur et le mode majeur, tous ces artifices d'écriture traduisant une sensibilité tourmentée doublée d'une rare intelligence synthétique, *ont vite désigné Gesualdo* comme le premier compositeur qui ait osé maltraiter les oreilles de ses auditeurs... C'était peut-être aller un peu vite, car les consonances constituent ici un pôle d'attraction irremplaçable.

Telles sont les réflexions qui viennent naturellement à l'esprit en *découvrant* l'une des dernières œuvres de Gesualdo, ses répons à six voix pour les matines de la semaine sainte écrits en 1611, que l'ensemble A Sei Voci, après avoir enregistré ceux du vendredi saint chez Erato (et reçu pour cela le Grand Prix du disque de l'académie Charles Cros 1984), a choisi de mettre au programme des divers festivals où il est invité cet été (1).

Conçues comme des périphrases musicales destinées à être chantées après la lecture des fragments de l'Evangile se rapportant à la Passion du Christ, ces pages, où domine le sentiment de la compassion, sont empreintes d'un recueillement méditatif avec, çà et là, quelques éclats pour former contraste. Pour apprécier à sa juste valeur la puissance évocatrice des passages les plus singuliers, il serait sans doute utile de connaître le sens des paroles, mais déjà le parfait équilibre entre les six voix de l'ensemble, la justesse merveilleuse de l'intonation, la souplesse des fluctuations rythmiques, captivent l'attention et donnent l'impression d'une alchimie mystérieuse et rare.

Pour le concert donné à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, le 28 juillet, l'ensemble A Sei Voci avait choisi d'entrecouper les répons du jeudi saint d'un *Benedictus* et d'un *Misere* dont l'écriture relativement moins énigmatique formait un heureux contraste, dans la mesure où ces répons n'étaient pas destinés à être entendus en continuité.

GERARD CONDE.

(1) Parmi les prochains concerts de l'ensemble, on signalera notamment ceux des 6 et 11 août à la chapelle Saint-Julien de Salinelles. Tél. : (66) 80-99-96.

CINÉMA

« Psychose »

Ed Gein, dont la maladie mentale avait inspiré à Sir Alfred Hitchcock, il y a vingt-quatre ans, pour son film *Psychose,* est mort, jeudi 26 juillet, à l'hôpital psychiatrique de Madison, aux Etats-Unis, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Il avait été arrêté en 1958, après qu'une veuve de cinquante-huit ans, Mme Bernice Worden, eut disparu du magasin qu'elle tenait dans le village de Plainfield.

La police devait retrouver chez Ed Gein le cadavre de la veuve, pendu par les pieds, décapité et *« déguisé comme un daim ».* En poussant l'enquête, elle découvrit aussi des meubles et des *abat-jour recouverts de peau* humaine, des têtes humaines préservées et la chambre de la mère d'Ed Gein, laissée intacte après sa mort.

Selon la police, Ed Gein avait creusé plusieurs tombes et dérobé la tête d'une femme disparue trois ans plus tôt, parce *qu'elle ressemblait à sa mère.* Ce fermier du Wisconsin, déclaré malade *mental après son arrestation,* devait faire l'objet d'un livre, écrit par un de ses voisins, Robert Block, ouvrage dont est issu le scénario de *Psychose,* que Hitchcock réalisa en 1960.

■ **LE FESTIVAL DE BAYREUTH 1984 SANS GEORG SOLTI.** – Le Festival de Bayreuth, qui se déroule du 25 juillet au 29 août, ne profitera pas, cette année, de la présence du chef Sir Georg Solti, qui y avait inauguré en 1983 la nouvelle production de la Tétralogie mise en scène par Sir Peter Hall. Aucune production nouvelle ne marquera ce Festival 1984.

« SIGNÉ LASSITER », de Roger Young

Le héros à moustache

La série télé « Magnum » a donné tant de célébrité à Tom Selleck qu'on en a fait pour le cinéma un cambrioleur de charme, Lassiter, dont les exploits pourraient bien amener plusieurs épisodes. Ce n'est pas un nouvel Arsène Lupin, comme on le dit – il lui manque la gouaille, l'humour et les transformations du personnage de Maurice Leblanc, – mais un héros viril, accrochant les cœurs féminins à sa moustache et à ses traits burinés.

Tom Selleck ressemble à Clark Gable. A Londres, en 1939, il se bat, *presque à mains nues,* contre les gens de l'ambassade d'Allemagne, auxquels il doit voler – pour servir, contraint et forcé, Scotland Yard et le FBI – un trésor en diamants. On peut rêver à ce que le scénario, rocambolesque, aurait inspiré à *Hitchcock. Le réalisateur* Robert Young manque d'imagination dans la mise en scène. Mais Tom Selleck est là, sans peur et non pas sans reproches, séduisant les femmes – Jane Seymour, danseuse anglaise, Lauren Hutton, nazie perverse, – dupant les services secrets, travaillant pour son propre compte, sans *souci* de patriotisme. L'astuce, les acrobaties et l'amoralité de Lassiter lui valent, dans une *ambiance rétro,* toutes les sympathies.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

théâtre

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), à 20 h 30 : Est-il bon ? Est-il méchant ?

Les autres salles

ASTELLE-THÉÂTRE (238-35-53), 20 h 30 : Cocteau-Jarry.

ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau ; *18 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.*

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CHAPITEAU-PELOUSE DE REUILLY (296-87-86), 21 h : Dialogues des carmélites.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : l'Ascenseur ; 21 h 30 : Festival Courteline.

ÉDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Treize à table.

ELDORADO (208-13-50), 20 h 30 : L'Arlésienne.

ESPACE GAITÉ (241-84-05), 20 h 30 : la Mouche et le Pantin.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 21 h : Chacun pour moi.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h 15 : 6 heures au plus tard ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette. – *Petite salle, 22 h 30 : Duo Cobra.*

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Patatis et patatas.

MICHEL (265-35-02) 21 h 15 : On dînera au lit.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Exercices de style.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

POCHE (548-92-97) 21 h : Le plaisir de l'amour.

RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 45 : le Vison voyageur.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

TEMPLIERS (303-76-49), 20 h 30 : Offertes à tous en tout mignonnes.

THÉÂTRE A.-BOURVIL (373-47-84), 20 h 45 : la Revanche de Nana ; 21 h 45 : Y'en a marr...ez vous.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : le Bluffeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 21 h : Laissez chanter les clowns ; 22 h 15 : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), *19 h 30 : Odd numbers.*

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; *22 h 30 : Limite !*

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Classées X ; 22 h 15 : l'Omelette aux pingouins.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; *21 h 30 : Mangeuses d'hommes* ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé : 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

DIX-HEURES (606-07-48), *22 h 30 :* Coup de folie sur les assiettes en faïence.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : J. Villeret ; 22 h 15 : Panique à Orly.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

La danse

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : Grand Ballet de Budapest.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), à 20 h 30 : Danses derviches de Perse.

COUR DE LA MAIRIE DU IVe (278-20-56), 21 h : Ballets historiques du Marais.

GYMNASE RONSARD (606-33-60), 20 h 30 : Jeune ballet classique.

Le music-hall

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : A. Tome (dern. le 31).

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Frénésie des mers du sud.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Le Feu à la tête.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 15 : Folies étrangères d'Offenbach.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (260-44-41), 22 h 30 : O. Piro.

Les concerts

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

Opérettes

POTINIÈRE (266-44-16), 20 h 30 : le Roi-Cerf.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : P. Sellin/B. Vasseur.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), à 22 h : P. Blain.

FORUM (297-53-47), à 21 h : Tokoto Ashanty.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : D. Grisman Quartet.

PETIT-JOURNAL (326-28-59), 21 h : Swing at Six.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : K. Drew Trio.

PHIL'ONE (776-44-26), à 22 h 30 : Apartheid not.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : R. Franc Dixieland.

TROIS MAILLETS (354-00-79), 23 h : la Velle.

Vendredi 27 juillet

En région parisienne

Fêtes et forts (671-07-75) Fort d'Aubervilliers, 21 heures : La Voix du Lézard fortifié.

Festival musiques jeunes 94 :
Choisy-le-Roi, parc M. Thorez, 20 h 30 : ADX, Black Out, Onyx.

Festival estival de Paris

(549-14-83)

Station Auber/RER, 16 h 30 : Quatuor de clarinettes de Paris (Dubois, Jeanjean, Dactwyler...)

Eglise Saint-Germain-des-Prés, *20 h 30 :* A. Mabit (Grigny, Bach, Messiaen...)

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Hommage à G. Morlay : Derrière la façade, de Y. Mirande et G. Lacombe ; 19 h, Aspects du cinéma japonais : Contes fantastiques de Yotsuya ; Fantômes japonais, de S. Toyoda ; 21 h, le Cri, de M. Antonioni.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, la Petite Lise, de J. Grémillon ; 17 h, Cinéma japonais : l'Elégie de Naniwa, de K. Mizoguchi ; 19 h, Quand le carnaval arrive, de C. Diegues.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; *Gaumont Ambassade, 8e* (359-19-08). V.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11 ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; *Miramar, 14e (320-89-52)* ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-93-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ANNÉES DÉCLIC (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LES ARAIGNÉES (All.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BOUNTY V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES BRANCHES DU BAHUT (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

BUSH MAMA (A., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

CANNON BALL II (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) : UGC Gobelins, 13e (326-23-44) ; Convention, 15e (828-20-64).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LE CHEVALIER DU MONDE PERDU (*) (Italo-Américain, v.o.) : Ambassade, 8e (359-36-14) ; (V.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

LA CLÉ (**) (It., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LA CONDITION DE L'HOMME (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; George V, 8e (562-41-46).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

DENT POUR DENT (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

EMMANUELLE IV (**) (A., V.f.) : George-V 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LES EXTERMINATEURS DE L'AN 3000 (A., *v.f.*) : *Maxéville, 9e* (770-72-86).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *Parnassiens, 14e (320-30-19).*

FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

FORBIDDEN ZONE (A., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71).

FORT SAGANNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; *Publicis Matignon, 8e (359-31-97)* ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FRAULEIN S.S. (It., v.f.) (**) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

HERCULE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, *14e (329-90-10)* ; Murat, 16e (651-99-75).

L'HOMME A FEMMES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; 14-*Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).* V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, *8e (359-41-18). V.f. :* Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

LADY LIBERTINE (*) (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LIQUID SKY (**) (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

MES CHERS AMIS No 2 (It., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; *14-Juillet Parnasse, 6e* (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

MISSISSIPPI BLUES (franco-américain) : La Pagode, 7e (705-12-15).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

NEW-YORK 2 HEURES DU MATIN (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) : Publicis St-Germain, 5e (222-72-80) ; Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies (h. sp.), 1er (260-43-99).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; *Montparnasse Pathé, 14e* (320-12-06) : Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA PIRATE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; *Quintette, 5e (633-79-38).*

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

QUARTETTO BASILEUS (It., v.o.) UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Olympic *Luxembourg, 6e (633-97-77)*

RUE CASES-NÈGRES (Fr) Epée de Bois, 5e (337-57-47)

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi Escurial, 13e (707-28-04)

TENDRES PASSIONS (A., v o.) Marbeuf, 8e (225-18-45)

TONNERRE (A v f) Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06)

TOOTSIE (A., v o et v f) Opéra Night, 2e (296-62 56)

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e *(271-52-36)* : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) : UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). – *V.f. : Rex, 2e (236-83-93).*

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) : UGC Biarritz, 8e (722-69-23).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : *Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand* Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (h. sp.), 17e (380-03-11).

XTRO (Angl., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; St-Germain *Huchette, 5e (633-63-20)* ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Lumières, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Convention St-Charles, 15e *(570-33-00)* ; Images, 18e (522-47-94).

YENTL (A.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12), UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V. f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CHALLENGER, film américain de Davis Fisher ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount *Montparnasse, 14e* (329-90-10) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MISSION FINALE, *film américain* de Ciro H. Santiago ; v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17 ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) : Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SIGNÉ : LASSITER, film américain de Robert Young ; *v.o. : Ciné Beaubourg*, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) : UGC Montparnasse, 6e (633-08-22) : UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e *(343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43)* ; UGC Convention, 15e (828-20-64) : Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99)

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).

AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (A., v.o.) : Boîte à films (Hsp), 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-*41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69)* ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand-*Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films,* 17e (622-44-21).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Am., *v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).*

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16)

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Boîte à films, *17e (622-44-21).*

CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89), Parnassiens, 14e (329-83-11)

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) Boîte à films, *17e (622-44-21)*

DE L'OR EN BARRE (Ang., v o) Action Christine, 6e (329-11-30)

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e *(329-83-11)* ; v.f. : Impérial, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (325-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) : Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

EL (Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; *Balzac, 8e* (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

L'ÉNIGME DE GASPARD HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

FAME (A., *v.o.) : Gaumont Halles, 1er* (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.) 17e (380-30-11).

LE FAUX COUPABLE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; *14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81)* ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e *(770-33-88) ; Montparnasse* Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA FILLE DE RYAN (Angl., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) : *George-V, 8e (562-41-46)* ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V. f. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Lumière, 9e (246-49-07).

FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet *Quartier Latin, 5e* (326-84-65).

FITZCARRALDO (All., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LES GUERRIERS DE LA NUIT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; *UGC Odéon, 6e* (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UCG Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : *Fauvette, 13e* (331-56-86) : UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., *v.o.) : Saint-Michel, 5e* (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) . Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e *(359-92-82)* ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : *UGC Opéra, 2e* (261-50-32).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-*Juillet Racine, 6e* (326-19-68) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

MIDNIGHT EXPRESS (A., *v.f.*) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : *Forum, 1er* (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (522-*46-01*).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE ROSE (A., *v.o.*) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

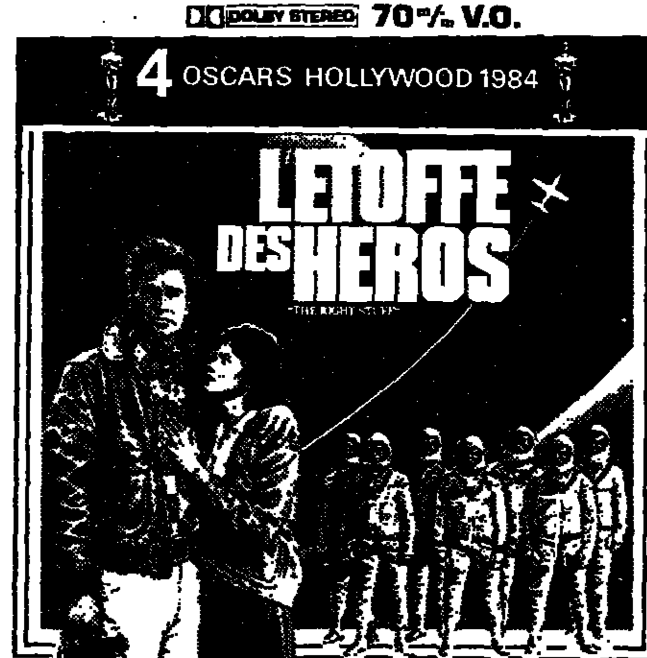
TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-*80-25*).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES TROIS LANCIERS DU BENGALE (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47)

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41)





COMMUNICATION

LES JEUX OLYMPIQUES A LA TÉLÉVISION

La retransmission télévisée des Jeux olympiques de Los Angeles — 1 300 heures au total — devrait être suivie par près de deux milliards et demi de téléspectateurs appartenant à 146 pays.

La chaîne American Broadcasting Corporation (ABC), qui a mobilisé 3 500 techniciens pour la diffusion de cent quatre-vingt-huit heures de programme aux Américains, a payé la majeure partie des droits de télévision au LAOOC (Los Angeles Olympic Organizing Committee) : près de 282 millions de dollars. Cent trente trois millions sont consacrés aux frais techniques (installation pour la presse et prise en charge par ABC de tous les moyens de production nécessaires à l'ensemble des radios et télédiffusions). Les deux tiers des 149 millions restant — 99 millions — reviennent au LAOOC.

Malgré l'absence de dix-sept pays, dont l'Union soviétique, les annonceurs américains ne se sont pas trompés sur l'intérêt des Jeux. Les 3 774 spots publicitaires de trente secondes ont été vendus à 110 000 dollars (environ 850 000 francs) l'unité. De grandes entreprises, telles Coca-Cola et Mc Donald, dépenseront de la sorte une trentaine de millions de dollars chacune.

Les télévisions européennes ne sont pas moins intéressées par les Jeux. Après d'interminables négociations, l'UER (Union européenne de radiodiffusion) qui regroupe cinquante-deux pays, principalement d'Europe occidentale et d'Afrique du Nord, n'a pu obtenir des droits de retransmissions inférieurs à 17,8 millions de dollars (155 millions de francs).

La télévision française assurera deux cents heures de retransmission dont la moitié en direct, le coût total partagé entre TF 1 et Antenne 2 s'élèvera à environ 17 millions de francs. Compte tenu du décalage horaire — neuf heures — entre Los Angeles et la France, les deux chaînes ouvriront leur antenne la nuit pour diffuser des images en direct. TF 1 se contentera de cinq nuits de retransmissions, mais présentera un résumé quotidien entre 12 et 13 heures. Au total, quarante-cinq heures de programmes consacrés aux Jeux, Antenne 2 ouvrira son antenne toutes les nuits. Entre 8 et 9 heures, elle proposera un résumé des épreuves non diffusées en direct, puis tous les après-midi un montage de deux à trois heures sur les meilleurs moments de la nuit précédente. Près de cent trente heures de programme au total. Les deux chaînes diffuseront en revanche, simultanément, les cérémonies d'ouverture et de clôture, ainsi que la finale du tournoi de football. (Nous publions aujourd'hui la première semaine des retransmissions).

	DIMANCHE 29 JUILLET	LUNDI 30 JUILLET	MARDI 31 JUILLET	MERCREDI 1er AOUT	JEUDI 2 AOUT	VENDREDI 3 AOUT	SAMEDI 4 AOUT	DIMANCHE 5 AOUT
TF 1	1 h - 1 h 30 DIRECT 12 h - 13 h RÉSUMÉ 19 h 30 - 19 h 55 RÉSUMÉ	12 h - 13 h DIRECT 19 h 40 - 19 h 55 RÉSUMÉ	12 h - 13 h RÉSUMÉ 19 h 40 - 19 h 55 RÉSUMÉ	12 h - 13 h RÉSUMÉ 19 h 40 - 19 h 55 RÉSUMÉ	12 h - 13 h RÉSUMÉ 19 h 40 - 19 h 55 RÉSUMÉ	12 h - 13 h RÉSUMÉ 19 h 40 - 19 h 55 RÉSUMÉ	12 h - 13 h RÉSUMÉ 19 h 40 - 19 h 55 - RÉSUMÉ	1 h - 5 h 30 DIRECT 12 h - 13 h RÉSUMÉ 19 h 40 - 19 h 55 RÉSUMÉ
A 2	1 h 25 - 5 h DIRECT 8 h - 9 h RÉSUMÉ 14 h - 15 h 30 RÉSUMÉ	0 h - 3 h DIRECT 8 h - 9 h RÉSUMÉ 14 h 30 - 15 h 30 RÉSUMÉ 15 h 30 - 18 h DIFFÉRÉ	0 h 20 - 3 h DIRECT 8 h - 9 h RÉSUMÉ 14 h 30 - 15 h 30 RÉSUMÉ 15 h 30 - 18 h DIFFÉRÉ 23 h 45 - 2 h 50 DIRECT	8 h - 9 h RÉSUMÉ 14 h 30 - 15 h 30 RÉSUMÉ 15 h 30 - 18 h DIFFÉRÉ	0 h - 2 h DIFFÉRÉ 8 h - 9 h RÉSUMÉ 14 h 30 - 15 h 30 RÉSUMÉ 15 h 30 - 18 h DIFFÉRÉ	1 h 10 - 5 30 DIRECT 8 h - 9 h RÉSUMÉ 14 h 30 - 15 h 30 RÉSUMÉ 15 h 30 - 18 h 00 DIFFÉRÉ	0 h 20 - 0 h 55 DIFFÉRÉ 0 h 55 - 5 h 45 DIRECT 8 h - 9 h RÉSUMÉ 14 h 30 - 15 h 30 RÉSUMÉ 15 h 30 - 17 h 50 DIFFÉRÉ	0 h - 1 h DIFFÉRÉ 1 h - 5 h 30 DIRECT 8 h - 9 h RÉSUMÉ 14 h 30 - 15 h 30 RÉSUMÉ
Cérémonie d'ouverture								
Athlétisme								
Aviron								
Basket-ball								
Boxe								
Canoë								
Cyclisme								
Équitation								
Escrime								
Football								
Gymnastique ...								
Haltérophilie ...								
Handball								
Hockey sur gazon								
Judo								
Lutte								
Natation								
Tir								
Tir à l'arc								
Voile								
Volley-ball								
Water-polo								

DÉCISIONS IMMINENTES AUX « NOUVELLES »

Une réunion extraordinaire du comité d'entreprise était convoquée, vendredi après-midi 27 juillet, aux *Nouvelles*, le journal relancé le 7 septembre 1983 par M. Jean-Pierre Ramsay. L'hebdomadaire « *qui a un bon gauche* » a interrompu sa parution cet été et recherche une nouvelle formule pour la rentrée (*le Monde* du 9 juin).

L'une des hypothèses qui pourraient être retenue est un mensuel à caractère culturel, qui n'emploierait qu'une douzaine de personnes au lieu d'environ soixante-dix actuellement, dont quarante journalistes. Le comité d'entreprise devait examiner diverses solutions possibles conduisant obligatoirement à une restructuration et, probablement, à des licenciements.

D'autre part, il est toujours question d'un changement à la tête du journal. M. Ramsay a en effet annoncé son départ à la fin du mois de juin. Parmi les remplaçants éventuels, M. Max Gallo, ancien porte-parole du gouvernement, avait décliné l'offre ; Mme Catherine Clément, journaliste, actuellement au ministère des relations extérieures, n'a pas été retenue par les actionnaires. Des contacts sont d'autre part en cours avec M. Jean-François Kahn, qui prépare son *Evénement du jeudi* (*le Monde* du 2 juin).

● *Journées internationales de l'IDATE.* — Les sixièmes Journées internationales de l'IDATE (Institut de développement et d'aménagement des télécommunications et de l'économie), du 24 au 26 octobre à Montpellier, auront cette année pour thème « *le prix des nouveaux médias* ». Parmi les nombreux sujets abordés lors de cette session, l'un des grands rendez-vous annuels des spécialistes : l'économie de câble, du vidéotex, du vidéodisque, l'offre et la demande, etc. La dernière après-midi sera consacrée à des « tables rondes » (câble et télévision, vidéotex et informatique, service public et déréglementation), animées par des journalistes de la rédaction du *Monde*. Notre journal publiera à cette occasion, comme chaque année, des pages spéciales.

★ **IDATE, bureaux du Polygone, 34000 Montpellier. Tél. : (67) 65-48-48 ; numéro spécial Journées : (67) 64-16-91.**

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 28 JUILLET

— *Mme Georgina Dufoix*, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, est la rédactrice en chef du « Journal inattendu », sur RTL, à 13 heures.

Pipa J.O.

Décidément, elle a le vent en poupe, la petite société française Pipa-Vidéo ! Après les génériques de « Planète bleue », des « Mercredis de l'information », du journal télévisé de TF 1, du nouveau générique d'Antenne 2, voilà qu'elle passe à une autre étape : samedi 28 juillet, la transmission télévisée de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques à Los Angeles (en mondovision) commencera par un générique conçu et réalisé par elle.

Sur le thème de la lutte contre la violence dans le sport, on verra pendant quarante-cinq secondes, dans un mélange d'images vidéo classiques et de « nouvelles images » de synthèse conçues par ordinateur, un personnage du discobole antique explosant sous la pression de la violence et se reconstituant avec la renaissance des J.O., symbolisés par les cinq anneaux. Le spot est signé Jean-Michel Girones et Georges Trillat.

Pour la petite histoire, on peut ajouter que douze ordinateurs de forte puissance ont travaillé pendant trois mois, jour et nuit, pour dessiner, à partir de vingt mille points stockés en mémoire, cinq cents images qui, combinées avec les autres images, donnent ce minuscule film, qui ne devrait être diffusé qu'une fois. Mais il paraît que la « chose » a tellement plu que la chaîne américaine ABC et le Comité olympique envisagent d'en faire, durant toute la durée des Jeux, l'introduction à tous les reportages télévisés sur l'événement. Eh bien !

C. H.

Vendredi 27 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Salut les Mickey.
Emission proposée par Ch. Izard et Walt Disney Productions.

21 h 35 Balade au pays de l'imagination.
Réal. J.-J. Lagrange et W. Marti.
Dans les méandres du Pô, qui tour à tour fertilise ou ravage les terres, parmi les paysans et les artisans qui façonnent le parmesan, préparent le fameux jambon de Parme ou pressent le mousseux lambrusco, des artistes dits naïfs, peintres, sculpteurs, poètes, musiciens, laissent libre cours à l'imagination la plus débridée.

22 h 45 Temps X : La quatrième dimension.
Magazine d'I. et G. Bogdanoff.
Non. Malgré les apparences tranquilles, personne ne rit à Peaksville, car un monstre est dans la ville et ses moindres souhaits se réalisent.

23 h 10 Journal.

23 h 30 Variétés : les tympans fêlés.
Emission de J.-F. Bouquet.
Une émission de hard-rock avec Joan Jett, Headpins, Wendy and the rockets.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Machinations.
De J.P. Pétrolacci, réal. Bruno Gantillon, avec T. Karyo, R. Vogler, B-P. Donnadieu.
Ayant retrouvé la trace de Meyer, Berger parvient à se procurer des bandes magnétiques qui témoignent de ce qu'il a raconté sur la Servicor. Suite d'un suspense pas complètement convaincant.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « La saison des best-sellers », sont invités : Patrick Cauvin (Laura Brams), *Jean Hougron* (Coup de soleil), *Judith Krantz* (l'Amour en héritage), *et Pierre Belfond pour* Et l'aube vient après la nuit, *de B. Wood, Sylvie Genevoix pour* la Fille prodigue, *de J. Archer, Bernard Genies pour* la Grande Poursuite, *par T. Sharpe.*

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-été : Une rébellion à Romans
Film français de P. Venault (1980-1981), avec S. Frey, P. Léotard, M. Chaumette, N. Chatelet, J.-P. Bagot, M. Robin.
Reconstitution d'une affaire historique, d'après les rares archives qui en ont rendu compte. Sur ces archives se greffe l'imaginaire des personnages, interprétés par d'excellents comédiens. Le film, coproduit par Antenne 2, est inédit. Surprise du ciné-club.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Tableau noir pour les Japonais.
Magazine d'information d'André Campana.
Dans un pays où la principale matière première est la « matière grise », l'éducation devient vite synonyme de compétitivité. Ce reportage réalisé par Edmond Blattchen et Guy Lejeune pour le magazine « A suivre » de la RTB (belge) montre la lutte impitoyable pour les diplômes, l'entraînement marathonien des écoliers (60 % ignorent les loisirs) mais aussi les conséquences physiques et psychologiques que cela entraîne.

21 h 30 Série : Mazarin.
De P. Moinot, réal. P. Cardinal, avec F. Périer, J.-P. Dubois, M. Sarcey...

22 h 25 Journal.

22 h 45 Prélude à la nuit.

FRANCE-CULTURE

20 h Histoire actualité : Eté 1944, été 1984.
21 h 30 Les oubliés de la guerre.
21 h 50 Musique : la belle œuvre — poétique du sérialisme.
22 h 30 Nuits magnétiques : Palerme entre parenthèses ; le verre d'eau.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20 Concert : *Ramifications, Concerto pour hautbois, flûte et orchestre*, de Ligeti ; *Symphonie fantastique*, de Berlioz, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. E. Howarth, sol. A. Nicolet, flûte, H. Holliger, hautbois.
22 h 15 Les soirées de France-Musique : l'oreille en calisson.

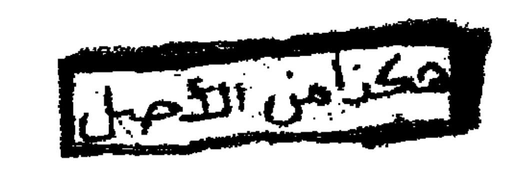
Les programmes du samedi 28 et du dimanche 29 juillet se trouvent dans « le Monde Loisirs »











Histoire d'Amour par Konk

Résumé : Elle quitta l'appartement et une sorte de vie nouvelle pleine de sollicitations s'installa. L'exaltation n'était *pas pour autant au rendez-vous.*

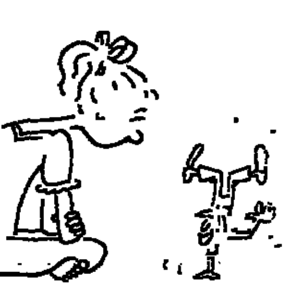
..MAIS ÇA NE SE FAIT PLUS CES AMOURS-LÀ. MAINTENANT ON AIME SEULEMENT POUR LE PLAISIR.














(A suivre.)

MODE

CINQ JOURS EN HAUTE COUTURE

Toutes en renard !

Jamais on n'aura vu autant de renard en haute couture que cet hiver. Les longues écharpes noires, les toques et les manchons apportent une note moelleuse aux manteaux de jour en drap de laine. Ceux-ci donnent la vedette aux tons éclatants de fleurs d'été, d'autant plus forts qu'ils sont associés au noir et au gris foncé, en formes surtaillées renouvelant le genre, en alternance avec des redingotes à taille fine. Portés par leur succès depuis l'année dernière, les couturiers ont réussi un bon millésime pour l'hiver prochain.

La longueur des vêtements varie de mi-genou à mollet couvert en manteaux, tailleurs ou casaques sur jupes droites, fendues dans le dos. Les robes, très séduisantes, se drapent en mouvements croisés noués sur les hanches. Toujours dans la ligne près du corps, les robes sandwich sont habituellement bicolores avec un empiècement, drapé ou non, de la poitrine à la pointe des hanches, à manches longues. Elles sont parfois portées avec des blousons ou spencers raccourcis. Les robes du soir, courtes et longues, scintillent, en soies métallisées, brodées ou pailletées en couleur de fleurs ou du velours noir, marine ou brun.

Les robes de mariée représentent un marché important pour les couturiers, qui en diversifient avec bonheur les formes, les tissus et les couleurs. Les jambes sont gainées de noir, les pieds chaussés d'escarpins à talons hauts.

Hanse Mori paraît moins à l'aise dans ses tailleurs un peu trop stricts que dans les houppelandes et les robes habillées, comme ses chandails étirés en cachemire chameau brodés de ses papillons fétiches, sur un bout de jupe noire. Les robes du soir drapées en araignée sont décolletées en pointe, les manches longues, coupées en sation bleu ou rose.

Per Spook reste fidèle à sa formule de la panoplie complète jour-soir, à superpositions de grands manteaux imperméables ou trois-quarts, liquettes sur jupes à plis ou pantalons et robes à danser en beaux imprimés de tons sourds. Les cardigans habillés, en jacquard métallisé, sont particulièrement réussis.

Mme Grès, qui vient de signer un accord avec Bernard Tapie, oriente ses coupes, extraordinaires de simplicité, vers des rectangles en pointe partant des épaules sur des robes de jersey. De gros manteaux-capes noirs se portent avec des robes blanches ou de couleur, à légère ampleur reprise sur le côté. Ses carrures, à l'inverse de ce qu'on a vu à Paris cette semaine, sont naturelles, à emmanchure raglan profonde, et donc follement féminines. Enfin, ses robes du soir émerveillent toujours par leur drapé en jersey de soie ou en taffetas, cette année, à volants en panier sur des fourreaux au mollet.

Revillon se découvre une nouvelle rigueur avec une présentation de fourrures très spectaculaire. Beaucoup de renards, dont le cristal teint, très séduisant par sa robe argentée agrémentée de quelques poils roux qui fait un tabac aux Etats-Unis. L'astrakan Swakara bleu irisé est taillé en robe sous un boléro de marmotte, tandis que l'hermine blanche du Canada rappelle les années 30.

NATHALIE MONT-SERVAN.



Dessin de Jules-François Crahay.

LANVIN : veston surtaillé en flanelle tabac rayé de noir sur une chemise d'homme blanche cravatée de cachemire, une longue jupe de jersey noir à tablier de singe. Le grand châle en étamine de laine écossaise complète la panoplie.

LOTO n° 30 — Tirage du mercredi 25 juillet 1984

7 – 11 – 15 – 25 – 28 – 35 — Numéro complémentaire : 22

Prochain tirage : samedi 28 juillet 1984

Validation : pour le mercredi 1er août et le samedi 4 août jusqu'au mardi après-midi

Nombre de grilles gagnantes		Rapport par grille gagnante (pour 1 F)
6 bons nos		1 059 925,00 F
5 bons nos + complémentaire		40 105,00 F
5 bons nos		4 435,00 F
4 bons nos		75,00 F
3 bons nos		7,00 F

● *Le Dé d'or à Jules-François Crahay.* – Le dix-septième Dé d'or de la haute couture a été attribué, au quatrième tour, à Jules-François Crahay, de Lanvin, par un jury *international de journalistes de mode*, avec quatorze voix contre neuf à Per Spook.

Parrainé par Helena Rubinstein, *le prix a été créé en 1976*, à l'initiative de Pierre-Yves Guillen, par *le Quotidien de Paris.*

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page X

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 28 juillet

PROVINCE

Carnac, 15 heures : objets d'art, tableaux. **Divonne-les-Bains**, 21 h 30 : objets d'art, tableaux, meubles, armes, argenterie. **Rodez**, 14 h 30 : vente de succession (livres, vaisselle, céramiques, lingerie). **Vire**, 14 h 30 : tableaux et sculptures dix-neuvième et moderne.

Dimanche 29 juillet

ILE-DE-FRANCE

Les Andelys, 14 h 30 : meubles, objets d'art.

PROVINCE

Divonne-les-Bains, 21 h 30 : objets d'art, tableaux, meubles, argenterie, bijoux. **Rodez**, 14 h 30 : suite vente de la veille (meubles, bibelots).

FOIRES ET SALONS

Apt (84), **Charmoy** (89), **Cour-Cheverny** (41), **Le Molay-Littry** (14), **Ligny-le-Ribault** (45) dimanche seulement, **Samois** (77) dimanche seulement.

FOIRES ET SALONS DU MOIS D'AOUT

Fin juillet : **Guérande** (44). 2 au 4 août : **Allanche** (15). 3 au 5 : **Lunel** (34). 3 au 6 : **Béziers** (34) et **Avranches** (50). 5 août : **La Chapelle-sur-Erdre** (44). 10 août : **Langogne** (48). 10 au 12 : **Bouchamps-lès-Craon** (53). 10 au 15 : **Arcachon** (33). 11 août : **Laméjouls** (12). 11 et 12 août : **Trie-sur-Baïse** (65), **Thiviers** (24), **Saint-Sulpice-le-Verdon** (85) et **Chabris** (36). 11 au 15 : **L'Isle-sur-la-Sorgue** (84). 12 août : **Chéniers** (23). 12 au 15 : **Barjac** (30). 17 au 19 : **Villefranche-de-Rouergue** (12). 24 août au 2 sept : **Saint-Tropez** (83). 25 au 27 : **Samatan** (32). 31 août au 3 sept. : **Avignon** (84).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 29 JUILLET

« Planches de l'Encyclopédie en maquettes », 15 heures, aux Arts-et-Métiers, 292, rue Saint-Martin, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le parc Monceau et son quartier », 15 heures, devant la Rotonde, métro Monceau (Arcus).

« Les salons de réception de l'Hôtel des finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli (Arts et curiosités de Paris).

« Village d'Héloïse et d'Abélard », 15 h 15, 16, rue du Cloître-Notre-Dame (Mme Barbier).

« La Conciergerie et la Sainte-Chapelle », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, devant l'église (B. Czarny).

« L'enclos tragique de Picpus », 15 heures, 35, rue de Picpus (Mme Ferrand).

« L'œuvre de Delacroix au palais du Luxembourg », 15 heures, 20, rue de Tournon (M. Boulo).

« L'Opéra », 11 heures.

« L'École militaire », 15 heures, métro École-Militaire (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels et passages du faubourg Saint-Honoré », 15 heures, parvis de la Madeleine (Mme Lasnier).

« Le cœur de Paris », 10 h 30, 10, rue Saint-Martin (Paris autrefois).

EN BREF

ENTRAIDE

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES. – La Fondation Claude Pompidou cherche des bénévoles pour aider les personnes hospitalisées et les familles d'enfants handicapés. Deux numéros de téléphone : le 508-45-99 pour les volontaires « hôpital » et le 508-45-15 pour les volontaires « enfants handicapés ».

VIE SOCIALE

CHACUN SES DROITS. – L'Institut du droit des affaires d'Aix-en-Provence et l'Union patronale du Vaucluse organisent le 28 septembre à Villeneuve-lès-Avignon la IIe rencontre Entreprise-Université, dont le thème sera « Droits de l'employeur et droits du salarié, où est le point d'équilibre ? » Une place très large sera faite au travail en commissions : neuf groupes de vingt-cinq personnes maximum seront constitués (chacun animé par un universitaire et un praticien) pour débattre sur les sujets suivants : les avantages acquis : mythe ou réalité ? Les abus de droit : quel pouvoir de décision pour l'employeur ? L'administration du travail : quelle place dans les relations employeurs-salariés ?

★ Institut du droit des affaires, 3, avenue Robert-Schuman, 13628 Aix-en-Provence. Tél. : (42) 59-07-83.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 27 juillet :

UN DÉCRET

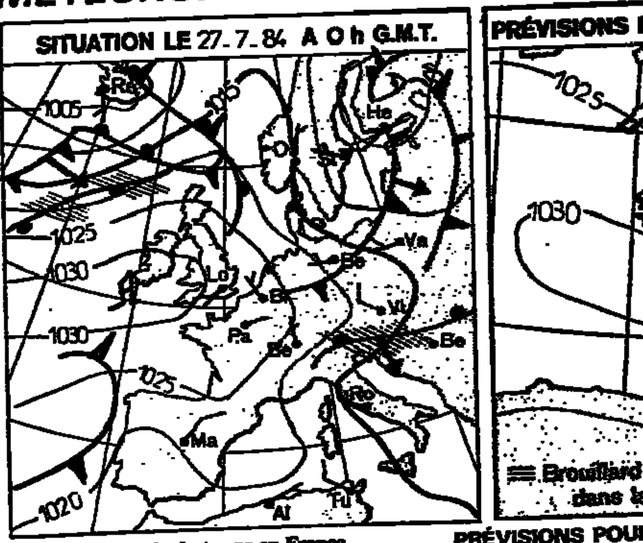
● Relatif aux attributions du ministre d'Etat, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire.

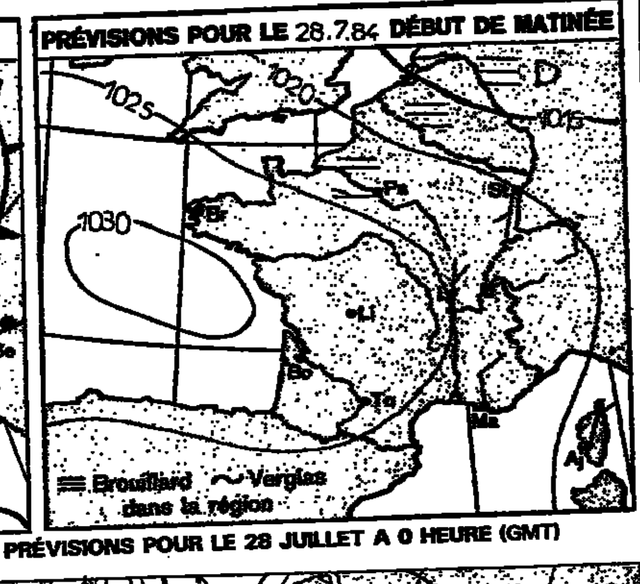
UNE CIRCULAIRE

● Relative à la mise à disposition des services de l'Etat pour l'exercice des compétences transférées aux collectivités locales en matière de transports scolaires.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 27 juillet à 0 heure et le samedi 28 juillet à 24 heures.

Des conditions anticycloniques vont prédominer sur la France; les perturbations atlantiques circulent à des latitudes élevées, mais leur bordure sud atteindra le nord-est du pays sous forme atténuée.

Samedi : beau temps général dès le matin sur la France, excepté du Nord à la Lorraine et au Jura, où le ciel sera souvent gris et l'atmosphère brumeuse.

Au cours de la journée, le temps restera beau et chaud, mais les passages nuageux seront toujours abondants près des frontières du Nord-Est.

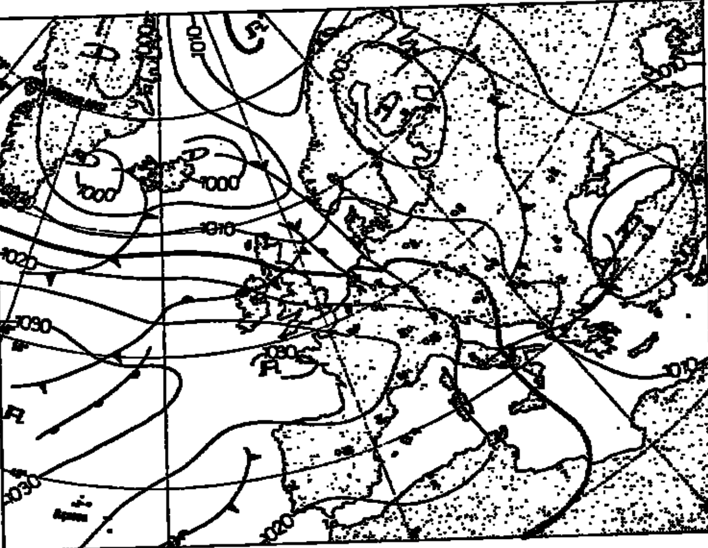
Les températures minimales, souvent comprises entre 11 et 14 degrés au lever du jour atteindront 15 à 20 degrés sur les régions méridionales. L'après-midi, les maximas, voisins de 22 degrés au nord de la Seine, dépasseront souvent 25 degrés ailleurs (dépassant parfois 30 degrés sur le Sud-Ouest).

Les vents, faibles en général, souffleront modérément du nord-ouest sur le nord-est du pays.

Dimanche : peu d'évolution du temps. Les éclaircies seront plus belles sur le nord-est du pays, mais surtout les températures, en hausse, dépasseront souvent 30 degrés l'après-midi sur la moitié sud du pays.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 27 juillet à 8 heures, de 1030 millibars, soit 772,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 juillet; le second le minimum de la nuit du 26 au 27 juillet) : Ajaccio, 29 et 16 degrés ; Biarritz, 23 et 15; Bordeaux, 27 et 15; Bourges, 24 et 9; Brest, 22 et 11; Caen, 20 et 12;



PRÉVISIONS POUR LE 28 JUILLET A 0 HEURE (GMT)

Cherbourg, 18 et 11; Clermont-Ferrand, 23 et 9; Dijon, 23 et 12; Grenoble-St-M.-H., 26 et 12; Grenoble-St-Geoirs, 24 et 12; Lille, 18 et 9; Lyon, 24 et 12; Marseille-Marignane, 28 et 17; Nancy, 20 et 12; Nantes, 23 et 13; Nice-Côte d'Azur, 28 et 20; Paris-Montsouris, 19 et 13; Paris-Orly, 19 et 12; Pau, 25 et 14; Perpignan, 28 et 20; Rennes, 23 et 11; Strasbourg, 19 et 14; Tours, 23 et 9; Toulouse, 27 et 12; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 21; Amsterdam, 17 et 13; Athènes, 29 et 20; Berlin, 18 et 12; Bonn, 19 et 13; Bruxelles, 17 et 13; Le Caire, 35 et 24; îles Canaries, 30 et 21; Copenhague, 23 et 12; Dakar, 30 et 26; Djerba, 42 et 27; Genève, 23 et 9; Istanbul, 28 et 18; Jérusalem, 28 et 19; Lisbonne, 27 et 16; Londres, 24 et 12; Luxembourg, 16 et 11; Madrid, 34 et 17; Moscou, 22 et 11; Nairobi, 23 et 13; New-York, 27 et 19; Palma-de-Majorque, 31 et 16; Rio-de-Janeiro, 22 (maxi.); Rome, 29 et 19; Stockholm, 20 et 10; Tozeur, 43 et 29; Tunis, 38 et 22.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

HISTOIRE

LA MORT D'ANDRÉ LATREILLE

Fidélité à l'héritage

Notre collaborateur André Latreille, doyen honoraire de la faculté des lettres de Lyon, est mort le 25 juillet (*le Monde* du 27 juillet).

Le nom d'André Latreille, qui n'est pas de ceux qui personnifient pour le grand public l'école historique française, est assurément l'un de ceux qui lui font le plus honneur et qui incarnent ce qu'elle a de meilleur : la fidélité à l'héritage d'une grande tradition intellectuelle, en même temps que l'ouverture à la nouveauté. D'une grande indépendance d'esprit, sa fierté fit qu'il ne courtisa jamais les puissants du jour, ne se rattacha à aucune école, ne cultiva pas les modes. Lyonnais profondément attaché à sa ville, il déclina les invitations à venir dans la capitale, se suffisant du titre de correspondant de l'Institut de France. Cet homme indépendant n'était pour autant ni un solitaire, ni un isolé : qui sait si son influence n'a pas été plus profonde que celle d'autres dont la réputation fit davantage de bruit ?

L'historien survivra à son temps. Il laisse une œuvre importante et variée qui couvre près de deux siècles, de la Révolution à l'histoire du temps présent. Dès ses premiers livres, qui fondèrent sa réputation, sur *Napoléon Ier et le Saint-Siège* ou *la Révolution française et l'Eglise catholique*, s'affirment les traits qui caractérisent sa manière : fermeté du dessein, clarté de l'expression, précision du détail et don de synthèse, talent d'écriture. On retiendra la part déterminante qu'il prit au renouveau de l'histoire religieuse par ses travaux personnels, par ceux de ses élèves, par la grande *Histoire du catholicisme en France*, qu'il dirigea de très près, et qui ouvrit la voie à d'autres publications semblables, par l'impulsion enfin qu'il donna au Centre interuniversitaire d'histoire religieuse, qu'il créa à Lyon.

Cet historien attaché aux vertus de la méthode historique était ouvert à d'autres approches : il professa à l'Institut d'études politiques de Paris un cours fort apprécié, dont la publication fit date, sur les relations entre les forces religieuses et la vie politique. Formé à la rude école des cours de préparaion à l'agrégation, André Latreille s'intéressa à toutes sortes de sujets : son *Histoire de la seconde guerre mondiale* atteste que cet historien du dix-neuvième siècle n'avait aucune prévention de spécialiste contre une histoire du contemporain. Revenant, dans sa retraite, à l'époque qui avait suscité ses premières recherches, il écrivit sur l'ère napoléonienne un livre où éclate son aptitude à ordonner une large information et son don de la synthèse. Les lecteurs du *Monde*, ceux qui depuis les débuts ont lu, mois après mois, les chroniques qu'il a consacrées pendant un quart de siècle à la production historique, savent l'étendue de sa curiosité, la sûreté du jugement et l'élégance de l'écriture.

Cet historien était un professeur : pour lui, enseignement et recherche ne se dissocient point. Il fut ce qu'on appelle parfois un grand universitaire. Non pas un mandarin, mais un professeur qui aimait passionnément son métier, y trouva de grandes satisfactions, et suscita, y compris chez les siens, de nombreuses vocations. Il souffrit aussi à travers l'institution universitaire. Quand surgit, en 1968, la tourmente qui bouleversa l'université française, l'ancien doyen de la faculté des lettres de Lyon, qui aurait pu alors, comme d'autres, estimer qu'il avait déjà assez donné de son temps à l'institution, reprit aussitôt du service, se porta en première ligne et, à la tête d'une équipe principalement formée de jeunes enseignants, reconstitua sa faculté.

Un chrétien engagé

Cet universitaire était un chrétien et professait une égale fidélité à l'Eglise et à l'Université. André Latreille illustre une tradition intellectuelle du catholicisme français. Il faisait partie de ce groupe lyonnais qui a tenu une si grande place dans la vie religieuse et intellectuelle de notre pays, avec Jean Lacroix, Joseph Vialatoux, Joseph Folliet, François Varillon. Il tint une place éminente, avant comme après la seconde guerre mondiale, dans la Paroisse universitaire, le groupement des catholiques enseignant dans le service public, en un temps où il n'était pas évident que les deux appartenances fussent compatibles. Il témoigna dans son œuvre, dans son enseignement, par son existence, qu'il était possible d'être pleinement chrétien tout en étant parfaitement loyal à l'égard du service public dans une société pluraliste. Il écrivit, en collaboration avec son ami Joseph Vialatoux, dans un numéro spécial de la revue *Esprit* consacré à des propositions de paix scolaire (ce devait être en 1951), un article qui fit date et qui demeure d'une extrême actualité, et dont je cite, de mémoire, une phrase qui en résume bien l'inspiration : « la laïcité de l'Etat n'est que l'expression juridique de la liberté de l'acte de foi ». Je sais que le réveil de la querelle scolaire désolait cet esprit préoccupé de la concorde nationale, et il m'a fait souvent confidence, au cours de ces derniers mois, de l'inquiétude que lui inspiraient les menaces sur le pluralisme scolaire.

Cet homme d'études savait prendre ses responsabilités et assumer le risque de l'engagement. En 1940, il n'hésita guère sur le chemin à prendre : lui-même m'a raconté comment le jeune universitaire encore peu connu qu'il était alla trouver, en octobre ou novembre de cette année, le cardinal Suhard, pour lui dire quel risque l'Eglise de France encourrait si l'épiscopat se compromettait trop avec le gouvernement du maréchal Pétain. A la Libération, le général de Gaulle lui demanda d'être le conseiller du ministre de l'intérieur pour les affaires religieuses : à ce titre, il eut à connaître de la délicate question des démissions épiscopales exigées par la Résistance. Il a conté cet épisode dans un petit livre où s'unissent harmonieusement les souvenirs du témoin, l'expérience du responsable et la réflexion de l'historien. Proche d'Hubert Beuve-Méry, il s'associa à la naissance du *Monde*. En 1958, mesurant la crise de la démocratie, il participa à la fondation, à Lyon, du Cercle Tocqueville, qui se proposait de mener de front un travail de réflexion, analogue à ce que faisait à Paris le Club Jean-Moulin, et d'éducation démocratique.

L'historien qui laisse une œuvre importante, le professeur qui a formé des générations d'enseignants, le chrétien, le citoyen. Peut-être n'ai-je rien dit de l'essentiel : l'homme. C'est aussi le plus difficile à communiquer à qui ne l'a pas connu. Ceux qui l'ont approché, qui ont partagé tout ou partie de sa vie et de ses occupations garderont dans le secret de leur cœur le souvenir d'un caractère fier jusqu'à être ombrageux, d'une franchise sans détour ni concession, d'une lucidité sans complaisance et, par-dessus tout, d'une amitié exigeante et sûre.

RENÉ RÉMOND.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Jacqueline et Patrick LEDUC ont la joie d'annoncer la naissance de

David,

le 22 juillet 1984.

Lille. Paris.

– Isabelle SPAAK et Philippe LEDUC ont la joie d'annoncer la naissance de

Hadrien,

le 24 juillet 1984.

49, rue de Bellechasse, 75007 Paris.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès du

chef de bataillon Guy FOUQUE,

chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Saint-Mandé le 25 juillet 1984.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la petite chapelle de l'hôpital d'instruction des armées Bégin, de Saint-Mandé, où l'on se réunira le lundi 30 juillet, à 9 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Gorges par Périers (Manche).

– Le colonel Louis de Fouquières,
M. et Mme J.-J. Servan-Schreiber
et leurs enfants,
M. et Mme J.-C. Abecassis,
Nicolas et Anne de Pomereu,
M. et Mme Gilles de Fouquières
et leurs enfants,
M. Louis-Aimé
et Marc-André de Fouquières,
M. et Mme Denys Mesnager
et leur famille,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Mme Louis de FOUQUIÈRES,
née Betsy Mesnager,

entrée dans la paix du Seigneur, le 24 juillet 1984.

La messe d'inhumation aura lieu mardi 31 juillet, à 10 h 30, chapelle de la Sainte-Vierge, en l'église Saint-François-Xavier, dans l'intimité familiale.

Une messe du souvenir sera célébrée à Saint-Louis des Invalides, en septembre.

Ni fleurs ni couronnes.

37, avenue du Roule, Neuilly.

– Nous apprenons le décès de notre confrère

Yasuhiko KAIGO,
directeur du bureau parisien du quotidien japonais *Asahi Shimbun,*

décédé le 21 juillet 1984, à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, d'une crise cardiaque. Il avait été hospitalisé le 18 juin à la suite d'une hémorragie cérébrale.

Ses obsèques ont eu lieu le 25 juillet au columbarium du cimetière du Père-Lachaise.

[Né le 21 mars 1937 à Tokyo, diplômé de l'université de Tokyo, Yasuhiko Kaigo avait été correspondant à Paris (1975-1976) et à Téhéran (1976-1979) de l'*Asahi Shimbun*. Sa connaissance de la culture et de la vie politique de la France l'avait fait de nouveau nommer à Paris, où il avait pris la direction du bureau du grand quotidien japonais et où il avait retrouvé de nombreux amis.]

– Le président de l'université Lyon-II et l'ensemble de l'université ont la tristesse de faire part du décès, le 25 juillet 1984, de

M. le doyen André LATREILLE,
membre correspondant de l'Institut,
ancien doyen de la faculté des lettres de Lyon.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 27 juillet, à 14 h 30, en l'église de Neuville-sur-Saône (Rhône).

(Le Monde du 27 juillet.)

– Le docteur Vienney et Mme, née Leuba,
ont le regret de faire part du décès, le 22 juillet 1984, à Zurich, de

Mme John LEUBA,
née Rose-Marie Schardt,

à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Elle était la veuve du docteur John Leuba, psychanalyste.

43, rue Ambroisine,
94500 Champigny-sur-Marne.

– Le président et les membres de l'Association des anciens conseillers de l'Union française
ont la douleur de faire part du décès de leur président d'honneur,

Mme Paule MALROUX,
conseiller honoraire de l'Union française,

L'incinération aura lieu au columbarium du cimetière du Père-Lachaise, à Paris, le vendredi 3 août, à 8 h 30.

– Mme Roger Richard,
Ses enfants,
Bernadette,
Jean et Marie-Hélène,
Françoise et Jacques,
Odile et André Levassor,
Thérèse,
Ses petits-enfants,
Antoine, Hugues, Gabriel, Guilhem,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, à l'âge de soixante-quinze ans, de

M. Roger RICHARD,
chevalier de la Légion d'honneur,
ingénieur civil des mines EMP,

le 26 juillet 1984 à Bordeaux.

La cérémonie religieuse aura lieu le 28 juillet, en l'église du Taillan-Médoc, à 10 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

27, rue des Chardonnerets,
33320 Le Taillan-Médoc.

Anniversaires

– Une fidèle pensée est demandée à tous ceux qui ont connu et aimé

Paul BANCHERIT,

décédé brutalement il y a dix ans, le 29 juillet 1974.

– Il y a un an, le 26 juillet 1983, mourut

Thersy GRANDJEAN,
née Schloesser.

Jacques L. Grandjean, son époux,
Jany et Christiane Koenigsberger,
ses cousines,
rappellent, en ce jour anniversaire, la mémoire de Thersy à tous ses amis qui l'ont aimée et estimée.
F 78400 Chatou.
L 2141 Luxembourg.

Le Monde **économie**

AFFAIRES

LA BATAILLE DE L'INFORMATIQUE EN GRANDE-BRETAGNE

STC, filiale du groupe américain ITT, propose de racheter ICL

Le groupe britannique d'électronique Standard Telephones and Cables (STC) (10 milliards de francs de chiffre d'affaires) a lancé jeudi 26 juillet une offre publique d'achat sur International Computer Limited (ICL), le constructeur britannique de matériels informatiques (9 milliards de francs de chiffre d'affaires). STC propose aux actionnaires d'ICL l'échange de 7 actions ICL pour 2 actions STC, ou le rachat à 77 pence pour chaque action ICL. Les dirigeants d'ICL ont rejeté, pour le moment, l'OPA.

STC, filiale du groupe américain ITT en Grande-Bretagne jusqu'en 1982, était un des principaux fournisseurs de matériels de télécommunications (centraux, postes, transmissions) des PTT britanniques et le numéro un mondial pour les câbles sous-marins. Il y a deux ans, STC était cependant exclu par British Telecom du pool des fournisseurs de nouveaux centraux électroniques (Système X) au profit des sociétés locales Plessey et General Electric. En compensation, STC recevait une *« commande spéciale »* de British Telecom de 600 millions de livres sur cinq ans pour livrer des centraux traditionnels. Cette commande, destinée à assurer un plan de charge minimal à la société, laissait cependant pendante la question du redéploiement des activités de STC.

Les dirigeants de la compagnie vont alors mené une double action. D'une part, STC va s'« angliciser », ITT ramenant sa participation dans sa filiale de 75 % à 35 %. Les liens avec l'ex-maison mère ne se sont pas distendus pour autant, puisque STC va racheter certaines autres filiales d'ITT en Grande-Bretagne (dans les circuits intégrés notamment) et mettre à son catalogue le nouveau central d'ITT (le Système 12) qu'elle propose aujourd'hui à British Telecom. D'autre part, STC étend ses activités dans les nouveaux champs de la communication (fibres optiques, téléphonie privée, services spécialisés, etc.). Pour les dirigeants de STC, la logique de leur démarche devait les conduire à rechercher une alliance avec un informaticien afin de couvrir l'ensemble des activités de la communication, et de proposer une gamme complète de produits et services.

ICL a connu au fil des ans bien des incertitudes. Créée en 1967, largement épaulée pendant des années par les gouvernements britanniques, la compagnie avait réussi à prendre une part non négligeable du marché national face à IBM. Mais, à la fin des années 70, elle allait connaître de graves difficultés et accumuler les pertes. Le gouvernement de Mme Thatcher supprime ses aides et cède la participation minoritaire que détenaient les pouvoirs publics. Un plan de redressement est mis en place avec de nouveaux dirigeants.

En cinq ans, les effectifs seront ramenés de 34 000 à 22 000 personnes, le catalogue épuré, les accords de coopération ou de commercialisation de produits japonais ou américains multipliés. ICL, depuis un an, a manifesté une volonté très nette de privilégier la coopération européenne. Un centre de recherche commun a été créé avec Bull et Siemens, et la société britannique est à la pointe du combat mené par les Européens pour contrecarrer les ambitions d'IBM sur l'ensemble des activités de la communication.

STC a déjà acquis ces derniers jours en Bourse près de 10 % des actions d'ICL. L'OPA, décidée en étroite liaison avec la direction d'ITT, aboutirait, si elle réussit, à la création d'un groupe de près de 20 milliards de francs de chiffre d'affaires et de 55 000 personnes. Elle représenterait pour STC un investissement de 4 milliards de francs. Le gouvernement britannique ne s'est pas, pour le moment, prononcé. Quant aux dirigeants d'ICL, ils recommandent à leurs actionnaires de ne pas répondre aux sirènes de STC.

Le dernier acte n'est pas joué. Si les dirigeants d'ICL veulent résister, il va leur falloir trouver des alliés, en Grande-Bretagne ou en Europe. L'initiative de STC derrière laquelle se profile l'ombre d'ITT peut aussi donner des idées de surenchère à d'autres groupes américains. Une chose est sûre, une nouvelle et majeure redistribution des cartes se prépare dans l'industrie électronique.

J.-M. QUATREPOINT.

La hausse du prix du téléphone provoque de vives protestations

La hausse de 10 centimes de la taxe téléphonique, à partir du 1er août (*le Monde* du 27 juillet), soulève de vives protestations. La Fédération CGT des PTT condamne *« cette décision, qui ressemble à un impôt déguisé et (...) augure mal de la suite »*. *« Inflationniste* [elle] *pénalise les usagers qui rencontrent des difficultés dues à la baisse du pouvoir d'achat et à l'extension du chômage. »*

La CFDT-PTT dénonce également *« la fiscalisation de fait d'un produit de consommation publique* [qui] *risque de refaire du téléphone un produit de luxe »*.

L'Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications (AFUTT) estime que la hausse *« est contraire à tous les objectifs de modération des prix et qu'elle alourdit les charges des entreprises »* au moment où on cherche à les alléger.

Hausse dangereuse selon « l'Humanité »

Sous le titre « Le chemin obligé », Serge Leyrac commente en ces termes, dans *l'Humanité* du 27 juillet, l'augmentation de la taxe de base téléphonique.

« Certes l'équilibre budgétaire a ses impératifs, encore doit-il engendrer les bons choix. A quoi sert un allégement de la charge fiscale, la fin du prélèvement obligatoire de 1 %, si le manque à gagner pour le Trésor public est compensé par des surtaxes en rafale ? Ce n'est certainement pas le meilleur tonique pour l'emploi, la croissance et la modernisation de notre économie. Le cas des PTT est édifiant à cet égard. »

« Dès mesures telles que la surtaxe du téléphone, après celle de l'essence, ne peuvent aider à la guérison de nos maux. Encore moins rendre la confiance. Tant qu'on ne fera pas progresser la justice fiscale, tant que l'hémorragie financière ne sera pas jugulée, tant que l'argent servira à la spéculation ou à l'investissement à l'étranger, il ne sera pas possible de refouler la crise. C'est le chemin obligé pour l'emploi, la croissance, la modernisation de toutes nos industries. Autant d'objectifs affirmés par le gouvernement, mais dont nous n'avons pas le sentiment qu'il se donne les moyens de les atteindre », conclut *l'Humanité*.

APRÈS LA DÉMISSION DE M. PINEAU-VALENCIENNE

Me Lafont est nommé administrateur provisoire du groupe Creusot-Loire

Le tribunal de commerce de Paris, prenant acte de la démission du conseil d'administration et de son président, M. Pineau-Valencienne, a nommé Me Hubert Lafont administrateur provisoire du groupe Creusot-Loire. Me Lafont était déjà depuis le 13 juillet mandataire « ad hoc ». Sa nomination était de ce fait prévisible (*le Monde* du 20 juillet).

Les pouvoirs publics, le 10 juillet, avaient demandé la nomination d'un administrateur provisoire mais le tribunal avait refusé. Me Lafont mandataire, n'était chargé que d'un rôle d'intermédiaire entre l'Etat et les dirigeants, qui s'en trouvaient confortés.

Le tribunal prend bien soin aujourd'hui d'expliquer sa première décision consistant à laisser les rênes à M. Pineau-Valencienne : *« Même au cas éventuel de la conversion du règlement judiciaire en liquidation de biens, les administrateurs et mandataires se devaient d'autant plus de rester en place afin de veiller à la défense des intérêts de la société. »* La démission de dirigeants a constitué un fait nouveau que regrette vivement le tribunal, dont la stratégie a été ainsi contrariée. Aussi est-il particulièrement sévère pour ces dirigeants aujourd'hui, qui *« ont fait preuve d'un regrettable calcul, contraire aux intérêts de la société »*. *« La manœuvre tentée par les administrateurs de Creusot-Loire montre leur désintérêt pour la société dont ils avaient la charge et vraisemblablement leur souci de protéger les sociétés situées en amont* [NDLR : le groupe Schneider] *auxquelles certains au moins d'entre eux réservent toutes leurs diligences. »* Les pouvoirs publics auront beau jeu de dire qu'ils avaient raison dès le début.

Voilà un jugement qui tombe mal pour M. Pineau-Valencienne, lequel, dans un long article dans *le Figaro* du 27 juillet, explique sa « vérité ». *« M'étant entièrement consacré à la recherche de solutions (...) je me suis efforcé de ne rien faire qui puisse compromettre cet objectif. Dans une ultime tentative, l'actionnariat de Creusot-Loire a proposé entre le 24 et le 28 juin une solution comportant de lourds sacrifices (...). Mais elle a été rejetée par les pouvoirs publics sans explications le 28 juin. » « Le dossier Creusot-Loire était un dossier industriel, il aurait dû le rester. » « S'il n'avait été politisé à l'extrême, le drame (...) aurait pu être évité »*, conclut M. Pineau-Valencienne. Le tribunal de commerce vient d'exprimer ce qu'il en pensait.

E.L. B.

LES DIFFICULTÉS DE NICOLAS

La CGT veut élaborer un contre-projet de restructuration

La CGT a décidé de s'opposer aux 195 licenciements décidés par la société de distribution de vins et spiritueux Nicolas. Le syndicat remarque qu'en 1982 déjà 113 salariés ont été mis en préretraite sans que, pour cela, l'entreprise ait retrouvé un équilibre d'exploitation. *« Cette société souffre essentiellement d'un manque d'imagination et d'efficacité commerciales, et ce n'est pas en licenciant qu'on développera nos ventes »*, écrit la CGT.

Nicolas a perdu 2,7 millions de francs en 1981, 22 millions en 1982, 32 millions en 1983 (ou 47 millions selon le communiqué de la CGT) pour un chiffre d'affaires de 812 millions de francs.

Le capital de Nicolas s'est ouvert au début de cette année au groupe de cognac Rémy-Martin, qui a pris 49 % de la Gestion immobilière, jusqu'alors holding de la famille Nicolas, et qui détient 40,17 % de la société. Le groupe Primistère (Félix-Potin) détient, lui, 34,6 %.

Nicolas a entrepris de se redresser, mais la CGT conteste que ce plan de redressement, qu'elle estime par ailleurs nécessaire, compte tenu de la délicate situation de l'entreprise, implique des licenciements *« dans des secteurs de production et d'entretien, qu'il faudra par ailleurs sous-traiter »*. Surtout, la CGT *« condamne l'attitude des partenaires financiers de Nicolas (banquiers et actionnaires) »*, qui sont prêts à investir 300 millions de francs en cinq ans, à la condition que l'entreprise réduise ses charges de 15 millions de francs dans l'année. La CGT parle d'un *« chantage inacceptable »* et a entrepris d'élaborer, avec l'ensemble du personnel, *« un contre-projet de restructuration »*.

SOCIAL

SELON UNE ÉTUDE DE L'INSEE

La croissance annuelle moyenne des effectifs employés par l'Etat a été de 1,6 % entre 1975 et 1982

Economie et Statistique (no 167, juin 1984), la revue de l'INSEE, vient de publier deux études sur les effectifs et les salaires dans la fonction publique. Il apparaît que *« la croissance des effectifs employés par l'Etat a été forte au cours de la période 1975-1982. Le nombre des salariés de l'Etat au 31 décembre 1982 s'élève à environ 2 640 000, ministère de la défense compris ; il n'était que de 2.346.000 environ à la mi-année 1975, soit une croissance annuelle moyenne de 1,6 % »*. Cette évolution traduit une croissance beaucoup moins importante que pendant la période 1969-1975 (de l'ordre de 3,5 %).

L'INSEE distingue trois sous-périodes. En 1975-1978, la croissance annuelle a été *« forte »* avec une hausse moyenne pour l'ensemble des employés de l'Etat de 2 %. En 1979-1980, l'augmentation a été *« très affaiblie »* (+ 0,6 % l'an en moyenne pour les ministères civils et + 0,7 % pour le ministère de la défense et les militaires). En 1981 et 1982, la progression des effectifs a été de *« près de 2 % en moyenne annuelle pour les agents à temps complet ou partiel dans les ministères civils »* qui ont hérité en deux ans de 81 500 agents supplémentaires. L'étude relève que *« entre 1975 et 1980, le phénomène majeur est la réduction massive des non-titulaires : près de 100 000 en moins, soit une baisse annuelle moyenne de 4,5 % »*. Si en 1981 et 1982 le nombre total des non-titulaires ne diminue plus, il devrait en revanche *« à nouveau baisser fortement »* au-delà de cette date en raison de la loi de titularisation du 11 juin 1983. Cependant, cette diminution devrait être freinée par trois facteurs : la complexité du système, le fait que la titularisation s'accompagne *« souvent »* d'une réduction du salaire brut et l'exclusion des emplois à temps partiel ou à durée déterminée de la loi de titularisation.

L'INSEE note que la féminisation des services civils de l'Etat s'est poursuivie jusqu'en 1980 mais *« à un rythme extrêmement lent »* (le taux de 50 % étant atteint). Quant à la croissance globale des effectifs de 1975 à 1982, elle a été nettement supérieure à la moyenne générale dans six ministères : industrie et recherche (+ 55 %), justice (+ 43 %), santé et travail (+ 40 % pour les deux réunis), culture (+ 32 %) et PTT (+ 24 %). Dans deux ministères, en revanche (défense, économie et finances), la progression a été inférieure à la moyenne, tandis qu'aux relations extérieures et aux anciens combattants, les effectifs ont baissé.

Les salaires et les primes

Dans son étude sur les salaires des agents de l'Etat, l'INSEE observe que, *« depuis 1976, l'éventail des indices a eu tendance à se refermer »*. Ainsi, *« en considérant les 8 % d'effectifs situés au plus bas de la grille et les 0,6 % au sommet, le rapport des indices moyens des agents aux deux extrémités de la grille hiérarchique, pris dans une proportion constante de 1976 à 1980, diminue plus fortement : de 5,47 % à 5,24 %, soit de 4 % en quatre ans »*. De 1976 à 1980, l'indice des traitements de la fonction publique a augmenté de 50,6 %. L'étude de l'INSEE constate de fortes disparités dans la répartition des primes (rémunération annexes), celles-ci n'apportant pas de *« déformation majeure à la hiérarchie telle qu'elle est définie par la grille indiciaire »*. Ainsi, *« environ 60 % des agents touchent moins de 10 % de rémunérations annexes, et c'est dans les plages indiciaires relativement basses que cette proportion est la plus faible. (...) A peine 20 % des agents touchent plus de 20 % de rémunérations annexes, mais seulement 6 % des agents dépassent 30 % de rémunérations annexes »*.

L'INSEE se livre enfin à une estimation *« indicative »* des salaires moyens en 1983 à partir des données de 1980. Les cadres des services civils de l'Etat ont gagné en moyenne 10850 F nets par mois en 1983 toutes primes comprises. Pour les agents des *« professions intermédiaires »*, la rémunération moyenne est de 6 900 F (6 500 F pour les instituteurs et les directeurs d'école primaire; 8 200 F pour les professeurs de collège titulaires; 5 750 F pour les maîtres auxiliaires et 7650 F pour les techniciens). Les agents des catégories C et D ont perçu un salaire moyen de 5400 F pour les employés, 5100 F pour les ouvriers et 4300 F pour les personnels de service. Par contre, *« le directeur en échelle-lettres, avec en moyenne près de 25000 F, a gagné environ six fois plus que l'agent de bureau ou de service situé au bas de la hiérarchie »*. Par ailleurs, les niveaux de bas salaires de la fonction publique et du secteur privé se sont rapprochés : alors qu'en 1976 le minimum de traitement de la fonction publique était supérieur de 31,7 % au SMIC, le rapport est tombé progressivement de 26,7 % en 1978 à 24,2 % en 1981, 16,4 % en 1982 et 14,7 % en 1983.

LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES EN 1983

La CGT recule de 3,5 points

Le ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale a publié le 24 juillet les résultats officiels des élections aux comités d'entreprise en 1983, qui confirment les tendances qui s'étaient déjà dégagées antérieurement, la CGT passant pour la première fois au-dessous de 30 %. Sur 2 270 578 électeurs inscrits et 1 571 976 suffrages exprimés (69,2 %, soit 0,4 point de moins qu'en 1981 pour la participation), la CGT a recueilli 28,5 % (– 3,5 points sur 1981), la CFDT 21,9 % (– 0,4), la CFTC 4 % (+ 1,1), FO 11,1 % (+ 1,2), la CGC 6,5 % (+ 0,4), la CSL 0,7 % (–0,1), les autres syndicats 4 % (+ 0,7) et les « non-syndiqués » 22,8 % (+ 0,6).

Comme le note le ministère des affaires sociales, la CGT *« recule dans tous les collèges »*. Ainsi, dans le premier collège (ouvriers), elle obtient 36,2 % (soit – 3,8 points par rapport à 1981), tout en restant nettement devant la CFDT 23,2 % (– 0,4), la CFTC 3,7 % (+ 0,9), FO 12,1 % (+ 1,7), la CGC 0,6 % (+ 0,3), la CSL 0,9 % (– 0,1), les autres syndicats 3,1 % (+ 0,2) et les « non–syndiqués » 19,6 % (+ 0,9). Dans le troisième collège (cadres), la CGC est nettement en tête avec 44,6 % (+ 0,3), devant les « non-syndiqués » 21,7 % (+ 0.5), la CFDT 12 % (– 2,1), les autres syndicats 6,9 % (+ 2,2), FO 6,6 % (– 0,4), la CFTC 4,4 % (+ 0,8) et la CSL 0,3 % (– 0,1). Globalement, la CGT régresse dans seize régions et progresse dans quatre (Franche-Comté, Limousin, Basse-Normandie et Haute-Normandie). La CFDT progresse dans dix régions et recule dans neuf, FO progresse dans quatorze régions et régresse dans trois, la CFTC progresse dans seize régions (+ 13 points en Alsace) et recule dans deux et la CGC gagne des voix dans neuf régions et en perd dans trois.

Les résultats sont un peu différents avec l'intégration de la SNCF, qui apparaît, pour la première fois, en 1983 dans le champ des comités d'entreprise. Avec la SNCF on comptait 2 540 839 électeurs inscrits et 1 790 997 suffrages exprimés (70,4 %). On observe notamment une remontée du score de la CGT, qui obtient 30,9 % contre 22,2 % à la CFDT, 4,3 % à la CFTC, 10,8 % à FO, 5,9 % à la CGC, 0,6 % à la CSL, 4,8 % aux autres syndicats et 20 % aux « non-syndiqués ».

M. BERGERON REÇU PAR M. MITTERRAND

« Il serait illusoire d'imaginer relancer la politique conventionnelle en écartant les salaires »

A l'issue d'une entretien de plus d'une heure le 26 juillet avec le président de la République, M. André Bergeron a regretté que la décision de supprimer le prélèvement de 1 % pour la Sécurité sociale ait été prise *« sans concertation »*. *« Le problème de la sécurité sociale subsistera »*, a ajouté le secrétaire général de FO, en raison du déséquilibre entre le nombre de personnes actives et celui des jeunes et des retraités. Il a souligné qu'en matière de modernisation industrielle il convenait de *« tenir la mesure »* : *« Il faut moderniser l'industrie, mais le faire intelligemment, ne pas trop multiplier les difficultés, car on court toujours le risque de tensions sociales que plus personne ne contrôle. »*

M. Bergeron s'est déclaré d'accord sur le principe de la démarche de M. Fabius sur la réduction de la durée du travail qui doit être négociée dans le cadre des conventions collectives. *« La réduction de la durée du travail*, a-t-il ajouté, *quelle que soit sa dimension, ne saurait conduire à un tassement du pouvoir d'achat qui s'ajouterait au tassement déjà constaté »*. FO *« s'efforcera »* d'engager la négociation sur la réduction *« progressive »* du temps de travail en septembre. Le secrétaire général de FO a déclaré à M. Mitterrand qu'*« il serait illusoire d'imaginer pouvoir relancer la politique conventionnelle en écartant le problème des salaires »*. Pour le secteur public, il a jugé souhaitable de *« réunir les parties intéressées, dès l'automne, en vue de parvenir à des accords en 1985 »*.

ÉTRANGER

En Espagne

Le gouvernement entame des négociations pour l'établissement d'un pacte social

Madrid. – Le gouvernement socialiste espagnol réussira-t-il à obtenir un pacte social valable jusqu'à la fin de la législature et destiné à enrayer le mouvement d'agitation sociale que provoque sa politique d'austérité? Tel est en tous cas l'objectif, assurément ambitieux dans les circonstances actuelles, des conversations entre interlocuteurs sociaux qui se déroulent sous l'égide du gouvernement, et dont le premier ministre, M. Felipe Gonzalez, a donné officiellement le coup d'envoi jeudi 26 juillet en recevant au palais présidentiel les dirigeants du patronat et des syndicats.

Depuis 1979, la confédération patronale CEOE et les deux grandes centrales syndicales, Commissions ouvrières (communiste) et UGT (Union générale des travailleurs, socialiste), avaient conclu chaque année un accord-cadre, en collaboration avec le ministère du travail, fixant notamment une « fourchette » d'augmentation salariale valable pour toutes les entreprises du secteur privé, et définissant un certain nombre de mesures sociales à prendre par le gouvernement. Pour la première fois en 1983, les négociations n'ont pas permis un tel accord pour l'année suivante, ce qui s'est traduit par une multiplication des conflits sociaux. Les socialistes entendent non seulement revenir à la voie de la concertation, mais aussi obtenir un pacte plus long, dont la validité s'étendrait jusqu'à la fin de 1986, c'est-à-dire après les prochaines élections législatives.

L'entreprise semble difficile. Tant la CEOE que les Commissions ouvrières affichent un évident scepticisme quant aux résultats de la négociation. Naturellement plus proche du gouvernement, et donc plus favorable à l'idée d'un pacte, l'UGT n'en est pas moins elle aussi réservée. Elle n'est pas prête à accepter un accord de modération salariale sans de sérieuses contreparties. *« Le gouvernement doit tirer les leçons de l'exemple de l'an dernier*, affirme son secrétaire général, M. Nicolas Redondo. *Il imaginait alors que nous signerions un accord de toute manière, par solidarité politique. Mais il a dû ensuite réaliser qu'il n'en était rien. Depuis, il a pu constater combien l'absence de pacte social peut lui porter préjudice. »*

De notre correspondant

La CEOE, les Commissions ouvrières et, de manière moins véhémente, l'UGT affirment qu'un accord est *impossible sans un* changement substantiel de la politique économique en cours. Celle-ci, il est vrai, n'a guère réussi à créer des emplois, alors qu'il s'agit là de la *plus urgente des priorités*. Au contraire, on compte quatre cent mille chômeurs supplémentaires depuis l'installation des socialistes au gouvernement en 1982, et le taux de sans-emploi, le plus élevé du monde occidental, dépasse maintenant les 20 % de la population active.

Le ministre de l'économie, M. Boyer, affirme qu'il n'y a pas d'autre stratégie possible que l'actuelle politique d'austérité, mais que les effets de la thérapeutique ne peuvent être que lents. Lors d'un récent conseil des ministres, il aurait présenté, selon la presse espagnole, une série de prévisions macroéconomiques impliquant la perte, dans le courant de l'actuelle législature, de quatre cent cinquante mille emplois (les socialistes avaient promis, durant la campagne électorale, d'en créer huit cent mille), ce qui aurait provoqué un dur affrontement avec plusieurs autres ministres.

Amélioration de la « couverture sociale »

Comment donc créer des emplois nouveaux? D'accords pour vouer aux gémonies le ministre de l'économie, patronat et syndicats le sont moins quant aux corrections à apporter à sa politique. *Le premier réclame la « restauration d'un climat de confiance favorisant l'investissement »*, et désigne le déficit public (6 % du PNB en 1983) comme le *principal goulet d'étranglement* qui empêche la relance : pour le financer, le gouvernement se voit tenu, dans le cadre de l'actuelle politique monétaire restrictive, de soustraire toujours davantage aux entreprises les ressources dont elles auraient besoin pour investir. Selon la CEOE, les crédits destinés au secteur privé, qui constituaient encore en 1982, 71,5 % du total, n'en représentaient plus cette année que 44,2 %.

Aussi, la CEOE demande-t-elle une réduction drastique des dépenses publiques. Elle réclame également une politique d'exonérations fiscales pour stimuler l'investissement, et, pour réduire le chômage chez les jeunes à la recherche d'un premier emploi (la moitié des chômeurs ont moins de vingt-cinq ans), la possibilité de licencier sans indemnisation, si nécessaire, ceux qui seraient embauchés.

Ces propositions de la CEOE rencontrent évidemment l'opposition des syndicats, qui demandent au contraire une amélioration de la « couverture sociale », d'ailleurs très déficiente : 25 % à peine des sans-emploi bénéficient d'allocations de chômage. Les socialistes viennent, il est vrai, d'en élargir le champ en faisant passer de dix-huit à vingt-quatre mois le temps maximum de perception. Mais en contrepartie, pour faire face au déficit croissant de la Sécurité sociale, ils préparent une mesure impopulaire, dont les syndicats ne veulent pas entendre parler; la réduction des pensions de retraite versées par l'Etat (elles représentent à elles seules 57 % du total des dépenses de la Sécurité sociale), ce qui devrait inciter les travailleurs à recourir à des caisses privées, aujourd'hui pratiquement inexistantes en Espagne.

S'il s'agit là du plus sérieux désaccord entre les syndicats et le gouvernement (soutenu sur ce thème par le patronat), ce n'est assurément pas le seul. Tant l'UGT que les Commissions ouvrières font valoir que les travailleurs ont montré, ces dernières années, qu'ils étaient disposés à accepter une diminution de leur pouvoir d'achat. Mais pas, ajoutent-elles, si elle sert uniquement à accroître les bénéfices des entreprises sans une relance de l'investissement et une création d'emplois.

Préoccupé avant tout de réduire le déficit du budget, M. Boyer ne semble guère croire aux vertus de l'Etat-investisseur, et préfère insister sur le rôle imparti au secteur privé. Un rôle que ce dernier, pourtant, paraît avoir quelque peu oublié : depuis 1975, c'est-à-dire depuis la mort de Franco, le taux de *formation brute de capital*, à deux exceptions près (1980 et 1981) s'est chaque année révélé négatif. Rien ne permet d'escompter, à court terme, un renversement spectaculaire de cette tendance.

THIERRY MALINIAK.

Le gouvernement des Etats-Unis prend le contrôle de la banque Continental Illinois

Le gouvernement américain a rendu public, jeudi 26 juillet, son plan de sauvetage définitif de la Continental Illinois, huitième banque des Etats-Unis, qui, il y a un peu plus de deux mois, avait dû recevoir une aide massive pour lui éviter un désastreux dépôt de bilan. Selon ce plan, l'Agence fédérale d'assurance des dépôts bancaires (FDIC, organisme gouvernemental chargé de protéger les déposants contre le risque de faillite des banques, a prêté à la Continental Illinois 4,5 milliards de dollars. Elle reprend 4,5 milliards de dollard de prêts douteux pour un prix de 3,5 milliards de dollars, consacrant une perte de 1 milliard de dollars pour la banque, et verse 1 milliard de dollars en échange de 80 % de son capital, ce qui équivaut à une prise totale de contrôle.

En outre, la FDIC nomme de nouveaux dirigeants pour la Continental : M. John Swearingen, ancien président de la société pétrolière Standard Oil of Indiana, présidera la banque, avec, comme directeur général, M. William Ogden, ancien vice-président de la Chase Manhattan Bank, réputé pour sa compétence en matière de prêts à l'étranger. La nouvelle Continental sera plus petite que l'ancienne, avec 30 milliards de dollars d'actif contre 42 milliards auparavant.

En présentant ce plan, les experts du gouvernement montraient un certain embarras en tentant d'expliquer que cette prise de contrôle n'était en rien une nationalisation : *« Les secours apportés par l'Agence ne sont pas de l'argent du contribuable »*, a souligné le directeur du FDIC, M. William Isaac. Effectivement, les 16 milliards de dollars du fonds de garantie géré par l'Agence proviennent des cotisations (1 % sur les actifs) versés par les 14 000 banques américaines. D'autre part, la FDIC a affirmé qu'elle revendra sa participation dès que la banque sera remise sur pied.

● **Prix : + 0,2 % en juin.** – L'indice des prix de détail aux Etats-Unis a augmenté de 0,2 % en juin, confirmant le rythme modéré de l'inflation. Cette progression maintient en effet à 4,1 % la hausse des prix en rythme annuel durant le premier semestre. En 1983, la hausse des prix avait été de 3,8 %. La hausse enregistrée en juin, de même ampleur que celle de mai, est due en grande partie à une augmentation des prix alimentaires, pour la première fois depuis quatre mois, de 0,1 %. (Les prix des fruits ont augmenté de 3,1%, avec notamment une hausse des prix des oranges de 22,5 %). En revanche, les prix de l'essence ont baissé, pour la première fois depuis février, de 1,5 %, tombant à 13,2 % en dessous de leur niveau de mars 1981. – *(AFP.)*

AGRICULTURE

INQUIÉTUDE POUR LE VIGNOBLE ROUGE BORDELAIS

(De notre correspondant.)

Bordeaux. – Les vendanges 1984 s'annoncent médiocres pour le vignoble rouge bordelais. Les experts estiment que la récolte sera loin d'atteindre les 4 millions d'hectolitres, contre 5,9 millions en 1983 et 6,1 en 1982. La cause en est une coulure importante, conséquence d'un mois d'avril chaud suivi d'un *mois de mai froid et pluvieux, ce qui* a empêché la floraison normale. Cette coulure touche principalement le cépage Merlot, qui prédomine de Castillon-la-Bataille à Blaye. Dans toute cette région, les grains de raisin sont rares, et les *techniciens viticoles* de la chambre d'agriculture estiment que les rendements seront de 10 à 40 hectolitres à l'hectare, alors que la moyenne normale est de 60 hectolitres.

Ce sont les régions de Saint-Emilion, de Pomerol, des côtes de Bourg et de Blaye qui sont les plus touchées.

ÉNERGIE

● **Premiers essais de production de pétrole à Melun.** – Le groupe Total et la société Triton, associés à 50/50 sur le permis de Melun, en Seine-et-Marne, ont annoncé, à l'issue des premiers essais de production réalisés sur le forage de Sivry 1, des résultats *« relativement encourageants »*. Le débit moyen journalier obtenu a été de 26 mètres cubes, *« avec des débits maximum dépassant 122 mètres cubes »*, précisent les sociétés.

CONJONCTURE

La croissance et ses limites

(Suite de la première page.)

De sorte que l'étranger nous fournissait alors plus de la moitié de nos produits chimiques (57 %), près de la moitié de nos gazinières et de nos machines à laver (45,5 %), plus du tiers de notre textile et de nos automobiles. En regardant les choses plus en détail, il apparaissait que des secteurs, que l'on croyait « bien de chez nous », ne nous appartenaient plus. Nous importions des espadrilles, des gants, des fermetures Éclair, et jusqu'à des piles électriques, alors qu'en 1970 les fabricants français en assuraient la quasi-totalité des ventes.

D'où le leitmotiv de ceux qui, à la gauche du Parti socialiste, préconisent ce qu'ils appellent un développement autocentré. Dans leur idée, cela signifie moins de repli sur soi et un protectionnisme accru que la volonté (soutenue par des incitations financières) de faire produire au maximum par les entreprises françaises ce dont les Français ont besoin. Cependant, l'un des meilleurs défenseurs de cette thèse, Alain Lipietz, est le premier à reconnaître qu'il est tout à fait exclu *« de redresser en six mois une situation structurelle qui n'a cessé de se dégrader depuis 1969 »* (2). Même en une législature, ajoute-t-il.

Il y a vingt ans...

Il est une autre « entrave » à la croissance qui tient à la fois aux effets de base et au taux d'équipement des ménages. En 1984, avec une croissance de 2 %, on crée autant de biens et de services supplémentaires qu'on en créait avec une croissance de 5 % il y a vingt ans, rappellent les économistes. Et il y a vingt ans, pratiquement les deux tiers des Français n'avaient ni télévision ni machine à laver le linge, ce qui n'est plus vrai aujourd'hui que pour 8 % d'entre eux dans le premier cas, et pour 17 % dans le second. Seulement 41,7 % des ménages avaient une automobile (aujourd'hui 72,3 %) et 46,7 % un réfrigérateur (aujourd'hui 96,2 %). Ni le lave-vaisselle, ni le congélateur, ni la télévision couleur n'avaient fait leur apparition – il faudra attendre les années 70 – alors qu'en 1983 ces produits équipaient respectivement 20,6 %, 31,6 % et 58,1 % des foyers. Quant au téléphone, il était l'apanage d'à peine 10 % des ménages, alors que 80 % ont aujourd'hui leur ligne.

« La proportion des ménages ne possédant aucun des trois principaux biens d'équipement du foyer (réfrigérateur, machine à laver le linge et téléviseur) est passée de 70,7 % en septembre 1957, à 1,8 % au début de 1983 », note l'INSEE, qui souligne par ailleurs que 19,2 % des ménages disposent de deux voitures et que la plupart des biens d'équipement ont déjà été renouvelés, parfois dans des proportions importantes (82 % pour la télévision couleur et la machine à laver, 88 % pour la voiture). Reste-t-il à équiper les résidences secondaires? Pas vraiment : le réfrigérateur est déjà installé dans 70 % d'entre elles et, au demeurant, on estime à 11 % seulement la *proportion des ménages qui* ont une double résidence.

Exporter

« On ne peut plus s'appuyer sur un marché national en expansion, notait, il y a peu, M. Jacques Delors, *il faut exporter davantage. »* Or les industriels français semblent marquer le pas de ce côté. Par manque de savoir-faire, comme le craignait l'ancien ministre des finances? Parce que nous n'avons pas de marge de compétitivité à l'exportation, rétorque-t-on du côté du CNPF. Certes, admet-on, l'économie française est tirée par la demande mondiale, mais sa part relative dans les échanges internationaux reste stagnante. Nous n'avons pas les moyens de progresser en matière d'investissements.

Situation bloquée? C'est de là que vont partir en tout cas les querelles d'experts. Certains diront, comme Eliane Mossé (3), que *« la croissance ne peut plus résoudre les problèmes de l'emploi »*, qu'*« il faudrait pour éliminer le chômage – et toutes choses égales par ailleurs – de tels taux de croissance qu'ils se traduiraient par des gaspillages, des pollutions, des tensions difficilement supportables »*. Dans son rapport présenté au Conseil économique et social (*le Monde* du 26 juin), M. Jacques Méraud soutient qu'une accentuation de la croissance est possible tout en respectant la volonté, justement affichée par le gouvernement, de maintenir les grands équilibres (commerce extérieur, déficit budgétaire, inflation). Il y met deux conditions à ses yeux essentielles : que le pouvoir d'achat soit étroitement lié aux progrès de la productivité, que nos prix cessent d'augmenter plus vite qu'à l'étranger.

Le débat, sans nul doute, ne fait que commencer, et les tenants d'une « autre politique » ne manqueront pas de réapparaître, assurés qu'ils sont de trouver une oreille plus attentive au sein de l'équipe gouvernementale. Ce qu'ils proposent, si l'on suit bien la démonstration d'Alain Lipietz (et si on ne veut pas les réduire à la caricature d'affreux protectionnistes ennemis de la Communauté européenne), conduit à remettre en cause bien des comportements et des habitudes de pensée. Combien de Français y sont prêts?

FRANÇOIS SIMON.

(2) Alain Lipietz, *l'Audace ou l'enlisement, sur les politiques économiques de la gauche*, éd. La Découverte.

(3) Eliane Mossé, *Comprendre la politique économique*, Le Seuil.

● **Citroën : 352 aides au retour déjà accordées.** – Selon la direction de Citroën, 1 531 demandes de renseignements lui ont été adressées jusqu'à présent par des salariés étrangers au sujet de l'aide au retour.

Pour l'instant, 577 dossiers ont été déposés auprès de l'Office national de l'immigration (ONI), dont 352 ont déjà été agréés – chiffre encore très modeste.

La convention passée par Citroën avec l'ONI en mai dernier est valable pour la durée d'un an. Elle pourra diminuer d'autant le chiffre des 2 937 *licenciements demandés* par la firme aux pouvoirs publics. Après le changement de gouvernement, ce dossier est désormais sur le bureau de M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

● **Peugeot : deux jours de chômage technique à Sochaux.** – En raison d'un *« sureffectif de mille six cents personnes »* en septembre, mille six cents salariés des usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard (Doubs) seront mis en chômage technique ce mois-là pendant deux jours, annonce la direction.

● **Dépenses sociales de la CEE : plus de 13 milliards en 1984.** – La Commission européenne vient de décider d'engager 1,86 milliard d'ECU (unité monétaire européenne), soit 13,20 milliards de francs, pour ses dépenses sociales en 1984. Quelque 75 % de ces crédits du fonds social européen seront affectés aux jeunes ; 20 % bénéficieront aux adultes et les 5 % restants devront être consacrés à des projets « innovateurs ». Par ailleurs, 40 % des crédits concerneront les régions défavorisées de la Communauté : Grèce, Irlande, Ulster, sud de l'Italie, Groënland et départements français d'outre-mer.

Nominations

● **M. FRANÇOIS ARRADON,** quarante-cinq ans, docteur en droit, vient de succéder à la présidence de la SOCOMET, une société du groupe Worms spécialisée dans le courtage maritime, à M. Pierre Goulard, atteint par la limite d'âge.

● **M. PATRICK COMBARIEU,** quarante-quatre ans, a été nommé *délégué général* de la Fédération nationale de la maroquinerie articles de voyage, chasse-sellerie, bracelets cuir. Cette industrie emploie dix-huit mille personnes avec un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de francs, le cinquième de la production étant exporté. M. Combarieu occupe un poste nouvellement créé auprès du président de la Fédération, M. Marcellin Rougeayres.

● **M. JACQUES DIRICKX,** trente-huit ans, a été nommé président de Dirickx SA, premier fabricant français de produits de clôture. Installée en Mayenne, cette entreprise occupe deux cent vingt personnes et a un chiffre d'affaires de 130 millions de francs.

● **M. PIERRE GUILLEN,** cinquante-sept ans, a été nommé délégué général de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM). Ancien élève de l'Ecole navale, M. Pierre Guillen est entré à l'UIMM en 1959. Nommé secrétaire général en 1974, il est devenu délégué général adjoint en 1980. Il est membre de la commission sociale du CNPF depuis 1981.

● **M. ROGER JANIN,** quarante et un ans, a été nommé PDG d'ATAL, « numéro deux » français du mobilier de bureau (350 millions de francs de chiffre d'affaires, mille salariés). Après une carrière chez IBM, *puis United Technologies*, M. Janin était directeur général adjoint d'ATAL depuis 1983.

● **M. YVES LE FAUCHEUR** a été élu président de la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles de l'Ouest (Bretagne-Pays de la Loire). Il succède à M. Auguste Grit, qui a assumé cette fonction depuis dix ans. Il était l'ancien président de la FDSEA des Côtes-du-Nord. M. Luc Guyau, ancien président du CNJA, a été élu secrétaire général de la FRSEA.

● **M. JEAN-SEBASTIEN LETOURNEUR** a été nommé président de COMURHEX, filiale de Pechiney. M. Letourneur, polytechnicien et diplômé de l'université Harvard, est directeur du département nucléaire de Pechiney depuis juin 1977 et président-directeur général d'Uranium Pechiney.

● **M. DANIEL PIETTE,** trente-neuf ans, a été nommé directeur général de Texunion (groupe Dollfus Mieg), en remplacement de M. Julien Charlier, appelé à la présidence du groupe. Actuellement directeur général de Matra Manurhin automatique, M. Piette prendra ses nouvelles fonctions le 17 septembre prochain.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	8,7950	8,7975	0	+ 20	+ 5	+ 35	– 110	– 10
$ can.	6,7004	6,7039	– 61	– 31	– 103	– 65	– 343	– 232
Yen (100)	3,5788	3,5813	+ 168	+ 181	+ 333	+ 350	+ 1046	+ 1106
DM	3,0687	3,0712	+ 150	+ 162	+ 290	+ 307	+ 859	+ 914
Florin	2,7179	2,7195	+ 119	+ 129	+ 230	+ 243	+ 695	+ 741
F.B. (100)	15,1769	15,1851	– 0	+ 74	+ 35	+ 139	+ 72	+ 438
F.S.	3,5935	3,5960	+ 189	+ 203	+ 374	+ 395	+ 1207	+ 1275
L. (1 000)	4,9929	4,9957	– 124	– 99	– 251	– 213	– 973	– 865
£	11,5742	11,5837	– 123	– 62	– 108	– 33	– 31	+ 172

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	11 1/16	11 3/16	11 5/16	11 7/16	11 1/2	11 5/8	12 1/8	12 1/4
DM	4 7/8	5 1/8	5 3/8	5 1/2	5 9/16	5 11/16	6 3/16	6 5/16
Florin	5 3/4	6	6	6 1/8	6 3/16	6 5/16	6 11/16	6 13/16
F.B. (100)	11 1/4	11 3/4	11	11 1/2	11 1/4	11 3/4	11 1/2	12
F.S.	5/8	1 1/8	4 13/16	4 15/16	4 13/16	4 15/16	4 15/16	5 1/16
L. (1 000)	12 3/8	13 3/8	14 1/4	14 3/4	14 5/8	15 1/8	16	16 3/8
£	12 1/4	12 1/2	12 3/16	12 5/16	12 1/16	12 3/16	11 3/4	11 7/8
F. franç.	11 1/8	11 3/8	11 3/8	11 9/16	11 9/16	11 3/4	12 7/8	13 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

27 juillet

Sans relief

Une odeur de pétrole a traîné vendredi à la Bourse de Paris. La veille, en fin d'après-midi, une nouvelle était tombée, selon laquelle les groupes français Total et américain Triton Oil, associés sur un permis en Seine-et-Marne, devaient annoncer ce jour les résultats du forage de Sivry 1, des résultats encourageants disait le communiqué. Et Sivry 1, beaucoup le pensent, serait une extension du gisement Chaunoy, dont l'ampleur se révèlerait plus grande que prévu. Mais cela reste à démontrer. En tout cas, à l'ouverture, tous les professionnels assuraient que la Française des pétroles (groupe Total) était très demandée. Mais il fallait attendre une heure pour savoir ce qu'il en était. La CFP à cause du droit détaché, n'étant cotée qu'après ATT, c'est-à-dire très loin à la corbeille.

Finalement l'action devait... perdre 1,5 F à 232 F. Coiffée. Le pétard était-il mouillé ?.

Après leur petit galop de jeudi, les valeurs françaises ont éprouvé le besoin de souffler un peu. Quelques-unes se sont encore distinguées (Mumm, Bic, Chargeurs, Poliet, Comptoirs modernes, Redoute), mais le plus grand nombre ont marqué le pas ou reculé un peu. Pour l'essentiel, les professionnels ont expédié les affaires courantes. Bien des opérateurs s'apprêtent à partir en vacances, d'autres les relaieront. C'est le temps de la transition. L'indicateur instantané a seulement progressé de 0,3 %.

La devise-titre a continué de baisser et s'est échangée entre 9,52 F et 9,57 F contre 9,63 F-9,78 F.

Vif repli de l'or à Londres : 336,15 dollars l'once contre 344,20 dollars.

A Paris, le lingot a perdu 1 000 F à 95 950 F, et le napoléon encore 4 F à 608 F.

Le volume des transactions est demeuré assez maigre : 8,68 millions de F contre 8,86 millions.

NEW-YORK

Le Dow repasse la barre des 1 100

L'« effet Volcker » a continué d'exercer ses bienfaits, jeudi, à Wall Street. Pour la *deuxième journée consécutive*, les cours ont progressé et l'indice des industrielles a repassé la barre « psychologique » des 1 100, en deçà de laquelle il était revenu en début de semaine. A la clôture, le Dow s'établissait à 1 107,66, soit à 10,71 points au-dessus de son niveau précédent.

Circonscrit la veille aux seules Blue Chips, le mouvement de reprise s'est étendu, cette fois, à d'autres valeurs de la cote. Sur 1 956 valeurs traitées, 981 ont *monté, 537 ont baissé* et 438 n'ont pas varié.

La décision du FED de ne pas durcir, cette année, sa politique de crédit a très fortement ravivé l'espoir que les taux d'intérêt pourraient se maintenir à leurs niveaux actuels avant de baisser. Mais un autre élément a encouragé les opérateurs à prendre position : la nouvelle d'un éclatement de l'OPEP, qui pourrait *se traduire par une* dérégulation des prix du pétrole. D'après le département d'État, l'information a de bonnes chances de se révéler fausse.

D'après les analystes, le marché n'a cependant pas fait preuve d'un excès d'optimisme. Mais le plus grand nombre estimaient que, lentement mais sûrement, il allait se raffermir *sans pour autant faire* un retour spectaculaire à ses plus hauts niveaux de 1983. Une assez importante activité a continué de régner et 90,4 millions de titres ont changé de mains, contre 90,5 millions la veille.

VALEURS	Cours du 25 juillet	Cours du 26 juillet
Alcoa	31	31 3/4
A.T.T.	18 1/8	18
Boeing	43 3/4	44 3/4
Chase Manhattan Bank	38	36 3/4
Du Pont de Nemours	44 1/2	45 1/4
Eastman Kodak	73	74
Exxon	41 3/8	41 3/8
Ford	37 1/8	37 7/8
General Electric	49 1/2	50 3/8
General Foods	54 1/2	54 7/8
General Motors	65 5/8	66 1/2
Goodyear	23 3/8	23 1/8
I.B.M.	107 1/8	108 1/4
I.T.T.	24	24 1/8
Mobil Oil	25	25 1/8
Pfizer	31 1/4	31 7/8
Schlumberger	41 3/4	41 3/8
Texaco	32 1/4	32 3/8
U.A.L. Inc.	32 3/4	35
Union Carbide	48 3/4	48 7/8
U.S. Steel	22 3/4	22 7/8
Westinghouse	20 7/8	21 3/8
Xerox Corp.	35 3/8	35 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ICI. — Les résultats du premier groupe privé industriel de Grande-Bretagne, « numéro 5 » de la chimie mondiale, continue de s'améliorer. Pour le deuxième trimestre, son bénéfice avant impôt a progressé de 68,8 % à 287 millions de livres pour un chiffre d'affaires accru de 17 % à 2,44 milliards de livres.

Pour le premier semestre, les profits nets attribuables (hors intérêts minoritaires) s'élèvent à 315 millions de livres (+ 69 %), ce malgré une charge fiscale plus que doublée (193 millions de livres, contre 91 millions).

Mais toutes les divisions ont, cette fois, participé à la formation du résultat. Ainsi les branches « pétrochimie et plastiques » et « fibres synthétiques » ont fait un retour très remarqué dans l'ère des bénéfices. La première a dégagé un résultat positif de 72 millions de livres, contre une perte de 21 millions au 30 juin 1983. Celui de la seconde a été de 13 millions de livres, contre un déficit de 3 millions. Le montant global des ventes pour les six premiers mois augmente de 17 % à 4,1 milliards de livres.

Tous les résultats sont en ligne avec les prévisions et le dividende intérimaire est majoré de 20 % à 12 pence.

PEPSICOLA. — En raison des coûts de restructuration, les comptes du second trimestre font apparaître une perte nette de 42,5 millions de dollars, contre un bénéfice de 74,8 millions. Le résultat d'exploitation est positif et augmente même de 29 %. Pour les six premiers mois, le bénéfice net chute de 95,9 % à 4,6 millions de dollars. Hors charges, il aurait progressé de 26 % à 139 millions de dollars.

FORD. — Bénéfice net record pour le deuxième trimestre de 909 millions de dollars (+ 68 %). Pour les six premiers mois, le résultat net atteint la somme inégalée de 1,8 milliard de dollars, soit presque autant que pour l'exercice 1983 en entier (1,87 milliard de dollars).

Ces profits historiques auraient été plus élevés encore sans la fermeté du dollar et l'impact des grèves en RFA sur les unités d'assemblages que le deuxième constructeur de voitures américain possède dans ce pays.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	25 juillet	26 juillet
Valeurs françaises	105,9	106,8
Valeurs étrangères	80,7	81,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	25 juillet	26 juillet
Indice général	159,4	160,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 27 juillet .... 11 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26 juillet	27 juillet
1 dollar (en yens)	243,40	243,75

BOURSE DE PARIS — Comptant — 27 JUILLET

[illegible]

Actions au comptant

[illegible]

Étrangères

[illegible]

SECOND MARCHÉ — Hors-cote

[illegible]

SICAV 26/7

[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 744	8 797	8 530	8 960
ECU	6 875	6 867	....	....
Allemagne (100 DM)	307	306 930	293	313
Belgique (100 F)	15 193	15 179	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	271 880	271 760	261	281
Danemark (100 krd)	84 010	84 020	79	87
Norvège (100 k)	106 230	106 280	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 656	11 559	11 150	12 050
Grèce (100 drachmes)	7 767	7 782	6 600	8 600
Italie (1 000 lires)	4 986	4 964	4 715	5 205
Suisse (100 fr.)	360 250	359 900	351	372
Suède (100 krs)	105 340	105 420	101	108
Autriche (100 sch)	43 760	43 710	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 434	5 427	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 900	5 890	5 600	6 100
Canada ($ can 1)	6 654	6 696	6 450	6 790
Japon (100 yens)	3 589	3 602	3 460	3 620

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/7
Or fin (kilo en barre)	97000	95400
Or fin (en lingot)	96950	95950
Pièce française (20 fr)	612	608
Pièce française (10 fr)	422	.....
Pièce suisse (20 fr)	579	561
Pièce latine (20 fr)	570	570
Souverain	723	710
Pièce de 20 dollars	4260	4150
Pièce de 10 dollars	2155	2110
Pièce de 5 dollars	1305	.....
Pièce de 50 pesos	3800	3770
Pièce de 10 florins	589	598

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ DE NOUVEAU INDÉSIRABLE EN ÉGYPTE

Notre ancien correspondant en Égypte, Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, s'est vu interdire l'accès de ce pays dans la nuit de mercredi à jeudi.

Notre collaborateur se rendait en Égypte pour assister à la fin du tournage du nouveau film de Youssef Chahine, *Bonaparte en Égypte*.

Ainsi que le font de nombreux voyageurs français depuis que les relations sont au beau fixe entre Paris et Le Caire, Jean-Pierre Péroncel-Hugoz avait pris son visa en arrivant à l'aéroport de cette capitale. Ce n'est qu'après le lui avoir accordé que la police de l'aéroport d'Héliopolis a changé d'avis. Aucune explication officielle n'a été fournie à notre collaborateur, qui n'a pas été autorisé, non plus, à téléphoner au consulat de France au Caire, ou à Paris, et qui a été gardé à vue avec des malfaiteurs dans de très mauvaises conditions par la Sécurité d'État, durant le reste de la nuit de mercredi à jeudi, avant d'être mis dans le premier avion en partance pour l'Europe occidentale.

[La seule indication sur les raisons de cette mesure, donnée à Jean-Pierre Péroncel-Hugoz par un officier de police, est qu'il était refoulé à la suite d'une précédente expulsion en septembre 1981 en raison d'un article faisant état de l'action des intégristes islamiques contre le régime de Sadate.

Depuis, notre collaborateur est retourné trois fois en Égypte pour des reportages, au cours desquels il avait pris à cœur les intérêts égyptiens, notamment culturels, et il avait eu l'assurance officielle que le contentieux de sa première expulsion était « *effacé* ».

La décision dont il est victime n'en parait donc que plus absurde. « *Le Monde* » s'élève contre une discrimination inadmissible à l'encontre d'un de ses collaborateurs et y voit une entrave, tout aussi inadmissible, à l'exercice de sa profession.]

A B C D F G H

L'Assemblée européenne bloque le remboursement de la contribution britannique

De notre correspondant

Communautés européennes. – L'Assemblée européenne a décidé, le 27 juillet, de maintenir le blocage des crédits – 750 millions d'ECU (1 ECU = 6,87 F) – inscrits dans le budget de 1984 et destinés à alléger la compensation britannique pour l'exercice 1983.

A l'exception des représentants du Royaume-Uni (conservateurs et travaillistes), les parlementaires de Strasbourg ont adopté une résolution qui confirme le vote de décembre dernier.

Au lendemain du conseil européen de Fontainebleau, la commission budgétaire de l'Assemblée demandait la libération des fonds au bénéfice de la Grande-Bretagne.

L'attitude négative de la délégation britannique à la réunion des ministres du budget et des affaires étrangères (*le Monde* du 26 juillet) a amené la majorité du Parlement à modifier sa position.

LA HAUSSE DE LA TAXE TÉLÉPHONIQUE

« Nous demandons un effort exceptionnel qui servira à moderniser la France »

nous déclare M. Mexandeau, ministre des PTT

« En décidant d'une hausse de 10 centimes sur la taxe téléphonique le gouvernement ne reprend-il pas d'une main ce qu'il donne de l'autre avec la baisse des impôts ?

– Il faut comprendre l'objectif du gouvernement : si nous demandons un effort exceptionnel aux usagers du téléphone, c'est pour que la France en tire un bénéfice industriel futur. L'argent récolté ne tombera pas dans un gouffre anonyme, mais sera consacré aux industries de pointe, notamment à l'électronique, l'industrie spatiale, l'audiovisuel... Il s'agit des industries de demain, des emplois de demain.

– Le téléphone français ne risque-t-il pas de devenir trop cher, provoquant une baisse des recettes, puis, au contraire, un ralentissement des programmes d'investissement des PTT ?

– En aucun cas, les capacités d'investissements des PTT ne seront affectées. Aucun de nos programmes de télévision par câble, d'extension de réseaux de données informatiques, de télématique, etc., n'est concerné.

» Quant aux prix, il faut les observer dans leur ensemble. D'abord, la taxe est passée de 50 centimes en 1979 à 75 centimes aujourd'hui, soit une hausse de 5 centimes par an, ce qui est à peu près le rythme de l'inflation. Ensuite, la redevance a été divisée par dix depuis 1974, passant en monnaie de 1984 de quelque 2 500 F à 250 F aujourd'hui. L'abonnement a été divisé par deux depuis 1978, toujours en francs constants. Or la redevance et l'abonnement c'est ce qui compte le plus pour les gens aux revenus modestes qui téléphonent assez peu.

» Au total, après cette hausse, nos prix, qui étaient bas, rejoignent ceux de l'Allemagne ou de l'Angleterre, avec, j'insiste, une bonne qualité du service, comme le montrent le taux de pannes, la numérisation, la rapidité d'installation.

– Le gouvernement vous taxe. M. Fabius dit que le ministère des PTT est « trop puissant ».

– Ce n'est pas pour le premier ministre un jugement de valeur. Et si nous sommes puissant, c'est de notre réussite. On va de l'avant vers les technologies de pointe. L'opinion le sait. C'est du dynamisme, mais pas de l'impérialisme.

– La hausse des tarifs ne risque-t-elle pas de donner des arguments aux partisans de la démonopolisation, de ceux qui veulent un rétablissement de la concurrence ?

– Cette démonopolisation, cette « *déréglementation* », est un risque permanent qui ne naît pas aujourd'hui de cette hausse. Nos prix ne sortent pas des normes, notre service est bon. Le monopole a permis de bâtir une industrie française forte et exportatrice. Ceux qui réclament une déréglementation ont une idée derrière la tête qui n'est pas le prix du téléphone, mais de faire le jeu d'autres intérêts très puissants.

Propos recueillis par
ÉRIC LE BOUCHER.

(Lire nos informations page 15.)

LE DROIT AU COMPTE BANCAIRE EST DÉSORMAIS RECONNU

Toute personne qui se voit refuser l'ouverture d'un compte de dépôt dans une banque pourra s'adresser à la Banque de France pour qu'elle lui désigne un établissement de crédit auprès duquel un tel compte pourra lui être ouvert; les banques devront, par ailleurs, fournir les arguments écrits de leur refus. Cette disposition résulte de l'entrée en vigueur de la loi du 24 janvier 1984 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit, dite «loi bancaire».

Les deux premiers décrets d'application pris le 25 juillet, outre la reconnaissance du droit au compte bancaire, font obligation aux banques de publier leurs conditions générales et les grilles de tarification de leurs services, et fixent la composition du comité consultatif qui permettra d'instaurer un dialogue entre les établissements de crédit et les représentants de la clientèle.

Ces décrets réglementent aussi le «crédit gratuit» : interdiction de faire de la publicité pour cette procédure hors des lieux de vente, et obligation, pour le vendeur, de proposer aux clients un rabais pour paiement comptant (*le Monde* du 25 juillet 1984).

Enfin, le décret fixe la nouvelle composition du Conseil national du crédit, qui traduit sa «démocratisation».

Le numéro du « Monde » daté 27 juillet 1984 a été tiré à 443 330 exemplaires

Selon des acheteurs européens

L'URSS S'APPRÊTE A DIMINUER LES PRIX DE SON PÉTROLE BRUT

Suivant la baisse des cours des pétroles bruts, qui s'accélère depuis deux semaines sur le marché libre, l'Union soviétique, qui avait jusqu'ici, contrairement à son habitude, maintenu ses cours officiels inchangés, s'apprête à diminuer ses prix de vente. Selon des acheteurs européens, l'URSS devrait, d'ici la fin du mois, accepter une diminution du prix actuellement fixé à 29 dollars par baril pour les contrats. D'ores et déjà, l'URSS a vendu plusieurs cargaisons au prix de 27,50 dollars par baril pour du brut « Oural » livré en Méditerranée, ce qui correspond à un cours réel FOB (départ URSS) de 27 dollars par baril.

L'Union soviétique qui exporte un peu moins de 1 million de barils par jour vers les pays de l'OCDE, soit environ 6 % des importations nettes totales de brut de la zone, réajuste habituellement périodiquement ses tarifs en fonction de l'évolution des prix du marché libre. Or ceux-ci ont vivement chuté depuis plusieurs semaines, se situant actuellement à plus de deux dollars par baril en dessous des prix officiels. La décision soviétique devrait accentuer les pression à la baisse qui s'exercent sur le marché, du fait notamment de la surproduction maintenue par les pays de l'OPEP – l'Arabie Saoudite en tête – face à une demande anormalement faible. Les pressions devraient être encore aggravées par l'annonce, attendue la semaine prochaine outre-Atlantique, d'une baisse des prix postés offerts par les grandes compagnies américaines. Jusqu'ici, seules deux petites sociétés, Philips Petroleum et Diamond Shamrock, ont décidé de suivre le marché en réduisant leurs prix d'achat. On attend que Mobil et d'autres « majors » fassent de même. – *V. M.*

« France-Soir » mis en demeure d'acquitter une dette de 40 millions de francs de papier

Difficulté supplémentaire pour *France-Soir*. Après le refus d'un nouveau plan de licenciement de 48 personnes par le comité d'entreprise (*le Monde* du 18 juillet), la direction a indiqué à celui-ci, jeudi 26 juillet, qu'elle était mise en demeure d'acquitter une créance de 40 millions de francs environ de papier, dont elle avait demandé le report jusqu'à la fin de 1985 (1). « *La direction a laissé entendre que* France-Soir *pourrait ne plus se faire imprimer dans les huit jours* », indique un communiqué publié à l'issue de cette réunion. *France-Soir* consomme environ 22 000 tonnes de papier par an, provenant en grande partie de La Chapelle-Darblay.

Le conseil d'administration de la Société professionnelle des papiers de presse (qui est une union de coopératives d'éditeurs de journaux) a en effet décidé, mercredi 25 juillet, de ne pas accorder au groupe Hersant, qui édite *France-Soir* par l'intermédiaire de Presse-Alliance, une facilité qui transformerait les coopératives en « *banquiers* » et pourrait être réclamée par d'autres titres en difficulté, ce qui mettrait alors celles-ci dans une situation plus que délicate. L'autre société de distribution de papier (la Coopérative des journaux et publications) devrait adopter la même attitude.

Le comité d'entreprise de *France-Soir* estime que la « *gestion Hersant* » est responsable de la situation. Il entend « *ne pas être l'otage de quelque opération que ce soit et il s'attachera à dénoncer toute manœuvre qui mettrait en péril l'existence et l'entité de* France-Soir *et de ses publications, ainsi que l'emploi du personnel* ». De son côté, le Comité intersyndical du livre parisien (CGT) a convoqué en urgence, ce vendredi matin 27 juillet, les délégués de la profession pour « *déterminer en commun les mesures qu'impose la situation pour assurer la survie du titre et le maintien des emplois.* »

(1) Cette créance recouvre en fait deux dettes, l'une de 28 millions de francs auprès de la Société professionnelle des papiers de presse (SPPP) et l'autre de 12 millions de francs auprès de la Coopérative des journaux et publications (CJP).

LES TRAVAILLEURS DU LIVRE VEULENT ASSURER LA PARUTION DU TITRE

La Fédération française des travailleurs du livre CGT et le Comité intersyndical du Livre parisien CGT declarent : *La société Presse Alliance, éditrice de* France-Soir *appartenant au groupe de presse Hersant, est mise en demeure par les coopératives de distribution de papier-journal de régler une créance de 40 millions de francs.*

La direction de Presse Alliance menace de cesser la parution du journal dans les huit jours. La FFTL (CGT) et le Comité intersyndical du Livre parisien (CGT) se sont réunis le 27 juillet, boulevard Blanqui, à Paris, pour analyser cette situation.

Ils s'interrogent sur le fait que le groupe Hersant, le plus grand groupe de presse de notre pays, qui il y a quelques mois ajoutait le groupe du Dauphiné libéré à son empire ait pu dans le même temps laisser la situation se dégrader à France-Soir.

Financièrement, si d'un point de vue conjoncturel il a pu apparaître des difficultés de trésorerie, les travailleurs de l'entreprise avaient en vain proposé des mesures de relance permettant le redressement du titre.

Le tirage actuel, plus de 400 000 exemplaires chaque jour, et même, avec le supplément magazine de fin de semaine à 650 000, démontre qu'il ne s'agit pas d'un titre agonisant. Or, de tous les éléments recueillis par l'organisation syndicale, il apparaît que les coopératives de distribution de papier sont décidés à continuer l'approvisionnement.

A l'analyse, il est donc démontré que la menace de cessation de parution a d'autres motivations que les raisons économiques.

Les auteurs de cette machination auraient une lourde responsabilité sur les conséquences au niveau des emplois tant à Paris qu'en province :

1) Perte de production de 24 000 tonnes pour les industries papetières, et en particulier pour l'usine française de La Chapelle-Darblay.

2) 600 emplois supprimés au journal France-Soir.

3) Déséquilibre : de l'entreprise Paris-Print, imprimant ce journal, ainsi que les centres d'impression régionaux en province, et que la distribution des journaux d'après-midi à Paris.

Pour toutes ces raisons, la CGT et les travailleurs de la prese ne sauraient être l'otage de quiconque et mettront tout en œuvre pour faire obstacle à ces manœuvres en assurant en tout état de cause la parution du titre.

NETTE REMONTÉE DU DOLLAR : PLUS DE 8,79 F

Sur des marchés des changes assez nerveux, les cours du dollar se sont nettement raffermis, vendredi 27 juillet, après leur fléchissement de la veille.

Revenus, jeudi, de 8,80 F à 8,74 F, et même moins, et de 2,87 DM à 2,84 DM, ces cours sont remontés d'un coup à 2,8650 DM et plus de 8,79 F.

Sur le vif

Référendum

Ce matin mon ami Crafougnat me téléphone, très agacé : T'es encore là ? Comment ça se fait ? T'as dit aux lecteurs que tu t'en allais, vive les vacances, que ta place ils pouvaient se la prendre. Alors, moi, j'en ai profité. J'ai envoyé au Monde un petit billet très important, très percutant. Hier, je descends acheter le journal pour voir s'ils l'ont passé. Et paf ! Je me casse le nez sur ta signature. Qu'est-ce qui se passe ? T'arrives pas à décrocher ? Tu t'installes pour l'été ou quoi ?

« Arrête de me souffler dans le cou, je t'en prie. Je pars ce soir, comme prévu.

– C'est bien joli ça, mais, lundi, pour mon papier, c'est trop tard.

– C'est sur quoi ?

– C'est le référendum qu'on organise dans mon immeuble, dimanche, il faut absolument qu'on en parle dans la presse avant.

– Excuse-moi, mais s'il fallait qu'on parle de tous les référendums organisés ici ou là dans ce pays depuis deux mois, pour ou contre une maternelle, une épicerie, une boîte à lettres ou une cabine téléphonique, on n'en verrait jamais le bout.

– Je regrette, là, c'est très important. Il s'agit des libertés fondamentales. Le droit à la liberté d'expression.

– Pour les locataires de ton immeuble ?

– Parfaitement. Le syndic organise un référendum sur la question de savoir si nous voulons continuer à couvrir de graffitis insultants pour lui du genre « Syndic 20 % » ou « Syndic super-flic » les murs de l'entrée et la cage de l'escalier.

– Vous allez tous voter oui, non ?

– Non, pas du tout. Au contraire. La divorcée du troisième, c'est une groupie de Chirac, donc c'est non. A l'entresol, les deux fils Bouchardole sont cocos tendance Marchais, alors, là, ça fait pas un pli, c'est non aussi. Leurs parents sont en pleine crise de révolte contre les enfants, 50-55 ans, c'est l'âge, tu sais bien. Eux, ils seraient plutôt contre l'injure au syndic, mais ils vont s'abstenir pour ne pas voter comme leurs gosses. Les verts, il y en a pas mal, défendent l'environnement. Ça fait encore des non. Non au graffiti, aux...

– Enfin, les graffitis, c'est la démocratie ! T'as pas un seul socialiste dans toute la baraque ?

– Non, il reste plus que le syndic.

– Ah, d'accord ! Alors là tout s'explique. Remarque, il est futé. Il propose un référendum sachant que vous allez le repousser. Après quoi, libre à lui d'employer la manière forte en demandant au gardien d'intervenir chaque fois que vous voudrez le traiter de facho en caractères d'affiche.

– C'est bien ce que je te disais ! Il menace la liberté d'expression, ce salopard. Il radicalise, mine de rien. C'est évident, non ?

CLAUDE SARRAUTE.

M. FABIUS CONSULTE LES PARTENAIRES SOCIAUX

M. Laurent Fabius a décidé d'engager une concertation avec les partenaires sociaux à partir de ce vendredi 27 juillet. Le premier ministre reçoit le 27 juillet la CGT à 10 h, FO à 15 h ; le 30 juillet la CFDT à 10 h et la CFTC à 15 h ; le 31 juillet la CGC à 16 h ; le 1[er] août la CGPME à 15 h ; le 2 août la FEN à 10 h, le CNPF à 15 h et la FNSEA à 17 h ; le 3 août le CNJA à 10 h et l'Union professionnelle artisanale à 15 h.

La délégation de la CGT est conduite par M. Henri Krasucki (qui pour l'occasion a de nouveau interrompu ses vacances) et composée de M[me] Lydia Brovelli et de MM. Louis Viannet, Alain Obadia et André Deluchat, tous secrétaires de la CGT. La composition « politique » de la délégation n'est pas indifférente puisque si MM. Krasucki, Viannet et Obadia sont au PC – les deux premiers au bureau politique et le troisième au comité central, – M[me] Brovelli est « sans parti » et M. Deluchat est membre du PS.

MORT DE JAMES MASON

L'acteur britannique James Mason est mort le 27 juillet à Lausanne. Il était âgé de soixante-quinze ans.

Né en 1909 à Huddersfield, en Grande-Bretagne, James Mason, qui avait d'abord voulu devenir architecte, se passionna pour le théâtre en 1931. En 1935, il allait tourner ses premiers films (*Late extra, Trouble Waters*) pour partir s'installer à Hollywood, aux États-Unis, après la fin de la guerre (1948).

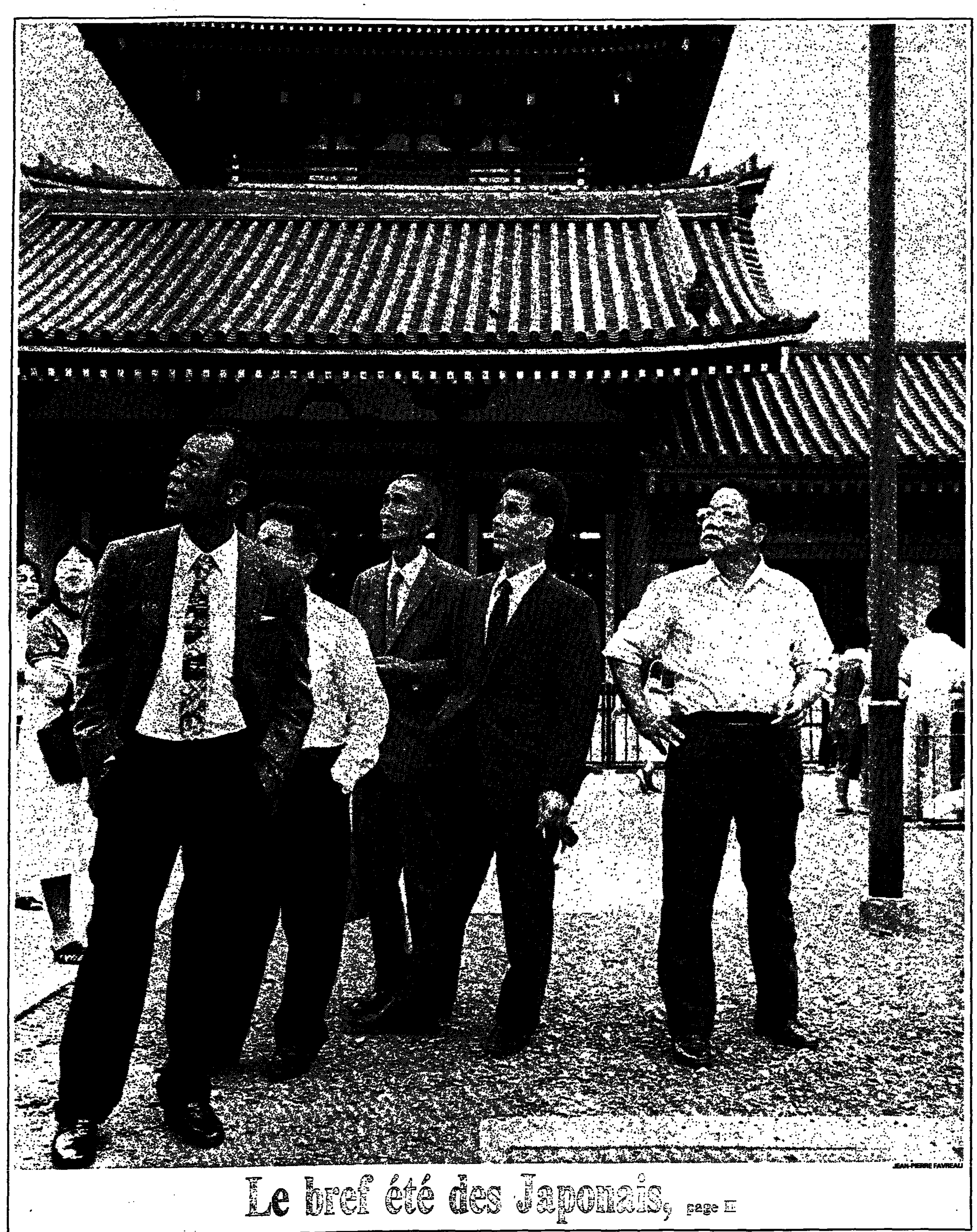
C'est le film *Huit heures de sursis*, de Carol Reed, tourné avant son départ pour l'Amérique, qui lui acquit son premier succès. Mais, bientôt, on allait le retrouver, notamment dans *les Désemparés* de Max Ophuls et *Madame Bovary*, de Vincente Minelli (1949), puis dans *Pandora* d'Albert Lewine (1950), *l'Affaire Ciceron* de Joseph Mankiewicz (1952) et, du même réalisateur, *Jules Cesar* (1953).

La nouvelle sortie en France, cet été, d'*Une étoile est née*, où il joua pour George Cukor en 1954, permet de mesurer la forte personnalité de l'acteur qu'était James Mason. Depuis ce film, il avait tourné pour Hitchcock (*la Mort aux trousses*), pour Stanley Kubrick (*Lolita*, 1962).



هكذا من الأصل

Le Monde
Loisirs


JEAN-PIERRE FAVREAU

Le bref été des Japonais, page II

Supplément au n° 12 287. Ne peut être vendu séparément. Samedi 28 juillet 1984.

Le bref été des Japonais

Une semaine, pas plus.

AU Japon, les vacances d'été sont en moyenne de quatre à six jours, les congés payés annuels effectivement pris de huit jours et demi. Malgré la montée en puissance économique, l'organisation sociale et les normes de travail imposées aux salariés (on travaille, selon les secteurs, de trois cents à six cents heures de plus qu'en Occident, soit de sept à quinze semaines de plus) constituent un frein puissant au développement des congés et au droit légitime de l'employé à prendre ceux qui lui sont dus.

En dépit de progrès limités, le Japon a plusieurs décennies de retard sur ses partenaires industrialisés dans le domaine des loisirs. Certains, constatant les problèmes de l'Occident, s'en félicitent. D'autres, qui revendiquent une meilleure qualité de la vie, le déplorent : 50 % des gens affirment ne pas avoir de « temps libre » et moins de 10 % bénéficient de deux jours de repos chaque semaine.

Cet été 1984, caniculaire et orageux comme la plupart des étés japonais, M. Ogawa (vingt-huit ans), fonctionnaire dans un ministère, le passera du matin au soir à transpirer sur des dossiers, derrière les murs de paperasses d'un bureau bondé de bureaucrates. En bon Japonais qu'il est, M. Ogawa est en permanence *isogashi* (surchargé de travail). Depuis qu'il s'est marié, en novembre dernier, il est rarement rentré chez lui avant minuit et n'a pu se reposer que le dimanche. En août, M. Ogawa continuera ses dizaines d'heures supplémentaires mensuelles ; il n'est même pas question pour lui des maigres congés dont bénéficieront une majorité de salariés nippons.

Comme chaque année, M. Nakajima (cinquante-huit ans), employé par un cabinet d'étude d'architecture prendra trois jours de repos, du 13 au 15 août, pour Obon (la fête des morts). Il restera chez lui, dans la banlieue de Tokyo, à lire et à regarder la télévision. Fin juillet, il a participé rituellement avec ses collègues à une excursion (deux jours, une nuit) organisée par son entreprise dans les montagnes au nord-ouest de Tokyo. Les familles ne sont pas invitées à ces sorties entre hommes où l'on raffermit les relations de groupe en buvant du saké, en chantant en chœur et en faisant trempette collectivement dans ces sources thermales *(onsen)* dont raffolent les Japonais.

Comme des millions de familles, celle de M. Ono (vingt-huit ans), employé dans une compagnie de voyages, ira faire le pèlerinage annuel obligé dans son village natal, à Kanazawa, du 11 au 15 août. Hitoshi (vingt-cinq ans), entré en 1983 dans une agence de publicité, ne *« pourra pas »* prendre de vacances *« parce qu'il n'est pas possible de reporter les rendez-vous et le travail »* qui lui ont été assignés. S'il avait des congés, il les passerait *« à dormir »*.

M. Hashimoto (trente-deux ans) est privilégié. Son entreprise, la chaîne de télévision publique NHK, donne vingt et un jours de congés payés par an : une exception au Japon. Cette année, il a pris cinq jours au Nouvel An pour visiter ses parents à Hokkaido et trois en février pour faire du ski. Il comptait en prendre cinq en août, mais on l'envoie tourner en Afrique pendant plus d'un mois. D'autre part, sept jours de congés payés ont déjà été pris par les absences pour cause de maladie, funérailles, mariages, etc.

Mademoiselle Makayama (vingt-six ans), secrétaire chez Sumitomo, est, du point de vue des vacances, la mieux lotie. Célibataire, employée temporaire, elle est – c'est ici le lot des femmes – l'objet d'une discrimination professionnelle systématique. En revanche, elle échappe au carcan qui lie les hommes à la compagnie et peut se permettre de prendre tous ses congés annuels légaux : quatorze jours par an. Du 31 juillet au 5 août, elle allait bronzer *« avec une copine »* à Guam, l'île du Pacifique la plus prisée par les touristes et jeunes mariés japonais.

Cet été, selon les sondages, le salarié moyen aura « droit » à prendre de quatre à six jours de congés payés, selon la taille des entreprises. On est loin des « grandes vacances ». Certains font même remarquer que : 1) un quart des grandes entreprises (la situation est plus incertaine encore dans les PME) n'ont pas institutionnalisé les vacances d'été et que, 2) si l'on retranche les jours de récupération dus par les employeurs, la moyenne des jours effectivement accordés est plus proche de trois.

De grandes compagnies comme Toshiba, Hitachi, Sony, Nikon, Nissan, donnent de huit à douze jours. Les PME-PMI ne donnent parfois rien. Souvent les permissions sont fonction des carnets de commandes, de la concurrence, de la productivité et des bénéfices.

Ces congés, comment et où sont-ils pris ? D'abord ils sont concentrés sur la période votive d'Obon à la mi-août. A cette occasion, les trains, les avions, les plages et même des sommets comme celui du mont Fuji font l'objet d'assauts, d'embouteillages et de concentrations humaines parfois stupéfiantes.

La majorité des personnes interrogées par le ministère du travail, et disposant de plus de trois jours de vacances, comptent rester chez elles à *« lire et à regarder la télévision »* ou à *« ne rien faire »*. 20 % entreprendront un voyage de plus de deux jours, 16 % n'ont pas de congés. Ceux qui voyagent deux ou trois jours au Japon habiteront à l'hôtel, dans les auberges et pensions japonaises (*Ryokan* et *Minshuku*) meilleur marché, chez des parents ou dans les maisons de vacances des sociétés. La majorité dépensera de 30 000 à 100 000 yens (de 1 000 à 4 000 francs environ). Ceux, plus fortunés, qui se rendront à l'étranger pour une durée moyenne nettement plus élevée (huit jours en 1982) sont près de trois millions et demi par an (*sur 120 millions d'habitants*). Ce sont à 70 % des hommes, et leurs destinations sont avant tout asiatiques (Corée du Sud, Taiwan, Hongkong) et américaines (Guam, Hawaii et la Californie).

Tous ceux-là, petits et grands voyageurs, font travailler sept mille agents de voyages. Pour ceux qui visitent le Japon, pour les touristes qui y viennent, l'Etat, qui n'a pas en matière de vacances une politique d'incitation ou de développement infrastructurel comparable à celle des pays d'Europe occidentale, se consacre au minimum : promotion des ressources touristiques, entretien des parcs naturels et des sites historiques.

Ce qui frappe l'étranger, c'est qu'en été comme pendant le reste de l'année les mères et les enfants (ces derniers sont en congé au mois d'août) restent, à de rares exceptions près, à la maison.

Au mieux, ils partent quelques jours avec le mari si celui-ci prend des congés – et s'il les prend en famille – pour une excursion ou un retour au village natal.

Il existe au Japon de nombreuses plages, hôtels et lieux de villégiature. Ils sont surtout conçus pour des hôtes d'un jour et d'un soir : groupes organisés et foules du dimanche, mais pas pour des mères et enfants passant plusieurs semaines d'affilée à ne rien faire qu'à se détendre, bronzer, faire du sport et s'amuser pendant que l'époux est au travail. Pour la plupart, cela reste inconcevable. Le mari japonais passe moins de temps en famille que l'époux occidental, mais il exige beaucoup plus que sa femme soit en permanence au foyer, prête à l'accueillir et à le servir.

Et puis, dans un système de compétition scolaire acharnée, les enfants n'ont pas trop des vacances d'été pour fréquenter les cours de rattrapage, ni leurs mères pour les faire réviser en prévision de « l'enfer des examens ». D'autre part, les incitations publiques, infrastructures et équipements, villas, centres de vacances, ports de plaisance, marinas, bateaux, campings, gîtes à la ferme et autres plaisirs proposés au vacancier occidental, sont au mieux embryonnaires, le plus souvent inexistants et même inconnus.

On l'aura compris, le Japon 1984 reste synonyme de travail acharné plutôt que de congés payés, de longs horaires plutôt que de loisirs, de boulot plutôt que de repos, de qualité des produits plutôt que de qualité de la vie – selon des normes occidentales à laquelle le Japon entend d'ailleurs adhérer.

Les lois qui prescrivent les congés (de six jours au minimum à vingt et un jours au maximum) et les horaires n'ont ici qu'une valeur indicative. D'autant plus que le patronat est extrêmement puissant, que l'allongement des vacances n'est pas un cheval de bataille syndical et que la croissance ralentie « impose des sacrifices ».

Pourtant, même lentement, les choses évoluent. *« Depuis quinze ans, la situation a beaucoup changé dans les mentalités et dans la pratique,* dit M. Sakasegawa, haut fonctionnaire au ministère du travail. *Les grandes compagnies sont désormais acquises aux congés. Avant, c'était à l'individu de se débrouiller pour pouvoir passer un congé annuel avec sa famille. C'était difficile. »* Lui a une semaine de vacances d'été. La prendra-t-il ? Il pense que oui, bien que son service soit très occupé à... *« promouvoir l'idée des congés d'été auprès des entreprises »*. Il promet un bel avenir à la société (japonaise) des loisirs et à l'industrie qui va avec.

A certains, ce tableau paraîtra bien éloigné du bleu d'azur ou du vert émeraude qui siéent aux vraies vacances. Certains diront : *« Ce journaliste exagère. »* Non. Tout est question d'environnement social, d'habitudes de travail et de perspective. Il y a peu, un cadre supérieur japonais nous demandait, après d'autres questions sur les difficultés économiques de la France, si, vu la situation, les Français prenaient encore des congés, et combien. La réponse : *« Cinq semaines minimum »*, fut reçue avec une incrédulité choquée.

Les protestations de bonne foi ne firent qu'aggraver les choses, et cela peut se comprendre. Pour ce loyal employé, lorsque les choses vont mal, on ne part pas en vacances, on travaille deux fois plus, si possible. Lui part en poste pour trois ans à Paris, et il n'est pas prévu, pendant tout ce temps, de vacances. Ni françaises ni japonaises.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.



PIERRE BLOUZARD/RAPHO

Saint Fujiyama

Trois millions de pèlerins.

CHAQUE année, entre le 1er juillet et le 31 août, *quelque trois millions* de Japonais s'élancent à pied, en autobus ou en voiture, seuls *ou en famille, mais toujours* en groupe et plus ou moins religieusement, sur les pentes de *lave noire de cet olympien* volcan qu'est le mont Fuji.

Fujiyama ou Fuji-San, la montagne, sacrée, abrite dans ses flancs une ou plusieurs divinités, ou du moins le croit-on. Elle est avec le chrysanthème de la Maison impériale un grand symbole national, un objet de foi, une source d'inspiration artistique, une grande attraction touristique et le plus populaire des lieux de pèlerinage estival. Ses cartes postales et ses reproductions sont, de loin, les plus prisées.

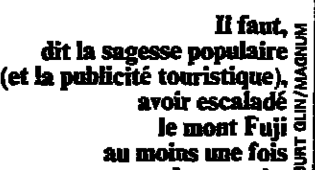
« *Il faut*, dit la sagesse populaire (et la publicité touristique), *avoir escaladé le mont Fuji au moins une fois dans sa vie.* » Au rythme de trois millions par an, il en faut quarante pour que tout le Japon y passe. Au pays des courtes vacances, un jour et une nuit sur le Fuji et, pour les plus courageux, l'apothéose, au sommet, de l'astre divin, originel, éclairant de ses premiers rayons le pays du Soleil levant (quand le temps et la pollution le permettent), c'est presque un *must*.

Cependant, aujourd'hui, à peine dix pour cent des visiteurs s'aventurent jusqu'au sommet. D'abord, le goût de l'effort et celui de la mystique shintoïste se perdent chez les nouvelles générations.

Ensuite, un éboulement qui fit quatorze morts en 1980 et les prédictions d'un écrivain qui annonce l'éruption apocalyptique du Fuji pour le 15 septembre 1983 ont refroidi bien des ardeurs. Enfin, malgré les erreurs de « prédiction », la conviction populaire d'une prochaine éruption volcanique ou d'un grand séisme dans la région de Tokyo demeure forte.

La grande majorité des groupes et des familles que dégorgent des armadas d'autocars comme des coulées de lave humaine se contentent d'une ascension automobile jusqu'au lieu-dit de la cinquième station, *bien pourvu en parkings, étals* et supermarchés abondant de tout ce qui peut se vendre avec l'estampe du mont Fuji, du parapluie au faux cognac français en passant par les chapeaux de paille.

Les vrais grimpeurs sont harnachés de pied en cap, chacun muni d'un bâton de marche *(kongozue)* orné d'un petit *drapeau nippon, bâton qu'ils* feront marquer au fer rouge au passage des différentes stations ou portiques shinto *(tori)* et qu'ils conserveront pieusement en souvenir. Depuis la cinquième station il faut en moyenne six heures d'une marche lente sur les sentiers de mâchefer, coincé dans le mille-pattes humain qui serpente lentement en agitant des clo*chettes et en lançant des chan*sons, pour atteindre le sommet à 3 776 mètres.



Beaucoup font étape la nuit pendant quelques heures dans des cabanes-refuges où l'espace individuel horizontal est inférieur à celui dont disposent des sardines en boîte, et où les prix sont fonction de l'altitude.

Avant l'aube, on repart pour une dernière et brève étape vers le sommet, le soleil — ou les nuages, — la vue au loin sur Tokyo et, tout près, sur les cinq lacs qui s'étendent en arc de cercle au nord et font de la préfecture de Yamanashi une région touristique très prisée.

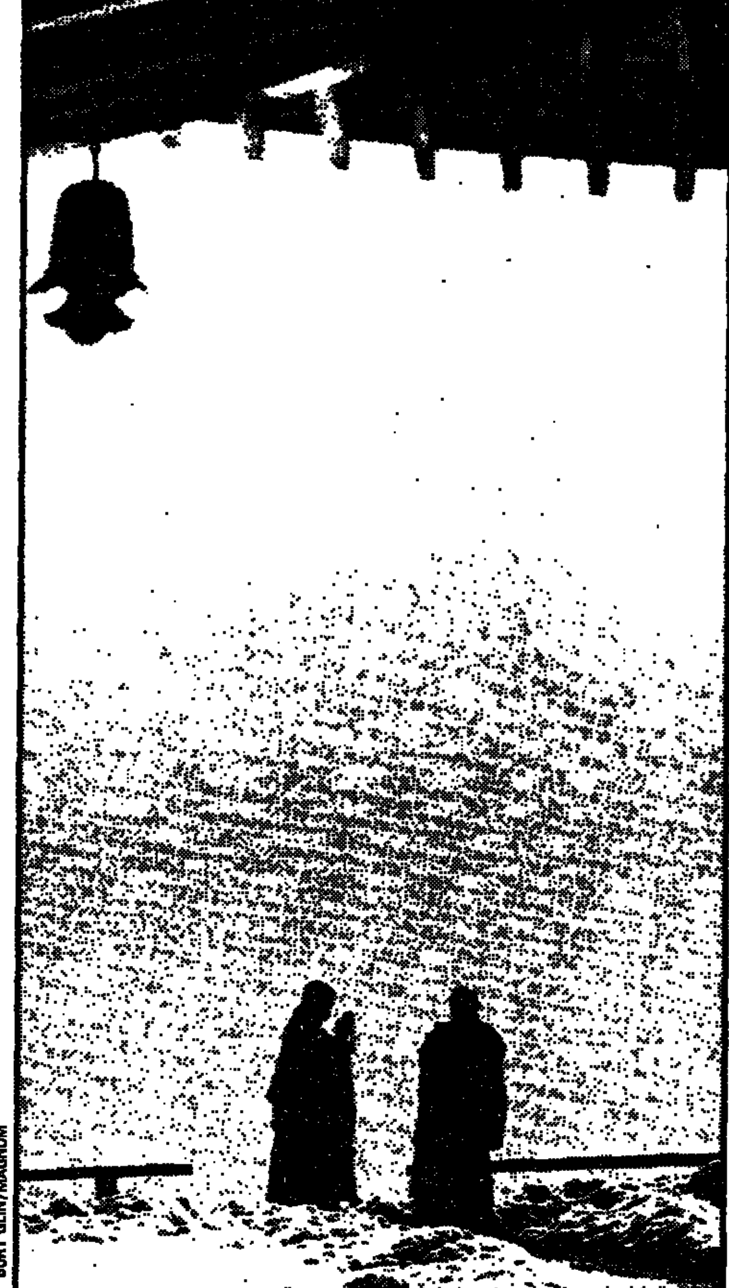
Les grimpeurs sont de tous âges et des deux sexes. Le plus vénérable à atteindre le sommet, en 1982, était un certain Igarashi, âgé de quatre-vingt-seize ans. Il eut ce mot en redescendant : « *Je recommencerai tous les ans jusqu'à cent ans.* » Les femmes, qui n'avaient pas le droit de poser le pied sur la montagne sacrée jusqu'à la restauration Meiji (1868), sont aujourd'hui les *plus nombreuses à la piétiner.*

Objet de foi, le mont Fuji est vénéré depuis la période d'Edo (dix-septième au dix-neuvième siècle) par la secte Fujiko comme le dieu créateur du ciel et de la terre. Pour ceux-là, l'ascension est un acte de purification nécessaire : on dit que le fondateur de la secte l'entreprit cent soixante fois... Aujourd'hui, selon M. Ushida, fonctionnaire de la préfecture de Yamanashi, « *environ deux mille membres de la secte escaladent encore le Fuji chaque année* ».

Cela dit, ni le sentiment du sacré qui anime certains pèlerins vêtus de blanc virginal, ni l'harmonie supposée des Japonais avec la nature, n'empêchent la majorité des grimpeurs de se comporter en consommateurs et en pollueurs impénitents.

Régulièrement, des milliers de personnes, civils et militaires, entreprennent le grand *nettoyage et débarrassent* les flancs du premier « monument » national des tonnes de détritus semés par des millions de vacanciers iconoclastes.

R.-P. P.



Il faut, dit la sagesse populaire (et la publicité touristique), avoir escaladé le mont Fuji au moins une fois dans sa vie.

BURT GLINN/MAGNUM

Partir

De Rome à Venise

Rome, Florence et Venise. Toujours passionnant. Visites avec guide parlant français. Une semaine (7 nuits) 3 735 francs (avion) ou 2 615 francs (train), avec logement et petit déjeuner.

● **Catalogue « Evasion », dans toutes les agences de voyages.**

La Sardaigne au plus vite

Jusqu'au 8 septembre, Touraine Air Transport (TAT) dessert la Sardaigne depuis Paris, Marseille et Nice, via Figari (Corse). TAT propose un aller simple Paris-Figari-Olbia (Sardaigne) au prix de 1 320 francs.

● **Touraine Air Transport. Tél. : (1) 687-35-53.**

De la Syrie à la Jordanie

De la mer Rouge à la plaine de l'Euphrate. En voitures particulières et bivouacs à Petra, à Palmyre et près des châteaux des Croisés. 18 jours. Départ le 14 septembre et le 12 octobre. Prix : 12 500 francs.

● **Explorator, 16, place de la Madeleine, 75008 Paris. Tél. : 266-66-24.**

Quimper en musique

La musique sera reine à Quimper du 3 au 21 août. Les Sixièmes Semaines musicales offrent une affiche séduisante alliant Mozart, Monteverdi, Haydn à un hommage rendu à cent vingt ans de musique américaine (le 17 août) : Scott Joplin, Gershwin, Copland. Deux films musicaux seront présentés : le 13 août, *la Khovantchina*, de Moussorgski (orchestration : D. Chostakovitch) et, le 16 août, *Carmen Jones*, d'Otto Preminger avec D. Dandridge et Harry Belafonte.

● **Réservations à l'Office du tourisme de Quimper (tél. : 95-15-25) ou au Théâtre municipal (tél. : 90-34-50).**

Le Jura des plaines et des montagnes

Château-Chalon, Les Rousses, lac de Vouglans, Arbois et Dôle. Et, naturellement, visite d'Arc-et-Senans. Six jours. Prix : 1 062 francs.

● ***Loisir-accueil Jura*, Préfecture, 39021 Lons-le-Saunier Cedex. Tél. : (84) 24-19-64.**

Livres

La vie de château

QUI n'a rêvé d'habiter, serait-ce le temps d'une seule nuit ou d'un week-end, ces manoirs, ces châteaux et autres gentilhommières entrevus *au long de nos routes* ? *Le Guide de la vie de château*, que signe Philippe Couderc, répertorie deux cent trente-six adresses éparpillées dans nos provinces le plus souvent en pleine campagne, mais aussi, parfois, dans les villes et les bourgs.

Oubliant les chaînes existantes, l'auteur a préféré pousser toutes les portes qu'il a rencontrées au hasard de ses flâneries, escaladé les marches des tours pointues, arpenté parcs et terrasses, testé l'accueil et le confort, goûté la cuisine.

Non content de nous faire savoir son avis — ceux qui le *connaissent ne s'étonneront guère* de ses « coups de cœur » ni de ses « coups de gueule », — Philippe Couderc raconte l'histoire de chaque demeure, ne ménageant jamais au passage ceux qu'il estime mériter son courroux et n'oubliant pas *ceux qui lui semblent* dignes de louanges.

Un petit livre, illustré de cent jolis dessins de Michel Otthofer, qui a sa place dans la boîte à gants de tous les amateurs de cheminées armoriées, de plafonds à la française, et, surtout, d'hôtellerie « différente »... — J.-M. D.-S.

● ***Guide de la vie de château*, par Philippe Couderc. Un volume cartonné de 326 p. Flammarion éditeur. Prix : 89 F.**

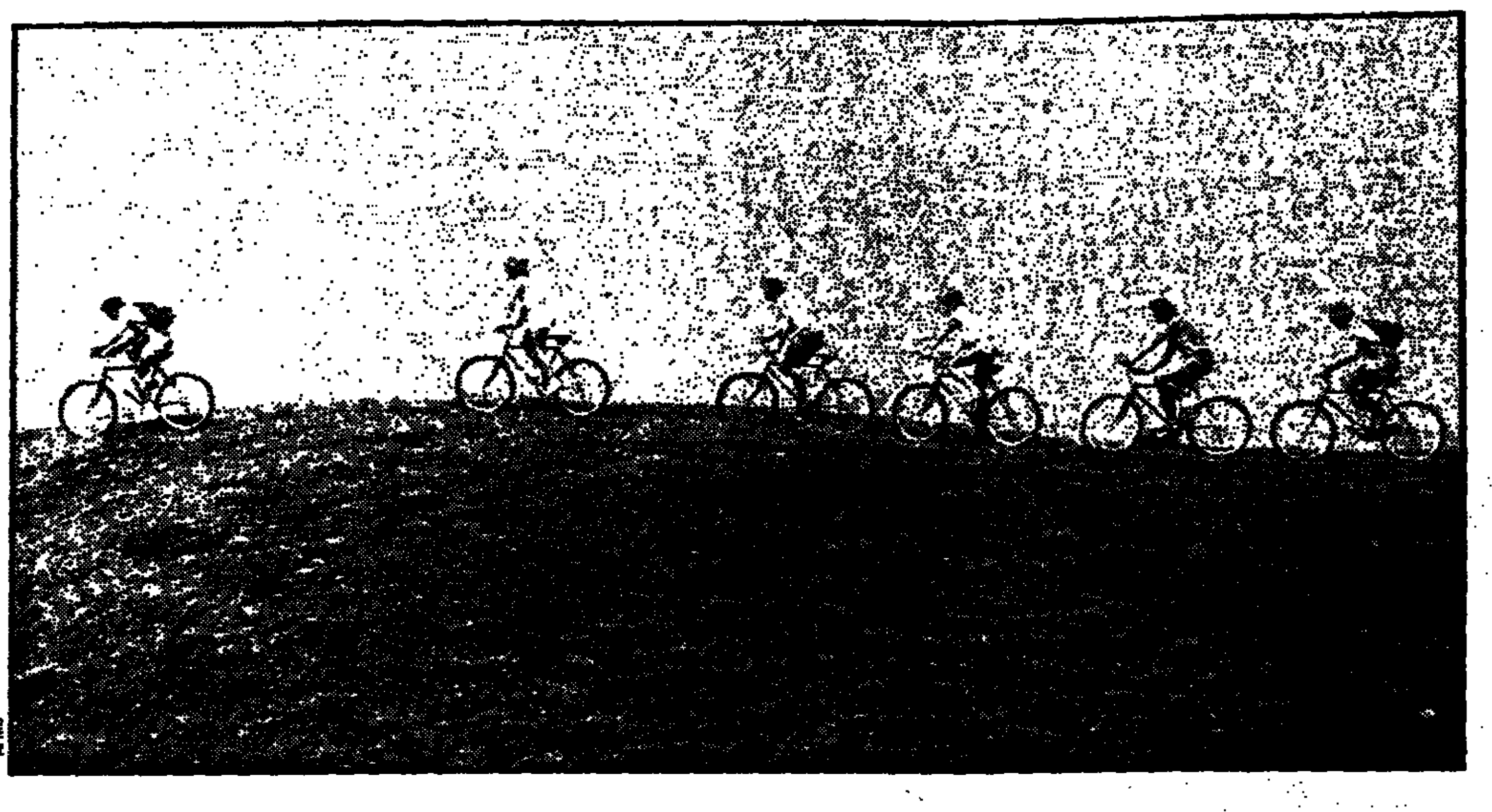
Schuss sur nos vélos verts

Les nouveaux cyclistes.

AU départ, cela ressemble à n'importe quelle randonnée de cyclotourisme : on inspecte les bécanes dans le détail – hauteur de la selle, pression des pneus, tension des freins et bon enchaînement du dérailleur – et l'on prend la route gaillardement, confiant dans la mécanique rutilante à vous confiée par le loueur. Sur le bitume, pas de problème : comme son nom l'indique, le vélo tout terrain accepte tous les revêtements et n'importe quel relief. Il file donc comme l'éclair sur route goudronnée.

Les difficultés commencent au coin du bois : sur l'étroit sentier qui serpente entre épicéas et mélèzes, les cyclistes en file indienne abordent leur enfer. Pires que les pavés du Nord, racines et rocs en saillie déroulent sous les roues du randonneur une succession de chausse-trapes diaboliques. Au mieux, ils le contraignent à mettre pied à terre, puis à pousser – ou porter – le vélo. Au pire, ils le font basculer dans le ravin, cul par-dessus tête, la bicyclette – toujours plus légère – allant finir sa course dans les myrtilles. Suprême humiliation du cavalier désarçonné par des tubes d'acier chromé.

Ainsi commence la randonnée en montagne sur deux roues, pour qui a pris le parti de l'alliage léger sans moteur, autrement dit du vélo tout terrain ou VTT, issu en droite ligne du « *mountain bike* » californien. Surtout, ne pas confondre : le vélo tout terrain n'a rien à voir, mais alors rien à voir, avec le vélo-cross de nos enfants (appelé aussi « bicross »). Le VTT est un engin pour adultes, à mi-chemin entre la bicyclette « normale » et ces petites bécanes à gros pneus que chevauchent les gosses de banlieue pour se donner des sensations dans les terrains vagues. En fait, le VTT a l'aspect rassurant du bon vieux vélo, avec des pneus légèrement plus gros que le traditionnel demi-ballon et un guidon large et droit rappelant celui d'une moto. Pour le reste, il faut être connaisseur pour déceler les innovations : cadre légèrement « râblé », patins de freins plus longs, absence de tout accessoire comme garde-boue, pompe ou éclairage, etc.



AFMB

Mais c'est à l'usage que les différences sautent aux yeux, ou plutôt vous rentrent par tout le corps. Que vous rouliez dans un sentier de mule, sur une piste forestière ou à travers l'alpage, votre « conduite » devra s'adapter au terrain, c'est-à-dire que vous ne pourrez pour ainsi dire pas vous asseoir sur la selle. Vous devrez en revanche vous cramponner au guidon et tâcher de conserver l'équilibre en reportant tout votre poids sur les pédales, maintenues à l'horizontale comme un marchepied incertain et branlant. Cela pour les descentes, qui constituent l'essentiel des randonnées organisées par les stations de montagne comme La Plagne (Savoie), *« le premier centre européen de* « mountain bike ». La station savoyarde propose, parmi les options de son « été champion » (1), des descentes de la montagne *« tout schuss »* sur des vélos Peugeot... fabriqués à Taïwan. Lorsque les dernières neiges de printemps ont fondu dans la chaleur de l'été, on monte au sommet des pistes (de ski) avec sa bécane, accrochée dans l'œuf du téléférique, et c'est ensuite *« l'ivresse des grands espaces »*, comme dit la plaquette. Encore faut-il que les neiges en question aient bel et bien fondu. Sinon, c'est le pédalage *dans la soupe*, voire dans la gadoue. Avec des pneus sans garde-boue, fini les élégances : un fin mouchetis de terre viendra gâcher les plus seyantes tenues, à découper suivant le pointillé...

L'ivresse de la descente est aussi ponctuée de rudes rappels à la réalité du terrain : prairies bosselées ou trouées comme gruyère, chemins transformés en éboulis, ornières ou crevasses, sentiers alternant entre l'escalier de racines ou la coulée de caillasses, capables de déstabiliser un bœuf de labour. Crispé sur son guidon chromé à poignées de mousse – pour amortir les vibrations dans les bras, – dressé sur ses pédales pour échapper au supplice du « tape-cul », l'œil rivé à son pneu avant pour éviter la pierre traîtresse ou l'ornière en forme d'aiguillage (direction la souche à droite ou le vide à gauche), le malheureux randonneur n'a guère le loisir de savourer l'air des cimes. A moins, évidemment, qu'il ne s'arrête et joue le sous-préfet au champ en cueillant la gentiane.

Le cycliste tout terrain, cependant, est plus enclin à mettre pied à terre dans les montées que dans les descentes. Car il arrive que la pente se redresse sous votre roue et, soudain, vous oblige à appuyer sur les pédales. Heureusement, les VTT disposent d'une imposante gamme de vitesses – de dix à vingt et une suivant le nombre de plateaux sur le pédalier et de pignons sur le moyeu arrière. Dès qu'il aborde le terrain accidenté, le randonneur doit donc passer sur le plus petit braquet afin de garder en réserve assez de développement pour attaquer les fortes pentes. Grâce aux manettes de dérailleur placées à côté des poignées de frein, le cycliste peut changer de vitesse *sans lâcher son guidon*, d'une simple pression du pouce.

Mais il ne suffit pas de changer de vitesse pour passer l'obstacle. Une branche malencontreusement placée en travers du chemin, un rocher qui fait saillie à hauteur de guidon, et c'est l'inévitable pied à terre, sinon le portage, comme dans le Grand Nord canadien avec les canoës de bouleau. *« Avec le* « mountain bike », *il faut savoir marcher et porter »*, constate un moniteur. Même si c'est sur quelques mètres. Heureusement, le VTT est léger dans sa version nue (2). Certains randonneurs, toutefois, n'apprécient guère d'avoir à « promener le vélo » dans les parcours difficiles, comme s'ils se sentaient soudain tout bêtes de traîner avec eux l'engin à deux roues, inutile et encombrant.

Bien sûr, ils se rattrapent à la descente suivante, vertigineuse, broyant hardiment le caillou de leurs pneus ballon. Ou bien ils roulent en douceur sur un coussin d'aiguilles odorantes, découvrent tout à coup un paysage à couper le souffle, vallée encaissée ou massif piqué de glaciers roses. Libre à eux, alors, de coucher la bicyclette sur le flanc, de poser le sac et de savourer un abricot sec ou une gorgée d'eau fraîche.

L'avantage du vélo tout terrain, c'est qu'il s'adapte à tous les usages, qu'il s'agisse de caracoler sur l'alpage, de sillonner les chemins creux de nos campagnes ou d'avaler le bitume. Les sportifs de La Plagne, skieurs ou gymnastes, s'en servent comme instrument de musculation – rien de tel pour durcir les mollets et les biceps ! Les vacanciers en louent pour dépasser le rayon de nature accessible à la marche. Quant aux cyclotouristes, ils peuvent, grâce à *lui*, quitter sans risque le bitume et les chemins battus, prendre des raccourcis non balisés et s'offrir quelques descentes à travers bois et guérets. Une aubaine pour le forcené du pédalier. Un jeu pour le cycliste du dimanche. Mais attention : bien qu'il nous vienne d'outre-Atlantique, le « *mountain bike* » n'offre aucun confort particulier (ni ressorts ni amortisseurs). C'est un vélo, tout simplement. Il faut donc du muscle dans les jambes et un fessier pas trop délicat. Douillets s'abstenir.

ROGER CANS.

(1) La maison du tourisme de La Plagne organise pendant la saison d'été toutes sortes d'activités sportives animées par des « champions » (médaillés olympiques et autres athlètes de haut niveau). Pour le vélo tout terrain, s'adresser à la société SEPEL, stages champions, 11, rue Molière, 75001 Paris (tél. : 723-96-32), ou à l'office du tourisme de La Plagne, le Chalet, 73210 Aime (tél. : (79) 24-15-55).

(2) Les cycles Peugeot (251, boulevard Pereire, 75852 Paris, Cedex 17, tél. : 574-97-48) proposent des équipements supplémentaires pour les randonneurs à la semaine ou au mois.

Une société alsacienne propose des circuits d'une semaine au départ de Strasbourg. Renseignements et inscriptions : Voyages Ringenbach, 115, rue du Maréchal-Leclerc, 68420 Hattstatt (tél. : (89) 49-37-37).

Jeux

L'assassin est de la partie

LE douzième coup de minuit vient de sonner à l'horloge du salon. C'est le moment d'annoncer à vos invités qu'un meurtre va bientôt être commis et qu'ils en seront les protagonistes : le jeu du crime vient de commencer.

Vous tendez à chacun de vos hôtes une enveloppe scellée sur laquelle il inscrit son nom avant de l'ouvrir. A l'exception d'une d'entre elles, ces enveloppes renferment toutes des instructions indiquant au joueur de se rendre en tel ou tel endroit de la maison afin d'y trouver une photographie qu'il devra ramener au salon pour prouver son innocence. La dernière enveloppe contient un message bien différent ; son propriétaire apprend en effet où l'attend l'arme du crime (un pistolet à amorces)... puisqu'il sera l'assassin. Les joueurs se séparent alors, chacun se dirigeant vers le lieu indiqué. L'assassin, quant à lui, doit récupérer l'arme puis commettre rapidement son ou ses crimes au cours desquels les « victimes » doivent, bien entendu, coopérer en s'écroulant et en ne disant mot jusqu'à la fin de la partie. Une fois sa besogne accomplie, l'assassin doit encore dissimuler l'arme et récupérer la photo-alibi de l'une de ses victimes avant de se présenter au salon, le regard innocent. L'enquête commence. L'assassin sera-t-il démasqué ?

Ce scénario de mini-« jeu de l'assassin », bien connu des amateurs de jeux de rôles, a fait depuis longtemps les délices à tous âges des émules d'Hercule Poirot ou de Sherlock Holmes, frustrés de ne pouvoir mener l'enquête que dans l'ombre de leurs héros favoris. Mais que les apprentis détectives se réjouissent ; grâce à l'imagination des fabricants de jeux, ils vont pouvoir désormais se livrer à leur passion en toutes circonstances, qu'ils soient seuls ou entre amis.

Un vent nouveau souffle en effet sur les jeux policiers. Pour les parties en solitaire, de nouveaux produits viennent ainsi s'ajouter aux livres-énigmes écrits dans les années 30 par Dennis Wheatley que nous avions présentés lors de leur publication en français chez Ramsay. L'originalité de cette formule réside dans la présentation des ouvrages qui comprennent, non seulement les rapports de police, mais également tous les indices nécessaires à l'enquête : objets trouvés près du corps, photos, lettres du défunt, etc., la solution se trouvant dans une enveloppe cachetée à la fin du livre. Cela a donné l'idée à un éditeur américain de republier les aventures de Sherlock Holmes sous la forme de dossiers complets avec coupures de journaux, télégrammes, cartes et – c'est élémentaire – les manuscrits du docteur Watson lui-même. *A study in Scarlet* est le premier titre de la collection. En attendant la traduction française, voilà un superbe ouvrage pour ceux qui lisent couramment l'anglais (1).

Autre nouveauté d'outre-Atlantique : l'énigme-puzzle. Il suffisait d'y penser : c'est en effet en reconstituant d'abord un puzzle de 500 pièces que le joueur dispose, grâce à l'aide du livret d'accompagnement, des éléments lui permettant de résoudre le mystère. Ce « Puzzle most Murderous » est édité par Springbok.

Toujours pour jouer seul chez soi, l'électronique vient mettre ses microprocesseurs au service des fins limiers. On connaissait déjà certes l'« Antigang » de Miro-Meccano qui utilise un boîtier électronique pour diriger la partie, ainsi que des cassettes vidéo comme « Lock'n chase (Mattel) ou « Gangster Alley » (Spectravision). Mais il manquait des programmes plus sophistiqués permettant de simuler tous les rebondissements d'une enquête. C'est désormais chose faite avec deux excellents programmes sur disquette compatibles avec les principaux mini-ordinateurs.

Dans « Meurtres à la douzaine » (2), le détective doit rechercher le plus rapidement possible les indices qui le feront mettre fin à la série de crimes inexplicables qui frappe la population de Micropolis. Plus humoristique, « Meurtre dans le Zeppelin » (3) se déroule en 1936. Le joueur a le choix au début de la partie entre huit types de détectives, dont le style varie de Colombo à Miss Marple. C'est ainsi personnifié qu'il devra résoudre l'un des 2 000 cas possibles en interrogeant les 16 suspects embarqués à bord du vol. Après plus d'une demi-heure de jeu, la solution pourra être révélée, et l'ordinateur, impitoyable, jugera la prestation de l'enquêteur. Susceptibles, s'abstenir...

Les nouveaux jeux policiers s'adressent également aux amateurs qui préfèrent s'amuser entre amis. Pour jouer chez soi, Ravensburger propose « Scotland Yard », dont l'originalité réside dans le fait qu'un seul joueur est contre tous les autres. Sur un plan de Londres joliment reconstitué, Monsieur X – c'est le nom du fugitif – tente d'échapper à la meute des policiers lancés à sa poursuite. Il prend comme il l'entend taxis, bus ou métro, et ce, secrètement, puisqu'il n'est tenu de révéler sa position qu'à intervalles réguliers dans la partie. En revanche les policiers, qui sont, eux, toujours bien visibles, ont des moyens de locomotion plus limités, ce qui égalise les chances. Bien conçu et clairement présenté, « Scotland Yard » reste, hélas, trop répétitif dans le déroulement du jeu.

Toujours à Londres, mais au siècle dernier cette fois, un tout nouveau jeu nous vient des Etats-Unis : « Sherlock Holmes, Consulting Detective » (4). Destiné à supplanter le désormais classique « 221 B Baker Street », il offre dans sa première version dix enquêtes originales. Pour les résoudre, les détectives amateurs devront se rendre dans quelques-uns des cinq cents endroits indiqués sur la carte, consulter les archives du *Times* et même rechercher leurs suspects dans les vingt pages du Bottin de Londres qui leur est fourni. Intelligent, subtil et terriblement rétro, ce très beau jeu est présenté dans un classeur contenant tous les éléments de la partie.

Encore un jeu pour plusieurs joueurs, mais conçu pour les vacances ou les voyages ; Avalon Hill propose « Sleuth », un jeu de cartes dont les participants tentent de retrouver par déduction l'élément manquant. Lent et ennuyeux, un produit bien décevant de cet éditeur qui nous avait habitués à mieux.

Format réduit également pour le « Cluedo-voyage » proposé par Miro-Meccano. Ce grand classique au succès toujours intact lance inlassablement ses participants à la recherche de l'assassin du docteur Lenoir. La version de voyage conserve les avantages et les défauts de ce jeu : simplicité des règles et qualité de la présentation d'une part, caractère mécanique des parties d'autre part. Les passionnés du Cluedo retiendront en outre que l'éditeur met désormais à leur disposition des blocs de marquage, vendus séparément, pour les aider dans leur enquête.

Au moment où les professionnels du jeu sont un peu en proie au doute, il n'est pas étonnant que les thèmes les plus classiques fassent un retour en force, et notamment celui, inépuisable, des gendarmes et des voleurs. C'est ainsi que pickpockets, agents secrets, mafiosi, assassins, policiers, espions et autre détectives privés constituent peu à peu une famille spécifique, une ludothèque du crime en passe de devenir pour les jeux de société ce que sont les romans policiers à la littérature.

BERNARD SPITZ et SOPHIE COIGNARD.

(1) *A study in Scarlet*, Quill, Wimor Warehouse, 6 Henderson Drive, West Caldwell, NJ 07006, USA.

(2) « *Murder by the dozen* », de Brain Bank, CBS Swoftware, New-York ; pour Apple II/II+/IIe, Commodore 64 et IBM PC.

(3) « *Murder on the Zinderneuf* », par Freefall Associates, Electronic Arts San Mateo, CA. Pour Atari 800/1200 et Commodore 64.

(4) « *Sherlock Holmes, Consulting Detective* », *Games Magazine*, Dept SH-64, 515 Madison Avenue, New York, NY 10022.

Quand FR 3 se fait du cinéma

Cent soixante films coproduits depuis 1975.

LA télévision tue le cinéma. Ce postulat, colporté par les défenseurs du grand écran, s'est longtemps fondé sur le fait que la télévision, grande consommatrice de films, rachète les longs métrages pour un prix relativement dérisoire.

Depuis 1974, ce n'est plus aussi vrai et, surtout, la télévision participe maintenant à la réalisation de films dans une proportion qui n'est pas négligeable. Ainsi, sur les quelque cent cinquante films au total produits en France l'an dernier, une cinquantaine – le tiers – ont été coproduits avec le concours, soit de TF 1, de A 2 ou de FR 3.

En 1974, la loi sur l'audiovisuel avait consacré FR 3 «chaîne du cinéma», en raison du grand nombre de films qu'elle devait programmer (environ deux cents par an). *«Cela reste notre vocation»*, confirme M. Thierry Caillon, chargé du secteur cinéma. Il est vrai que le label FR 3 distingue de belles soirées comme «La dernière séance», d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui; «Ciné-Passion», de Marie-Christine Barrault; «Cinéma sans visa», de Jean Lacouture et Jean-Claude Guillebaud ou «Cinéma de minuit», de Patrick Brion.

Mais il y a surtout – aspect moins connu, non directement visible – l'apport de la troisième chaîne à l'industrie cinématographique. *« Depuis 1975,* dit M. Caillon, *FR 3 a participé à plus de cent soixante coproductions de films. Deux raisons nous y poussent : 1) Entrer dans des longs métrages dont le sujet nous intéresse en tant que service public; 2) Pouvoir ainsi diffuser les films avant les délais habituels (un an après leur sortie au lieu de trois ans). »*

FR3 a donc décidé, cette année, de créer une filiale – FR3-Films production – au capital de 500 000 francs. Présidée par M. André Holleaux, président de FR 3, ayant pour directeur général M. Serge Moati – qui occupe le même poste sur la troisième chaîne, – cette filiale est animée par M. Thierry Caillon, un ancien producteur du secteur privé : *« Désormais, FR3-Films production a sa propre comptabilité,* dit-il, *et, de ce fait, la garantie que les bénéfices éventuels que nous tirerons des films seront réinvestis dans la production cinéma. »*

La filiale vit sur une subvention de 15 millions de francs allouée par FR3 pour 1984. Elle espère retirer 5 millions de francs de l'exploitation des films coproduits l'an dernier ou précédemment et compte engager 17 millions de francs en achats de droits. C'est donc un total de 37 millions de francs que la succursale de FR3 espère injecter cette année dans l'industrie du cinéma. *« Ce qui fait de nous des partenaires intéressants,* précise M. Caillon, *c'est que nous apportons de l'argent frais, cash. Seize films sont pratiquement réalisés ou engagés pour 1984. »* Seize films sélectionnés sur environ trois cents à trois cent vingt projets reçus et discutés en comité de lecture à FR3, chaque année. Un comité qui, en dépit de la compétence de ses membres, passe parfois à côté d'une bonne affaire sans la saisir. – *Pinot, simple flic* lui avait été proposé – ou en refusant de l'exploiter – ainsi, *Rue Barbare* en raison de sa violence excessive.

« La raison d'être de FR3-Films production, dit encore M. Caillon, *c'est d'aider les jeunes talents de réalisateurs à se manifester. Ainsi, en 1984, huit d'entre eux tourneront, grâce à nous, leur premier long métrage. »* Sans remonter trop avant dans le « palmarès » des coproductions FR3 – ainsi cet *Inspecteur Labavure* qui lui rapporta trois fois sa mise de fonds, – il suffit, pour situer l'importance du phénomène, de citer quelques « affiches » depuis 1982 : *Antonietta,* de Carlos Saura ; *l'Argent,* de Robert Bresson ; *l'Homme blessé,* de Patrice Chéreau ; *la Palombière,* de Jean-Pierre Denis ; *A nos amours,* de Maurice Pialat ; (*« le plus beau fleuron de la collection »*, selon M. Caillon), *Un amour de Swann,* de Volker Schlondorff... Et à venir ou en cours de tournage pour 1984 : *Dagobert,* de Dino Risi ; *Sauvage et beau,* de Frédéric Rossif » ; *Paroles et musique »,* d'Elie Chouraqui ; *Partenaires,* de Claude Dana ; *le Matelot 512,* de René Allio, *le Vol du Sphinx,* de Laurent Ferrier ; *l'Année des méduses,* de Christopher Frank, et *Liberté, Égalité, Choucroute,* de Jean Yanne.

Ce brillant « tableau de chasse » ne règle pas pour autant le délicat problème des circuits de distribution, pour lequel *« nous sommes moins armés,* reconnaît M. Caillon. *Nous naviguons alors entre les récifs. Il faudrait pouvoir discuter avec les exploitants de salles; mais nous n'y sommes pas autorisés : la qualité de producteur nous est actuellement refusée par le Centre national du cinéma »*. Sans compter, demain, les exigences de Canal Plus, qui veut avoir l'antériorité sur tous les films qu'il achète ! Il y a enfin la question du « suivi » des films réalisés en coproduction. Mais FR3 et sa bonne vingtaine de centres télévisés régionaux dispose alors de l'instrument idéal pour faire la promotion des films à la réalisation desquels la société a participé. Un projet d'émission conçu à cet effet et confié à Claude Lelouch devrait être inauguré pour le Festival de Cannes 1985.

CLAUDE DURIEUX.


CAHIERS DU CINÉMA

« L'Homme blessé », de Patrice Chéreau.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 29 JUILLET

Le Rouge et le Noir (première partie) ■■

Film français de Claude Autant-Lara (1954), avec G. Philipe, D. Darrieux.

TF1, 20 h 35 (110 mn).

Cette adaptation du roman de Stendhal commence par la fin : le procès de Julien Sorel. Puis, retour en arrière pour le récit de sa vie. Julien, précepteur des enfants de Mme de Rénal, séduit celle-ci, avant d'entrer au séminaire de Besançon. Les critiques littéraires, stendhaliens farouches, Henri Martineau en tête, n'apprécièrent pas. Les critiques cinématographiques furent partagés. Le public fut séduit – et il avait bien raison – par l'interprétation de Gérard Philipe (qui avait été, déjà, Fabrice dans la Chartreuse de Parme, *réalisée par Christian-Jaque) et Danielle Darrieux. L'ambition sociale de Julien et ses manœuvres, son orgueil, la peinture de la vie de province et de l'atmosphère des séminaires sous Charles X sont mis en scène avec un soin extrême et la fougue satirique propre à Autant-Lara.*

I Vitelloni ■

Film italien de Federico Fellini (1953), avec F. Fabrizi, A. Sordi (v.o. sous-titrée. N.)

FR 3, 22 h 30 (104 mn).

L'oisiveté, l'ennui, le parasitisme de cinq copains qui, aux approches de la trentaine, ne se décident pas à devenir adultes. Souvenirs de jeunesse de Fellini, vie de province, rues nocturnes, places balayées par le vent, rêves dérisoires, fêtes tristes. Le néo-réalisme marque encore ce film – « Lion d'argent » au Festival de Venise 1953 – qui nous apparaît, aujourd'hui, comme une esquisse, avant la Strada *et les grandes œuvres, de la mythologie fellinienne.*

LUNDI 30 JUILLET

Le Rouge et le Noir (deuxième partie) ■■

Film français de Claude Autant-Lara (1954), avec G. Philipe, A. Lualdi.

TF1, 20 h 35 (85 mn).

Julien Sorel, à Paris, se fait une position chez le marquis de La Môle et conquiert sa fille, l'altière Mathilde. Ascension et chute du personnage stendhalien, qui reste attaché à l'incarnation de Gérard Philipe, dans une reconstitution d'époque très adroitement stylisée. Antonella Lualdi a la tenue aristocratique et le romantisme échevelé de Mathilde ; Danielle Darrieux reparaît, toujours admirable. La revendication sociale sonne fort, au procès. Non, Stendhal n'est pas trahi et la « qualité française » des années 50 avait du bon.

Anthracite ■

Film français d'Edouard Niermans (1980), avec J.-P. Dubois, J. Zucca.

A2, 20 h 35 (87 mn).

La dure éducation d'un collège de jésuites, en 1952, le zèle évangélique poussé aux excès mystiques d'un surveillant que les élèves traitent avec cruauté, et que celui qu'il protégeait, abandonne. On a évoqué Zéro de conduite *de Jean Vigo. Il faudrait plutôt, parfois, se référer à* Nazarin *de Bunuel, encore que la comparaison risque d'écraser le jeune réalisateur (obsédé par ses souvenirs de collège) de ce film un peu forcé dans sa volonté de noirceur.*

Lucky Luciano ■

Film italien de Francesco Rosi (1973), avec G. M. Volonte, R. Steiger.

FR3, 20 h 35 (108 mn).

Enquête inspirée des souvenirs de Charles Siragusa du Narcotics Bureau américain (il joue, ici, son propre personnage) sur les rapports qui ont pu exister entre Lucky Luciano, chef de la mafia aux États-Unis, et le pouvoir légal. Condamné à trente ans de prison en 1935, gracié au bout de neuf ans pour « services rendus aux alliés », au moment de la libération de l'Italie, renvoyé à Naples, en 1946, qui était Lucky Luciano ? A-t-il, de Naples, dirigé impunément le trafic international de la drogue ? Comme d'habitude, dans ses « dossiers », Rosi bouscule la chronologie, cherche à reconstituer un puzzle. Mais ce film politique est moins rigoureux que Salvatore Giuliano *ou* l'Affaire Mattei. *Mais Gian Maria Volonte est fascinant.*

MARDI 31 JUILLET

Le Troupeau ■■

Film turc de Yilmaz Güney et Zeki Okten (1978), avec M. Demirag, T. Akan (v.o. sous-titrée).

TF 1, 22 h 35 (116 mn).

Une famille de bergers des plaines d'Anatolie prend le train pour aller vendre un troupeau de moutons à Ankara. Voyage dramatique et fin tragique dans la ville inhumaine. Choc violent d'un monde rural et sous-développé et d'une civilisation urbaine à l'heure du développement industriel. L'autorité tyrannique d'un patriarche haïssant sa belle-fille stérile (figure pathétique de la condition féminine) sombre avec la débâcle du troupeau. Yilmaz Güney, qui réussit, plus tard, à fuir la Turquie, écrivit ce film en prison, supervisa, en prison, la réalisation de son ami Zeki Okten. Une œuvre humaniste admirable.

VENDREDI 3 AOUT

Les Fougères bleues

Film français de Françoise Sagan (1975), avec F. Fabian, G. Segal.

A2, 23 h (78 mn).

Deux couples et l'enfer de la jalousie, au cours d'un week-end en montagne. Les chamois sont photogéniques. Françoise Sagan, experte en littérature, atteint le degré zéro de l'écriture cinématographique.

Samedi
28 juillet

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 **TF 1 Vision plus.**
12.00 **Quarante ans déjà.**
12.05 **Téléforme.**
Michel Mayet, M. sécurité routière, *donne des conseils.*
12.30 **Aventures inattendues.**
Les tribulations d'une ménagère en Chine.
13.00 **Journal.**
13.35 **Série : Buck Rodgers au vingt-cinquième siècle.**
14.20 **Dessin animé : Snoopy.**
14.45 **C'est super.**
Pour rêver, étonner et émerveiller les enfants : la nature, le cirque.
15.05 **Croque-vacances.**
En balade au musée de l'automobile à Saint-Dizier (Haute-Marne) et les séquences habituelles.
16.30 **Dessin animé : Capitaine Flam.**
17.00 **Starter.** Le bare-foot.
17.10 **Casaques et bottes de cuir.** Magazine du cheval.
17.45 **Série : La nouvelle malle des Indes.**
18.35 **Trente millions d'amis.**
SOS animaux perdus.
18.45 **Magazine auto-moto.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Ces chers disparus : Maurice Chevalier.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Tirage du Loto.**
20.35 **Policier : Colombo.**
Un homme très riche est retrouvé mort peu de temps avant son mariage. Le lieutenant Colombo est chargé de l'enquête.
21.45 **Opéra : Carmen, en direct du Théâtre antique d'Orange.**
En simultané avec France-Musique. D'après une nouvelle de Prosper Mérimée. Musique de Georges Bizet. Mise en scène de R. Terrasson. Par l'Orchestre national de Lille, sous la direction de J.-C. Casadesus. Avec : S Toczyska, B Hendricks, A.-M. Grain, J. Carreras, J. Van Dam, Y. Bisson, les chœurs de l'Opéra de Lyon, de Marseille, du Théâtre d'Avignon. Chorégraphie : C. Romero.
C'est décidément l'année Carmen, vue cette fois par René Terrasson. L'opéra (en 4 actes) de Georges Bizet (d'après la nouvelle de Mérimée) raconte la désormais fameuse histoire d'amour, de jalousie, de séduction et de mort entre une jolie bohémienne, le jeune don José, sa fiancée, un toréador... C'est Stéfania Toczyska qui interprète Carmen et Barbara Hendricks, Micaëla.
0.45 **Alfred Hitchock présente : Arthur.**
Série de courts métrages présentés et réalisés par A. Hitchcock.
Arthur, *d'après une nouvelle d'Arthur Williams. Un célibataire endurci, constamment relancé par une jeune femme, ne voit qu'une solution pour empêcher le mariage : supprimer la femme.*
1.00 **Fréquence vidéo.**
Petit magazine vidéo conçu comme un clip sur l'actualité de la vidéo.
1.25 **Mondovision.**
Cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques, en direct de Los Angeles.

ANTENNE 2

10.30 **Antiope.**
11.30 **Journal des sourds et des malentendants.**
11.45 **Vidéomaton.**
12.00 **Platine 45.**
Rock avec Indochine, Bonnie Tyler, James Ingram, J.-J. Goldman, H. Jones, Breah machine.
12.45 **Journal.**
13.35 **Série : le Retour du Saint.**
14.30 **Les jeux du stade.**
Tennis : coupe de Galea ; Los Angeles avant les Jeux ; les Jeux des autres.
18.00 **Les carnets de l'aventure.**
Vagabond pôle Nord.
18.50 **Jeux : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Variétés : Bourvil.**
par C. Dupuis et R. Pradines.
Un divertissement à l'image de ce « brave homme », comme il a souvent été qualifié, un des comiques les plus populaires en France en tout cas. Des sketches de Bourvil, des témoignages d'amis et de professionnels.
22.00 **Magazine : les enfants du rock.**
Festival pop à Montreux.
23.00 **Journal.**
23.20 **Bonsoir les clips.**
0.35 **Richie Lee Jones.**
La chanteuse de jazz et de rock interprète Young Blood, Chuck E. is in Love, My funny Valentine...
1.25 **Jeux olympiques à Los Angeles.**
Cérémonie d'ouverture.

FRANCE RÉGIONS 3

19.03 **Jeux littéraires : Les mots en tête.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Festival des records à Aubigny.**
A Aubigny, en Vendée, toute une population tente de battre des records : le plus long pull-over, le plus long saucisson.
19.55 **Dessin animé : Les petits diables.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Feuilleton : Dynastie.**
Jeff quitte Fallon, croyant que celle-ci s'est fait arrêter ; Krystle pense que son mari la trompe. Mieux ou pire que Dallas ?
21.25 **La dernière manchette.**
Proposé par Gérard Jourd'hui.
Aujourd'hui c'est un match de catch de 1960 qu'on va revivre, commenté par Roger Couderc : l'Ange Blanc masqué contre André Bolley. Ils échangeront ensuite leurs souvenirs. Michel Drey et Roger Delaporte transformés en professeurs commentent les prises. Après les actualités de l'époque, on passe au second match, Franz Van Bruyter contre Bob Ufo, un « combat Bucherons » disséqué par une belle brochette d'invités.
22.40 **Journal.**
23.00 **Musiclub.**
Musique traditionnelle de l'Inde. Ravi Shankar et Raga Sindibhairavi.

PÉRIPHÉRIE

- **R.T.L.**, 19 h 25, Chewing rock ; 20 h 30, *Un shérif à New-York* ; 22 h 20, Bonanza.
- **T.M.C.**, 19 h 45, Variétés; 20 h 45, Jeu : L'itinéraire mystérieux; 21 h, *la Comtesse de Hong-Kong,* film de Charlie Chaplin; 22 h 30, Les carnets de l'été; 22 h 40, Clip n'roll.
- **R.T.B.**, 20 h, Le naturaliste en campagne ; 20 h 30, Automobilisme (et à 22 h 10) ; 20 h 40, *Arrête ton char... bidasse !,* film de Michel Gérard ; 22 h 25, Sourire d'été (festival du rire de Rochefort).
- **T.S.R.**, 20 h 5, *le Soupirant,* film de Pierre Etaix ; 21 h 25, Festival international de la chanson française de Spa. 1984 ; 23 h, *les Visiteurs du soir,* film de Marcel Carné ; 0 h 55, Souvenirs... Souvenirs ; 1 h 25, J.O. (cérémonie d'ouverture).

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 29 juillet

9.00 Emission islamique. Les mosquées en Turquie.
9.15 A Bible ouverte. Histoire de David.
9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux. L'arche d'alliance.
10.00 Présence protestante. La traite des femmes.
10.30 Le jour du Seigneur. *L'abbé Craplet évoque l'Auvergne, son histoire.*
11.00 Messe célébrée avec la paroisse Saint-Genès à Thiers (Puy-de-Dôme).
11.55 Quarante ans déjà.
12.00 Souvenez-vous... il y a quatre ans, Moscou. *Les grands moments des J.O. de Moscou en 1980.*
13.00 Journal.
13.25 Série : Agence tous risques.
14.20 Sports-vidéo. Cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques ; tiercé à Enghien et variétés.
17.40 Les animaux du monde. Les oiseaux des neiges.
18.10 Série : Des autos et des hommes. De H. de Turenne et A. Barret. Réal. Cl. Savarit. *Citizen Ford (1900-1914) : évocation de l'Amérique du début du siècle, continent sans routes.*
19.00 Série : Jesse Owens. *L'épopée du grand champion noir américain.*
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : le Rouge et le Noir **(Première partie)** Film de Claude Autant-Lara.
22.15 Sports dimanche. Magazine de J.-M. Leulliot.
23.00 Journal.

Lundi 30 juillet

11.30 TF1 Vision plus.
11.55 Quarante ans déjà.
12.00 Jeux olympiques. Résumé.
12.55 Consommer sans pépins Magazine du secrétariat d'Etat à la consommation.
13.00 Journal.
13.30 Série : La conquête de l'Ouest.
14.15 Accroche-cœur Magazine de l'esthétique, du visage et du cheveu. Avec Juliette Gréco.
14.30 C'est arrivé à Hollywood. *Quand un garçon rencontre une fille...*
14.50 Dessin animé.
15.00 Téléfilm : la Rivière de la chance.
16.30 Croque-vacances Dessins animés, variétés, infos-magazine, feuilleton.
17.55 Dessin animé : Chilly Willy.
18.05 Série : Votre auto a cent ans. *Hep taxi ! Avant et après la guerre de 14.*
18.15 Contes à vivre debout. Trois tours et puis s'en vont (rediff.).
19.15 Emissions régionales *Point : Prix vacances.*
19.40 Jeux olympiques. Résumé.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : le Rouge et le Noir **(Deuxième partie).** Film de Claude Autant-Lara.
22.00 Portrait : Gérard Philipe. Emission de Brigitte Carreau. Réal. A. Ferrari. Sur les traces de l'« éblouissant jeune homme ». Avec des images de *Juliette et la clé des songes*, de Marcel Carné, du *Diable au corps*, de Claude Autant-Lara, des *Orgueilleux*, de *la Chartreuse de Parme*, et d'autres films.
23.05 Journal.
23.20 Le jeune cinéma français de court-métrage. Mamadou n'aime pas la madelon, *de Philippe Niang ;* Oppression, *de Jean Cauchy.*

Mardi 31 juillet

11.30 TF1 Vision plus.
11.55 Quarante ans déjà.
12.00 Jeux olympiques. Résumé.
12.55 Consommer sans pépins.
13.00 Journal.
13.30 Série : la conquête de l'Ouest.
14.20 Micro-puce. Magazine de l'informatique. Le mur de R. Porticie, la ferme à Jean, de R. Prévot.
16.30 Croque-vacances : *Variétés, dessins animés, bricolage, feuilleton.*
17.55 Dessin animé : Chilly Willy.
18.05 Série : Votre auto a cent ans. La Rolls Royce, l'automobile des rois.
18.15 Contes à vivre debout. *Saint-Guilhem Story : l'ancienne étape de la route de saint Jacques.*
19.15 Emissions régionales.
19.35 Point : Prix vacances.
19.40 Jeux olympiques. Résumé.
20.00 Journal.
20.35 Les Mardis de l'information : la prison sans haine et sans crainte. Magazine de la rédaction de TF1. (Rediffusion).

Roger Gicquel et Alain Retsin ont franchi les hauts murs de la dernière centrale construite en France, celle de St-Maur, à quelques kilomètres de Châteauroux, une de ces prisons trois étoiles, béton et verre, où vivent quatre cents hommes condamnés à de lourdes peines (dont quatre-vingt-sept à perpétuité), des « dangereux » contrôlés par un double mur d'enceinte et un mirador. Les journalistes ont eu « carte blanche » pour filmer ce qu'ils voulaient et interroger qui ils voulaient à condition de respecter l'anonymat des détenus (d'où les cagoules). Quatre jours pour écouter, enregistrer un monde lourd où l'on ne parle pas à la légère. L'émission est passée en juin 1983.

21.50 Dialogue avec le sacré : la société des masques. Réal. St. Kurc. Les chasseurs d'esprits maléfiques, les masques Wabele en pays senoufo. *Situé dans les savanes du Nord ivoirien, les Senambele ou Senoufos sont des agriculteurs qui partagent leur univers en deux mondes, celui des puissances inconnues et incontrôlées de la brousse et le monde des règles sociales du village et des champs. Chaque village possède un bois sacré — que l'on peut assimiler à un temple — où se déroulent les initiations, avec les différents objets liés au culte, dont les masques.*
22.20 Journal.
22.35 Cinéma : le Troupeau. Film de Yilmaz Güney.

ANTENNE 2

Dimanche 29 juillet

9.00 Journal et météo.
9.10 Jeux olympiques (en différé de Los Angeles).
12.00 Récré A2.
12.15 Les voyageurs de l'histoire. *La guerre d'Espagne.*
12.45 Journal.
13.20 Les nouvelles étoiles du cirque, ou le cirque de demain.
14.15 Série : Les mystères de l'Ouest.
15.10 Dessin animé.
15.25 A Clervaux, si on chantait. Au Luxembourg.
16.20 Feuilleton : Les amours des années folles.
17.20 Série : Ces beaux messieurs de Bois-Doré. Réalisation B. Borderie. *Dernier épisode d'un feuilleton inspiré du roman de George Sand.*
18.50 Stade 2. Tennis : la *Coupe de Galéa* ; *canoë-kayak* : *championnat de* France ; voile : la course du Figaro.
19.55 Téléchat.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : La chasse aux trésors. A Man, en Côte-d'Ivoire.
21.40 Faits divers : Venise en hiver. D'après le roman d'E. Roblès, réal. J. Doniol-Valcroze. Avec Y. Folliot, C. Giraud, V. Silver (première partie). *Dans une Venise intime et quotidienne, une jeune Française qui fuit un amant possessif dont la femme a tenté de se suicider lutte contre sa peur et ses angoisses, essaye de se raccrocher à la vie. Une histoire d'amour, un film psychologique sur fond de terrorisme à l'italienne.*
23.10 Journal.
23.30 Bonsoir les clips.
0.00 Jeux olympiques. En direct de Los Angeles.

Lundi 30 juillet

8.00 Journal et météo (et à 12.00).
8.05 Jeux olympiques. Résumé.
12.10 Série : Les globe-trotters.
12.30 Feuilleton : Les amours de la Belle Epoque.
12.45 Journal.
13.35 Série : Chaparral. *Un nouveau feuilleton typiquement américain. Une famille d'éleveurs décide d'exploiter un ranch dans l'Arizona des années 1870.*
14.30 Sports été. *Jeux olympiques à Los Angeles.*
18.00 Récré A 2.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Emmenez-moi au théâtre : la Finta Giardiniera. En direct du Festival d'Avignon. Opéra-bouffe en trois actes de Mozart. Mise en scène de G. Bourdet, réal. G. Paumier. Avec R. Alexander, Ch. Weidinger, J. Rodgers. Par le Nouvel Orchestre philharmonique sous la direction de S. Bichkov (diffusion simultanée sur France-Musique en stéréo).

Mozart avait dix-neuf ans lorsqu'il écrivit « la Finta Giardiniera » sur une commande de la principauté de Bavière. L'opéra fut créé en 1775 au carnaval de Munich, il marque les débuts de Mozart comme dramaturge. Jolies comtesses, chagrins d'amour, vrais coups de poignard et baisers à la dérobée : sujet bouffe mais des personnages de chair et de sang.

Pendant l'entracte Plaisir du théâtre, *le magazine de Pierre Laville consacre trente minutes à un spécial Festival d'Avignon avec les Shakespeare mis en scène par Ariane Mnouchkine, un reportage sur* le Prince de Hombourg, la Cerisaie, l'Echarpe rouge, *le théâtre off. Invité : Gildas Bourdet.*

23.40 Journal.
0.00 Bonsoir les clips.
0.20 Jeux olympiques.

Mardi 31 juillet

8.00 Journal météo.
8.05 Jeux olympiques. Résumé.
10.30 Antiope.
12.00 Journal
12.10 Série : Les globe-trotters.
12.30 Feuilleton : les Amours de la Belle Epoque.
12.45 Journal.
13.35 Série : Chaparral.
14.30 Sports été : Jeux olympiques.
18.00 Récré A 2
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Anthracite. Film d'Edouard Niermans.
22.05 Documentaire : les Artistes contemporains. Sculpteurs Bernard Pagès et Toni Grand. Réal. P.-A. Boutang et Y. Michaud. *Troisième et dernière partie. Bernard Pagès, né en 1940 à Cahors, travaille aujourd'hui dans le haut pays niçois. Proche du groupe Support-Surface, il a été peintre avant de devenir sculpteur, il est passé de la pierre aux tôles et aux branchages, puis des classements aux assemblages. Il se définit comme un « baroque européen ». Toni Grand, né en 1935 près de Nîmes, travaille sur le bois et les branches, qu'il double depuis quelques années par des moulages.*
23.05 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.
23.45 Jeux Olympiques.

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche 29 juillet

12.00 D'un soleil à l'autre. Magazine agricole.
18.30 Emissions pour la jeunesse.
19.40 RFO hebdo.
20.00 Wayne and Schuster. Le duo comique le plus connu au Canada.
20.35 La Terre des vivants... et le royaume des morts. *En France, de 2 millions d'années jusqu'au temps des dernier mammouths. Une série de sept films composés de séquences inédites filmées durant trois années consécutives, de 1977 à 1980, avec le bureau des fouilles, la direction du patrimoine, etc.*
21.35 Aspect du court métrage français. *« Habibi », film de Françoise Prenant.*
22.05 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : I Vitelloni. Film de Federico Fellini (Cycle cinéma italien).
0.15 Prélude à la nuit. *« Tulerunt Dominum Meum », de Joaquim des Prés, par le Groupe vocal de France, sous la direction de Michel Tranchant.*

Lundi 30 juillet

19.03 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Glissades autorisées. *Le surf sur la côte atlantique, montré par Annie Famose.*
19.55 Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.
20.05 Les Jeux.
20.35 Série : Kennedy. Réal. Jim Goddard. Avec Martin Sheen, J. Sea, B. Brown... *Le chef du FBI menace le président Kennedy de faire publier des documents sur sa vie privée. Le premier soldat US tombe au Vietnam. Les Etats-Unis se préparent secrètement à une attaque massive contre Cuba. Suite du feuilleton très « à l'américaine » de la vie du président Kennedy.*
21.30 Journal.
21.50 Thalassa. Magazine de la mer de G. Pernoud. *L'île des requins géants, reportage de Claude Rives et Erwan Quemere.*
22.35 Histoire de l'art : la Joconde. *Série de treize émissions de treize minutes conçues par les conservateurs des musées nationaux. Réalisation Alain Ferrari.*
22.50 Prélude à la nuit. *Sept variations sur un thème de « la Flûte enchantée » de W.A. Mozart, par le Centre national de musique de chambre d'Aquitaine avec Robert Bex, violoncelle, et Armand Bex au piano.*

Mardi 31 juillet

19.03 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19.15 Emissions régionales.
19.40 André... Evelyne... Souvenirs, souvenirs. *Evelyne Dandry, bordelaise, basque de cœur, accompagnée des ballets et de la chorale d'Oldarra, nous fait découvrir son père — André Dassary — et les chants et danses de son enfance.*
19.55 Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma : Lucky Luciano. Film de Francesco Rosi.
22.20 Journal.
22.40 Histoire de l'art : La Vénus de Milo. *Deuxième émission d'une série consacrée à des œuvres connues au point d'être mythiques, tableaux, sculptures, tapisseries.*
22.55 Prélude à la nuit. *« Sonate pour hautbois et piano », de Francis Poulenc, par les lauréats de la Fondation Samson François, avec David Walter, hautbois, et Dominique My, piano.*

PÉRIPHÉRIE

Dimanche 29 juillet

- R.T.L., 19 h 25, Si on chantait ; 20 h 35, *le Bossu*, film d'André Hunebelle ; 22 h 25, Spécial-jeux olympiques ; 22 h 48, Bonanza.
- T.M.C., 19 h 30, Série : Max la menace ; 20 h 5, A vous de choisir, 21 h 40, l'Ile fantastique.
- R.T.B., 20 h 20 ; Si on chantait ; 21 h 10, Téléfilm : le père Amable, de C. Santelli (d'après Maupassant).
- T.S.R., 20 h, *Madame Butterfly*, opéra de Puccini par les chœurs et l'orchestre des Arènes de Vérone, dir. M. Arena ; 22 h 35, Jeux olympiques.

Lundi 30 juillet

- R.T.L., 19 h 25, Série : *les Espions* ; 20 h 30, Téléfilm : *le Visage de la peur*, de G. MacCowan ; 21 h 50, Spécial J.O. ; 22 h 10, Bonanza.
- T.M.C., 19 h 45, Dallas ; 20 h 45, jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *les Pâtres du désert*, film de Nico Papatakis ; 22 h 40, Les carnets de l'été ; 22 h 50, Clip n'roll.
- R.T.B., 20 h, L'écran témoin : *McVicar*, film de Tom Clegg.
- T.S.R., 20 h, Télé rallye ; 20 h 10, *le Parrain*, film de F.F. Coppola (1re partie) ; 23 h 10, Jeux olympiques.

Mardi 31 juillet

- R.T.L., 19 h 25, Série : Aux frontières du possible ; 20 h 30, *les Evadés de la planète des singes*, film de Don Taylor ; 22 h 20, Spécial J.O. ; 22 h 40, Capitaine X.
- T.M.C., 19 h 45, La petite maison dans la prairie ; 20 h 45, Jeux : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *Lady Blue*, film de Ross Dimsey ; 22 h 30, Les carnets de l'été.
- R.T.B., 20 h, *Les sentiers du monde* ; 21 h 15, Téléfilm : *Lulu*, de Marcel Bluwal.
- T.S.R., 20 h, Télé rallye ; 20 h 10, Si on chantait... ; 21 h, Dallas ; 22 h 5, Jeux olympiques.

Mercredi
1er août

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 TF 1 Vision plus.
11.55 Quarante ans déjà.
12.00 Jeux olympiques. Résumé.
12.55 Consommer sans pépins.
13.00 Journal.
13.30 Série : La conquête de l'Ouest.
15.40 Monte-Carlo show.
Au programme : L. Adler, Sandler et Young, A. Tahon et ses marionnettes...
16.30 Croque-vacances.
Dessins animés ; variétés ; infos-magazine et feuilleton.
18.00 Dessin animé : Chilly et Willy.
18.10 Série : Votre auto a cent ans.
La moyenne, l'automobile entre les deux guerres.
18.20 Contes à vivre debout.
Saint-Etienne, ville secrète.
19.15 Émissions régionales.
19.40 Jeux olympiques. Résumé.
19.53 Loterie nationale.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Série : Dallas.
Bobby demande à Pam de revenir... suite sans fin du feuilleton le plus populaire du monde, on ne sait pas pourquoi.
21.25 **Nuit d'été de l'INA.**
Vidéo flashes
Petits tableaux vidéo-humoristiques qui ouvrent le rideau de cette longue soirée INA.
21.20 Document : Trente ans après de Derri Berkani.
Trente-ans après la guerre d'Algérie, Derri Berkani a voulu retrouver des camarades avec lesquels il avait passé un mois de vacances en 1954. Chacun raconte la guerre, sa vie...
22.15 Court métrage : No Eran Nadie de Sergio Bravo Ramos.
Chia, une ouvrière chilienne, cherche en vain son compagnon, un pêcheur mystérieusement disparu en mer. Une œuvre-fable autour des disparitions au Chili. Sélection officielle hors compétition (section « Un certain regard ») à Cannes en 1982.
23.45 Stations de Bob Wilson.
Suite du feuilleton vidéo du metteur en scène américain. A voir absolument. Mirage lunaire ou miracle technique, un enchaînement de tableaux qui suivent une même logique : celle du rêve.
23.50 Journal.

ANTENNE 2

8.00 Journal et météo (et à 12.00).
8.05 Jeux olympiques. Résumé.
10.30 Antiope.
12.05 Série : Les globe-trotters.
12.30 Feuilleton : Les amours de la Belle Epoque.
12.45 Journal.
13.35 Série : Chaparral.
15.25 Sports été : Jeux olympiques.
18.00 Récré A 2.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : Messieurs les jurés.
L'affaire Malville. De F. Claude, réal. A. Michel, avec G. Goubert, F. Legris, Y. Komerowsky...
Un vieille dame qui ne s'entend pas bien avec sa famille a pris en affection une jeune femme vétérinaire qu'elle institue légataire universel avant de mourir dans une clinique dans des conditions suspectes. La plaidoirie de Me Masserel (Pierre Debauche) sera un véritable réquisitoire contre les abus de certaines institutions pour vieillards.
22.35 Série : Cent ans d'automobile.
Du teuf-teuf au turbo. Série proposée par J. Bardin, D. Dubarry et F. Maze, réal. par P. Dhostel, J. Equer, F. Maze. Énergie : le plein d'idées.
Vers 1890, il y avait concurrence entre trois énergies possibles pour équiper les automobiles : la vapeur, l'électricité et le pétrole. L'épopée de la voiture. Une vraie série pour les vacances.
23.05 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.
0.00 Jeux olympiques.

FRANCE RÉGIONS 3

19.03 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Une balle au fronton.
La pelote basque.
19.55 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Variétés : Léo Ferré.
Récital enregistré au théâtre des Champs-Elysées, les 6 et 7 avril dernier. Avec des interviews de Pierre Bouteiller. Première des quatre émissions consacrées au grand poète et musicien anarchiste.
21.30 Série : Opération Open
de S. Ganzl et F. Dupont-Midy, avec J. Dalric, B. Allouf, C. Millet...
Le premier d'une série de six intrigues où se mêlent humour, suspense et aventure dans un cadre inhabituel... six parcs nationaux dans autant de pays différents. Ici, le parc national des Cévennes en France : les frères Decker démêlent une affaire de vautours. Le style est classique, mais le sujet original, c'est une façon instructive de se divertir.
22.25 Journal.
22.45 Histoire de l'art : la Dame à la licorne.
Après la Vénus de Milo et la Joconde : les somptueuses tapisseries du quatorzième siècle.
23.00 Prélude à la nuit.
« Variations », sur un thème de Satie, de Michel Philippot, par Anna Stella Schic au piano.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 19 h 25, Simon et Simon ; 20 h 30, *la Lumière d'en face*, film de G. Lacombe ; 22 h 10, Spécial J.O. ; 22 h 30, Capitaine X.
- T.M.C., 19 h 45, Les brigades du Tigre ; 20 h 45, Jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *le Bagarreur solitaire*, film de Jack Sher ; 22 h 20, Les carnets de l'été ; 22 h 30, Offres d'emploi.
- R.T.B., 20 h, La chasse aux trésors ; 21 h 15, Feuilleton : Le soleil des loups ; 22 h 15, Série : L'homme et la musique ; 23 h 30, Actualités laïques.
- T.S.R., 20 h, Fête nationale ; 21 h 35, *Mister Rayons X*, film de Roger Corman ; 23 h 05, Jeux olympiques.

Jeudi
2 août

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 TF 1 Vision plus.
11.55 Quarante ans déjà.
12.00 Jeux olympiques. Résumé.
12.55 Consommer sans risques.
13.00 Journal.
13.30 Série : la Conquête de l'Ouest.
14.20 Objectif santé. Je dors mal.
15.30 Quarté en direct de Deauville.
16.00 Images de Ceylan.
16.15 Histoires sans paroles. C'est du cinéma.
16.30 Croque-vacances.
Dessins animés, variétés, bricolage, infos-magazine et feuilleton.
17.50 Dessin animé : Chilly-Willy.
18.00 Série : Votre auto a cent ans.
Transportez-moi : les tramways électriques et à chevaux.
18.20 Contes à vivre debout. La stagite verte.
19.15 Emissions régionales.
19.35 Point : prix vacances.
19.40 Jeux olympiques. Résumé.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Jour J.
Emission de B. Otovic et M. Dokan, présentée par Jacques Dutronc et Françoise Hardy.
Avec A. Landers, J.-J. Goldman, J. Mas, Dalida...
21.35 Téléfilm : les Timides Aventures d'un laveur de carreaux.
D'après le roman de G. Michel. Réal. J. Brard, avec B. Brieux, P. Chesnay, C. Frot...
Gus est jeune, très jeune (dix-huit ans peut-être). Gus est seul, très seul dans son triste petit studio ou derrière les vitres qu'il lave. Dans la froidure d'un mois de décembre, Paris est un village, à Belleville, dans les bars de quartier, Paris est néon blafard, sur les grands boulevards, dans les fast-foods ou les peep-shows. Dans la foule il passe inaperçu, Gus. Et pourtant, il voudrait briser sa solitude, faire des rencontres. Ce film, c'est l'histoire de carreaux qui volent en éclats et derrière lesquels Gus découvre la vitrine de la vie. Les femmes, l'amitié, la politique, la violence, l'amour, peut-être. Une histoire presque banale, où beaucoup de jeunes vont se retrouver et que Jean Brard a su traiter avec justesse et une pointe d'humour salutaire. – A.B.
23.05 Journal.
23.30 Vivre en poésie :
Les grands initiés avec Michel Godin, Jean-Claude Leguem.

ANTENNE 2

8.00 Journal et météo (et à 12 h).
8.05 Jeux olympiques. Résumé.
10.30 Antiope.
12.00 Journal.
12.05 Série : les Globe-trotters.
12.30 Les amours de la Belle Epoque.
12.45 Journal.
13.35 Série : Chaparral.
15.25 Sports été.
Jeux olympiques à Los Angeles.
18.00 Récré A 2.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.

Soirée tchécoslovaque.

20.35 Club des télévisions du monde : le Secret de la ville d'acier.
D'après le roman de J. Verne. Réal. L. Raza, avec J. Hanzlik, J. Vinkler, M. Ruzek...
A la fin du siècle dernier, deux familles qui se sont partagé un héritage considérable ont bâti de chaque côté d'un fleuve deux univers opposés. Le Dr Sarrazin a fait construire une ville paradisiaque pour cinquante mille habitants, alors que la professeur Janus a fait sortir de terre une cité industrielle austère. Le premier, qui voit les ressources minières de sa ville d'acier s'épuiser, convoite le sous-sol de l'autre. Les amateurs de Jules Verne ne seront pas déçus par ce téléfilm tchèque. Décors rétro et pourtant modernes, univers fantastique. – P.J.
22.10 Divertissement : C.S.T. fantaisies.
Une sélection de spectacles proposée par la télévision tchèque.
Un cocktail fantaisie composé de pantomimes, de dessins animés, de théâtre (le Théâtre noir de Prague) et de parodie d'opéra. Plutôt drôle, souvent attendrissant, un peu long parfois, mais l'humour tchèque est plein de poésie. – P.J.
23.15 Journal.
23.30 Bonsoir les clips.
00.00 Jeux olympiques.

FRANCE RÉGIONS 3

19.03 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Show et froid.
Patinage artistique.
19.55 Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma 16 : le Marteau piqueur.**
De C. Bitsch, avec S. Audran, P. Le Person, J.-M. Dupuis...
Alexandre mène sa petite vie de bourgeois ordinaire et tranquille jusqu'au jour où son usine est en passe d'être rachetée par un groupe américain. La famille se décompose.
22.05 Journal.
22.25 Histoire de l'art : le Déjeuner sur l'herbe.
Cette fois, le tableau de Manet, celui qui fit scandale.
23.40 Prélude à la nuit.
« Sonate pour violon et piano nº 2 », de Georges Enesco, par Raphaël Oleg, au violon, et Pascal Dumay, au piano.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 19 h 25, Série : Le fou du désert ; 20 h 30, *Une sacrée fripouille*, film d'I. Kershner ; 22 h 15, Spécial J.O. ; 22 h 35, Capitaine X...
- T.M.C., 19 h 45, Série : Magnum ; 20 h 45, L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *Deux hommes dans Manhattan*, film de J.-P. Melville ; 22 h 20, Les carnets de l'été ; 22 h 30, Clip n'roll.
- R.T.B., 20 h, *Atlantic City*, film de Louis Malle ; 21 h 40, Carrousel aux images.
- T.S.R., 20 h, Télé rallye ; 20 h 10, Document : Premier contact ; 21 h 5, Dallas ; 22 h 10, Téléfilm : *Trois morts à zéro*, de J. Renard ; 23 h 40, Jeux olympiques.

Vendredi
3 août

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 TF 1 Vision plus.
11.55 Quarante ans déjà.
12.00 Jeux olympiques. Résumé.
12.55 Consommer sans pépin.
13.00 Journal.
13.30 Série : la Conquête de l'Ouest.
15.15 Santé sans nuages.
Émission de M. Morange. Nouvelle de la santé, médecine d'ailleurs, mots pour maux, le jardin de la santé.
16.30 Croque-vacances.
Dessins animés, variétés, infos-magazine, feuilleton.
17.55 Dessin animé : Chilly Willy.
18.05 Série : Votre auto a cent ans.
Dans le vent : la coach Peugeot transformable 402.
18.15 Contes à vivre debout.
Le rituel des vacances chez les Français.
19.15 Emissions régionales.
19.35 Point : Prix vacances.
19.40 Jeux olympiques. Résumé.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : les Cinglés du music-hall.
Emission de J.-C. Averty. De 1981 à 1984.
Les chansons de la fin du XIXe, sur fond d'images d'époque, affiches et cartes postales.
21.35 Bravos Festival.
Magazine de l'actualité culturelle des festivals, de J. Arthur et C. Garbisu.
Le Festival d'Aix-en-Provence (au Théâtre de l'Archevêché), les chorégies d'Orange (au Théâtre antique), Avignon, les Nuits de l'Estérel et autres festivals.
22.30 Temps X. : la quatrième dimension.
Emission d'I. et G. Bogdonoff.
La fusée transportant huit astronautes vient de s'écraser sur une planète inconnue.
23.00 Journal.
23.15 Tympans fêlés.
Emission de J.-F. Bouquet.
Hard-rock, avec Verlom, Quiet Riot, Fast Way...

ANTENNE 2

8.00 Journal et météo (et à 12 h).
8.05 Jeux olympiques.
10.30 Antiope.
12.05 Série : Les globe-trotters.
12.30 Feuilleton : les amours de la Belle Epoque.
12.45 Journal.
13.35 Série : Chaparral.
14.25 Sports d'été : Jeux olympiques.
18.00 Récré A 2.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : Naumachos.
Le Poisson maudit, de S. Carletti, M. de Rita et B. Vailati, Réalisation B. Vailati. Avec M. Adorf, A. Cantafora, N. Bernini...
Un vieux loup de mer italien se livre à des pêches d'un genre un peu particulier en compagnie d'un jeune plongeur érudit. Tout se prête à l'aventure (le cadre, le personnage de l'oncle Gino) sauf l'histoire qui tombe à l'eau dès qu'arrivent les personnages féminins. Une série qu'on retrouvera chaque vendredi jusqu'au 7 septembre. – P.J.
21.35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : l'avenir de la crise, sont invités : Jacques Attali (la Figure de Fraser), *Jean Boissonnat* (les Sept Crises 1973-1983), *Roger Martin* (Patron de droit divin), *Alain Minc* (l'Avenir en face).
22.50 Journal.
23.00 **Ciné-été : les Fougères bleues.**
Film de Françoise Sagan.
0.10 Jeux olympiques.

FRANCE RÉGIONS 3

19.03 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Un... deux... trois... écart.
La course landaise, seconde passion du rugbyman Albaladejo.
19.55 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20.05 Les Jeux.
20.35 **Vendredi : les Héros de la fête.**
Magazine d'information d'André Campana.
Les héros de la fête, ce sont trois handicapés mentaux, sélectionnés aux Jeux nationaux du sport adapté et propulsés dans le monde du rêve américain aux Jeux olympiques de Baton-Rouge en Louisiane, kermesse géante où 96 000 spectateurs acclament plus de 4 000 handicapés venus du monde entier. Lionel Rotcage et Michael Gudayer ont suivi, montré plus particulièrement trois des Français choisis à Roanne. Un reportage tonique, utile, chaleureux.
21.30 Série : Mazarin.
de P. Moinot. Réal. P. Cardinal, avec F. Périer, M. Sarcey.
Condé commence à accumuler tous les pouvoirs tandis que Mazarin travaille en secret à l'isoler... Série historique dans le style désormais classique de la télévision.
22.25 Journal.
22.45 Histoire de l'art : la Dame de Brassem-Pouy.
Une petite statuette en ivoire qui a quelques 25 000 ans.
22.50 Prélude à la nuit.
Ouverture de « Poète et Paysan », de Franz von Suppe, par l'Orchestre symphonique de la Bayerische Rundfunk, dirigé par Sir Georg Solti.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 19 h 25, Série : Kojak ; 20 h 25, *les Jeunes Tigres*, film d'A. Leonviola ; 22 h 20, Spécial J.O. ; 22 h 40, Capitaine X.
- T.M.C., 19 h 45, Dynastie ; 20 h 45, Jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *Boom*, film de Joseph Losey ; 22 h 30, Les carnets de l'été.
- R.T.B., 20 h, Série historique : Boula Matari ; 22 h 20, Profession : directeur photo.
- T.S.R., 20 h : Télé rallye ; 20 h 10, *Messidor*, film d'Alain Tanner ; 22 h 10, La passion de la danse : Jiri Kylian ; 22 h 45, Jeux olympiques.

Le prochain week-end

TF 1

Samedi 4 août

11.30 TF 1 Vision plus ; 11.55 Quarante ans déjà ; 12.00 Jeux olympiques ; 13.00 Journal ; 13.30 Série : Buck Rogers au XXVe siècle ; 14.20 Dessin animé : Snoopy ; 14.45 C'est super ; 15.05 Croque-vacances ; 16.35 Dessin animé : Capitaine Flam ; 17.05 Dessin animé ; 17.10 Casaques et bottes de cuir ; 17.30 Série : la Nouvelle Malle des Indes ; 18.30 SOS animaux perdus : spécial été de Trente millions d'amis ; 18.40 Auto-moto ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Jeux olympiques ; 20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.

20.35 Au théâtre ce soir : la Fessée.
de Jean de Letraz, mise en scène J. Mauclair, avec Amarande, M. Perrin, O. Valery...

22.35 Alfred Hitchock présente : le Manteau.

22.55 Journal.

23.20 Fréquence vidéo.
L'érotisme.

Dimanche 5 août

0.00 Documentaire : L'environnement culturel de Los Angeles ; 1.00 Jeux olympiques ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Source de vie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe ; 11.55 Quarante ans déjà ; 12.00 Jeux olympiques (résumé) ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Agence tous risques ; 14.30 Sports-vidéo : automobile grand prix de la RFA ; 17.35 Les animaux du monde : affut au point d'eau ; 18.00 Série : Des autos et des hommes ; 19.00 Série : Jessie Owens ; 20.00 Journal.

20.35 Cinéma : la Poursuite sauvage.
Film de Daniel Mann.

22.25 Sports dimanche.
Magazine de Jean-Michel Leulliot.

23.05 Journal.

A2

Samedi 4 août

8.05 Jeux olympiques (résumé) ; 10.15 Antiope ; 11.45 Journal des sourds et des malentendants ; 12.00 Vidéomaton ; 12.15 Platine 45 (R. Gotainer, P. Collins, L. Murdock, N. Kershaw, Zoof Bok, Rockwell ; 12.45 Journal ; 13.35 Lancement de la fusée Ariane ; 14.35 Série : Le retour du Saint ; 15.25 Les jeux du stade ; 18.00 Les carnets de l'aventure ; 18.45 Mieux vivre sur la route ; 18.50 Jeu : des chiffres et des lettres ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.

20.35 Variétés : Chantez-le moi.
Ceux de 14. Emission de J.F. Kahn. Avec Francis Lalanne.

22.05 Magazine : Les enfants du rock.

23.10 Journal.

23.30 Bonsoir les clips.

00.00 Jeux olympiques.

Dimanche 5 août

9.05 Les chevaux du tiercé ; 9.20 Jeux olympiques (résumé) ; 12.00 Récré A 2 ; 12 h 15 Les voyageurs de l'histoire ; 12.45 Journal ; 13.20 Magic international à Vienne ; 14.10 Série : Les mystères de l'Ouest ; 15.20 Si on chantait ; 16.15 Les amours des années grises ; 17.20 Série : Les dames de la côte ; 18.55 Stade 2 ; 19.55 Téléchat ; 20.00 Journal.

20.35 Jeu : La chasse aux trésors.
A Puno (au Pérou).

21.45 Faits divers : Venise en hiver (nº 2).
D'E. Robles, réal. J. Doniol-Valcroze, avec Y. Folliot, C. Giraud, V. Silver...

23.10 Journal.

23.25 Bonsoir les clips.

00.00 Jeux olympiques.

FR3

Samedi 4 août

19.03, Jeu : Mots en tête ; 19.15, Actualités régionales ; 19.55, Dessin animé : les Petits Diables ; 20.05 Les jeux.

20.35 Feuilleton : Dynastie.

21.20 Festival interceltique de Lorient (et à 22 h 25).
En direct de Lorient. Avec Desbordes et Guenegan, Folk Manxois, A. Fry, A. Stivell et son orchestre...

22.05 Journal.

Dimanche 5 août

18.30 FR 3 jeunesse ; 19.40 RFO Hebdo ; 20.00 Wayne and Shuster, humoristique canadienne.

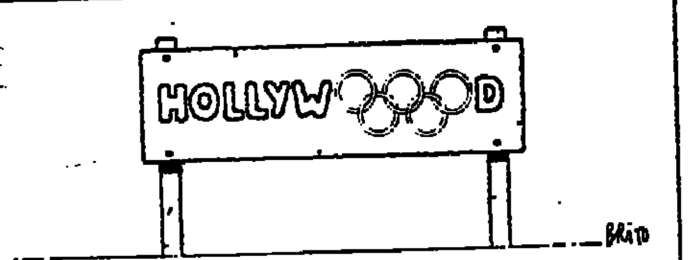
20.35 La terre des vivants et le royaume des morts.
Préhistoire de la survie des hommes : les trois millions d'années de la pierre.

21.30 Jazz à Juan-les-Pins.
Emission de J.-C. Averty, Ross Stompkins et Smooky Young.

22.05 Journal.

22.30 Cinéma de minuit : les Amoureux (cycle cinéma italien). Film de Mauro Bolognini

23.50 Prélude à la nuit.
« Sonate en mi majeur », de Scarlatti, interprétée par Mark Drewnovski.



France-Culture

SAMEDI 28 JUILLET

7.00 Les parlers régionaux : l'Auvergne.
8.00 Les chemins de la connaissance : Elias Lönnrot.
8.30 Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Nouvelles technologies de la communication en matière de travail, d'information et de culture.
9.07 Matinée du monde contemporain.
10.30 Démarches avec... André Jardin.
10.50 Musique : La chanson et son enseignement (et à 21 h 50).
11.30 Electronique.
12.30 Chronique des livres politiques.
12.45 Panorama.
13.32 Le cri du homard.
14.05 Radio Festival (en direct d'Avignon).
19.00 Revue de presse internationale.
19.10 Le Bangladesh : 100 millions d'hommes entre le ciel et l'eau.
20.00 Dramatique : « Derrière la nuit », de C. Semprun-Maura ; avec D. Colas, N. Borgeaud, Y. Clech...
21.50 Musique : la chanson et son enseignement ; les Ateliers chanson de Paris et d'Ile-de-France à La Tanière.
22.30 Relecture : Colette.

DIMANCHE 29 JUILLET

7.00 Chasseurs de son.
7.20 Horizon, magazine religieux.
7.30 La fenêtre ouverte.
7.35 Le petit jardin : les énigmatiques dessins du zen.
8.00 Orthodoxie.
8.30 Protestantisme.
9.10 Ecoute Israël.
9.40 Divers aspects de la pensée contemporaine : la Fédération française de droit humain.
10.00 Messe à Notre-Dame des Doms d'Avignon.
11.00 La radio sur la place.
12.05 Le cri du homard.
12.45 Musique : François Vercken, un compositeur en dehors des chapelles (et à 16 h 30 et 23 h).
14.30 La Comédie-Française présente : « Lady Tartuffe », de D. de Girardin ; avec B. Dhéran, C. Samie, G. Casile.
17.30 Rencontre avec... Nine Moati (Mme Fortunée).
18.30 La cérémonie des mots.
19.10 Le cinéma des cinéastes.
20.00 Albatros : Alfred Jarry.
20.40 Hommage à Alejo Carpentier.
23.00 Musique : François Vercken, un compositeur en dehors des chapelles.

LUNDI 30 JUILLET

8.00 Pages entomologiques de Jean-Henri Fabre.
9.05 Un métier comme un art : un potier à Vallauris - Jules Agard.
10.00 Histoire de la piraterie.
11.00 Musique : Opéra 84 - Panorama des grands événements lyriques en France ; les meilleurs disques de l'année.
12.00 Panorama.
13.30 Feuilleton : « Aimé de son concierge », d'Eugène Chavette. Adapt. M. Tossca ; avec S. Alane, M. Game, R. Carel, B. Dhéran, C. Nicot...
14.00 Les cultures face aux vertiges de la technique.
15.03 Embarquement immédiat : les Philippines.
15.30 Musique : musiques anciennes de Bali.
16.30 Promenades ethnologiques en France : sur les traces de Ramon (Pyrénées).
17.30 Entretiens - Arts plastiques : Mayo ou le bonheur par petites touches.
18.00 La deuxième guerre mondiale : le monde en 1936.
19.30 Itinéraires de la solitude féminine : femme seule et l'histoire.
20.00 Blaise Cendrars : poète intercontinental.
20.30 Dramatique : « Coloquinte des tropiques », de P. Louki ; avec C. Piéplu, T. Chelton, F. Berset, M. Moretti...
22.00 La criée aux contes autour du monde.
23.00 Bestiaire.
23.20 New Wave.
23.40 Place des étoiles.

MARDI 31 JUILLET

8.00 Pages entomologiques de Jean-Henri Fabre.
9.05 Un métier comme art : le restaurateur de tableaux, Renato Vassalo.
10.00 Histoire de la piraterie.
11.00 Musique : Black and Blue, un disque, un livre.
12.00 Panorama.
13.30 Feuilleton : « Aimé de son concierge ».
14.00 Les cultures face aux vertiges de la technique : Amazonie, le Grand parler et la Terre laide.
15.03 Embarquement immédiat : La Bulgarie.
15.30 Musique : les terrasses de l'été.
16.30 Promenades ethnologiques en France.
17.30 Entretiens - Arts plastiques : Mayo ou le bonheur par petites touches.
18.00 La deuxième guerre mondiale : la remilitarisation de la Rhénanie le 7 mars 1936.
19.30 Itinéraires de la solitude féminine.
20.00 Blaise Cendrars, poète intercontinental.
20.30 Dramatiques : « (Manque d') Aventures en Patagonie », par P. Kaineg ; avec P. Clévenot, B. Bloch, M.G. Pascal...
22.00 La criée aux contes autour du monde.
23.00 Bestiaire : le hérisson.
23.20 Musique limite.
23.40 Place des étoiles.

MERCREDI 1er AOUT

8.00 Pages entomologiques de Jean-Henri Fabre.
9.05 Un métier comme art - Le tailleur de pierre de Saint-Paul-de-Vence Luc Trizan.
10.00 Histoire de la piraterie.
11.00 Musique : l'Ailleurs.
12.00 Panorama.
13.30 Feuilleton : « Aimé de son concierge ».
14.00 Les cultures face aux vertiges de la technique : Australie, le destin des Warlpiri.
15.03 Embarquement immédiat : la Polynésie.
15.30 Musique : les aventures de Gédéon Dugenou.
16.30 Promenades ethnologiques en France : sur les traces de Ramon (Pyrénées).
17.30 Entretiens - Arts plastiques : Mayo ou le bonheur par petites touches.
18.00 La deuxième guerre mondiale : l'Allemagne hitlérienne.
19.30 Itinéraires de la solitude féminine.
20.00 Blaise Cendrars, poète intercontinental.
20.30 Dramatique : « les Thermes vénitiens », d'Y. Daoudi ; avec M. Rayer, E. Weisz, J. Bouvier...
22.00 La criée aux contes autour du monde.
23.00 Bestiaire : le chevreuil.
23.20 Musique limite.
23.40 Place des étoiles.

JEUDI 2 AOUT

8.00 Pages entomologiques de Jean-Henri Fabre.
9.05 Un métier comme art : Blanchisseuse de fin.
10.00 Histoire de la piraterie.
11.00 Musique : l'Ailleurs.
12.00 Panorama.
13.30 Feuilleton : « Aimé de son concierge ».
14.00 Les cultures face aux vertiges de la technique : Australie, demain à Ladjamanu.
15.03 Embarquement immédiat : Madagascar.
15.30 Musique : Les aventures de Gédéon Dugenou.
16.30 Promenades ethnologiques en France : L'instituteur de Talairan.
17.30 Entretiens - Arts plastiques : Mayo ou le bonheur par petites touches.
18.00 La deuxième guerre mondiale : L'expansionnisme hitlérien de 1938 à 1939.



19.30 Itinéraires de la solitude féminine.
20.00 Blaise Cendrars, poète intercontinental.
20.30 Dramatique : « Cinq jeunes filles de Venise », de Claude Delarue ; avec N. Nerval, J. Bollery, F. Maistre, M. Chevit...
22.00 La criée aux contes autour du monde.
23.00 Bestiaire : Le héron.
23.20 Musique limite.
23.40 Place des étoiles.

VENDREDI 3 AOUT

8.00 Pages entomologiques de Jean-Henri Fabre.
9.05 Un métier comme art : le fontainier.
10.00 Histoire de la piraterie.
11.00 Musique : l'Ailleurs.
12.00 Panorama.
13.30 Feuilleton : « Aimé de son concierge ».
14.00 Les cultures face aux vertiges de la technique.
15.03 Embarquement immédiat : le Grand Nord.
15 h 30 Musique : les aventures de Gédéon Dugenou.
16 h 30 Promenades ethnologiques en France : l'instituteur de Talairan.
17.30 Entretiens - Arts plastiques : Mayo ou le bonheur par petites touches.
18.00 La deuxième guerre mondiale : le conflit sino-japonais 1931-1941.
19.30 Itinéraires de la solitude féminine.
20.00 Blaise Cendrars, poète intercontinental.
20.30 L'opérette, c'est la fête : « La Chauve-Souris », de Johann Strauss, par l'orchestre RIAS de Berlin, dir. F. Fricsay.
22.30 La criée aux contes autour du monde.
23.00 Bestiaire : le hanneton.
23.20 Musique limite.
23.40 Place des étoiles.

France-Musique à Aix-en-Provence

SAMEDI 28 JUILLET

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.03 Avis de recherche : œuvres de Beethoven, Haydn, Schumann, Chaminade, Delibes.
9.10 Carnet de notes.



11.00 L'oreille en colimaçon : œuvres de Berlioz, Chausson, Saint-Saëns, de Falla, Respighi, Ravel.
12.00 Concert : œuvres de Banchieri, Monteverdi par l'Atelier instrumental baroque de Genève.
14.00 L'oreille en colimaçon : œuvres de Berlioz, Lenot, Berg par l'Orchestre régional de Cannes Provence-Alpes-Côte d'Azur.
17.00 L'imprévu (en direct des « Deux Garçons ») et à 19 h 5.
18.00 Une heure avec... le London Oriana Choir.
19.30 Jazz : Festival de jazz de Juan-les-Pins.
20.00 Musiques à danser : œuvres de Martin, de Falla, Bach, Corelli, Debussy, Stravinsky, Salaverde, Marini, Martin.
21.45 Concert (en liaison avec TF 1) en direct des Chorégies d'Orange : « Carmen » de Bizet par les chœurs des opéras de régions et l'orchestre national de Lille, dir. J.-C. Casadesus, sol. S. Toczyska, B. Hendricks, L. Scappaticci, J. Carreras, J. Van Dam.

DIMANCHE 29 JUILLET

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.03 Concert-promenade.
8.00 Cantate : BWV 170 de Bach.
9.10 L'oreille en colimaçon : récital de guitare Oscar Caceres.
11.00 Concert (Festival de Salzbourg 1984) en direct du Mozarteum : œuvres de Mozart, par l'Orchestre du Mozarteum, dir. G. Wimberger, sol. P. Lang, piano, Z. Donat, soprano.
13.05 Magazine international.
14.04 Désaccord parfait : œuvres de Mendelssohn, Bach, Debussy, par M. Maisky, violoncelle, M. Labèque, piano ; suivi d'un débat sur « la Mer », de Debussy.
17.00 L'imprévu (en direct des « Deux Garçons ») et à 19 h 5.
18.00 Une heure avec... Teresa Zylis-Gara et Christian Ivaldi.
19.30 Jazz (au Festival de Juan-les-Pins).
20.00 Musiques à danser : œuvres de Morlaye, Le Roy, Couperin, Leroux, Destouches, Rameau, de Visée.
21.30 Récital Victoria de Los Angeles : œuvres de Lully, Campra, Fauré, Ravel, Granados, Nicolau, Nin, Abril, de Falla par V. de Los Angeles accompagnée de G. Parsons, piano.
23.30 Les soirées de France-Musique : L'oreille en colimaçon.

LUNDI 30 JUILLET

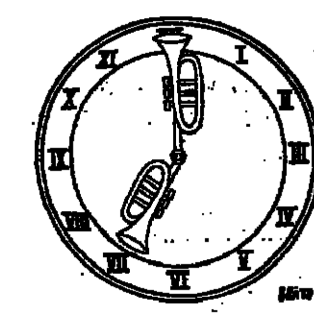
2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 Actualité du disque compact.
9.05 Méditerranées : Les orgues du monde méditerranéen, avec D. Serve, J.-P. Lecauday, P. Latourelle, M.-H. Geispieler, L. Antonini.
12.00 Concert : œuvres de Bon, Chopin, Mendelssohn, par la Philharmonie nationale des jeunes, dir. A. Myrat, E. Sombart, piano.
13.20 Jazz.
14.00 Courrier du Sud : Marseille, Le Contadour, Saint-Antonin et Manosque vus par Jean Giono.
17.00 L'imprévu (en direct des « Deux Garçons ») et à 19 h 5.
18.00 Une heure avec... Christiane Barbaux et Christian Ivaldi.
19.30 Jazz (au Festival de Juan-les-Pins).
20.00 Musiques à danser : œuvres de Gluck, Ravel, Purcell, Beethoven, Weber, Pamer.
21.30 Concert (en direct du théâtre de l'Archevêché) : « La Finta Giardiniera », de Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. S. Byschkov, sol. R. Alexander, A.S. von Otter, J. Aler, A. Rolfe-Johnson, G. Cachemaille, J. Rodgers.

MARDI 31 JUILLET

6.00 Musique légère.
7.10 Actualité du disque compact.
9.05 Méditerranées : L'Antiquité revisitée : œuvres de Stravinski, Debussy, Ravel.
12.00 Concert : œuvres de Xenakis, Ravel, Schumann, par l'Orchestre de la Méditerranée, dir. M. Tabachnik, sol. Z. Gal, soprano.
13.20 Jazz.
14.00 Courrier du Sud : Un hiver à Majorque.
17.00 L'imprévu (en direct des « Deux Garçons ») et à 19 h 5.
18.00 Une heure avec... Ghyslaine Raphanel.
19.30 Jazz (au Festival de Juan-les-Pins).
20.00 Musiques à danser : œuvres de Debussy, Roussel, Scelsi, Boulez, Riley.
21.30 Concert (en direct du théâtre de l'Archevêché) : œuvres de Brahms, Strauss, Duparc, Satie, par Jessye Norman, accompagnée par Philipp Moll, piano.
23.30 Les soirées de France-Musique : Jazz club (en direct du « Hot Brass »).

MERCREDI 1er AOUT

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.07 Petit matin : œuvres de Beethoven, Glinka, Schubert.
9.05 Atelier de musique : Arc-et-Senans, août 1983.
12.05 Concert (Festival estival de Paris) : œuvres de Byrd, Blitheman, Batten, Weelkes, Lassus, Villiers-Stanford, Des Près, Bruckner, Parsons, Britten par le Chœur de la chapelle royale de Windsor, dir. C. Robinson.
13.30 Les chants de la terre.
14.04 Repères contemporains.
15.00 Carte blanche à Fritz Wunderlich : œuvres de Mozart, Bach, Beethoven, Schubert, Schumann, Mahler, R. Strauss..
18.05 L'héritage d'Arthur Schnabel : œuvres de Beethoven, Mozart.
19.00 Le temps du jazz : Tropicana.



19.30 Concert (en direct du Grosse Festpielhaus) : « Concerto pour piano et orchestre nº 4 en sol majeur » de Beethoven, « Symphonie nº 7 en mi majeur » de Bruckner par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. C. Abbado, sol. K. Zimmerman, piano.
22.00 Les soirées de France-Musique : œuvres de Schubert, Serocki, Pergolèse, Lazzari, Grieg, Mozart.

JEUDI 2 AOUT

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.07 Petit matin : œuvres de Léo, Ravel, Tchaïkovski, Zelenka, Sibelius, Debussy.
9.05 Atelier de musique : Arc-et-Senans, août 1983.
12.05 Concert : œuvres de Gluck, Haydn, Chostakovitch, Wienawski par l'Orchestre de la radio de Berlin, dir. V. Rohde, sol. M. Rondin, B. Roulet, M. Erxleben.
13.40 Hamac.
14.04 Repères contemporains
15.00 Carte blanche à... Liszt et le sentiment religieux.
18.05 L'héritage d'Arthur Schnabel : œuvres de Beethoven, Mozart.
19.00 Le temps du jazz : Tropicana.
20.00 Concours international de guitare.
20.30 Concert : œuvres de Chapi, Serrano, Breton, Gimenez, Torroba, Luna, Caballero, Soutullo/Vert par l'Orchestre symphonique de l'ORF, dir. L. Garcia Navarro, sol. P. Domingo, ténor, V. Alonso, P. Perez Inigò, soprani.
22.00 Les soirées de France-Musique : programme musical ; vers 23 h 10, La nuit des fées : œuvres de Purcell, Monteverdi, Fauré.

VENDREDI 3 AOUT

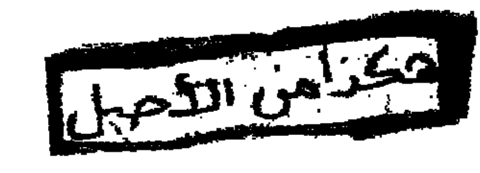
2.00 Les nuits de France-Musique.
7.07 Petit matin : œuvres de Beethoven, Ravel, Tchaïkovski.
9.03 Atelier de musique : Arc-et-Senans août 1983.
12.05 Concert : œuvres de Bach, Schedl, Mendelssohn, Reger, par Edgar Krapp, orgue.
13.40 Hamac.
14.04 Repères contemporains.
15.00 Carte blanche à « Corelli and Co. ».
18.05 L'Héritage d'Arthur Schnabel : œuvres de Beethoven.
19.00 Le temps du jazz : Tropicana.
20.00 Avant-concert : Extraits de « Miroirs », de Ravel.
20.20 Concert : « Rondes de printemps », de Debussy, « Concerto pour violoncelle et orchestre en si mineur », « Symphonie nº 3 en la mineur », de Mendelssohn, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. H. Zender, sol. B. Pergamentschikow, violoncelle.
22.15 Les soirées de France-Musique : œuvres de Haydn, Schumann, Mozart, Beethoven, Schubert, Wagner ; à 1 h, Musiques traditionnelles des Dakotas du Montana (Sioux).

échecs
Nº 1083
Anodin et grave

bridge
Nº 1081
Pas d'âge pour le grand art

dames
Nº 229
Pour plus de cruauté

MOTS CROISÉS
Nº 312



échecs

N° 1083

Anodin et grave

(Tournoi international d'Helsinki, juin 1984)

Blancs : Rantanen

Noirs : Razuvaiev

Partie du F.-R.

1. é4	é5	18. Rxg2	Dxh3+
2. Fç4 (a)	Cf6 (b)	19. Rg1	f5!
3. d3 (ç)	Cç6 (d)	20. éxf5	Txf5
4. Cf3 (é)	Fç5	21. Dé3	Fé6 (r)
5. Cç3 (f)	d6 (g)	22. ç4	Ta-f8
6. Ca4 (h)	Fb6	23. Ch2 (s)	h5!
7. c3 (i)	Fé6	24. Dé4	Tg5! (t)
8. Fb5 (j)	0-0	25. Dé3 (u)	Tf4! (v)
9. Fxç6	bxç6	26. Rh1	h4!
10. Fg5	Dé7	27. Tg1	hxg3
11. 0-0	h6	28. Txg3	Txg3
12. Fh4	Fç8! (k)	29. fxg3 (w)	ç5
13. h3 (l)	Dé6	30. Rg1	Fé7!
14. Dd2 (m)	Ch5! (n)	31. Tf1	Fç6!
15. Rh2	Cf4 (o)	32. Tf2	Tg4!
16. Cxb6	axb6	33. abandon.	
17. Fg3 (p)	Cxg2! (q)		

NOTES

a) Avec l'idée d'arriver à la poussée f2-f4 comme dans la « Partie viennoise ».

b) La meilleure réponse qui s'oppose au plan des Blancs tout en attaquant le pion é4.

ç) Une autre ligne de jeu est 3. d4, éxd4 ; 4. Cf3, Cxé4 ; 5. Dxd4, Cf6 ; 6. Fg5, Fé7 ; 7. Cç3, Cç6 ou 7..., ç6 et les Blancs maintiennent une forte pression. Le coup du texte défend le pion é4 et envisage encore l'avance f2-f4.

d) 3..., ç6 est considéré par de nombreux théoriciens, dont Keres, comme la riposte la plus énergique, bien que la partie Larsen-Youssoupov de Linares, 1983 jette une ombre sur ce jugement : 4. Cf3, Fé7 ; 5. 0-0, Dç7 ; 6. Té1, 0-0 ; 7. Cb-d2, d5 ; 8. Fb3, Cb-d7 ; 9. *éxd5* ; çxd5 ; 10. ç4!, d4 ; 11. Cxd4, Cç5 ; 12. Cb5, Dd8 ; 13. Txé5, Cxd3 ; 14. Té2, Fg4 ; 15. Cf3, Fxf3 ; 16. gxf3, Ch5 ; 17. Txé7, Dxé7 ; 18. Dxd3, Ta-d8 ; 19. Dé4, Df6 ; 20. Dg4, Dé5 ; 21. Fg5, Dxb2 ; 22. Té1, Tf-é8 ; 23. Txé8+, Txé8 ; 24. *Cd6, abandon. 3..., d5* est prématuré : 4. éxd5, Cxd5 ; 5. Cf3, Cç6 ; 6. 0-0, Fé7 ; 7. Té1. Naturellement 3..., Fç5 reste jouable.

é) Après 4. f4, éxf4 ; 5. Fxf4, d5! ; 6. éxd5, Cxd5 les Noirs n'ont aucun problème *dans l'ouverture.*

f) 5. ç3 offre probablement plus de perspectives aux Blancs que ce retour à l'Italienne des quatre C.

g) La position est symétrique. Dans cette variante tranquille un peu plate, les Blancs ont peu de chances d'obtenir le moindre avantage.

h) L'idée de Canal 6. *Fg5* est également peu dangereuse pour les Noirs : 6..., b6 ; 7. Fxf6, Dxf6 ; 8. Cd5, Dd8 ; 9. ç3, Cé7 ; 10. Cé3, 0-0 ; 11. 0-0, Fb6 ; 12. d4, Cg6. De même, si 6. Fé3, Fb6 ; 7. Dd2, Fé6.

i) Ou 7. Cxb6, axb6 ; 8. Fg5, h6 ; 9. Fh4, 0-0 ; 10. h3, Dé7 avec un jeu égal (Benko-Pytlakowsky, 1951).

j) A considérer est aussi 8. Fxé6, fxé6 ; 9. Cxb6, axb6 ; 10. Db3.

k) Une idée fine qui permet aux Noirs d'éliminer le clouage du Fh4.

l) Cet affaiblissement du roque n'est pas nécessaire.

m) Joué automatiquement, ce coup anodin est une erreur grave qui donne aux Noirs une possibilité d'attaque inespérée sur le roque ennemi. Après 14. Fxf6, Dxf6 ; 15. Cxb6, axb6 ; 16. d4 personne n'a rien à craindre.

n) La réfutation des treizième et quatorzième coups des Blancs.

o) Et déjà se profile la menace Cxg2 et Dxh3.

p) La défense est difficile. Si 17. Th1 (Tg1), Cxh3! ; si 17. Dé3, Cxg2!.

q) Un sacrifice logique qui assure aux Noirs deux pions pour la pièce et une attaque irrésistible.

r) Menace 22..., Fd5.

s) Si 22. Cd4, Th4 ; 23. Dé4, Fg4.

t) Menaçant encore 25..., h4.

u) Ou bien 25. Rh1, Fg4.

v) Renouvelant la menace h4.

w) Après 29. Dxg3, Dxg3 ; 30. fxg3, *Tf2 ; 31. b3, Td2 les Noirs doivent* gagner facilement la finale.

x) Si 32. Txf4, éxf4 et les Blancs sont perdus.

y) Si 33. Cxg4, Dh1 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1082
David Gurgenidze 1981.

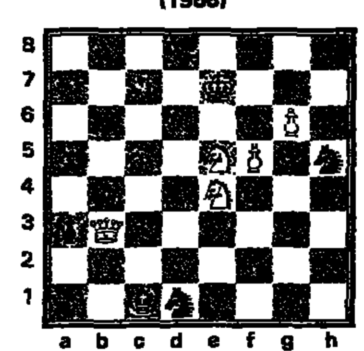
(Blancs : Rd5, Tç7, Pg6. Noirs : Rh2, Ta1, Fb5, Pé4.)

Apparemment, après 1. Th7+, Rg3 ; 2. g7 les Noirs sont perdus.

1. Th7+, Rg3 ; 2. g7, Fç6!! (une jolie défense. Si 2..., Ta8 ; 3. Th8) ; 3. Rd6! (et non 3. Rxç6?, Ta6+ et les Noirs font nulle : 4. Rd5, Tg6 ; 5. Rxé4, Tg5 ; 6. Ré3, Tg4. A noter que 3. Ré6 ne change rien : 3..., Fd7+! ; 4. Rf6 (4. Rxf7 retourne à la variante principale précitée). Fé6 ; 5. Rxé6, Ta6+ ; 6. Rf5, Ta5+ ; 7. Rxé4, Tg5 partie nulle), 3..., Fd5 4. Rxd5, Ta5+ 5. Rd4! (et non 5. Ré4?, Tg5!), Tg5 ; 6. Rxé4 et les Blancs gagnent en raison du zugzwang des Noirs : 6..., Rg4 ; 7. Th1 suivi de 8. Tg1+ ou *bien* 6..., Tg4+ ; 7. Rf5, Tf4+ ; 8. Ré6, Té4+ ; 9. Rf7, Tf4+ : 10. Rg8.

ÉTUDE

M. Mikhailov
(1956)



Blancs (5) : Rb3, Cé4 et é5, Pf5 et g6.

Noirs (5) : Ré7, Fç1, Cd1 et h5, Pa3.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1081

Pas d'âge pour le grand art

Les jeux de sécurité ont les formes les plus variées et ils sont, en général, tous répertoriés quand il s'agit d'une sécurité technique. En revanche, les jeux de sécurité psychologique sont rares et moins bien connus, sauf par quelques grands artistes comme Ado Eichel, qui a *réussi ce coup à quatre-vingt-deux* ans.

♠ D 10 4
♡ A R 7 4
◊ A R 6 3
♣ R 5

♠ 9 8 5
♡ D 9 6 5 3
◊ D 9 8 2
♣ 7

N / O E / S

♠ 7 6
♡ V 10 8 2
◊ V 10 5
♣ V 8 3 2

♠ A R V 3 2
♡ –
◊ 7 4
♣ A D 10 9 6 4

Ann : S. don. Tous vuln. Contrat *final* : 7 Trèfles.

Ouest ayant entamé le 9 de Pique, Eichel a pris avec le Valet et il a tiré ensuite le Roi de Trèfle, puis l'As de Trèfle sur lequel Ouest a défaussé un Cœur. *Comment Eichel a-t-il ensuite joué, et grâce à quel stratagème a-t-il réussi* ce GRAND CHELEM A TREFLE qui était théoriquement infaisable parce que Est n'avait pas trois Piques ?

Réponse :

Pour un technicien il n'est pas difficile *de gagner contre toute défense* si Est a *trois* Piques. Il suffira de *couper deux fois Cœur* pour être à *égalité* d'atout avec Est, et il faudra, à la douzième levée, jouer une carte quelconque du mort qu'Est sera *obligé de couper puisqu*'il *n'aura* plus que de l'atout :

◊ 6 3 / ♣ D 10 — ♣ V 8

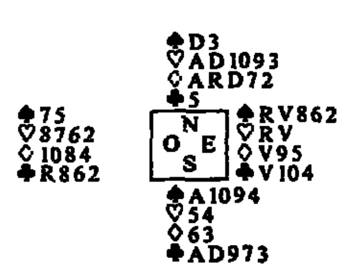
Pour arriver à cette situation, Sud monte une première fois au mort grâce au 10 de Pique, puis il coupe un Cœur, remonte au mort par le Roi de Carreau, coupe une seconde fois Cœur, retourne en Nord grâce à l'As de Carreau et joue les cartes maîtresses du mort : la Dame de Pique, As Roi de Cœur pour arriver à la position où Est et Sud n'ont plus que deux atouts chacun.

Cependant, si Est n'a que *deux* Piques, comme c'était le cas, il va couper et faire chuter le grand chelem. Or Eichel a trouvé une façon psychologique de se protéger contre ce danger : après être remonté au mort à la quatrième levée grâce au *10 de Pique, il a immédiatement tiré* As et Roi de Cœur sur lesquels *il a défaussé As Roi de Pique* (comme *si c'était les deux derniers Piques*), puis il a joué la Dame de Pique qu'*Est n'a pas coupé* « pour ne pas être surcoupé » ! Après avoir réalisé la Dame de Pique (sur laquelle il a fourni son cinquième et dernier Pique), Eichel fit le reste : Cœur coupé, le Roi de Carreau, Cœur coupé (2e raccourcissement), l'As de Carreau, et enfin le 6 de Carreau coupé et surcoupé...

LA COUPE DEL DUCA

C'est en France qu'a lieu le plus grand tournoi par paires. Il réunit chaque année au palais de Chaillot plus de 1 200 joueurs. Une immense photo de Cino del Duca rappelle que ce magnat de l'édition était un passionné de bridge, et Mme del Duca distribue des prix nombreux et importants aux joueurs les mieux classés et notamment aux gagnants (qui ont été Christian Desrousseaux et Alain Hertz ces deux dernières années).

Voici une donne du tournoi de 1982. Elle montre que la ruse n'est pas seulement efficace pour le jeu du déclarant (comme dans la donne précédente), mais qu'elle peut faire également des ravages dans le jeu de flanc.



♠ D 3
♡ A D 10 9 3
◊ A R D 7 2
♣ 5

♠ 7 5
♡ 8 7 6 2
◊ 10 8 4
♣ R 8 6 2

N / O E / S

♠ R V 8 6 2
♡ R V
◊ V 9 5
♣ V 10 4

♠ A 10 9 4
♡ 5 4
◊ 6 3
♣ A D 9 7 3

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Passe	1 ♡	1 ♠	1 SA
Passe	3 ◊	passe	3 SA...

Ouest a entamé le 7 de Pique pour la Dame, le Roi et l'As du déclarant qui a joué immédiatement le 5 de Cœur et a fourni le 9 du mort. *Comment Bergheimer, en Est, a-t-il joué,* et à la suite de quelle mésaventure le déclarant a-t-il chuté TROIS SANS ATOUT ?

Note sur les enchères :

Sud n'a pas de bonnes annonces sur l'intervention de « 1 Pique ». La main est un peu belle pour dire « *1 SA », mais, si Sud fait la surenchère* de « 2 Trèfle », il risque d'être gêné au tour suivant si Nord redit par *exemple « 2 Cœurs »* ; *en revanche*, après avoir déclaré seulement « 1 SA », Sud pourra reparler sans *risque de tromper le partenaire.*

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 229

Pour plus de cruauté

Championnat d'URSS féminin, 1983
Blancs : O. BELJAEWA
Noirs : Z. SADOWSKAJA

1. 35-30	20-25 (a)	19. 36-31	21-26! (k)
2. 40-35 (b)	15-20	20. 41-36	7-11
3. 45-40	10-15	21. 43-39	10-15! (l)
4. 50-45	17-22	22. 27-21 (m)	16x27
5. 32-27 (c)	5-10	23. 32x21	17-22! (n)
6. 37-32	20-24! (d)	24. 21-16	24-29! (o)
7. 31-26 (e)	22x31	25. 33x24 (p)	14-20! (q)
8. 26x37	14-20	26. 16x7	20x29
9. 36-31	10-14	27. 34x14	25x41!! (r)
10. 33-29	24-33	28. 7-1 (s)	26x37 (t)
11. 38x29	20-24! (f)	29. 42x31	9x20! (u)
12. 29x20	15x24	30. 31-27	22x31
13. 39-33	11-17	31. 36x27	2-7! (v)
14. 43-38! (g)	6-11	32. 47-36	19-23! (w)
15. 49-43	1-6	33. 35-30!	12-18!
16. 41-36	17-21 (h)	34. 1x12	8x17! (x)
17. 31-27	4-10	35. 44-39	6-11
18. 46-41 (i)	11-17 (j)	36. 36-31	13-19
		abandon (y)	

NOTES

a) 1. ... (20-24) ; 2. 30-25 (24-30) ; 3. 31-26 (30-35) ; 4. 36-31 (15-20) ; 5. 41-36 (20-24) ; 6. 46-41 (10-15) ; 7. 34-30 (5-10), les Blancs dament ; 8. 33-29 ! (24x33) ; 9. 39x28 (35x24) ; 10. 25-20 (14x25) ; 11. 28-22 (17x28) ; 12. 32x5, + (W.-B. Mosmna, 1947).

b) 2. 33-29 (15-20) ; 3. 29-23 (18x29) ; 4. 34x23 (25x34) ; 5. 40x29 (19x28) ; 6. 32x23 (16-21) ; 7. 38-32 (21-26) ; 8. 45-40 (20-25) ; 9. 39-34 (13-18) ; 10. 50-45 (17-22) ; 11. 31-27 (22x31) ; 12. 36x27 (11-17) ; 13. 40-35 (17-22) !) ; 14. 41-36 (22x31) ; 15. 36x27 (6-11 !!) ; [un instant particulièrement intense dans cette marche] ; 16. 46-41, les Blancs chutent *dans un tourbillon tactique 16. ...* (25-30 !) ; 17. 35x24 (18-22) : 18. 27x18 (26-31) ; 19. 37x26 (14-19) ; 20. 23x14 (10x50 !!), N + [Franklin-Kaplan, championnat de New-York, 1981, *le Monde* du 4 juillet 1981].

c) 5. 33-29 (5-10) ; 6. 39-33 (11-17) ; 7. 31-26 (6-11) ; 8. 32-27 (22x31) ; 9. 36x27 (17-22) ; 10. 41-36 (22x31) ; 11. 36x27 (20-24) ; 12. 29x20 (15x24) ; 13. 37-32 (1-6) ; 14. 32-28 (11-17) [ou (12-17)] livrent le coup de dame en 5 temps : 15. 27-22 ! (18x27) ; 16. 38-32 (27x29) ; 17. 34x23 (25x34) ; 18. 40x20 (14x25) ; 19. 23x5 !, +. Un mécanisme élégant et relativement simple dans cette forme dépouillée.

d) Prenant dans une solide tenaille (pions à 24 et 25) l'aile droite des Blancs.

e) Il est souvent bon de perdre des temps dans les débuts.

f) Reconstitue le double enchaînement pour neutraliser, avec davantage de risques de paralysie maintenant, l'aile droite des Blancs.

g) Formation d'une puissante colonne défensive destinée, en principe, à chasser le pion noir à 24 pour donner une part active à l'aile droite.

h) 16. ... (16-21) ; 17. 31-27, attaque sur laquelle les Noirs dament. 17. ... (18-23) ; 18. 27x16 (23-29) ; 19. 34x23 (19x50) ; 20. 30x10 (4x15) ; 21. 38-33 [pour prendre la dame] (*50x22*) ; 22. 32-27 (22x31) ; 24. 36x27, N+1 et + assuré par un jeu correct.

i) Les Blancs souffrent déjà de l'absence de perspective de développement dynamique de leur aile gauche. Ce problème serait résolu si le pion à 41 occupait la case 28...

j) Stratégie de harcèlement sur cette aile gauche.

k) Patiemment, les Noirs concrétisent leur avantage positionnel et accentuent ainsi ce handicap des Blancs sur *leur aile gauche.*

l) La conductrice des Noirs attise notre désir d'assister à un spectacle.

m) Une fuite en avant que la conductrice des Noirs sanctionnera sans délai avec un brio digne d'un maître.

n) Forçant les Noirs soit à perdre le pion, soit à livrer une combinaison portant l'empreinte d'une grande dame du damier.

*o) La suite tactique délicieuse : Beljaewa, en experte, répond ainsi aux dé*sirs des plus exigeants.

p) Si d'abord (16x7), suite analogue.

q) Le temps de repos.

r) Très inattendu : les Noirs sont en prise sur trois pions !

s) Une dame blanche dans une oubliette. Mais existait-il une continuation plus forte ?

t) Le meilleur.

u) Les Noirs obtiennent, par cette splendide action, un avantage de deux pièces.

v) Femme diabolique, qui ne dame pas, réservant ainsi aux Blancs une fin plus cruelle.

w) Rien ne peut dès lors sauver la dame blanche.

x) N+1 dans une position gagnante après ces 12 temps d'une exquise densité, vus *bien sûr* dès *le* début de cette action (vingt-troisième *temps*).

y) Le handicap est devenu trop lourd.

* Pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règes, de la signification des chiffres, des signes et des lettres conventionnels), suivre le déroulement des parties et la solution des problèmes, les lecteurs peuvent obtenir deux opuscules en *s'adressant directement à Jean Chaze :* « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

PROBLÈME :
VAN DIJK et KRUIJSWIJK
1958

Les Blancs jouent et les Noirs annulent.

● SOLUTION : 44-35 m [le meilleur] (19-23) 35-40 m (27-32) 40x18 m (32-37) 18-36 m (10-14 !!) [et non (37-42) car 30-25 ! (42-47*) 25-20 ! (47x15) 36-47 !, etc. + en raison de l'imparable menace 39-33] 39-34 m (14-19) 36-47 m (19-23) 30-25 m (23-28) 34-29 *m* (28-32) 25-20 *m* (37-41 !!) [et non (32-38)] 47x36 (32-38), =.

MOTS CROISÉS

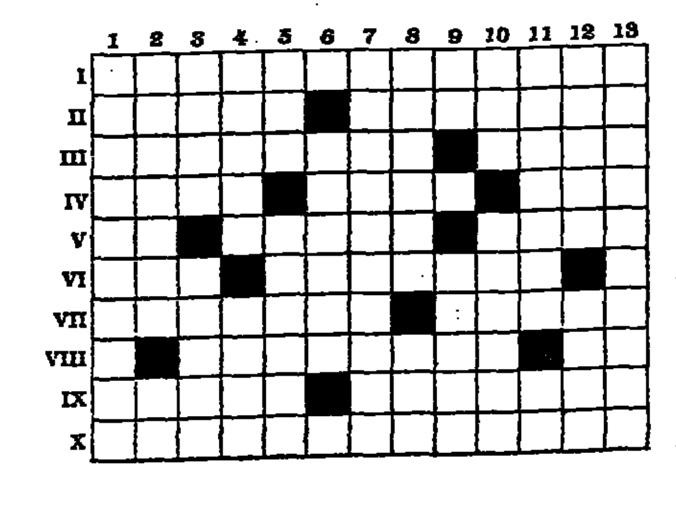
N° 312

Horizontalement

I. Si elle l'est trop, elle est mal*honnête, si elle ne* l'est pas assez, elle est handicapée. – II. Là, on frôle le scandale. On y trouve le salpêtre. – III. Ce sont là des dons véritables. Forcément en accord. – IV. Imminent. Mont grec. N'a pas eu le succès escompté. – V. Sans ornement. Tout à fait réfractaire. On connaît toujours son académie. – VI. N'échappa pas à la fusillade. Pleines de vie. – VII. Font vivre ou cherchent à mieux vivre. On peut le voir en Guyane. – VIII. L'île de tous les dangers. *Quatre lignes plus* haut. – IX. Prendre un air sûr. Sacrifiée. – X. Pratiquent avec une *audace qu'on* espère de bon aloi.

Verticalement

1. Soulève votre habitacle. – 2. Pour les rendre ainsi il a bien fallu des verrous. Article. – 3. Apprenti. Petite station. – 4. Quel genre ! Faire intervenir *le* bon *sens.* – 5. Fait une soustraction. Timide réclamation. – 6. Il nous faudra casser *leur fruit.* – 7. *Mettre au parfum.* – 8. Moulure. Sa progression n'est pas réversible. – 9. En lutte. Pour *le mouchoir.* – 10. *Un oiseau* d'Amérique. Mit dans l'axe. – 11. A qui perd gagne, quoi ! Dans les *gants.* – 12. *Vient près de Porto.* Définitif au Conseil de sécurité. – 13. Qu'elles soient apparentées au I *ou au X. il faut s'en méfier.*



SOLUTION DU N° 311

Horizontalement

I. Chateaubriand. – II. Relents. Allié. – III. Ereintant. IBM. – IV. As. Nuisait. Eu. – V. Nantir. Torils. – VI. CIA. Satanique. – VII. VF. Nul. Ennl. – VIII. Egalité. Erige. – IX. Rejeté. Glanée. – X. Statisticiens.

Verticalement

1. Créanciers. – 2. Hersai. Get. – 3. Ale. Navaja. – 4. Teint. Flet. – 5. Ennuis. Iri. – 6. Attirantes. – 7. Usas. Tue. – 8. Natal. GI. – 9. Ration. Elc. – 10. Il. Trierai. – 11. Ali. Iquine. – 12. Nibelungen. – 13. Démuselées.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

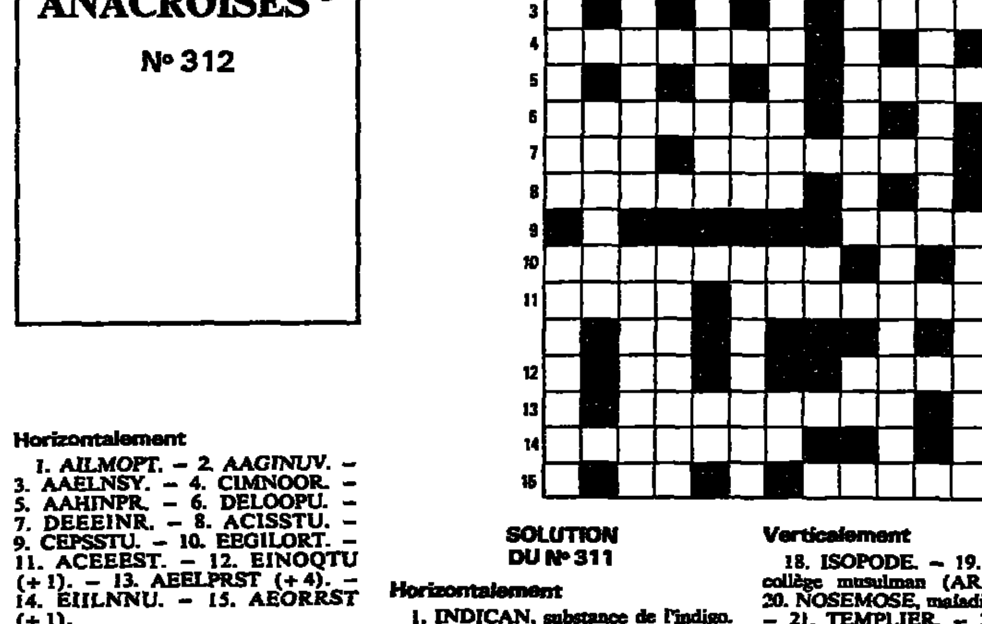
N° 312

Horizontalement

1. *AILMOPT.* – 2. *AAGINUV.* – 3. AAELNSY. – 4. CIMNOOR. – 5. AAHINPR. – 6. DELOOPU. – 7. DEEEINR. – 8. ACISSTU. – 9. CEPSSTU. – 10. EEGILORT. – 11. ACEEEST. – 12. EINOQTU (+ 1). – 13. AEELPRST (+ 4). – 14. EIILNNU. – 15. AEORRST (+ 1).

Verticalement

16. DEIOOSV. – 17. AIMNORU. – 18. ELLRUU. – 19. IOPRSTU. – 20. *AEFGRTU.* – 21. *EEILLOS* (+ 1). – 22. ACIMNOR. – 23. EILNOST. – 24. AACELNR (+ 2). – 25. AILNPSUU. – 26. CEEINNSU. – 27. AEINSRUV (+ 1). – 28. AEFIPRTX. – 29. AEGMNSTY (+ 1). – 30. ACEEINRU. – 31. AAEEINRT.



SOLUTION DU N° 311

Horizontalement

1. INDICAN, substance de l'indigo. – 2. EXPOSER. – 3. SOULERIE (OISELEUR). – 4. MOELLES. – 5. PEDIEUX. – 6. OMETTRE (EMOTTER). – 7. IOURTES, tentes mongoles (ROUITES, SOUTIER, SOUTIRE, TOURIES). – 8. INCONNUE. – 9. SHEOLS, séjour des morts dans la Bible. – 10. ORNIERE. – 11. DEPLORAT. – 12. OLIVET (VIOLET). – 13. NOISETIER. – 14. APIDES (APSIDE, SAPIDE). – 15. INSUCCES. – 16. AGRIFFE (GREFFAI). – 17. SEINES.

Verticalement

18. ISOPODE. – 19. MADRASA, collège musulman (ARMADAS). – 20. NOSEMOSE, maladie des abeilles. – 21. TEMPLIER. – 22. ILLITES, minéraux. – 23. HORMONE. – 24. ARMURIER (ARRIMEUR). – 25. EROSIF (FOIRES). – 26. XENONS. – 27. CLIENTS (STENCIL). – 28. MEIOSES (MOISEES). – 29. NOTICE. – 30. PREMUNIE. – 31. SOLUTES (SOULTES). – 32. NEVROSE (RENOVES). – 33. RESISTER (RETISSER, SERRISTE).

MICHEL CHARLEMAGNE
et MICHEL DUGUET.

Disques

Des cassettes pour les vacances

Les longs trajets, les embouteillages et les heures de loisir de l'été sont un temps idéal pour écouter des cassettes. Certaines firmes s'en sont souvenu, qui offrent en la matière, à des prix avantageux et en dehors de leur production courante (une cassette = un disque), de quoi satisfaire les plus exigeants.

Chez Decca a été lancée une collection de quatorze numéros comprenant chaque fois deux cassettes vendues pour le prix d'un disque. Les programmes reprennent exactement ceux de certains albums de « deux disques pour le prix d'un » parus chez le même éditeur ces derniers temps : *Suites pour orchestre* (410276-4) et *Concertos brandebourgeois* (414026) de Bach, par Münchinger ; *Requiem* de Berlioz, par Maazel (410267) ; *la Création* de Haydn, par Münchinger (410270) ; *5e Symphonie* et *Lieder de* Mahler, par Solti (411985) ; *Symphonies nos 5, 8 (inachevée)* et *9* de Schubert, par Münchinger (411988), *Petrouchka, Pulcinella* (411020) ; *le Sacre du printemps* et *l'Oiseau de feu* (414023) de Stravinski, par Ansermet, douze *Valses* de Johann Strauss, par Boskovsky (411997) ; deux récitals Kathleen Ferrier (411982), ainsi que des œuvres de Bizet (410267), Gershwin (411758) et Tchaïkovski (414029), et des chœurs célèbres d'opéras (411994). On remarque là plusieurs interprétations ayant fait date.

Chez Deutsche Grammophon est disponible depuis peu une collection semblable dans ses principes, mais réalisée différemment. Intitulée *Walkman Classiques*, elle comprend actuellement trente-cinq cassettes longue durée en bioxyde de chrome vendues chacune pour le prix d'un disque économique. Leur durée équivaut environ à celle de deux disques (de quatre-vingts à quatre-vingt-dix minutes), et le minutage total est inscrit sur toutes les couvertures. Prouesse technique d'autant plus remarquable que la qualité sonore est exceptionnelle.

Il est impossible d'énumérer ici les trente-cinq programmes, tous confectionnés à partir d'enregistrements DG plus ou moins récents. Citons néanmoins les *Symphonies nos 94, 103* et *104* de Haydn, par Jochum (413426) ; les *Symphonies nos 31, 35, 40* et *41* de Mozart, par Boehm (413151) ; les *Symphonies nos 5 et 6 ; l'Ouverture d'Egmont* (413144) ; les *Concertos pour violon* et *pour piano no 5* (413145) de Beethoven, par Boehm, Jochum, Schneiderhan et Eschenbach ; les *Symphonies nos 1 et 4 de Brahms, par* Boehm (413424) et *no 2* de Mahler, par Kubelik (413149) ; la *Symphonie no 4*, l'intégrale du *Songe d'une nuit d'été* et le *Concerto pour violon* de Mendelssohn, par Maazel, Kubelik, Abbado et Milstein (413150) ; deux programmes Chopin (413146 et 413425), un programme Dvorak (413147), un programme Grieg-Sibelius (413158), un programme Ravel-Debussy (413154) ; mentionnons enfin, parmi les autres compositeurs représentés, Albinoni, Vivaldi, Pachelbel, Haendel, Bach, Schubert, Schumann, Tchaïkovski, Moussorgski, Liszt, Smetana, Rodrigo, Falla, Rimski-Korsakov, Stravinski, Katchaturian, Orff, Prokofiev, Bizet, Verdi, Franck, Johann, Josef et Richard Strauss (ce dernier avec *Zarathoustra, Till* et *Une vie de héros* (413431-4). Vraiment, il n'y a que l'embarras du choix.

Et maintenant, bonnes vacances !

MARC VIGNAL.

● **Toutes les cassettes, celles de Decca comme celles de DG, comportent à la fin de la référence l'indicatif 4. (Exemple : *Suites* de Bach 410276-4) pour les distinguer des microsillons (indicatif 1) et des disques compacts (indicatif 2).**

Strauss par Karajan

Si vous n'avez pas encore dans *votre discothèque une des onze versions disponibles d'Ainsi parlait Zarathoustra* de Richard Strauss, précipitez-vous sur le nouvel enregistrement, le troisième, de Herbert von Karajan avec la Philharmonique de Berlin. La somptuosité orchestrale, *la lisibilité parfaite de toutes* les lignes, la beauté merveilleuse des nombreux solistes qui font de l'œuvre un concerto pour orchestre, s'y allient avec une interprétation d'une profondeur méditative et d'une plénitude admirables.

Le chef de soixante-treize ans rejoint le compositeur de trente-deux ans dans cette vision du surhomme nietzschéen, disons plutôt de l'homme à l'apogée de toutes ses puissances harmonieuses, rêve qui s'incarne dans ce flot splendide *d'une musique où l'héroïsme*, la joie, la passion, le mystère, l'explosion dionysiaque se mêlent et se confondent au sein de la nature panthéiste. Les longues phrases, l'étoffe du temps largement déployé, le souple contrepoint des motifs les plus divers, un art prodigieux des transitions, contribuent à ce paysage d'une utopie bienfaisante dont Karajan, mieux que Strauss peut-être, sait le caractère chimérique. *Mais n'est-ce pas le privilège de la musique que de transcender les limitations humaines et* de donner au rêve une réalité durable, au-delà même de la fuite du son *et du temps ?*

Non moins grandiose est l'exécution de *Don Juan*, fulgurante *image* de l'homme conquérant que rien ne peut assouvir, dont Karajan retrouve toute la luxuriance, trop souvent cachée par des exécutions *raides et répétitives* du thème du héros qui revient sans cesse. Ce thème est ici *toujours enrichi par* le souvenir des brefs épisodes amoureux, aussi rapidement troussés que les filles, mais d'une telle ardeur, d'une telle intensité immédiatement *atteinte*, qu'ils donnent le sentiment d'une véritable épopée humaine que *le galop de Don Juan traverse* d'un trait de feu.

JACQUES LONCHAMPT.

● **Deutsche Grammophon, 410.959 (en microsillon, cassette et disque compact).**

Une messe inédite de Bruckner

Avec ses trois grandes messes de 1864-1868, longtemps seules officiellement *reconnues*, Bruckner en composa quatre autres dont une *au moins, la dernière, et donc la* quatrième du total de sept, n'a rien d'un devoir d'écolier. Il s'agit d'une messe composée à Saint-Florian en 1854, dix ans avant la suivante, et *qui est la première de toutes, d'une* part, à utiliser un orchestre complet et, d'autre part, à mettre en musique toutes les paroles de la liturgie. Elle marqua un tournant dans la carrière de Bruckner, qui, juste après son achèvement, à trente ans *passés, se remit à l'étude du* contrepoint sous la férule du célèbre Simon Sechter.

Publiée au vingtième siècle seulement, cette messe nous parvient *pour la première fois en disque.* Significative est sa tonalité de *si* bémol majeur, celle de quatre des six dernières messes de Haydn. Et de fait, sauf en de rares endroits comme le *Crucifixus*, c'est davantage vers de grands ancêtres *(Haydn et Schubert surtout)* que vers le Bruckner de l'avenir que l'ouvrage regarde. La musique, pourtant, ne se confond avec au*cune autre et s'écoute avec un intérêt* constant. Ce disque sortant de l'ordinaire est interprété par divers solistes et l'orchestre et les chœurs de la basilique des Apôtres de Cologne, la *direction étant assurée par* Elmar Hausmann. Il comprend également quatre magnifiques *Motets* de la maturité de Bruckner, placés l'un avant la messe, l'autre entre le *Gloria et le Credo*, et les deux derniers après la messe. L'alternance est émouvante, comme lors d'un service dans une église, et cela donne une durée totale de près *d'une heure*.

M. V.

● **Aulos, distr. Schott, AUL 53569.**

Œuvres pour piano de Ropartz

Après Albéric Magnard et sa 4e Symphonie, voici donc son ami Guy Ropartz représenté aux catalogues de disques grâce à une pianiste française au jeu profond et frémissant, Françoise Thinat, *inlassable* exploratrice d'un répertoire peu connu.

Ropartz (1864-1955), Breton solide comme le roc, modeste, tendre et mystique, a beaucoup composé, mais cet enregistrement en donne, semble-t-il, un assez fidèle *portrait*, avec surtout *Ouverture, variations et final* (1904), à l'image des triptyques de son maître Franck, dont le souvenir est partout présent en transparence : langage *vigoureux, contrapuntique*, largement architecturé, avec de beaux épisodes rêveurs et candides.

Le 3e Nocturne (1916) médite sur quelques vers de Jean Moréas dans le secret du cœur, et les *Musiques au jardin* (1916-1917) renferment des croquis délicats, miroitants, parfois mystérieux, au charme indéniable, même s'ils ne suggèrent pas immédiatement une « impression » *aussi* évidente et ineffaçable qu'une page de Debussy ou de Séverac.

J. L.

● **Arion, ARN 38 759.**

Jazz

« Live in Paris », d'Antoine Hervé « Evénement », de Luc Le Masne

Le *Live in Paris*, d'Antoine Hervé est un album remarquable. Avec une douzaine de musiciens, Hervé se tient à la limite quantitative inférieure *de ce qu'on* appelle, *en jazz*, le grand orchestre. Encore que Fletcher Henderson, voici soixante ans, en 1924, se contentait d'un Big Band de onze sujets, à l'imitation de l'équipe de football. Dans *Chnouffi-Fouffi*, le groupe d'Antoine Hervé *sonne comme une extension* d'un sextette de Blakey, avec un très bon thème dans l'esprit du *hard bop* et de longs solos de trompette et de ténor (François Chassagnite, Eric Barret). *Quai de la Gare*, dont le titre renvoie à un lieu de répétition *bien connu des artistes de la capitale*, vaut par la virtuosité instrumentale comme par la virtuosité d'écriture, avec ses fréquents changements de tempos et une cellule *rythmique reprise sous différentes* formes très intelligemment conçues et très *habilement jouées. La guitare* et le synthétiseur (Mallo Vallois, Andy Emler) sont en évidence dans cette pièce commandée — comme toutes les autres, du reste — *par la mairie de Paris et enregistrée* par Radio-France (1).

C'est encore Radio-France, qui a pris le son de Bekummernis, formation éclatante de Luc Le Masne, qui rassemble plus de vingt interprètes, laquelle fit un tabac au New-Morning, au mois de mars. Avec l'aide, cette fois, du ministère de la culture et de la fondation SACEM, a pu naître et se maintenir Bekummernis, *dont le nom est un hommage* à Bach — l'intitulé d'une de ses cantates, — *Nosi*, fondé sur un accord où viennent se *greffer* des appogiatures dans une manière proche de celle de Gil Evans, est un morceau fascinant, utilisant des mesures composées (7/8, 5/8) et qui *met en valeur* le trombone costaud d'Alex Perdigon. Ce goût des mesures composées, *qui s'exprime* d'ailleurs dans l'ensemble du disque — dédié à Fernand Léger — est à la source de la réussite de *22 Longs Riffs* (en « 11/8 ») avec des solos de trompette, de ténor et de piano (Pierre Slominski, Richard Foy, Denis Cuniot). Ici l'expression d'un *mode dont les notes principales* réalisent un complexe majeur-mineur fait le charme ambigu de la pièce alors que le côté lancinant et voulu de musique de danse réaf*firme la volonté d'un jazz pur et dur*, qui est, selon nous, la volonté la meilleure (2).

LUCIEN MALSON.

(1) Phileo Music VK 1283.
(2) MFA-Harmonia Mundi HM 5140.

Philatélie n° 1854

Les Jeux olympiques...

...de Los Angeles sont soulignés par de nombreuses émissions de timbres à travers le monde. Voici *quelques exemples concernant l'Afrique* et le Pacifique.

Bénin : 300 F, PA ; Edila, offset, Flalant C. Nagoba.

Comores : 60, 100, 165, 175, 200 F, et un bloc à 500 F.

Djibouti : 50, 60 et 80 F, PA ; Edila, offset, Cl. Jumelet.

Gabon : 90 et 125 F, PA ; Delrieu, offset, Ky Phungchaleun.



Nouvelle-Calédonie : 50, 83 et 200 F, PA ; Périgueux, hélio, Cl. Jumelet.

Emissions à venir :

Sénégal : 90, 95, 165 F, et un bloc avec 125, 175, 250 F.

Togo : 70, 90, 120, 250, 400 F, et un bloc à 1000 F.

La liste des pays ayant participé demander à l'ACTPOM, 85, av. La Bourdonnais, Paris 7e.

● **OMAN** : année de la jeunesse 50 baizas. — Journée nationale 83, deux valeurs, sujets divers, 50 et 100 baizas.

Les timbres émis en 1983

Le BILAN des émissions 1983 en France se présente sous forme d'un tableau récapitulatif avec le chiffre de tirage de 43 timbres, accompagnés de renseignements.

Pour l'obtenir joindre 5 F en timbres-poste à votre demande, ainsi qu'une enveloppe (*affranchie à 2,10 F*) libellée par vos soins, à votre nom et adresse.

Ecrire à M. A. VITALYOS, *le Monde Loisirs*, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

Monaco à son tour a émis...

... les trois valeurs correspondantes aux nouveaux tarifs postaux. Elles sont au type « Prince Rainier III et le prince héréditaire Albert », en vente depuis le 16 juillet,

1,70 F, vert ;
2,10 F, rouge ;
3,00 F, bleu.

En plus des bureaux de poste de la Principauté, ces timbres sont en vente *également aux guichets philatéliques* de l'Hexagone.

● **RETRAITS** : les trois anciennes valeurs, 1,60 F, vert, 2,00 F, rouge, et 2,80 F, bleu, ont *été retirées le 16 juillet au soir*.

Les Nations unies envisagent...

...l'émission pour le 15 novembre *prochain* de cinq timbres commémorant l'« Année internationale de la jeunesse ».

Genève : 1,20 F suisse ;
New-York : 0,20 et 0,35 dollars ;
Vienne : 3,50 et 6,50 schillings.

● **BERMUDES** : série historique de quatre valeurs, sujets divers, dont le 130e anniversaire de la naissance de Joseph Stockdale et le centenaire de *Bermuda Gazette*, 12, 30, 40 cents et 1 dollar.

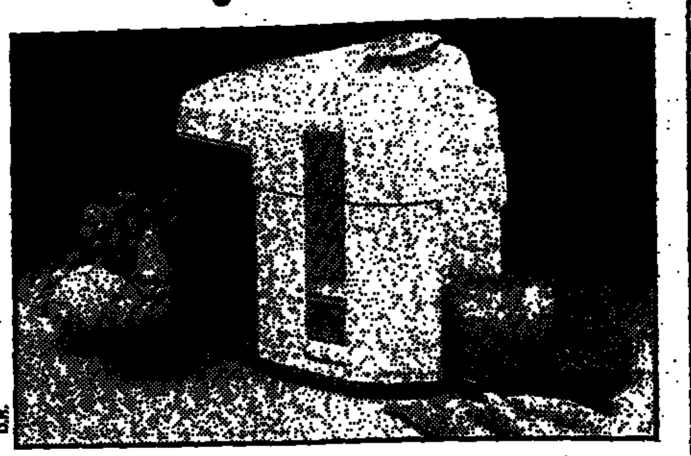


● **JAMAIQUE** : première partie d'une série artistique (Noël 83), œuvres de divers peintres, 15, 20, 75 cents et 2 dollars.

ADALBERT VITALYOS.

Maison

Les jus du jardin


D.R.

Une centrifugeuse électrique

Si l'on a la chance d'avoir un jardin où poussent des légumes et des fruits, il est tentant d'en extraire des jus *à consommer frais*.

Pour y parvenir, il y a d'abord les extracteurs à vapeur, ustensiles à poser sur le gaz ou l'électricité. Celui de Tournus se compose de trois compartiments *superposés* : en bas, un réservoir d'eau ; au centre, un récipient pour récupérer le jus ; au sommet, un panier où déposer fruits ou légumes. Une fois *extrait par la vapeur*, le jus s'écoule par un robinet situé à la base du récupérateur central (250 F environ).

Les centrifugeuses sont des petits robots électriques. On y *introduit, par une goulotte*, les fruits et légumes (lavés et coupés en morceaux) et la force centrifuge en extrait le jus, jusqu'à 70 à 80 % du poids des *produits aqueux tels que* fraises, raisins, pêches, tomates, etc. La pulpe est recueillie dans un récipient amovible et le jus sort par un bec verseur. Outre ces appareils autonomes — notamment la Centrifugeuse 3 Moulinex (470 F environ) et le MP 50 *Braun* (535 F environ) — il existe des accessoires centrifugeurs qui s'adaptent sur des robots de cuisine.

C'est le cas pour l'Electronic chef Kenwood, les Maginix et Robot-chef. *Ces accessoires* valent entre 100 F et 365 F selon les marques. A signaler le Bravosimac 2, de la *firme italienne* Simac, qui est un robot ménager équipé, d'origine, d'une centrifugeuse et d'un presse-agrumes. Tous les jus faits par une centrifugeuse doivent être consommés dans la demi-heure qui suit leur extraction. *Mais on peut les congeler* ou en faire des sorbets.

JANY AUJAME.

● **Ces appareils sont vendus dans les grands magasins et boutiques d'électroménager ; leurs prix peuvent varier selon les points de vente.**

Pays d'oc, pays d'ail

Le régal des fruits du Midi.

JUILLET, août, des milliers, un million peut-être, de vacanciers vont déferler sur la côte méditerranéenne. On connaît les grandes étapes, les restaurants renommés, mais pour le quotidien... Quelle cuisine *rencontre-t-on*, au fil des plages, alors que les pizzas et les merguez ont remplacé le robuste et pimpant pan-bagnat autochtone ? La cuisine provençale, plus que toute autre, peut être sublime ou affreuse. Plus que bien d'autres elle est, sur place, défigurée. Au point d'en devenir inconnue à ceux mêmes qui croient s'en régaler. Alors que la découvrir en touriste gourmand reste un plaisir certain !

C'est Raymond Dumay qui a dressé une carte de France cernant l'aire géographique de l'ail : son point de départ aux frontières des limites sud de l'oignon (du golfe du Lion au comté de Nice), puis sa progression « fluviale » le long de la vallée du Rhône et de la Seine, sa percée vers l'est en Alsace. Seulement voilà : l'ail, partout ailleurs qu'au pourtour méditerranéen, est un bien encombrant personnage, abusif, *vulgaire en diable, alors que* sur place il est panacée. Un aliment et un remède, assurait Léon Dandet.

Et son exaltation en est l'aïoli (ail pisté et huile d'olive — de première pression à froid bien entendu !), *l'aïoli*, cette crème d'or, cette crème d'oc ! Et alors l'ail qui, au-dessus d'Avignon, devient abusif même en quantité infinitésimale, l'ail qui insulte la chair délicate des saint-jacques où des grenouilles et gêne le gigot lorsqu'il est d'agneau tendre, l'ail devient soudain, sous le soleil du pays, un compagnon de route...

Aïoli : ail et huile (oli en provençal) et...

Venus dis lou li fagué
[tant dur
Qu'au mourtié lou trissoun
[tenié testo levado...

C'est dire que l'aïoli de Jupiter. Vénus le lui fit si dur que le pilon tenait droit dans le mortier. Et cette pommade des dieux n'accompagne pas que la morue, *même si c'est elle qui* vient aussitôt à l'esprit. Les escargots à l'aïoli figurent dans les « gros soupers » des réveillons de Provence, et lorsque vient l'hiver, à Paris, pour dissiper les brumes, rien ne vaut un gigot « à la ficelle » et ses légumes du pot accompagné, d'un aïoli solide !

Aussi bien, le grand aïoli est l'aïoli de Gargantua. C'est une légende d'autrefois racontée en nos tristes jours : la morue (le stockfisch) bien sûr, avec aussi les *escargots*, les *œufs* durs. Les légumes du pot : pommes de terre, carottes, mais aussi artichauts, chou-fleur, haricots verts. Et puis le pot-au-feu de bœuf ou de mouton et enfin une soupière de pois chiches.

La bouillabaisse, m'écrivait un jour mon ami Simenon, est le plat qui a fait dire le plus de bêtises ! *Faut-il y ajouter ?* L'origine même du mot reste incertaine. On connaît le début du poème de Méry :

Pour un vendredi maigre,
[un jour certaine abbesse
D'un couvent marseillais
[créa la bouille-abaisse.

Indiquant qu'il s'agit de la *bouille* (*bouillon de la marmite*) abaissée. Mais d'autres veulent que le mot vienne du provençal « bouilla-pesce » (bouillon de poisson). Sans oublier *ceux qui ont le front* (pends-toi brave Marius !) de l'attribuer à un Bordelais nommé Baysse !

Elle a aussi fait rimer de nombreux et quelquefois médiocres poètes, mais un *connaisseur l'a comparée à une* femme : *« Celui-là préfère la brune, l'autre la blonde, le troisième une rousse. C'est toujours la femme éternellement semblable et différente. »* Ce qui peut faire sourire de ces restaurateurs marseillais qui, l'autre année, ont décidé d'une charte de la bouillabaisse. Mais s'ils entendent ainsi lutter contre les poissons venus d'ailleurs, le congelé et la boîte, alors bravo !

Faute d'entente sur la question et si vous n'aimez pas les disputes, découvrez plutôt les pieds et paquets. Là au moins il n'y a pas de variante. D'autant qu'en général ils sortent tous de la boîte et les boîtes de la même usine.

Tandis que la bouillabaisse... Parce que l'on vous proposera peut-être, *dans un petit restau*rant où s'active une brave cuisinière, une bouillabaisse d'épinards, une autre d'escargots, la bouillabaisse de morue, une bouillabaisse d'œufs et une de petits pois, une enfin de sardines (née à Toulon et à mon goût *succulente*). *Enfin le* « revesset » qui, pour être une bouillabaisse « mineure » (dixit J.-N. Escudier), sait mélanger les poissons tels que sardines, bogues et autres, avec épinards, bettes et oseille. Et ail bien sûr !

Avant de quitter Marseille, sa capitale, laissons chanter *quelques mots de table : la* « favouio » (favouilles), crabe à lisse coquille qui se prépare surtout en « pilau » (pilaf) ;



CARTIER-BRESSON/MAGNUM

les « limaçaoun » que l'on criait autrefois dans les rues « à l'aigosau » ; le « violet » si merveilleusement iodé ; la « moustello » (mostelle), de chair si onctueuse qu'on récitait cette litanie :

Le capelan au chapelain
Le saint-pierre aux dévots
Le rouget aux
[républicains,
A l'astronome les étoiles
Et la moustelle à
[ma maîtresse...

Le « chichi-fregi », sorte de pet-de-nonne du mercredi des Cendres. Et puis, soyons honnête, ces pieds et paquets (paquets de tripes de mouton) qui, bien préparés, sont délicieux comme ceux que l'on allait autrefois manger dans la proche banlieue de Marseille, à *La Pomme*, ainsi qu'en fait foi ce refrain rapporté par René Jouveau dans son beau livre sur la cuisine provençale :

Allons à La Pomme
Manger des paquets
Et nous ferons comme
[(bis)
Les Marseillais !

Suivons la Côte vers l'est (j'allais écrire vers l'Azur !). Voici Cassis et ses vins, La Ciotat et sa morue en « raito » (j'y reviendrai), Toulon, dont les habitants furent baptisés « mange-poulpes ».

Mais Toulon pourrait être la capitale de la tomate. Sans doute ce fruit exotique ramené d'Amérique a-t-il débarqué, après l'Espagne, à Marseille. Sans doute sont-ce les bataillons des Fédérés marseillais *qui, en 1790, l'amenèrent* à Paris. Mais un écrivain local a bien voulu reconnaître que des générations de Toulonnais ont été élevés « à la tomate ». Tomates souvent cuites dans leur peau jusqu'à caramélisation. Et, de reste, les recettes « *à la toulonnaise* », dorade, merlan, moules, poulpes, rizotto, sont toutes à la tomate !

Morue en « raito », à la « matrasso », aux poireaux... le stockfisch (ou mieux l'« estocafic ») : nous retrouvons ici le double périple des terre-neuvas et de la marine à voile. La morue était diffusée dès le XVIII[e] siècle par Marseille, et il existait des sècheries (il en existe encore une à Port-de-Bouc). Et si les mamans de Provence disent *« la merlusso quau l'amo pas, la suco »* (celui qui n'aime pas la morue la suce !), c'est qu'on la trouve parmi les cadeaux des santons à l'Enfant Jésus, comme au gros souper de Noël.

L'« estocafic » (il n'est pas besoin de dire que le mot dérive, comme en Rouergue l'« estofinado », du nom du « poisson-bâton », le stockfisch) a donné ce plat typiquement niçois qu'est l'« estocaficada ». *Mais il* n'est pas venu de Marseille, il était la nourriture des matelots venus chercher, il y a plus de deux siècles, l'huile d'olive dorée du Comté. Et ces marins l'échangeaient contre de la nourriture fraîche.

La Capelina d'or, qui est à la fois l'association des anciens de l'Ecole hôtelière de Nice et leur revue (144, rue de France), animée par Jean Badrutt, le directeur du *Métropole* de Beaulieu, publie des cahiers bien intéressants. Celui sur le stockfisch, justement. Et l'on y découvre, recettes à l'appui (et comme peut-être dans les vrais restaurants niçois : *La Méranda*, 4, rue de la Terrasse : *Lou Balico*, 20, av. Saint-Jean Baptiste, et *Barale*, 39, rue Beaumont), que cette « estocaficada » reste la manifestation la plus goûteuse de la cuisine du pays. Notez ces adresses, inconnues des touristes tout comme les beignets de fleurs, les petits farcis, la daude.

Vous rêverez peut-être alors de ce menu du carnaval de 1884 :

Soupa de Carême — Bouion de merlussa — Stocaficada — Merlussa aigra-doussa — Brandada de merlussa — Stocafic en salada... Y eut-il assez de vin de Bellet, ce vignoble tout entier sur le territoire de la ville, pour faire passer ce repas ?

Qui m'a raconté l'histoire de ce vieux pêcheur de poulpes de Saint-Jean-Cap-Ferrat appelé « Barba Chiquin » (« barba » *signifie oncle* et « *chiquin* » amateur de bonnes bouteilles) et qui invitait les enfants du voisinage à déguster un plat féroce : de la poudre de stockfisch broyé au mortier, avec ail, et cuite avec des poivrons dans l'huile d'olive, le tout tartinant des tranches de pain de campagne ? Sur le petit port de Saint-Jean, j'ai souvent, tôt matin, guetté l'arrivée des pêcheurs avec la « mamma » Marie *Venturino, qui, avec ses* filles, a su faire de son restaurant *Les Hirondelles* le meilleur « folklore » de la côte. Il faudra que je lui demande (et pourquoi pas vous ?) de nous faire la pommade de stockfisch de Barba Chiquin !

Le « Cuisinier Durand » (dont Jeanne Laffitte vient de *« reprendre » l'introuvable ou*vrage) fut-il en ses débuts cuisinier du bailli de Suffren ? Il nous en donne, en son vert langage, les recettes, comme la morue en branlade à la pierre à fusil, la morue à la lessiveuse, la moutarde à la provençale (dont le remarquable est qu'elle ne comporte pas de moutarde du tout, mais du jaune d'œuf, du sel, de l'ail, de l'huile d'olive, de la mie de pain trempée de bouillon de poissons, du vinaigre et du verjus !), des pommes d'amour au gratin, et enfin, de la langouste, en donnant cette précision : *« Pour la nettoyer, il faut lui passer une de ses cornes dans le cul aussi profondément que possible, c'est en retirant cette corne qu'on entraîne les boyaux. »*

J'ai peut-être trop vite passé sur les tomates à l'antiboise, les *artichauts à la cannoise*, le chou fassum de Grasse (qui exige un « fassumier », petit filet en gros fil que les anciens conservent encore à la cuisine), le lapin en paquets comme à Brignoles, les olives cassées, la poutargue et la tapenade... A Beaulieu, les petits berlugans (minuscules choux farcis), à Menton, la panisse (bouillie de pois chiche frite à l'huile puis refroidie et sucrée).

J'ai oublié la baudroie, sans laquelle la bourride ne serait que ce qu'elle est : une bouillabaisse blanche. Mais plus encore que la baudroie, c'est le rouget qui a ici un grand intérêt historique depuis qu'il consola Milon, exilé à Marseille, *et qui écrivait à son ami* et avocat Cicéron : *« Si tu avais mieux plaidé, je ne mangerais pas des rougets. »* N'y en avait-il pas à Rome ? Ou pas si bien préparés ? Car le rouget doit être cuit sur le gril, non écaillé, non vidé (la bécasse des mers, disait Grimod de La Reynière). A moins que trop petit il soit en friture, son foie doit faire la sauce.

Voilà ce que vous découvrirez sur la côte, cet été, si vous fuyez les gargotes du grégarisme et cherchez, avec le secours de l'habitant, à crever le rideau de l'appâte-touristes. *Vous comprendrez alors la civi*lisation de l'huile d'olive. Point besoin de remonter jusqu'à Fontvielle, au moulin de *La Régalido* (excellente halte au demeurant), pour chanter avec l'enfant de Colone :

L'arbre inégalé,
L'arbre inégalable
Qui sans cesse surgit
Et resurgit...

Mais la leçon de Fontvielle, celle des « Olivades » de Nyons (la patrie de Barjavel), celle du moulin Alziari à Nice, vous l'apprendrez ici facilement, et plus tard saurez répéter, en souvenir de vacances inoubliables (il ne faut pas voyager comme une valise, aime à dire Anne-Marie Cazalis), avec le vieux Frédéric Mistral : *« Lou tems que se refrejo e la mar que salivo... »* C'est-à-dire :

Le temps qui devient froid
[et la mer qui déferle
Tout me dit que l'hiver
[est arrivé pour moi,
Et qu'il faut sans retard,
[amassant mes olives
En offrir l'huile vierge à l'autel
[du bon Dieu...

Pas à pas, plats à plats, vous découvrirez bien d'autres choses, des ombrages de Carry-le-Rouet (qu'aimait tant Fernandel) au vieux Menton (dans le souvenir de Katherine Mansfield). Mais songez au *conseil de Curnonsky assurant* que, pour bien découvrir la cuisine d'un pays, il faut l'aller chercher « chez l'habitant » plutôt que dans ses restaurants médiocres. Aujourd'hui plus encore qu'hier.

LA REYNIÈRE.

● *La cuisine du soleil en bibliothèque.* Les ouvrages de recettes de Provence sont nombreux, mais souvent peu concluants. Le plus connu est celui de J.-B. Reboul, *la Cuisinière provençale*, Tacussel éditeur, 88, Canebière, à Marseille. On peut connaître aussi *la Véritable Cuisine provençale et niçoise*, de J.-N. Escudier (éditions Proventia, *14, avenue Lenoir-Sarraire, à Toulon*). Mais surtout Jeanne Laffitte a retrouvé un extraordinaire ouvrage de M. Morard, *Manuel complet de la cuisine provençale*, paru en 1886. Des recettes, bien sûr, mais aussi d'amusantes notes et réflexions : le livre du gourmet *(Laffitte Reprints, 1, place* Francis-Chirat, à Marseille).

● On fête cette année les dix ans du *Sporting* Club de Monte-Carlo. Les festivités de la principauté sont une des attractions premières de la côte. Pour en savoir plus, notez l'adresse du nouveau bureau parisien de la SBM : 34, avenue George-V, tél. : 723-57-27.

● Le *Guide Champerard* de Lyon n'était guère *intéressant*, celui *de la* Côte d'Azur, qui vient de paraître, est pire. Aussi bien va-t-il d'Aix-en-Provence à Marseille comme si ces messieurs ne savaient pas que la Côte d'Azur ne commence qu'après le Var. Oublis curieux, fautes impardonnables (un restaurant de *Beaurecueil* est à ce nom, l'autre est à Aix, un de Monte-Carlo est à Monaco). Une plaisanterie !

Tables d'août à Paris

LES restaurants parisiens ouverts en août sont de plus en plus nombreux. Pour en avoir la liste, vous pouvez consulter les grands guides mais, surtout, prenez soin de téléphoner pour vous assurer de la validité du renseignement : les restaurateurs ont l'esprit changeant ! Ce n'est donc pas une liste que je vous donne puisque les guides s'en chargent, mais, simplement, quelques adresses qui me viennent à la plume et où le (ou les) plat(s) d'été me régalent. Arrondissement par arrondissement, voici :

2[e] arrond. — *L'Isard*, 17, rue Saint-Augustin (tél. : 261-02-13) *: soupe de moules* aux piments verts, canette au miel et à la cannelle, chaud-froid de pommes.

La Corbeille, 154, rue Montmartre (tél. : 261-30-87) : terrine de légumes Denis, *rognon* de veau à la fleur de moutarde, sorbets maison.

3[e] arrond. — *L'Ambassade d'Auvergne*, 22, rue du Grenier-Saint-Lazare (tél. : 272-31-22) : salade de pied de porc à la fourme, filet de sandre à l'oseille.

4[e] arrond. — *Le Monde des chimères*, 69, rue Saint-Louis-en-l'Ile (tél. : 354-45-27) : bouillabaisse en gelée, desserts maison.

7[e] arrond. — *Le Récamier*, 4, rue Récamier (tél. : 548-86-58) : salade d'aile de raie, sardines fraîches crues, caneton au poivre vert.

8[e] arrond. — *La Dariole*, 49, rue du Colisée (tél. : 225-66-76) : daube froide, sorbet mélé-cass et un lirac à boire très frais.

Marius et Janette, 4, avenue George-V (tél. : 723-41-88) : fritures variées, langouste *mayonnaise, fontainebleau.*

Manoir normand, 77, bd de Courcelles (tél. : 227-38-97) : salade d'écrevisses, blanc de barbue à l'effilochée de poivrons.

Le Vieux Berlin, 32, avenue George-V (tél. : 720-88-96) : poissons fumés, plat de côtes de *porc froid*, salade au fromage. Un vin de Bade rouge, frais.

11[e] arrond. — *Chardenoux*, 1, *rue Jules-Vallès* (tél. : 371-49-52) : flan d'agneau à la muscade, salade de ris de veau.

12[e] arrond. — *Le Trou gascon*, 40, rue Taine (tél. : 344-34-26) : saumon mariné aux truffes, salade de jambon d'oie, sorbet cacao-menthe.

L'Aquitaine, 54, rue de Dantzig (tél. : 828-67-38) : turbot vapeur sauce au roquefort, grillettes de canard au vinaigre de miel, dessert des demoiselles d'Aquitaine.

16[e] arrond. — *Le Toit de Passy*, 94, avenue Paul-Doumer (tél. : 524-55-37) : langue *d'agneau en gelée*, noisettes de lotte, soupe de pêche menthe fraîche.

Jamin-Robuchon, 32, rue de Longchamp (tél. : 727-12-27) : *gelée de légumes au bouillon de* poule, rôti d'agneau en croûte de sel.

17[e] arrond. — *Ma Cuisine*, 18, rue Bayen (tél. : 572-01-36) : marinade de poisson sauce grelette, soufflé de brochet Nantua.

Guyvonne, 14, rue de Thann (tél. : 225-27-43) : nage de rougets en bouillabaisse, rognons *grillés beurre de menthe.*

18[e] arrond. — *Beauvilliers*, 52, rue Lamarck (tél. : 254-19-50) : moscovite d'avocat, galantine de daurade royale, rognonnade de veau aux pistaches.

19[e] arrond. — *Aux Deux Taureaux*, 206, avenue Jean-Jaurès (tél. : 607-39-31) : viande des Grisons, merlan en colère, grillades.

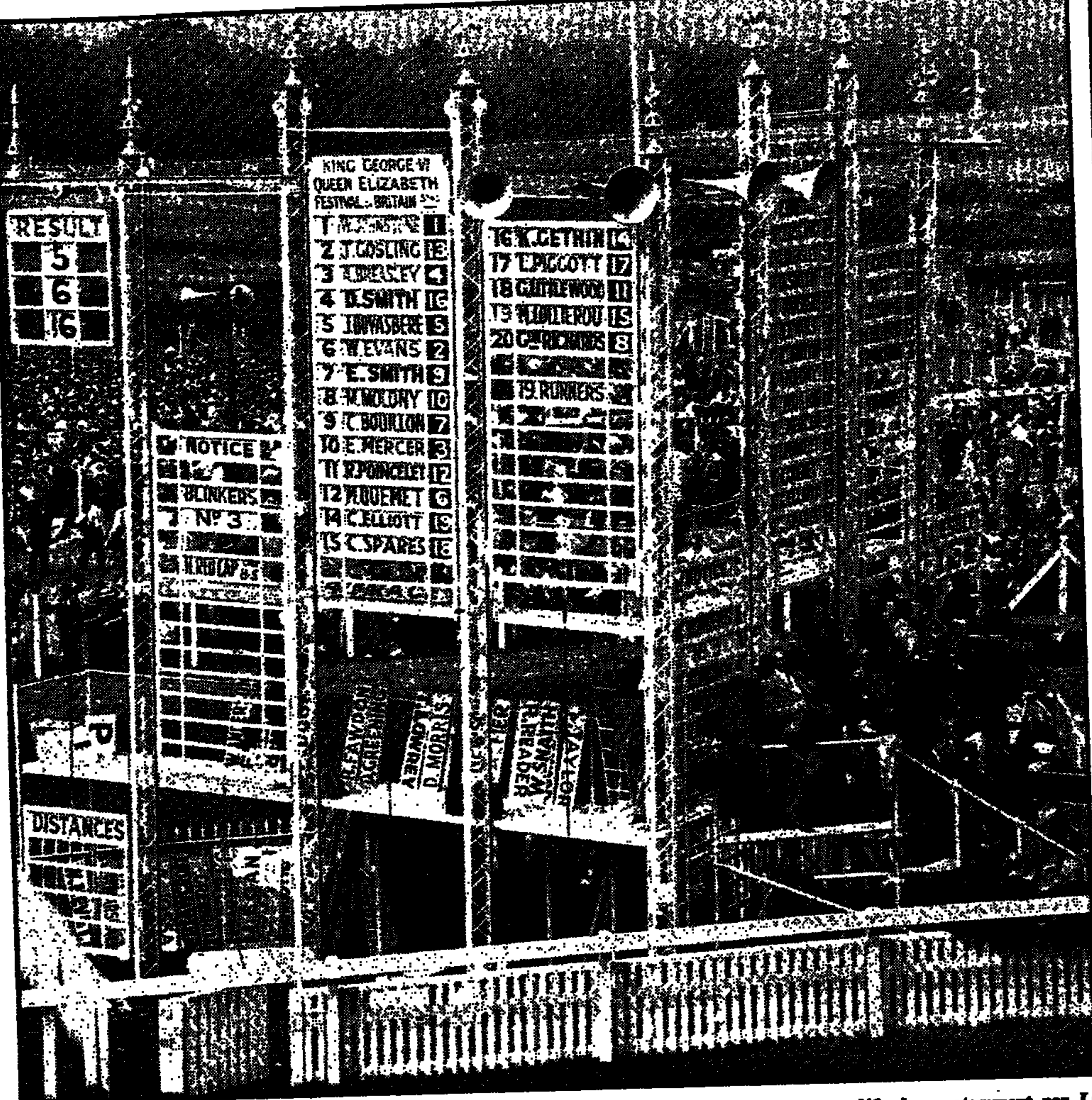
Neuilly : *La Rascasse*, 18, avenue de Madrid (tél. : 624-05-30). *« The » restaurant* de poissons de Neuilly : crustacés, friture de céteaux, lotte aux *légumes.*

Et, bien entendu, les restaurants des grands hôtels que vous savez : *Ritz, Régence Plaza, Princes-George V, Bristol*, etc. *La Tour d'Argent, Laurent, Lapérouse,...* Les brasseries (*Lipp* en tête), et ceux que j'oublie et qui m'en excuseront, j'espère.

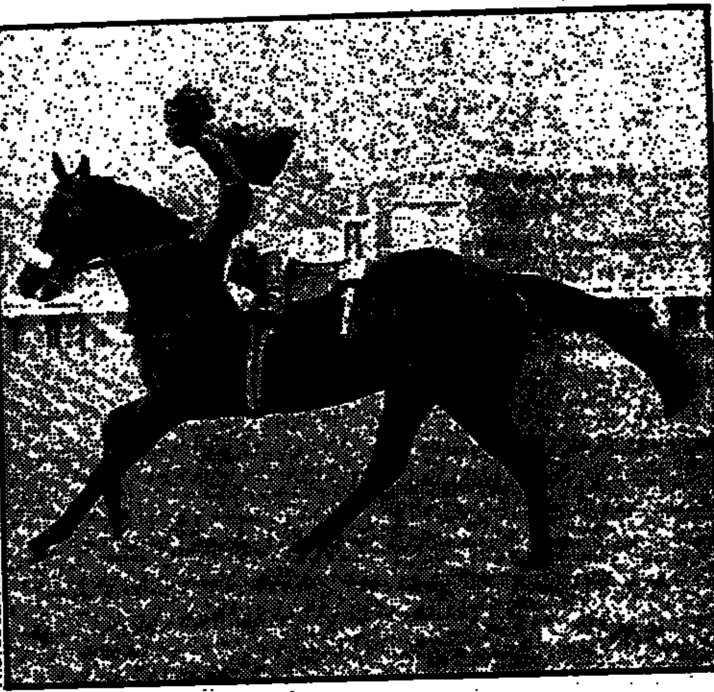
L. R.

Cinq champions chez la reine

Offensive française à Ascot.







PHOTOS BERTRAND ET FILS

Dans la prestigieuse course d'Ascot (ci-dessus) en Grande-Bretagne, les couleurs françaises seront défendues notamment par *Luth enchantée* (en haut) encore en petite forme, et par le fameux *Darshaan* (en bas), vainqueur il y a six semaines du Prix du Jockey-Club et grand favori des bookmakers.

GRANDE offensive hippique française en Angleterre, ce samedi. Cinq chevaux entraînés à Chantilly sont en visite (agressive) chez la reine. Ils doivent disputer à Ascot, dont les pistes sont tracées sur un domaine de la Couronne, les « King George VI and Queen Elizabeth Stakes », préfiguration britannique de notre Arc de triomphe.

Les cinq membres du corps expéditionnaire français sont *Luth Enchantée, Esprit du Nord, Dahar, Fly Me* et *Darshaan*.

La première nommée a axé toute sa campagne sur les 3 millions de dollars immédiatement sonnants et les 2 ou 3 autres millions d'évidente plus-value attachée à la Breeder's Cup, le 10 novembre à Los Angeles. Elle n'est encore qu'en rodage et, par conséquent, risque de ne pas galoper à plein régime.

Esprit du Nord et *Dahar*, nés dans la pourpre, sont à la recherche de quelque médaille d'argent (ils n'ont pas tout à fait la « peinture » d'une médaille d'or) qui en aviverait l'éclat. Tous deux fils de *Lyphard* – donc petits-fils de l'illustrissime *Northern Dancer* – en outre, et surtout pour *Dahar*, fils de la grande *Dahlia*, qui gagna ces « King George », ils ont déjà, l'un et l'autre, leur place au haras. Mais la place serait plus brillante – donc plus lucrative – si elle se justifiait par exemple par une place de second ce samedi.

Fly Me court de progrès en progrès et peut encore en révéler d'éclatants.

Mais le chef de file français est incontestablement *Darshaan*, vainqueur, voilà six semaines, de notre Prix du Jockey-Club.

Cinq courses, depuis le début de sa carrière ; cinq victoires : voilà qui justifie la place de favori à laquelle l'ont hissé les bookmakers.

Darshaan se rattache à l'écurie Boussac, qui, six ans après sa chute, n'en finit pas d'allumer, partout dans le monde, des feux d'artifice posthumes. Sa mère, *Delsy*, avait, en effet, accompli toute sa carrière sous la casaque orange. Une de ses proches parentes, *Licata*, unie avec l'étalon d'origine américaine *Mill Reef*, avait produit le dernier grand champion à avoir couru pour le compte de Marcel Boussac : *Acamas*.

Quand une recette génétique a fait ses preuves, les chefs de la cuisine hippique s'y tiennent. Devenu propriétaire de *Delsy* après son OPA de 41 millions de francs sur l'ensemble de l'écurie Boussac exsangue, l'Aga Khan la croisa avec un fils de *Mill Reef : Shirley Heights*. La recette, en effet, était bonne : ce fut *Darshaan* qui s'inscrivit au menu.

Il a hérité de son grand-père une attitude très particulière, qui n'était pas apparue à la génération intermédiaire : il galope, l'encolure très basse, la tête presque « entre les jambes ».

Pour le reste, selon l'expression de son entraîneur Alain de Royer-Dupré, c'est *« un grand garçon tout simple, mais qui aime la lutte »*. Il mange quand c'est l'heure, dort quand la nuit tombe, galope quand on le lui demande, ne s'énerve jamais plus qu'il ne faut. Mais cette belle égalité d'humeur cesse à la vue des disques rouges marquant les lignes d'arrivée. Dès que l'un d'eux apparaît, le jeune homme tranquille se déchaîne.

« De l'avis de Saint-Martin, qui l'a monté jusqu'à présent mais qui, souffrant toujours d'une fracture d'une vertèbre, ne pourra cette fois être son coéquipier, il ne pose jamais aucun problème à son jockey, explique Alain de Royer-Dupré. *Il suffit que celui-ci le maintienne derrière deux ou trois autres chevaux jusqu'à l'endroit où il a décidé d'attaquer. Alors, il déboite... »*

...Et le cheval qui sait voir le poteau fonce vers celui-ci. C'est fini...

La réussite de *Darshaan* est aussi celle de son entraîneur. Celui-ci, à trente-neuf ans, a accédé cette année au tout petit cercle des grands entraîneurs internationaux.

Il est né dans le sérail : son père était directeur du haras national de Saint-Lô. Son chemin n'en a pas moins été hésitant et parfois cahotique.

« D'abord, avoue-t-il, *j'ai raté mes études. »*

Il s'est alors destiné à l'élevage. Il a travaillé huit ans dans le haras de feu Mme Couturié, pépinière de futures célébrités hippiques que venait de quitter – pour n'en citer qu'une – François Boutin.

« Mais je n'étais pas assez patient pour être éleveur. C'est un métier terrible : on ne sait jamais si l'on fait bien ou non. Le résultat n'apparaît que deux ou trois ans plus tard, et il comporte tant de composantes – les apports de l'entraîneur, du jockey – qu'on n'y décèle plus sa propre part. Dans l'entraînement, la sanction est presque immédiate : on sait presque tout de suite si l'on a été bien inspiré ou si l'on a commis une erreur. »

Rafistolés de partout

Le jeune Royer-Dupré, qui entre-temps avait, comme militaire, participé à quelques courses ouvertes aux chevaux de l'armée, commença donc à entraîner, le matin avant son travail, deux chevaux, rafistolés de partout, qu'il montait lui-même le dimanche.

En 1970, à l'âge de vingt-cinq ans, il franchissait définitivement le pas : il quittait le haras de Mme Couturié et s'installait comme entraîneur public, dans la Sarthe, avec... trois chevaux. Trois ans plus tard, la victoire d'un de ses pensionnaires, *Blanc Nez*, dans le Derby de l'Ouest, lui mettait le pied à l'étrier. En 1978, il était, par le nombre de ses victoires, le premier entraîneur de l'Ouest.

Ici encore se profila l'ombre de Marcel Boussac. Ayant acheté la totalité de l'écurie de ce dernier, l'Aga Khan se trouvait, d'un coup, à la tête de plus de deux cents chevaux. Le temps de faire le tri entre eux, il avait besoin d'en répartir un certain nombre dans des régions différentes, afin qu'ils ne se concurrencent pas.

Coup de fil de Drion, l'homme de confiance du prince, au jeune entraîneur :

« Voulez-vous en prendre une quinzaine ? »

Ainsi fut fait.

Deux ans plus tard, comme les résultats étaient bons, proposition de l'Aga Khan :

« N'avez-vous pas envisagé de vous installer à Paris ? Je pourrais vous aider. »

Alain de Royer-Dupré débarqua à Chantilly, où François Mathet, qui était le contraire d'un homme facile, régnait alors sans partage sur l'écurie princière. Son habileté fut de s'y faire une place sans jamais heurter son aîné : *« J'attendais, avant de déclarer un cheval partant, qu'il eût lui-même fait ses déclarations. S'il laissait son cheval, je retirais le mien... »*.

Mais, en échange de cette discrète allégeance, que de profitables leçons de choses, reçues du vieil entraîneur, observé à distance.

« De Saint-Martin, le jockey de l'écurie, aussi. Il m'a beaucoup aidé dans mes premiers pas à Chantilly et dans la maison. »

Bref, quand Mathet mourrut d'une hémorragie cérébrale, en 1982, le jeune entraîneur en second de l'écurie était à peu près mûr pour prendre sa succession, comme l'avait souhaité, en secret, l'Aga Khan.

« A peu près seulement. Les courses internationales sont un long apprentissage. Par exemple, il faut connaître toutes les pistes pour savoir celle à laquelle s'adaptera le mieux un cheval déterminé. Je vais les parcourir à pied, les unes après les autres. Ainsi, avant d'y envoyer Darshaan, *j'ai fait le tour de celle d'Ascot.*

» Il faut aussi connaître presque par cœur les programmes de courses. C'est un aspect de la profession dont ne se rend pas compte le public : déceler la course qui correspond presque aux possibilités maximales d'un cheval. Presque, parce qu'il ne faut pas l'écœurer par un effort au-dessus de ses moyens. Mais il ne faut pas non plus le fatiguer inutilement à gagner une petite épreuve si une plus importante est à sa portée. C'est un cheminement subtil... »

Les observateurs ont constaté, voilà environ six mois, qu'Alain de Royer-Dupré en avait cerné les détours. Auparavant, certes, il gagnait déjà beaucoup de courses, mais il arrivait à certains de ses chevaux de mal courir. Maintenant, ils sont toujours « dans le coup ». Conclusion : ils sont engagés à leur bon niveau.

Bien entendu, le métier d'entraîneur revêt encore cent aspects. Cent un quand il s'agit de *Darshaan*, successeur, à l'écurie Aga Khan, de *Shergar*, l'étalon kidnappé (et jamais retouvé). Il ne faudrait pas que l'aventure recommence. Alain de Royer-Dupré, ce week-end, met aussi en œuvre des précautions de détective. Mais, chut, top secret.

LOUIS DÉNIEL.